293 A
5-92.

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id11856370

III. 9. 398

42600

L'Observateur Provençal des Sciences Médicales.

DÉDIÉ A HIPPOCRATE,

Par P. M. Roux, Rédacteur général,

Docteur en Médecine et Chirurgien-Accoucheur, Administrateur de la Société de Bienfaisance, Secrétaire du Bureau des Noyés et autres Asphyxiés et Médecin de l'Œuvre de la Providence de Marseille, ancien Chirurgien aide-major des Armées françaises, Ex-Chirurgien-major des Croates, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.

Descends du haut des cieux, auguste vérité ;
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.
VOLT. Henr.

TOME PREMIER.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE D'AUGUSTE MOSSY, RUE D'AUBAGNE,
SOUS LA DIRECTION DE DUFORT ET GUICHARD, INTÉRESSÉS.

1821.

Koninklijke Bibliotheek te 's Gravenhage

Verwijderd K. B.

Le premier Numéro de chaque tome sera revêtu de la signature de l'Editeur.

Au Vieillard de Cos,

Depuis près de vingt-trois Siècles,

l'unique modèle

d'un Médecin Observateur accompli.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

P. M. Roux.

Nota. Les Rédacteurs du Journal sont MM. Daulioulle, Forcade, Guiaud, Poutet, Roux Sigaud et Sue.

Les productions de chaque Rédacteur seront suivies de sa signature ou de la lettre initiale de son nom.

INTRODUCTION.

S'IL fallait juger des progrès de nos connaissances par la multiplicité des livres qu'on a produit, tous les sujets de médecine seraient depuis long-temps épuisés. Mais par une sorte de fatalité qui émane sans doute du tourbillon des systèmes et des opinions contradictoires, plus le monde médical fourmille de volumes et les auteurs réunissent leurs efforts pour toucher complétement au but qu'ils se proposent, moins le savoir est, toutes choses égales d'ailleurs, éclairci et rapproché de sa perfection.

Il n'y a que les vrais partisans de la doctrine hippocratique qui soient à même, par leurs écrits, de guider de mieux en mieux les pas chancelans du médecin dans l'exercice de sa profession. Or, prenant cette saine doctrine pour notre étoile polaire, nous avons droit d'estimer que notre entreprise, loin d'être superflue, est en quelque sorte indispensable relativement aux insignes avantages qui doivent en résulter.

Nous nous attacherons spécialement à publier les matériaux distingués par les charmes de la nouveauté ; et ces matériaux se présenteront infailliblement, car, outre que les grands hommes qui recueillirent une ample moisson de gloire dans le vaste champ des sciences médicales pour les avoir cultivées soigneusement et avec succès, laissent à glaner après eux, on est actuellement

à l'affût de mille découvertes, et nous ne perdons point espoir de voir se dissiper une foule d'erreurs. Envain, des indolens, pour ne pas dire des êtres nuls ici bas, dédaignant de rechercher la vérité, voudraient nous persuader qu'elle est inaccessible à l'esprit humain. Antagonistes du pyrrhonisme, qui la représente comme cachée dans un puits dont il est impossible de sonder la profondeur, nous aimons à la faire descendre du haut des cieux.

De cette manière de voir dépend évidemment le bonheur de la société. Il suffit, en effet, que l'homme reconnaisse l'aptitude de ses facultés intellectuelles à découvrir la réalité d'une grande série d'objets, pour qu'il se livre à de pénibles travaux et les fasse tourner au profit de son semblable. Qui doute même qu'en cherchant à pénétrer dans la sphère des choses que le souverain Maître de l'univers a voulu soustraire à notre sagacité, nous soyons réduit à des probabilités qui, bien que simples, produisent une utilité réelle en nous rapprochant du vrai.

Ces courtes considérations, auxquelles nous pourrions donner beaucoup d'extension, s'il était urgent de mieux faire sentir ici de quelle importance sont pour la culture des sciences abstraites les règles que suggère la première partie de la philosophie; ces considérations, disons-nous, ne prouvent pas que, par le raisonnement seul, on parvienne à dévoiler les secrets de la nature. Le raisonnement n'est que l'auxiliaire d'un moyen plus puissant et son unique ressource ne peut qu'induire en erreur. Hecquet prétendit que la médecine s'était perdue depuis qu'elle était devenue causeuse.

Ainsi qu'un architecte ne saurait construire un

édifice, sans avoir amassé les premiers matériaux, de même nous ne pouvons énoncer rien de positif sur tel ou tel objet, sans avoir mis au préalable nos sens à contribution pour l'envisager dans toutes ses faces, apprécier ses différens phénomènes, l'approfondir en un mot si bien, qu'il soit possible de faire le tableau le plus fidèle de ses caractères distinctifs. Or, c'est précisément ce qu'on appelle observer. L'observation est donc la base de toute théorie médicale; elle enrichit donc, la première, nos connaissances en nous éclairant comme le principal flambeau de la vérité. Ce sont toujours les faits, dit Cabanis, qui doivent nous servir de guides; les idées générales théoriques en doivent être une expression abrégée, et les vues du traitement une conséquence directe et nécessaire dans un bon ordre de déduction. Qui ne serait pas frappé de la justesse de ces propositions? les médecins qui n'usurpèrent point ce nom les adoptent sans restriction; ils s'écrient d'une voix unanime que l'observation est la mère de leur art et qu'Hippocrate en est le père comme le premier et le plus illustre observateur.

On sait de quelle manière ce grand homme dissipa les épaisses ténèbres dont la médecine était enveloppée dans son origine. Et, où en serions-nous sans sa lumineuse doctrine, sans les précieux travaux de ses sectateurs dont l'élite se compose de Baillou, Sydenham, Stoll, Baglivi, Haller, Boërhaave, Sthal, de Haen, Zimmermann, Hoffmann, etc, etc, et d'une foule d'autres observateurs non moins célébres auxquels, comme aux précédens, nous devons un très-grand nombre de découvertes qui sont comme autant d'armes propres à bouleverser l'empire des fausses opinions et des préjugés.

Malheureusement on ne suivit que peu la ligne tracée par le divin Vieillard, la seule capable de faire monter le thermomètre des sciences médicales au plus haut degré. Trop souvent les fictions de l'esprit firent place à l'observation des faits et à la dialectique basée sur les phénomènes de la nature. En effet, négligeant de travailler à la recherche de la vérité, la plupart des gens de l'art ne résistèrent point à la manie de faire des hypothèses, ou se couvrirent du voile de l'observation apocryphe, pour mieux accréditer des doctrines erronées dont le lustre éclatant flattait leur égoïsme, alors même qu'elles froissaient les premiers intérêts de l'humanité.

Parmi ceux-là même dont la communication des lumières fût une preuve irréfragable de leur probité, il en est qui, privés de sens assez fidèles, assez exercés pour bien lire dans la nature et l'interroger avec fruit, contribuèrent par le résultat peu naturel de leurs opérations à former le cahos inextricable de difficultés qui ralentit la marche de nos connaissances.

La science fût encore entravée par des esprits qui ne connaissaient que peu ou point la voie qu'il faut suivre pour bien observer et rédiger avec méthode les observations les plus simples, comme les plus importantes.

On sent assez d'après cela combien le médecin doit se nourrir des préceptes qui font l'habile scrutateur de la nature. Aussi, malgré tout ce qu'en ont dit des écrivains célébres, nous croirions-nous dans l'obligation d'exposer clairement ici sur ce point quelques vues essentielles, comme pour servir de boussole aux novices, si la crainte de franchir les bornes que nous nous

sommes imposées, ne nous avait décidé à faire de ce sujet un article spécial qui sera traité par l'un de nos Collaborateurs. Nous dirons seulement que nous tenons à n'insérer dans notre recueil, en fait d'observations, que celles marquées au coin de la vérité; que l'histoire des faits, aussi claire, aussi succinte qu'il se peut, dégagée de toute réflexion, ou n'offrant (si des réflexions sont nécessaires) que celles qui sont courtes, modestes et nullement étrangères au sujet dont il s'agit,

Il est à regretter que l'on n'ait point encore exprimé de beaucoup de faits intéressans la partie scientifique à laquelle ils se rapportent. Il est sûr que sans cette espèce de travail analytique, l'accumulation progressive des observations obscurcirait inévitablement les sciences médicales, et qu'alors, il conviendrait de proscrire les journaux de médecine par cela seul qu'ils ne tendraient à rien moins qu'à jeter dans de grands embarras.

Heureusement, quelque considérable que devienne la masse du résultat de nos expériences, il sera toujours possible, à l'imitation de nos premiers maîtres, d'en rendre un compte exact par le langage aphoristique. Il est vrai que ce grand œuvre est assez difficile et que les êtres seuls peuvent l'entreprendre, qui font briller le flambeau du savoir dans leurs rares apparitions. Mais, que ne doit-on pas se promettre de *l'Académie royale de médecine, chirurgie et pharmacie* créée le 20 décembre 1820? Sans doute, elle est à même de débrouiller le cahos de nos productions littéraires, et cela, autant parce que les membres qui la composent sont de vrais sa-

vans, qu'à cause de ses immenses relations qui doivent lui attirer de toutes parts les trésors capables d'enrichir ses travaux.

Il est à craindre, toutefois, que ses importantes fonctions soient ralenties par une trop vaste correspondance; et il paraît que malgré la vigilance, malgré le zèle de ses membres, elle ne parviendrait jamais à rassembler entièrement les matières scientifiques que chaque pays voit éclore, si elle n'était point secondée. Nous avons avancé dans notre prospectus qu'il serait à souhaiter que chaque département eût, comme celui de l'Eure, son Recueil périodique de médecine, chirurgie et pharmacie. C'est alors que l'Académie, ce rendez-vous général des lumières, exclusivement chargée de rattacher à des dogmes les conséquences des observations faites dans les différentes contrées de la France, deviendrait comme le creuset où s'épureraient toutes les parties de notre art.

Cet avantage n'est pas le seul que présente l'Académie royale de médecine, chirurgie et pharmacie : cette belle institution que nous ne saurions trop célébrer dans nos fastes, en offrant l'exemple de l'union la plus intime qui doit régner parmi les branches de l'art médical, s'oppose en quelque sorte à son démembrement qui, de tous ses désastres, est, à notre avis, le plus sensible. On sait que ce démembrement fut d'abord opéré au temps d'Erasistrate et d'Hérophile, où, suivant le rapport de Celse, la médecine, qui jusque là avait été exercée par une seule personne, fut partagée en trois parties dont chacune fit par la suite l'occupation d'une personne différente; on sait aussi que ce par-

tage ne fut pas le même dans tous les temps, qu'il reçût des modifications, etc. Mais une chose qu'il faut aimer à retracer, c'est que la médecine ne fit que peu ou point de progrès, tant qu'elle fut divisée. Fière de sa prééminence, la médecine proprement dite, ne fût que trop plongée dans un abyme d'erreurs, pendant qu'elle était isolée, ayant négligé les moyens les plus propices à son avancement. Ainsi, par exemple, si elle n'avait pas dédaigné de fouiller dans les entrailles des morts, parce qu'elle considérait ce travail manuel comme incompatible avec sa dignité, une foule de Morgagni, n'en doutons pas, aurait répandu depuis bien des siècles les plus vives lumières sur le siége et les causes des maladies. Et si la chirurgie, son ex-prétendue rivale, n'avait pas été si long-temps dans une sujétion qui ne pouvait que ternir son éclat, n'aurait-elle pas pris l'essor plus souvent?.....

Mais, ces deux principales branches marchèrent à pas de géant vers leur perfection, lorsque l'union fut rétablie entr'elles. N'en jugeons que par ce qu'elles ont été à l'époque de la révolution française : tandis que les calamités publiques semblaient anéantir tous les esprits, l'on a vu s'élever une multitude de savans qui ont reculé les limites des sciences médicales plus qu'on ne le fit jamais en si peu de temps, parce qu'alors, réunie à la médecine, la chirurgie a été honorée par des grands hommes qui se sont glorifiés de la cultiver; alors, aussi, la chimie, la pharmacie ont rivalisé avec la chirurgie; et de ce bon état de choses, résultat de l'harmonie médicale, (qu'on nous passe cette expression) sont nées rapidement les précieuses

découvertes que nous possédons depuis. Il est donc évident que la médecine, la chirurgie et la pharmacie gagnent beaucoup à ne former qu'un seul art. Hippocrate, Galien, Celse, Paracelse, etc., s'en occupèrent indistinctement. Et d'ailleurs, ne voit-on pas souvent le même homme les exercer à la fois et avec succès? à la vérité, le secret d'être supérieur dans une partie, a dit l'ingénieux Bichat, c'est d'être médiocre dans les autres. Mais sommes-nous pour cela dispensés d'étudier avec soin toutes les parties de notre art? Non, sans doute. Autant vaudrait soutenir que les Egyptiens eurent raison de le diviser, ainsi que le rapporte Hérodote, au point que chaque médecin avait sa maladie.

Nous ne pousserons pas plus loin des remarques qui, au reste, suffisent pour faire pressentir l'heureuse influence que ne peut manquer d'avoir sur les progrès futurs de la science la célébre Académie destinée à entretenir dans son sein la parfaite harmonie médicale. Et, si nous n'avions pas à redouter la fastidieuse prolixité, que ne dirions-nous pas sur une autre espèce d'harmonie, sur l'intimité dans laquelle doivent vivre les vrais médecins, les bons chirurgiens, les pharmaciens instruits! Nous nous contentons d'observer que chaque journal de médecine présente cela d'utile sur toutes choses, qu'il est comme un théâtre sur lequel figurent tour-à-tour les esprits les plus opposés. Aucune passion n'y interrompt la communication des lumières; car il faut énoncer, à la louange des gens de l'art, qu'ils se rallient tous avec empressement vers le noble but

de conserver et de rétablir la santé, bien que plusieurs d'entr'eux aient le cœur ulcéré par ce qu'on appelle *invidia medica*.

Les journaux de médecine sont effectivement un centre commun où aboutissent les lumières de tous ceux qui, exerçant légalement l'art médical, désirent, pour sa perfection, établir entr'eux des relations aussi faciles qu'infaillibles. Les médecins qui n'appartiennent à aucune société, les officiers de santé surtout, trouvent dans cette ressource la faculté de répandre le résultat de leurs travaux, d'où s'ensuit que bien des faits ne sont point ensevelis dans l'oubli.

On nous saura donc quelque gré d'avoir entrepris un nouveau Recueil périodique des sciences médicales, lors surtout qu'on s'apercevra qu'à des avantages ordinaires il en réunit de particuliers, sans doute bien dignes de fixer l'attention générale : et d'abord, ce recueil est imprimé dans une ville qui, par ses nombreuses relations commerciales avec le midi de l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, nous met à même de concentrer en peu de temps, à l'aide d'une grande correspondance, les travaux des médecins qui s'appliquent à épier la nature dans presque toutes les régions du monde connu. Loin de nous, toutefois, la prétention de donner à notre entreprise un certain caractère d'universalité. Seulement, voulons-nous faire remarquer que, vu la position de Marseille, les matériaux se presseront en foule de toutes parts, pour alimenter notre journal, bien qu'il soit préférablement consacré à la publication de ceux que nous puiserons dans trois ou quatre départemens méridionaux de la France, et de

ceux qui résulteront de l'examen analytique annoncé dans notre prospectus; de trois principaux journaux, tels que le journal universel des sciences médicales, le journal complémentaire du dictionnaire des mêmes sciences et celui de pharmacie.

En promettant cet examen analytique, nous nous sommes proposés (car nous en avons senti le besoin) de tenir au courant de la science les praticiens de la Provence, et principalement les officiers de santé qui exercent dans les campagnes. Ainsi cherchons-nous à ouvrir une branche importante de commerce scientifique, en faisant connaître aux savans de Paris les découvertes médicales de quelques provinces, et en propageant au milieu de celles-ci les nouvelles productions des médecins, chirurgiens et pharmaciens qui sont imprimées dans la Capitale.

Analyser des ouvrages qui ne renferment ordinairement que des analyses, telle est la tâche pénible dont nous avons à nous acquitter en rendant compte des journaux en question. Mais de quelle utilité ne sera pas ce travail, si, par notre zèle, nous parvenons à surmonter les difficultés dont il est rempli!

La publication, par extrait, des morceaux les plus intéressans du journal de pharmacie et même des annales de chimie qui se rattacheront à la médecine, aura un avantage d'autant plus certain que l'on y trouvera l'exposé des nombreuses analyses de la plupart des végétaux et des notions plus exactes sur les minéraux et sur les produits animaux encore usités de nos jours. C'est de l'examen de ces substances et de l'isolement de leurs principes constituans

qu'on peut déduire des conséquences plus justes et plus approfondies sur leurs propriétés médicinales. De son côté le médecin observateur se conduit, suivant les anomalies de telles ou telles affections morbides, de manière à faire un choix plus direct des substances médicamenteuses dont les chimistes se sont plus particulièrement occupés. Ainsi, par une sage combinaison des observations des médecins, vraiment dignes de ce nom, et des opérations des pharmaciens distingués, la thérapeutique agrandit son domaine enrichi par les succès de l'analyse : cette heureuse influence des connaissances modernes sur la médecine en assure à jamais le triomphe.

Néanmoins, le triste tableau des ravages exercés, à l'aide du charlatanisme, nous fait désirer que l'Académie royale de médecine, etc., autant appelée au perfectionnement de la science qu'à corriger les abus et à prévenir des maux semblables à ceux que nous déplorons encore, concoure à la proposition et au complément des lois qui manquent pour affermir le temple d'Esculape.

En attendant cette époque qui ne nous paraît pas éloignée, nous consacrerons une partie de nos travaux à signaler tout ce qui, dans Marseille et les départemens de la Provence, se ressentira des pernicieux effets du charlatanisme ; les composés susceptibles d'analyse chimique, que l'ignorance cupide répand avec tant de profusion, deviendront l'objet de nos recherches. Nous présenterons à nos lecteurs des considérations sur les remèdes secrets dont l'annonce et les prétendues propriétés sont aujourd'hui

étalées dans des lieux où les dépositaires, avec de plus mûres réflexions, devraient en proscrire le débit ; car il suffit qu'un médicament ou ses principes soient inconnus, pour qu'on ne doive ni ne puisse en conseiller l'usage.

Certains écrits éphémères qui, souvent dans leur course rapide, ne laissent pas que de faire des impressions favorables à la propagation des erreurs, seront soumis à un examen très-attentif et à la critique la plus sévère inspirée par l'amour de la vérité. Des lettres particulières seront affectées à ce genre de rédaction.

Un article *mélanges* servira aussi presque toujours à combattre avec l'arme du ridicule les prétentions extravagantes des hommes à imagination déréglée, etc.

Mais, accoutumés à honorer les grands maîtres, au lieu de les flétrir, nous signalerons leurs œuvres et même leurs propositions dont il serait permis de douter, avec toute la vénération qu'ils méritent.

Nous nous empresserons d'insérer dans notre Recueil les notices nécrologiques des médecins, chirurgiens et pharmaciens de la Provence qui auront été recommandables par leurs talens et leurs vertus, parce que nous sommes pénétrés que payer à leur mémoire cet hommage légitime, c'est rendre service à la postérité.

Nous promettons beaucoup. Cependant, nous espérons que le temps ne justifiera pas seulement que nous aurons été fidèles à nos promesses, mais encore que notre journal aurait été digne de cette épigraphe bien connue : *vires acquirit eundo*. En effet, les relations très-intimes qui vont s'établir entre les rédacteurs de

presque tous les recueils périodiques des sciences médicales et nous, ne serviront pas peu à éclairer de plus en plus L'OBSERVATEUR PROVENÇAL. Déjà la société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure nous a demandé un exemplaire de ce journal, en échange de son excellent bulletin si généralement répandu.....

Nous terminerons par représenter que les officiers de santé en général, les praticiens qui n'ont pas les moyens de s'abonner à plusieurs journaux, posséderont, à peu de frais, dans le nôtre, une série considérable de sujets différens, suivant l'état actuel de la science, et que les médecins qui, accablés sous le poids d'une immense pratique, n'ont pas toujours le temps de lire les principaux recueils de médecine, en rencontrant dans cette grande série, l'analyse de ceux-ci, auront un moyen sûr de ne point fatiguer leur mémoire, surtout à un âge où l'imagination, chargée du souvenir de longs travaux, se repose plutôt sur des sujets analytiques que sur d'autres dont l'étendue devient toujours plus difficile à parcourir.

Ainsi donc, cette double utilité qu'on ne manquera pas d'apprécier, doit nécessairement faire envisager de bon œil notre entreprise. Oui, le jeune comme le vieux praticien ne regarderont point indifféremment nos efforts. Nous aurions peine à croire que parmi ceux qui ont vieilli sous la bannière d'Hippocrate, il en fut qui prétendissent n'avoir plus besoin de lire dans un âge avancé. N'a-t-on pas dit des livres : *adolescentiam alunt, senectutem oblectant.* D'ailleurs, il n'est aucune époque de la carrière physiolo-

gique qui dispense le médecin de se tenir au courant des découvertes. Disons plus: tout médecin doit, à l'exemple de Boërhaave, se faire une loi inviolable de partager son temps entre l'étude et la pratique. « Ces praticiens (*mémoires de l'Acad. roy. de ch. préfac.*) que leurs occupations continuelles éloignent de l'étude, et dont l'ignorance réduit l'art de guérir à des ressources connues même du vulgaire; ces praticiens qui se parent d'une simplicité séduisante, regardent avec dédain ceux qui partagent leur application entre l'étude et la pratique; ils inspirent du mépris pour la théorie, et en imposent au public qui n'en saurait connaître l'utilité. C'est ainsi que l'ignorance la plus grossière trouve dans la crédulité un moyen toujours trop sûr pour flétrir le savoir qui peut seul assurer nos pas. »

Ce serait ici le lieu de parler des praticiens de la Provence, et de faire entrevoir le degré d'enthousiasme de chacun d'eux pour la théorie. Mais il faudrait pour cela des notions qui nous manquent, et si nous avons présentement à rendre justice à des praticiens, c'est aux Marseillais. Les plus distingués ont manifesté une joie bien flatteuse pour nous, en ayant connaissance de notre projet, et se sont fait un vrai plaisir de nous encourager. On en jugera par le tableau de Messieurs les souscripteurs de L'OBSERVATEUR PROVENÇAL DES SCIENCES MÉDICALES, qui sera imprimé à la fin du second volume.

P. M. ROUX.

L'OBSERVATEUR PROVENÇAL

DES

SCIENCES MÉDICALES.

De l'Influence de quelques sciences naturelles sur la Physiologie, par M. Guiaud *fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Secrétaire général de la Société Royale de Médecine de Marseille.*

Plusieurs Ecrivains, dans des ouvrages justement célèbres, ont su présenter et établir avec une grande supériorité de talent les rapports qui lient quelques sciences naturelles avec celle qui a pour objet l'étude de l'homme vivant. L'étendue de ces rapports, leur importance plus ou moins grande, les secours qu'ils prêtent à l'explication de plusieurs phénomènes physiologiques, rien n'a été négligé par eux, et sous ce point de vue, celui qui tenterait de féconder de nouveau le champ qu'ils ont cultivé, n'aurait à recueillir qu'une moisson bien stérile. Mais tout n'a pas été également épuisé par ces ouvriers infatigables: dans ce champ défriché avec tant de gloire, il est quelques recoins où l'on peut glaner encore. Ainsi, dans le tableau que ces écrivains ont présenté des rapports de plusieurs sciences naturelles avec la physiologie, ils n'ont point assez fait connaître l'influence qu'ont eu ces rapports sur les théories qui tour-à-tour ont servi de base à cette dernière. Les résultats de cette influence elle-même n'ont pas été également bien signalés. J'ai cherché à réunir sur cet objet quelques

idées susceptibles d'appeler l'attention et d'exciter l'intérêt. Parmi les nombreux tableaux qu'elles ont offert à ma pensée, j'ai choisi ceux qui m'ont paru peindre avec rapidité et concision l'influence tour-à-tour exercée par quelques-unes des sciences naturelles sur celle qui a pour objet l'étude des phénomènes vitaux. Dans l'état actuel de nos connaissances, au milieu d'un siècle où tout est soumis à la marche et aux progrès d'une saine philosophie, le regard de l'observateur ne dédaignera pas, peut-être, de se reposer un instant sur l'objet de mon travail. Egalement éloigné d'un scepticisme outré et de l'esprit de système, j'ai cherché la vérité entre ces deux écueils; puisse son flambeau répandre quelques clartés sur les lignes que ma plume va essayer de tracer!

1.° Il fut un temps où l'homme entièrement livré à la contemplation des corps planétaires, à l'étude de leurs mouvemens et de leurs révolutions périodiques, crut voir et ne tarda pas à établir une influence puissante exercée par ces différens corps, sur les nombreux phénomènes qui constituent spécialement la vie de l'homme. L'attraction planétaire présidait alors aux différens actes de l'économie animale, et la crédulité avait soumis les fonctions vitales à l'empire de tel ou tel orbe lumineux qui, frappant les yeux d'une clarté plus vive, obtint ainsi dans l'esprit de l'homme une puissance plus étendue. Les progrès des connaissances humaines semblaient avoir détruit toutes les rêveries astrologiques, lorsque le génie bizarre de Paracelse se plut à les reproduire. Dès son début dans la carrière, ce fougueux novateur se proclame le chef suprême de la science médicale; blasphémateur audacieux du célèbre médecin de Pergame, il ne rougit pas de livrer aux flammes du

bûcher ses écrits révérés, dépôts immortels des trésors du génie. Dédaignant la marche de la nature dans l'étude des phénomènes vitaux, il ne voit dans l'organisation humaine qu'une vaste machine astronomique, en calcule les mouvemens comme ceux de la sphère, place de nouveau toutes nos fonctions sous l'influence des corps planétaires, compose un élixir de longue vie, se promet l'immortalité, et meurt à quarante ans flétri par les débauches. Ecrivain inégal et fastidieux, ses ouvrages n'étincèlent que du feu d'une imagination déréglée : monument frappant d'obscurité et d'un mystérieux néologisme, ils seront toujours rebutés des lecteurs les plus intrépides, et signaleront éternellement la grossiéreté du siècle qui ne balança pas à leur imprimer le sceau de la célébrité.

On conçoit quel dut être l'état de la physiologie sous un homme infecté de tant d'erreurs, et qui cependant eut encore assez d'adresse pour fixer les regards de ses contemporains, et réunir autour de lui, par sa fougueuse éloquence, des hommes ardens à propager ses systêmes trompeurs. Long-temps on les vit fleurir parmi les doctrines médicales ; long-temps encore on chercha dans les astres le mécanisme de nos fonctions, et le sage Observateur de la nature déplorant l'ascendant de ces erreurs funestes, long-temps a pu dire que tout passait pour vrai dans les sciences physiologiques, excepté le vrai lui-même. Cependant le champ des connaissances humaines s'aggrandit ; des hommes plus sages étudièrent mieux la nature ; ils apprécièrent mieux les lois de la vie, et leurs travaux ne tardèrent pas à dissiper tous les prestiges dont une imagination égarée avait environné la physiologie. Alors tous ces globes lumineux, brillans satellites du soleil

virent s'éclipser cette puissance sans borne, que l'ignorance leur avait prêté sur l'exercice de nos fonctions; alors l'astrologie paracelsienne fut livrée au fouet vengeur de la satyre, et tous les sages esprits se plurent à reconnaître que si les corps planétaires ont quelque influence sur l'économie de l'homme, ils sont loin d'être les régulateurs suprêmes de l'harmonie de ses fonctions et des actions infiniment variées qu'elles exécutent.

2.° Si les rapports que l'homme avait admis entre la science des astres et la physiologie étaient en grande partie le produit de son imagination, il n'en est pas de même de ceux qu'il établit entre la physiologie et la physique. Le doute ne peut combattre leur existence; quoique revêtus de la force vitale, le corps de l'homme et de l'animal, en effet, possède plusieurs attributs des objets dont s'occupe la physique. Ainsi la forme, l'étendue, l'impénétrabilité, la divisibilité sont autant de propriétés qu'il partage avec les différens corps de la nature. A ces propriétés purement passives, il en joint d'autres non moins remarquables, telles que la gravitation et la force de cohésion de ses différentes parties. L'homme aurait du se borner à reconnaître l'existence de ces attributs dans l'économie animale, et ne pas chercher à expliquer par les lois des corps inorganiques les mêmes phénomènes vitaux qu'il s'était efforcé de soumettre à l'influence des lois astronomiques. S'il eut toujours suivi cette marche sévère de l'observation, l'histoire des connaissances humaines ne présenterait pas à nos regards des erreurs si multipliées à côté de vérités si peu nombreuses. Pourquoi ces erreurs sont-elles trop souvent le partage des hommes privilégiés que la nature a marqué du sceau révéré

du génie ? Présentées par eux avec plus d'éclat, reçues avec plus d'enthousiasme, parce qu'elles appartiennent à des esprits supérieurs, elles sont accueillies comme des vérités, placées au même rang, et portent une influence funeste au perfectionnement des sciences. C'est ainsi que dès le moment où les connaissances dans la physique eurent acquis une certaine étendue, dès le moment où des hommes célèbres entrevirent que quelques-unes des propriétés des corps dont elle s'occupe, existaient aussi dans celui de l'homme, la physiologie devint, si l'on peut s'exprimer ainsi, entièrement physique. Alors Bellini, Pitcairn, Borelly soumirent au calcul tous les actes et tous les phénomènes des corps vivans. Boërhaave parut ensuite : doué d'une imagination vive, d'un esprit aussi brillant que profond et d'une érudition immense, il accrédite les doctrines physico-mécaniques appliquées à la physiologie, embellit ces erreurs de tous les charmes de la vérité, et les pare de tous les prestiges de l'éloquence. De nombreux disciples recueillent avec enthousiasme, propagent avec rapidité, défendent avec ardeur ces fictions attrayantes, et bientôt toutes les fonctions de la vie ne trouvent plus leur mécanisme que dans les forces qui régissent la matière inerte ; le sang ne coule plus dans ses canaux que sous l'influence de la pésanteur ; l'organisation de l'homme n'est plus qu'un vaste assemblage de leviers, de poulies que meuvent à leur gré l'attraction, la force de gravitation, et les lois de la statique et de l'hydraulique étendent leur empire sur l'ensemble des phénomènes qui réclament envain celles des corps vivans ; professées dans un grand nombre d'écoles, entourées de la vénération que semblait commander le nom de leur

auteur, long-temps les théories physico-vitales de Boërhaave jouirent de cette célébrité attachée aux systêmes séduisans qui parlent à l'imagination. Il ne fallait rien moins que les efforts soutenus et souvent répétés de plusieurs hommes illustres, pour renverser l'édifice élevé par la main puissante du médecin de Leyde. Van-Swieten son disciple, quoique paraissant se complaire à commenter plusieurs erreurs du maître, porta les premiers coups à sa doctrine par des théories plus exactes, un jugement plus sévère et un esprit plus méthodique. Le grand Haller, qui en étudiant sous Boërhaave n'avait recueilli que les germes féconds des richesses de son génie, seconda les efforts de Van-Swieten, et ses belles recherches sur l'irritabilité prouvèrent combien il tenait compte des lois vitales dans les phénomènes du corps de l'homme. Le même siècle qui enfanta Boërhaave avait vu naître dans l'Allemagne un homme extraordinaire, dont la doctrine, comparée à celle de l'école de Leyde, présente le contraste le plus frappant; cet homme est le célèbre Sthal. Rejettant toute idée de physique et de mécanique, le principe vital forme la base de sa théorie; l'ame constitue ce principe; cette ame est investie par lui d'un pouvoir autocratique; dominatrice suprême, nos organes sont ses ministres, nos fonctions ses sujets. Moteur universel des corps vivans, elle augmente et diminue, accélère et ralentit, excite et affaiblit tour-à-tour les mouvemens infiniment variés qu'il exécute, pénètre toutes les parties de cette force qui les soustrait aux altérations ordinaires de la matière, et fait ressentir sa puissance jusque dans les actions les plus cachées de l'organisation humaine. Consignée dans de nombreux écrits, proclamée, étendue et développée par une foule de disciples, cette doctrine

plus pure se répandit dans l'Allemagne ; mais doué d'un esprit profond plutôt que d'une brillante imagination, l'auteur ne connut point l'art de parer ses théories de ces riantes couleurs, de cet éclat séduisant dont étincellent les systêmes de Boërhaave; sa plume forte, mais peu flexible ne sait tracer que des lignes énergiques, et pour découvrir toutes les beautés qu'elle peint à la pensée, il faut se résoudre à supporter l'âpreté et toute la rudesse d'une diction véritablement germanique.

Rendue aux lois de la vitalité par l'homme célèbre dont nous venons de parler, débarrassée des théories dont la physique s'était plue à l'obscurcir, la physiologie semblait marcher dans la route que lui traçait le flambeau de la vérité, lorsqu'un novateur hardi, élevé dans le sein de l'Allemagne, paraît tout-à-coup en France, et vient, pour quelque temps, replonger la science de l'homme vivant dans les profonds abîmes des plus confuses hypothèses. Nouveau Prométhèe, *Mesmer* a ravi le rayon céleste. Il possède, dans le fluide magnétique, ce lien invisible qui unit le ciel, la terre et tous les êtres organisés. Doué d'une prodigieuse subtilité, ce fluide est l'ame de la nature ; il donne le sentiment à la matière ; introduit dans les corps vivans, il en dirige toutes les actions, en règle tous les mouvemens, et ses particules, infiniment déliées, répandues dans la texture des nerfs, y produisent les phénomènes les plus étonnans. Quoique caché dans son essence, il n'en est pas moins extraordinaire dans ses effets sur le corps humain : la médecine trouve en lui la précieuse Panacée. Auteurs naguères fameux, qui avez consacré tant de veilles pour signaler à l'homme les substances propres à combattre les maux qui l'affligent, vos efforts sont vaincus, vos travaux éclipsés ;

rayonnant de gloire, Mesmer nous apporte le magnétisme. Etres souffrans qui, en foule nombreuse, implorez vainement auprès du dieu d'Epidaure une santé qu'il ne peut vous rendre, accourez auprès de la nouvelle divinité ; ralliez-vous aux pieds de ses autels ; et vous surtout, jeunes femmes, vous dont la figure pâle, les traits languissans, l'extrême irritabilité et la vive imagination décèlent la prodigieuse sensibilité qui anime vos nerfs, hâtez-vous, quittez ces lectures sentimentales où vous cherchez en vain l'oubli de vos maux ; abandonnez ces jeunes consolateurs dont vous vous plaisez à peupler la solitude de vos boudoirs ; pénétrez dans le mystérieux sanctuaire du mesmérisme ; là, tout est fait pour rassurer vos esprits timides et ranimer votre âme abattue. Un demi jour séduisant ne porte dans vos yeux qu'une lumière adoucie, et ne reflète sur vos traits qu'un éclat fait pour en relever les charmes ; des glaces, mille fois répétées, semblent se complaire à multiplier les objets les plus rians ; des bouquets de fleurs, diversement colorées, laissent échapper de leur sein les parfums les plus doux ; un silence mystérieux règne au loin, dans cet asyle interdit aux profanes. Tout-à-coup un léger murmure se fait entendre ; la divinité paraît : rassurez-vous, cœurs timides, elle n'a rien de redoutable ; sa figure est embellie par l'expression du sourire ; sa voix est flexible et douce ; elle parle, et ses accens maîtrisent l'attention ; elle appelle, sur vous le fluide miraculeux ; docile à ses ordres, il s'élance avec rapidité, pénètre toutes les parties de votre organisation et vient ranimer vos nerfs engourdis. Des signes mystérieux, variés avec adresse, viennent frapper vos regards fatigués d'en suivre l'assemblage confus et l'inextricable labyrinthe. Alors vos paupières se baissent ; le sommeil vous verse ses

pavots, et des songes rians viennent bercer votre imagination; alors aussi la sphère de votre intelligence est agrandie, vous pénétrez les sombres voiles de l'avenir ; vous chassez pour toujours de vos corps la noire escorte des maux : frappé à l'envi d'anathème, le dieu d'Epidaure est délaissé, et l'encens ne fume plus que sur les autels du magnétisme.

Il ne fallait rien moins qu'une importante découverte pour détruire, en partie, le système prestigieux que *Mesmer* avait élevé. Le *galvanisme* vient manifester ses étonnans phénomènes à l'Europe savante, et marquer du sceau de la célébrité l'illustre professeur de Bologne, qui lui attache son nom. A peine *Galvani* a-t-il publié ses premières recherches sur cet agent extraordinaire, que les regards des physiologistes se tournent vers lui ; le fluide qu'il a découvert est soumis par eux à de nouvelles expériences ; le corps humain semble en être la source et le réservoir ; il paraît agir à la manière du fluide nerveux ; des tremblemens, des secousses sont déterminés par lui, sur le cadavre d'un grand nombre d'animaux ; le corps de l'homme qui a vécu, répond même à des excitations nouvelles ; touchés par ce fluide, les muscles de la face se raniment ; les yeux naguères éteints roulent étincelans dans les orbites ; les dents s'entre-choquent avec bruit ; les membres s'agitent sous des mouvemens multipliés, et le physiologiste charmé, semble ainsi ressaisir la vie sur des corps que le trépas a marqué de sa faulx. Des effets aussi extraordinaires ne durent point rester sans influence sur les doctrines physiologiques. On crut avoir surpris, dans le galvanisme, le secret des phénomènes de la vie ; les fonctions nerveuses, la nature des mouvemens musculaires parurent alors ne plus offrir des problèmes aux regards des physiologistes ; on comptait sur les

plus brillans résultats : mais l'illusion n'a pas tardé à s'évanouir, les espérances ont été déçues, et le galvanisme a vu détruire les avantages si préconisés, que ses étonnans phénomènes semblaient promettre à la science de l'homme vivant. Les fonctions nerveuses qu'on s'était flatté d'expliquer par ce nouvel agent, n'en ont pas moins resté couvertes de leur voile mystérieux ; la vie artificielle qu'il semble communiquer aux parties inanimées de l'homme et de l'animal, n'a jetté aucune lueur sur l'action des nerfs et des muscles, dans la production des mouvemens ; cette action intime n'en est pas moins un des plus difficiles problèmes pour nous ; et si l'on excepte la chimie à laquelle le galvanisme offre un agent énergique pour l'analyse de plusieurs corps, l'influence qu'il paraissait devoir étendre sur la connaissance de la vie s'est graduellement effacée.

Ebranlée au milieu d'une foule de systêmes qui naissaient et se détruisaient à l'envi, la physiologie ne reposait donc que sur un appui chancelant : mais une révolution brillante s'organisait dans le sein des écoles pour l'asseoir sur ses véritables bases. Des médecins illustres de Montpellier l'avaient préparée en attaquant avec force les erreurs accréditées. L'Ecole de Paris ne peut rester inactive à la vue de leurs courageux efforts. Tout-à-coup s'élève au milieu d'elle un de ces hommes que la nature se plaît à nous montrer comme des phares lumineux qui éclairent la carrière des sciences ; *Bichat* paraît, et, dès ses premiers pas dans le sentier de la physiologie, son génie est signalé ; il porte les derniers coups aux fondemens déjà ébranlés des fausses doctrines, les renverse, et sur leurs débris élève l'imposant appareil de la physiologie moderne. Profondément empreints du talent le plus rare, tous les ouvrages de cet

homme ne laissent plus rien à la louange; depuis long-temps ils l'ont épuisée. Des mains impures ont essayé de flétrir sa couronne; mais victorieux de leurs attaques, Bichat a marché sans rival; les rayons de la gloire ont éclairé sa carrière: pourquoi la destinée cruelle l'a-t-elle si rapidement abrégée? Jalouse d'un aussi beau génie, la mort le moissonne à 30 ans; veuve d'un grand homme, la science en pleurs vient arroser sa cendre; vainement les clameurs des zoïles retentissent encore sur sa tombe; la voix de la renommée ne leur répond qu'en proclamant son nom dans le temple de l'immortalité.

La suite au numéro prochain.

Extirpation d'une tumeur volumineuse à la région jugulaire et sur le trajet de la carotide, par P. F. Rey, *Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Médecin de l'octroi, et Consultant des Dispensaires de Marseille.*

Madame F. R., âgée de 32 ans, d'un tempérament sanguin et d'une bonne constitution, née et habitant *Cadaquiés*, petit port de la Catalogne, à quelques lieux de Port-Vendre, portait au col, depuis environ dix ans, une tumeur qui s'était accrue progressivement au point de lui être insupportable.

Cette tumeur occupait la région jugulaire du côté gauche; elle s'étendait de l'oreille jusqu'à un pouce de la clavicule, et d'avant en arrière de la machoire qu'elle recouvrait en partie, au muscle sterno-mastoïdien qu'elle avait refoulé fortement en arrière.

A l'inspection de la tumeur, je reconnus une loupe qui, d'après sa forme et sa consistance, me parut appartenir à la variété des *stéatômes*. Elle était dure, présentant des bosselures inégales sur différens points

de sa surface, d'ailleurs mobile, à base large et ne paraissant pas s'étendre profondément.

Cette tumeur avait été attaquée à plusieurs reprises par les chirurgiens du pays, il y a 6 ans (elle avait alors le volume d'un œuf de poule d'inde). On pratiqua sur elle une incision cruciale qui ne procura aucun avantage et fut bientôt cicatrisée. Il y a deux ans, le volume de la tumeur ayant doublé, un second chirurgien appliqua à diverses reprises un caustique qui, au rapport de la malade, me paraît devoir être celui du frère Côme. On ne retira de ce nouveau moyen aucune sorte d'amélioration : la peau s'ulcéra sur presque toute la surface proéminente de la tumeur, mais elle ne s'accrut dans la suite qu'avec plus de rapidité ; la malade y éprouvait à des époques variées, et surtout quand elle s'exposait au froid, des douleurs lancinantes ; bientôt elle lui devint insupportable par son volume, et malgré le conseil de quelques personnes de l'art, qui regardèrent la malade comme incurable, elle se décida à venir chercher des secours à Marseille où elle arriva au commencement de novembre 1820.

Je me décidai à faire l'extirpation de cette tumeur, sans me dissimuler aucune des difficultés que je pourrais rencontrer, sachant qu'avec l'apparence superficielle ces tumeurs se prolongent quelquefois très-profondément ; je jugeai l'opération nécessaire, non sur de simples raisons d'agrément, mais bien parce que la dureté de la tumeur, sa forme et le développement progressif des douleurs lancinantes, depuis l'application du caustique, caractérisaient assez sa dégénérescence carcinomateuse, comme la dissection l'a prouvé.

Opération. Elle fut pratiquée le 12 novembre : la tumeur cernée postérieurement par une incision sémi-elliptique, fut disséquée assez profondément

sous le muscle sterno-mastoïdien ; antérieurement une incision pareille à la première, qui la joignit en haut et en bas, laissa toute la portion de peau cicatrisée dans l'ellipse qui fut enlevée avec la tumeur ; la dissection de celle-ci sur la machoire mit à decouvert le tiers inférieur du masseter ; elle fut séparée en haut de la parotide, plus bas de la sous-maxillaire, et la dissection en fut poussée de haut en bas et dans toute sa longueur, jusqu'à un demi-pouce de la carotide ; quelques artérioles furent liées. Jusques-là la malade avait perdu peu de sang, et avait supporté la douleur avec beaucoup de courage. Je disséquai alors la tumeur de haut en bas ; j'achevai de la séparer de la parotide, mais il fallut disséquer très-profondément, pour l'isoler des autres parties ; deux artères principales furent coupées et liées de suite (j'ai pensé que ce devait être la temporale et l'occipitale) ; la jugulaire externe coupée laissa couler un jet de sang continu vraiment effrayant ; elle fut aussitôt comprimée et ensuite liée. Alors survint une syncope assez prolongée pour alarmer une grande partie des assistans ; deux verres d'eau froide jettés avec force sur le visage, firent ce que n'avaient pu faire ni l'acide acétique ni l'ammoniaque. La syncope cesse, l'opération se trouve terminée. J'avais pendant cet accident continué la dissection de la tumeur. En effet, les difficultés étaient vaincues, et la tumeur une fois isolée dans sa partie supérieure, sa dissection sur la carotide dans le trajet de trois pouces environ, n'avait plus demandé d'autres soins que celui de respecter cet organe essentiel que sa position et ses pulsations de plus en plus apparentes, à mesure qu'on la mettait à découvert et que la malade reprenait ses sens, ne permettaient pas d'ailleurs de méconnaître.

La tumeur enlevée, il resta une vaste plaie qui laissait voir la presque totalité des organes du col mis à découvert; une portion de la parotide, presque toute la sous-maxillaire, le côté du larynx, toute la partie latérale du pharynx, une portion de l'œsophage, les mouvemens du massetter et des ptérygoïdiens, les battemens de la carotide mise à nu dans un espace de trois pouces, les pulsations des artères liées formaient un tableau (1) difficile à peindre, surtout quand les organes de la déglutition furent mis en jeu par un verre de liquide: on pouvait en effet suivre de l'œil chaque gorgée de boisson jusques dans l'œsophage.

L'opération dura dix ou douze minutes. J'attendis néanmoins encore quelques instans avant de procéder au pansement: je craignais que le spasme en s'opposant à l'écoulement du sang ne me permît pas de voir si toutes les artères coupées avaient été bien liées. Cette idée qui me poursuivait me suggéra un moyen qui me permît de faire une compression directe.

Le fond de la plaie, dans sa partie supérieure

---

(1) Ce tableau est effrayant et capable de déconcerter le chirurgien le plus hardi, en considérant qu'on ne pouvait guères s'y attendre, vu que la tumeur ne fesait saillie extérieurement que d'un tiers environ de son volume, tandis qu'il a fallu, pour l'extirper en totalité, promener le bistouri très-profondément et dans une vaste étendue. Cependant le Docteur Rey a conservé le plus grand sang-froid et joint à la dextérité et à la célérité, une rare présence d'esprit, qui est, pour un opérateur, un don toujours très-précieux.

Si Paris compte les Dupuytren, les Dubois, les Percy, les Larrey, les Boyer, les Richerand, les Roux, etc., etc.; si Montpellier possède les Delpech, les Fages, les Lallemant, etc., etc., Marseille a aussi des chirurgiens distingués: les Rey, les Cauviére, les Giraud-St.-Rome, les Benac, les Martin, etc. soutiennent, dans cette ville, l'honneur de la chirurgie.

Note du Rédacteur Général.

étant remplie de charpie, je réunis par première intention, avec des bandelettes agglutinatives, toute sa partie inférieure; je rapprochai également et par les mêmes moyens les bords du reste de la plaie; une grande quantité de charpie fut appliquée par-dessus les bandelettes, et le tout fut recouvert de compresses; je plaçai de l'autre côté du col, dans l'endroit diamétralement opposé à la plaie, une serviette pliée de telle manière qu'elle présentait une largeur de 4 doigts, sur une épaisseur au moins égale; par ce moyen, j'augmentai considérablement le diamètre transverse, et je pus comprimer autant que je voulus avec des tours de bandes, sans que les parties antérieures du col eussent à souffrir de cette compression. La malade qui, pour la facilité de l'opération avait été placée sur une chaise un peu élévée, fut déshabillée et mise dans son lit. Le reste de la journée fut tranquille ainsi que la nuit; point de sommeil, pouls et chaleur naturels, face colorée, *infusion de tilleul, bouillons.* Le 13 matin, je crus, avec raison, que la rougeur de la face tenait à la compression; je diminuai celle-ci, et la face revint à-peu-près à son état naturel. Journée bonne; *eau de chiendent, bouillons.* Le soir, difficulté d'avaler; *looch avec sirop de diacode, demi-once.*

Le 14 matin, la malade a dormi cinq heures: même difficulté d'avaler, pour les premières gorgées seulement, expectoration glaireuse difficile, pouls accéléré, (96 puls.), chaleur naturelle, même looch que la veille, six heures de sommeil pendant la nuit.

Le 15, déglutition presque naturelle, pouls 90 pulsations; la charpie est enlevée jusqu'aux bandelettes: journée tranquille, besoin de prendre des alimens plus solides, *bouillons* avec addition *d'un peu de semoulle*, même *boisson*, point *de julep*; de 8 heures

à minuit, sensation douloureuse à la plaie; à minuit, sommeil jusqu'au matin.

Le 16, mal-aise, anxiétés, cardialgie, vomissement dépendans de l'état de grossesse parvenu au troisième mois. La malade avait soigneusement caché jusques là cette circonstance (1), de peur qu'elle ne fut un obstacle à l'opération; *alimens.*

Au sixième jour, la totalité de la charpie se détache; suppuration abondante qui nécessite un second pansement le soir; les bords de la plaie sont constamment maintenus rapprochés par des bandelettes agglutinatives. Du 10.me au 15.me jour, chûte des ligatures. A la fin de décembre, la plaie était cicatrisée, et la cicatrice uniforme n'offrait qu'un demi-pouce de largeur sur quatre pouces de longueur; les mouvemens de la tête et du col étaient parfaitement libres; et la malade entièrement rétablie et parvenue au cinquième mois de la grossesse la plus heureuse, partît, vers la fin de février, dans un état de santé la plus florissante.

Examen anatomique de la tumeur. Soumise à un examen méthodique, la tumeur offrit les résultats suivans: sa forme était obronde; elle présentait à-peu-près quatre pouces de diamètre dans tous les sens; elle pesait vingt onces, en y comprenant toutefois une petite portion de la parotide et quelques fibres du sterno-mastoïdien, qui y étaient adhérentes; elle était formée intérieurement de deux substances bien distinctes, quoique très-probablement elles fussent identiques dans les premiers temps

---

(1) Madame F. R. était alors à sa sixième grossesse; il est remarquable que des cinq grossesses précédentes, une seule était arrivée à son terme naturel; dans les autres, Madame F. R. avait constamment avorté, tantôt au troisième, tantôt au quatrième, tantôt vers le septième mois de la gestation.

de son développement. De ces deux substances, l'une était parfaitement conforme à la nature du lipôme ou tumeur graisseuse, c'est-à-dire, qu'elle était jaune, élastique, formée de cellules de diverses grandeurs, remplies d'un liquide consistant, tel que la graisse; elle formait à elle seule la moitié la plus profonde de la totalité de la tumeur. L'autre moitié (la plus externe), d'une consistance beaucoup plus ferme et d'une apparence lardacée, présentait des bosselures, et participait sensiblement de la nature du stéatôme; enfin dans la partie centrale, elle offrait des traces évidentes d'une désorganisation semblable à celle qui précède et forme peut-être elle seule le cancer. Il me parut alors: 1.° que cette tumeur était dans les premiers temps, et jusques à l'application réitérée et intempestive du caustique, un véritable lipôme formé d'une substance homogène; 2.° que le caustique seul avait déterminé les changemens qui s'étaient opérés dans la portion de la tumeur qui en avait été atteinte, et lui avait fait prendre d'abord le caractère stéatomateux, puis celui de cancer imminent; 3.° enfin que quelques auteurs et un assez grand nombre de praticiens étaient fondés dans leur opinion, lorsqu'ils annonçaient que les espèces du genre loupe peuvent, sous certaines influences, se convertir les unes avec les autres.

Notice sur la Fièvre jaune, la Peste et le Typhus considérés comme non contagieux, etc. par M. Sédillot. *D. M., Sécrétaire général de la Société de Médecine de Paris, Rédacteur du Journal général de Médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc, etc.*

Cette notice contient: 1.° *une lettre de M.* Sédillot *à M. Audouard, pour servir de réponse à des considérations sur la contagion des fièvres en général, et sur celle de la fièvre jaune en particulier;* 2.° *des expériences publiques sur la fièvre jaune proposées au gouvernement;* 3.° *enfin, une copie textuelle de M.* Hyde de Neuville *à ce sujet.*

Un médecin qui déclame contre les non-contagionistes, et qui, deux ans auparavant, prépara les matériaux qui devaient confondre actuellement sa doctrine, tel nous est signalé M. Audouard, par M. Sédillot. En effet, après avoir fait sentir (*pag.* 2) combien il importe de savoir s'entendre en médecine, et par conséquent de donner un sens précis aux mots *virus, miasme, contagion, infection*, M. Sédillot nous apprend (*pag.* 3) que l'homme qu'il combat, lui fournit, dans ses recherches publiées en 1818 sur la contagion des fièvres intermittentes, de très bonnes définitions des mots que je viens de nommer. Or, il résulte de l'explication du mot *virus*, dans laquelle ils s'accordent l'un et l'autre, que, pour qu'une maladie soit contagieuse, il faut *qu'elle ait un virus spécifique transmissible, et que ce virus, une fois transmis, produise une maladie semblable.* Cela posé, M. Sédillot observe que si, comme le prétend son antagoniste, la peste, la fièvre jaune, la fièvre intermittente et le typhus sont la conséquence des exhalaisons putrides des végétaux et des animaux dont l'action délétère est augmentée par la

chaleur, si elles émanent des pays marécageux, elles ne tirent donc point leur origine de la transmission d'un virus spécifique d'un animal à un autre. Il fait ainsi reconnaître à M. Audouard la distinction entre les maladies par infection et celles par contagion ; et, après avoir consacré cinq pages à lui faire voir combien il est, sur ce point, en contradiction avec lui-même, et à lui reprocher l'identité des miasmes procréateurs des maladies et l'identité des maladies qu'ils produisent, il termine la page 11 par cette proposition générale : *toutes les fois qu'il n'existera pas dans une maladie un germe spécifique, originaire ou développé, transmissible par une voie quelconque d'un individu malade à un individu sain, il n'y aura pas contagion.*

En conséquence, la fièvre jaune et le typhus ne sont point contagieux ; car on ne connaît pas d'exemples qui justifient la communication de ces affections morbides, par le contact médiat ou immédiat d'un individu malade à un individu en santé, à telle ou telle époque de sa durée. M. Sédillot va même jusqu'à représenter que la peste n'est point contagieuse. Nous ne partageons pas cette opinion. Que le typhus, que la fièvre jaune ne soient point contagieux, cela devient de jour en jour plus soutenable, au point qu'on finira, nous osons le prédire, par n'avoir plus qu'une même pensée à ce sujet ; mais que la peste ne soit point contagieuse, c'est une chose qu'on ne conçoit pas aisément, et qu'on ne regardera jamais, ce semble, comme un fait généralement incontestable. Hé quoi ! serait-il vrai que nulle part, comme l'avance M. Sédillot, les pestiférés isolés ou placés loin des lieux infects, n'eussent communiqué la maladie à ceux qui les avaient secourus, et que partout la prétendue viru-

lence pestilentielle se fut montrée inerte, dès que les causes locales qui l'avaient produite avaient cessé d'agir ?

Quand on parcourt l'histoire des principales pestes connues, on est comme naturellement entraîné par l'idée de l'existence, dans ce fléau, d'un principe contagieux. Envain M. Sédillot voudrait nous persuader que la peste est uniquement une maladie par infection, il nous serait possible de le contrarier sur ce point, par bien des recherches ; nous dirons seulement que cette terrible maladie est susceptible d'être importée des ports étrangers. La peste qui affligea Marseille en 588, fut apportée par un navire qui arrivait d'Espagne ; et le théâtre de la désolation des Marseillais, en 1720, fut ouvert par un vaisseau venu d'un pays qui était ravagé par la peste, etc. On objectera que, dans des cas semblables, un navire recèle un foyer particulier d'infection qui bientôt devient générale, dans une cité où se rencontre le concours des choses nécessaires à l'augmentation et à la propagation de l'infection. Que cette théorie est au premier abord séduisante ! On ne peut en effet s'empêcher de l'adopter, si l'on ne jette qu'un coup-d'œil superficiel sur la matière. Mais on change d'avis, si l'on se pénètre bien que ce concours de choses, l'air impur, les eaux croupissantes, les substances végétales et animales en état de décomposition, ne font qu'entretenir, alimenter, augmenter le virus pestilentiel, sans lui donner naissance, ainsi que le pense M. Audouard ; et on change d'avis, pour peu qu'on réfléchisse sur la singularité de la peste qui infecta la ville de Lyon et une partie de la Provence et du Languedoc, en 1628. Les maisons pleines d'immondices étaient, pour ainsi dire, des lieux de sureté ; les rues étroites,

les logemens resserrés, les quartiers étouffés, les lieux qui semblent si propres à recevoir les impressions de la peste, n'étaient pas les asyles les plus suspects; c'étaient les collines, les lieux les plus aérés qui étaient les plus exposés aux ravages de la maladie; nulle maison n'y était exempte de peste, excepté celles qui étaient vuides d'habitans, etc. (Jauffret, *pièces histor. sur la peste de* 1720.)

M. Sédillot croit donner une certaine consistance à son raisonnement anti-contagieux, en ajoutant (*pag.* 12) que le baron Desgenettes s'inocula de la matière d'un bubon pestilentiel, sans prendre la peste; que le baron Larrey plongea ses mains dans les cadavres des pestiférés, sans y rencontrer le *prétendu virus mortifère.* M. Larrey a pu braver la peste, en mettant ses mains en contact avec les entrailles de ceux qui en avaient été victimes, si, ce qui paraît vraissemblable, le virus recélé dans un corps privé des propriétés vitales n'a plus, pour être transmissible, les conditions nécessaires qu'il possède dans un corps qui jouit des lois de la physiologie; et nous ne voyons pas qu'il faille révoquer en doute l'existence du virus pestilentiel, parce que M. le baron Desgenettes ne l'a pas absorbé. Ne sait-on pas qu'il est des individus chez qui le système absorbant jouit de plus d'activité que chez d'autres? Quel est le médecin qui ignore que la syphilis, bien caractérisée sans doute par un virus, peut n'attaquer que deux ou trois individus, parmi un plus grand nombre soumis au même contact virulent? A ces motifs nous ajouterons qu'en 1811, nous eûmes occasion, à Rakovitza, sur les frontières de la Turquie, de lire dans un journal, que trois médecins venaient de s'inoculer la peste à Constantinople, et nous apprîmes quelque temps après, qu'ils avaient (si la mémoire

ne nous trahit pas) été victimes tous les trois de leur acte de courage et de dévouement.

Mais, sans nous creuser la pulpe cérébrale pour donner une idée de l'invalidité des preuves sur lesquelles M. Sédillot fait reposer sa doctrine de la non-contagion de la peste, il suffit de citer un passage de M. Nacquart, dont il fait les plus grands éloges, et avec juste raison, pour avoir bien traité l'article *Contagion* du dictionaire des sciences médicales. « Il est vraisemblable, dit M. Nacquart, que ce ne serait pas par insertion, ainsi que l'a essayé M. le baron Desgenettes, que l'on parviendrait à transmettre le virus de la peste, puisque les surfaces ulcérées et en suppuration, loin d'ouvrir une voie plus facile à son absorption, ont paru préserver de la contagion. Cette observation faite autrefois par Galien, renouvellée par Fabrice de Hilden, Paré, etc., a été de nouveau confirmée par M. Larrey. Il suffirait alors de mettre une pièce de linge ou de vêtement quelconque, imprégnée de virus, en contact avec la peau, pour pratiquer l'inoculation..... »

L'auteur de l'intéressante lettre dont il s'agit, en abordant enfin la réfutation des considérations de M. Audouard, sur la contagion des fièvres en général, consacre les six dernières pages à différens détails auxquels il serait superflu de nous arrêter, dès qu'ils tendent uniquement à établir le contraire d'une théorie qui, tout bien considéré, ne saurait faire des prosélites.

Dans la seconde partie de la notice qui nous occupe, nous voyons M. Deveze qui fit une étude approfondie de la fièvre jaune aux États-Unis, soutenir que si elle n'est point contagieuse, on doit changer ou modifier les lois sanitaires contre ce fléau. En con-

séquence, il propose au gouvernement des expériences, pour qu'on parvienne à décider, d'une manière positive, si la fièvre est ou n'est pas contagieuse, et il établit en principe *qu'elle ne l'est point ; qu'elle n'est point importée ; qu'elle se développe comme toutes les épidémies par des causes locales ; que les mesures sanitaires qu'on prétend lui opposer, ne sont propres qu'à la faire naître et à la répandre, et doivent être changées.*

Sans nous permettre de juger de la nature de ce redoutable fléau, nous insistons fortement sur tout ce qui peut nous mettre à l'abri de son invasion, bien que nous regardions comme très palpables les raisons que l'on a alléguées en faveur de la non-contagion.

Quelque singulière que paraisse d'abord cette manière de voir, elle n'est pas moins justement conciliatrice, ne compromettant ni les intérêts de la science, ni ceux si précieux de l'humanité, et elle est bien fondée, si la fièvre jaune, considérée comme une maladie par infection, est susceptible de se développer dans nos contrées maritimes, à l'occasion de l'arrivée d'un navire dont l'équipage en serait atteint, alors qu'elles réuniraient les conditions favorables à la multiplication progressive de l'exotique foyer d'infection.

La dernière partie de la notice concerne M. Hyde de Neuville, ministre du Roi aux Etats-Unis, qui, sans être médecin, s'est livré par goût, et peut-être pour l'intérêt de sa santé, à l'étude des sciences médicales, pendant plusieurs années, ce qui l'a mis dans le cas d'observer, en homme instruit, la fièvre jaune dans diverses contrées où elle règne, et de se convaincre, d'une manière presque péremptoire, qu'elle n'est point contagieuse. Aussi, a-t-il

fortement appuyé le mémoire sur les expériences proposées par M. Deveze à son Excellence le Ministre de l'intérieur.

P. M. Roux.

Opinion de M. le Professeur Baumes *sur la fièvre jaune.*

Nous fûmes chargés de faire à la Société Royale de Médecine de Marseille, sur la notice qui précède, un rapport dont nous n'avons donné ici qu'un extrait, et qui, dans la séance tenue par cette Compagnie, le 3 janvier dernier, excita une discussion des plus instructives, sur la contagion ou non-contagion de la fièvre jaune. Les Membres de la Société ont eu l'avantage d'entendre, dans cette séance, un des plus illustres Professeurs d'une Ecole depuis longtemps célèbre. Sans doute, nous ne saurions être l'interprète fidelle de son éloquence; mais, nous aurons rempli notre but, si (au moment où la fièvre dont il est question fixe généralement l'attention des observateurs) nous retraçons, comme il faut, les propositions que M. Baumes a avancées sur cette maladie. Simple narrateur dans cette occurrence, nous sentons qu'il ne nous appartient pas plus de censurer le savant professeur de Montpellier, que de faire son apologie.

La fièvre jaune est, suivant M. Baumes, entièrement exotique, et ne prend jamais naissance sous le ciel de la France. Ce professeur soutient que ceux qui pensent le contraire l'auront confondue avec la fièvre bilieuse des climats chauds.

Il regarde la fièvre jaune comme éminemment

contagieuse, mais non pas toujours au même degré d'intensité. La contagion est plus ou moins forte, plus ou moins marquée, suivant la période de la maladie, suivant le degré de la décomposition qu'éprouve la masse des humeurs. Plus cette décomposition est prompte, plus la maladie devient redoutable; la contagion porte avec elle un caractère d'autant moins virulent, sa marche est d'autant plus lente que la fièvre est plus légère.

Ce n'est pas dans le premier temps de la fièvre jaune qu'on observe ordinairement la contagion, mais bien dans la troisième période, alors que le sang est profondément altéré, et que les autres fluides subissent cette dégénérescence qui change leur action, en dénaturant leurs propriétés.

Il en est, ajoute M. Baumes, de cette affection comme de la phthisie pulmonaire qui, nullement susceptible, dans les deux premières périodes, de se transmettre d'un individu à un autre, devient contagieuse à la troisième période, alors que le tissu des poumons se désorganise, et que les fluides qui le traversent, comme ceux qui le pénètrent, passent à l'état de décomposition et acquièrent cette âcreté, cette alkalescence qui les rendent propres au développement de la contagion.

C'est aussi à la dégénérescence humorale, et notamment à celle du sang, qu'il faut attribuer la coloration de la peau dans la fièvre jaune. La bile ne joue qu'un rôle très accessoire dans la production de cette couleur. Celle-ci ne dépend que de la sérosité du sang, plus ou moins altérée, comme ce fluide, suivant l'intensité de la maladie.

Les lésions du foie que l'on observe chez les individus qui ont succombé à la fièvre jaune, ne prouvent pas que la bile colore la peau, dans cette affection,

puisque l'analyse chimique n'a pu encore constater la présence de ce fluide dans le tissu cutané.

Ces ~~liaisons~~ lésions, comme celles de plusieurs autres organes dans différentes maladies, doivent donc être regardées comme consécutives et étrangères à la nature de l'affection principale.

P. M. Roux.

Opinion de M. Lefort, *Médecin du Roi à la Martinique, sur la non-contagion et non-importation de la fièvre jaune, publiée avec des notes par M.* Jean Sédillot, *M. Consultant de la maison Royale de St. Denis, Membre d'un très grand nombre de Sociétés médicales et littéraires, françaises et étrangères.*

Cette brochure intitulée : *Correspondance de M.* Lefort, *médecin du Roi à la Martinique, sur la fièvre jaune,* présente d'abord une lettre à M. Sédillot, dans laquelle M. Lefort exprime qu'en peu de temps, il a pu s'appercevoir qu'il eut tort jadis d'être contagioniste, et déclare ouvertement qu'il espère, avec quelques années de pratique et d'observation de plus, être à même de faire *amende honorable.*

Vient ensuite un mémoire où se trouve motivée l'opinion de M. Lefort sur la non-contagion de la fièvre jaune.

Voici un extrait des argumens sur lesquels repose cette opinion :

1.° 667 hommes traités, dans un an, de la fièvre jaune, au Fort-Royal, ne la communiquèrent à personne.

2.° Nombre de bâtimens arrivés de France au Fort-Royal, en 1811, ont eu plusieurs hommes atteints

de la maladie, sans avoir eu de relation avec d'autres bâtimens, ni communiqué avec la terre.

3.° Des soldats et des marins en ont été affligés ; ils n'avaient fréquenté personne qui en fut attaqué, et ne l'ont point propagée.

Des détails très intéressans accompagnent ces faits ; et M. Lefort prétend, à l'égard des médecins français, tels que MM. Gilbert, Cailliot, Bailly, etc., qui, ayant vu la fièvre jaune, lui reconnaissent un principe contagieux, qu'ils ne l'ont vue qu'à la dérobée, etc. Il leur oppose MM. Deveze, Dalmas et Valentin qui ne l'ont pas observée seulement pendant une ou deux campagnes, mais bien pendant 15 ou 20 ans, et se plaît à citer les médecins Peyre et Gaubert qui n'ont rien publié sur cette maladie, mais qui, depuis longues années, ayant occasion d'en faire une étude approfondie, sont loin d'admettre la contagion. Il allègue aussi M. Luzeau, chirurgien en chef de Saint-Pierre, qui n'a pas d'autre sentiment.

L'auteur s'attache ensuite à ce fait relatif au brick le Palinure et au brick anglais l'Incarnation, que M. Moreau de Jonnés présente comme favorable à l'idée de la contagion. Il établit qu'un tel fait n'est rien moins que concluant, et qu'interprété dans le vrai sens, il devient une preuve de plus en faveur de la non-contagion. M. Sédillot corrobore ces assertions par une note remarquable, sous le rapport de plusieurs réflexions très judicieuses.

Il faut le dire, M. Sédillot est louable de réunir ses efforts pour faire des prosélytes, dans une opinion qu'il croit plus naturelle que celle, peut-être, trop encore généralement reçue ; il est louable d'entasser matériaux sur matériaux, pour atteindre ce but. Mais, en terminant sa brochure par une note de laquelle il conste que la fièvre jaune a attaqué plu-

sieurs individus à Marseille, en 1811; qu'il y eut onze victimes, et que trois ou quatre malades guérirent, n'avons-nous pas lieu d'être surpris? Nous ne sachons pas qu'aucun des Membres de la Société Royale de médecine de Marseille, y ait vu régner alors la fièvre jaune. Il est vrai que MM. les docteurs Seux et Segaud assistèrent à la consultation qu'on fit, à cette époque, pour le Chambellan signalé dans la lettre rapportée par M. Sédillot; mais ils n'observèrent aucun caractère de fièvre jaune. Nous sommes loin de vouloir, par cette remarque, affaiblir la véracité de l'auteur de cette lettre (1); toutefois, il nous semble que les faits qu'il annonce aujourd'hui méritaient plutôt une très grande publicité par l'intérêt qu'ils inspirent, lors surtout qu'on ne cesse de s'occuper de la fièvre jaune, et de rechercher scrupuleusement, depuis quelques années, ce qui peut en faire découvrir la nature.....

Quoiqu'il en soit, désirons que des nouveaux faits nous éclairent au point d'avoir une entière conviction de la non-contagion; ce qui nous paraît devoir se réaliser un jour. Mais, pour cela, écoutons de préférence les médecins qui, exerçant sur les lieux où règne habituellement la fièvre jaune, sont dans le cas de bien observer, d'observer long-tems, et s'empressent de communiquer avec candeur le résultat de leurs travaux.

P. M. Roux.

---

(1) D'après de nombreux renseignemens que nous avons pris, nous pouvons avancer hardîment que la plupart des personnes qui exerceaient légalement la médecine, à Marseille, en 1811, n'ont eu nullement connaissance des faits rapportés dans cette lettre. Seulement sont-ils justifiés, en quelque sorte, par le passage suivant qu'on lit, *pag.* 63 *et* 64 du rapport sur les

Manière de traiter les maladies syphilitiques anciennes ou dégénérées ; tirée d'une dissertation de M. Jean-Victoire-Honoré Gandy, *D. M. et C. M., membre des sociétés médicales de Lyon, Marseille, Montpellier, etc, etc.*

Ce mode de traitement qu'on nomme *arabique*, parce qu'un arabe l'a communiqué à l'Hôtel-Dieu de Marseille, a été si efficace dans plusieurs affections syphilitiques anciennes, ou dégénérées, que M. Gandy a cru devoir en faire le sujet d'une dis-

---

travaux de la Société Académique de Médecine de Marseille, pendant les années 1813 et 1814 :

„ Notre collègue M. Beraud vous a lu, avec les plus grands détails, le „ journal historique d'un typhus icteroïde, ou fièvre jaune, qu'il a observé, „ en 1811, chez un homme âgé de 38 ans, d'une forte complexion, n'ayant „ jamais eu de maladie aiguë, mais d'un caractère inquiet et mélancolique. „ Cette affection paraît n'avoir eu chez lui d'autre cause première que „ l'impression d'un air humide et froid, son corps étant échauffé. La jau- „ nisse et le hoquet survinrent dès le troisième jour, et la mort eut lieu „ le vingt-unième, après l'apparition de divers symptômes nerveux. M. Beraud „ observe que cette fièvre jaune n'a eu aucun caractère contagieux, et qu'il „ est à sa connaissance qu'il en a été de même chez six autres malades „ qui en ont été également atteints, dans le courant de l'été de 1811 ; été „ qui fut extraordinairement chaud et sec, et, pendant lequel, les moissons „ furent brûlées dès le mois de juin, par un soleil presque aussi ardent „ que sous le tropique.

„ Votre Secrétaire général vous a communiqué aussi deux observations „ de fièvres jaunes, qui ont été mortelles au huitième et au douzième jour, „ et où l'on n'a remarqué pareillement aucun principe contagieux. Ces deux „ fièvres se manifestèrent sporadiquement le même jour, en 1811, chez les „ deux individus qui en ont été victimes, sans autre cause prédisposante que „ la concentration de violens chagrins, occasionnés par les troubles de „ l'Espagne..... „

Mais ces observations de fièvres jaunes ne sont nullement circonstanciées, et pas assez exactes pour qu'on doive y ajouter foi. Nous désirons que de plus amples détails nous éclairent sur ce point, et, en attendant, on nous permettra de douter que la véritable fièvre jaune se soit développée à Marseille, en 1811.

sertation inaugurale *de* 16 *pages in* 4.° (août 1817.)

Le raisonnement de ce médecin est persuasif, et les faits qu'il produit très-concluans; il annonce que la plupart de ses confrères, à Marseille, ont employé le traitement arabique avec succès, et le regardent même comme infaillible dans certains cas.

Sans trop préconiser une méthode que des mains inhabiles ne doivent point diriger, nous croyons qu'il est important de la retracer, n'étant presque pas connue, surtout dans le nord de la France où nous ne sachons pas qu'on l'ait utilisée, si ce n'est à Lyon, depuis peu.

« Ce traitement, dit M. Gandy, consiste dans le régime et les remèdes.

Le régime exige de soumettre rigoureusement les malades, pendant 25, 30, 40 jours, et rarement davantage, à se nourrir uniquement de gallettes et de fruits secs et torréfiés, tels que noix, noisettes, amandes, etc.; à ne boire ni eau, ni vin, ni aucun autre liquide que la décoction de salsepareille.

(La sévérité de ce régime n'ayant pas pu convenir à tous les individus, on a autorisé quelquefois une côtelette grillée, ce qui est encore fort rare, vu les exemples nombreux de personnes délicates qui l'ont supporté jusqu'au terme le plus long.)

Les remèdes se composent de pilules, d'une opiate et d'une tisane.

Pilules Arabiques. *Prenez : racine de pirêtre, séné, agaric pulvérisés, de chaque, une once; mercure, muriate sur-oxigéné de mercure, de chaque, demi-once; miel, quantité suffisante.*

Faites selon l'art, une masse pour des pilules de quatre et de six grains, dont on donnera une matin et soir.

Opiate Arabique. *Prenez : salsepareille, six onces ; squine, trois onces ; écorces de noisettes torréfiées, une once ; girofles, deux gros ; miel, quantité suffisante.*

Faites selon l'art, avec les substances ci-dessus réduites en poudre, une opiate dont la dose est de six gros, matin et soir.

Tisane. *Prenez : salsepareille, deux onces, eau, trois pintes ; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, et coulez.*

L'administration du traitement se détermine de la manière suivante :

Le malade devra prendre une pilule matin et soir, de quatre ou de six grains, selon les circonstances, et boira, par-dessus la pilule, un verre de tisane : une heure après la pilule, on lui donnera six gros de l'opiate, et immédiatement un second verre de tisane. Il suivra strictement le régime prescrit et n'aura d'autre boisson que la tisane.

Ce mode de traitement peut varier suivant l'âge, le tempérament des malades, l'intensité et l'ancienneté de la maladie. Le médecin doit juger, dans sa sagesse, les circonstances qui exigent de diminuer la dose des pilules ou d'en suspendre l'usage pour les reprendre ensuite. En un mot c'est à lui à modifier le traitement en se rapprochant, le plus qu'il est possible des règles générales indiquées ci-dessus.

Il est une remarque essentielle à faire relativement aux pilules. Comme il est constant que la cause qui force à en diminuer la dose, ou à en suspendre l'usage, est ordinairement la salivation, l'expérience de l'Hôtel-Dieu et celle des praticiens ont démontré que cet accident dépend le plus souvent de ce que les pilules sont récemment préparées ; ce qui n'arrive pas, ou bien rarement, avec des pilules confec-

tionnées depuis deux ou trois mois. Ceci dépend, sans doute, de ce que le muriate sur-oxigéné de mercure, par ce laps de temps, continuant d'être en rapport avec le mercure cru, ou avec les autres substances qui entrent dans leur composition, y perd de plus en plus son principe corrosif et prend un caractère de muriate de mercure doux. »

Notice sur l'emploi du poivre cubèbe dans la blennorrhagie, par le Docteur Martin, *Professeur de l'École Secondaire de Médecine de Marseille.*

L'Expérience a depuis long-tems démontré que, quelque soit la cause des écoulemens gonorrhéiques, l'affection locale est presque toujours la même; que le plus souvent celle-ci résiste aux remèdes spécifiques employés directement contre la cause déterminante, et que, dans beaucoup de cas, la muqueuse de l'urètre acquiert un tel degré de relâchement, qu'il en résulte des écoulemens passifs ou atoniques, déterminés, sans doute, par l'usage et l'abus même des boissons rafraîchissantes; ce qui a fait dire, avec juste raison, que le traitement complet de la gonorrhée devait être considéré sous deux points de vue: 1.° la cure de l'affection locale; 2.° la destruction de la cause ou du virus qui a donné lieu à la maladie. D'après ce principe, il est évident que toute médication qui aura pour résultat certain la guérison de l'affection locale, devra nécessairement entrer en première ligne dans la thérapeutique d'une maladie qui, pendant très long-tems, semble avoir résisté à tous les moyens les plus héroïques. C'est aussi dans cette intention qu'on a

tour-à-tour proposé pour le traitement de la gonorrhée, mais seulement dans la seconde période de l'inflammation, l'emploi des cantharides à l'intérieur, la ciguë, l'opium, la colophane, le quinqnina et autres remèdes toniques plus ou moins énergiques. Découragés par une méthode si souvent employée sans succès, les praticiens, et notamment les médecins anglais, ont eu recours anx injections de toute espèce, et dans toutes les périodes de la maladie; mais une semblable méthode ne pouvait long-temps prévaloir et, quoiqu'en dise le docteur Mérat de l'efficacité des injections vineuses pour la guérison de la gonorrhée, il est facile de voir combien est chanceuse cette méthode que d'ailleurs les nombreuses coarctations du canal de l'urètre, qui en ont été la suite, ont fait presque entièrement abandonner.

Il n'en est pas de même du baume de copahu dont Pison a le premier fait usage pour la guérison de la gonorrhée. Ce remède qui parait agir spécifiquement sur la membrane muqueuse de l'urètre, est d'autant plus efficace que l'irritation de la membrane est plus forte et que d'ailleurs on l'emploie dans la première période de la maladie. A cette époque surtout, il dissipe d'une manière très prompte les symptômes les plus alarmans et calme presque instantanément les douleurs insupportables qu'éprouvent ceux chez lesquels l'inflammation est très vive, et auxquels l'opium même ne procure aucun soulagement. Les succès obtenus journellement de l'emploi de ce baume l'ont fait adopter par presque tous les praticiens; les uns plus timides en ont fait usage à très petite dose et seulement après avoir soumis leurs malades, pendant plusieurs mois, à un régime des plus relâchans; les autres, moins nombreux peut-être, mais pénétrés de

cette vérité pratique qu'il convient d'arrêter les progrès d'une affection locale dont on pourra plus tard attaquer la véritable cause déterminante, n'ont pas craint de le prescrire dans le début de la maladie, et de le porter à la dose de trois à quatre gros par jour, jusqu'à parfaite guérison. Parmi ces derniers, on doit citer le restaurateur de la chirurgie du midi, le professeur Delpech, comme un des plus zélés propagateurs de cette méthode qu'il a presque exclusivement employée et toujours avec un succès qui ne s'est jamais démenti, soit à l'hospice des vénériens, soit dans sa brillante pratique civile.

Quelqu'efficace que soit cependant le baume de copahu dans le traitement de la gonorrhée, il est pourtant bien certain que les malades le prennent avec la plus grande répugnance, à cause de l'odeur insupportable qu'il laisse après lui, et du dégoût qu'il provoque, sous quelque forme et de quelque manière qu'on l'administre. Ces inconvéniens eussent été sans doute insuffisans pour en proscrire l'usage, ou du moins pour en diminuer les partisans, si le *piper cubeba* dont l'action est peut-être plus prompte, l'odeur bien moins désagréable et l'emploi beaucoup plus aisé ne l'eut remplacé avantageusement.

Le poivre cubèbe, fruit du *piper cubeba*, fleurit dans l'île de Cuba; on l'emploie comme anti-gonorrhéique, parce qu'on lui a trouvé une certaine analogie avec le baume de copahu. Au rapport de Jean Grawfurd, chirurgien de la Compagnie des Indes au Bengale (1), il paraît que depuis quelques

---

(1) Annales cliniques de la Société de médecine de Montpellier, T. V. de la neuvième série, Cah. de juillet et août 1819.

années les Médecins Européens qui pratiquent à l'île de Java, font usage, avec le plus grand succès, du poivre cubèbe pour guérir la gonorrhée, ainsi que tous les écoulemens muqueux plus ou moins intenses qui en sont la suite. Un officier de l'armée des Indes ayant employé inutilement tous les remèdes possibles pour une blénorrhagie qu'il avait contractée en remontant le Gange, fut guéri en peu de jours en prenant du poivre cubèbe, d'après le conseil d'un Indien qu'il avait pour domestique. De retour à Java, ce militaire en fit part au chirurgien de son régiment, et dans peu de tems, ce remède fut utilisé, non seulement par tous les Médecins Anglais et Hollandais qui habitaient l'île, mais encore par tous ceux de l'escadre qui, en 1816, vint en prendre possession.

On trouve dans un nouveau recueil périodique (1) l'analyse chimique du cubèbe, par M. le professeur Vauquelin, de laquelle il résulte que les graines de cubèbe contiennent:

1.° Une huile volatile presque concrète;

2.° Une résine semblable à celle du baume de copahu;

3.° Une petite quantité d'une autre résine colorée;

4.° Une matière gommeuse colorée;

5.° Un principe extractif analogue à celui qui se trouve dans les plantes légumineuses.

6.° Quelques substances salines.

Une analogie aussi parfaite entre les propriétés de cette substance et celles du copahu, la certitude acquise que les Indiens l'emploient depuis quelque temps pour la guérison de la gonorrhée, devait

---

(1) Revue médicale historique et philosophique, I.re année, 4.me livraison.

nécessairement porter les médecins à faire des essais, afin de s'assurer des véritables effets de ce poivre dans les maladies que l'on combat avantageusement avec le copahu. A cet effet, des expériences ont été faites publiquement dans l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier, par M. Delpech, et le résultat a constamment répondu à l'idée qu'on avait eu des propriétés anti-gonorrhéiques de cette substance qui non seulement remplace, d'une manière efficace, le baume de copahu, mais n'a aucun des inconvéniens de celui-ci, outre qu'il est moins cher et qu'on peut s'en procurer avec plus de facilité.

Le poivre cubèbe mis en poudre très fine et délayé dans un peu d'eau se donne cinq à six fois par jour, à la dose d'un gros, un gros et demi, et même deux gros. J'en ai prescrit plusieurs fois trois drachmes, et jusques à quatre, que le malade prenait cinq à six fois dans la journée. Il convient de se priver, pendant l'usage de ce remède, de liqueurs alcooliques et de toute espèce d'alimens échauffans. Bientôt l'écoulement diminue, les douleurs se calment et disparaissent, le fluide muqueux de l'urètre n'est plus aussi épais, devient limpide et finit par cesser. A cette époque, il ne faut point discontinuer le traitement, car il est bon d'observer que, si l'on suspend l'usage du cubèbe, à la première apparence de guérison, l'écoulement renaît, malgré que la maladie parût entièrement guérie. Il est donc nécessaire alors de l'employer encore sept à huit jours, en ayant le soin, toutefois, d'en diminuer insensiblement la dose, jusqu'à ce qu'enfin on n'ait plus à craindre de récidive.

Il survient quelquefois dans le courant du traitement, quelques tranchées, des vomissemens, la

diarrhée ou même un peu de fièvre. Il faut aussitôt suspendre l'emploi du remède et prescrire une tisane adoucissante, telle que celle d'orge, de chiendent, de graines de lin ou autres de même nature, quelques lavemens émolliens et un régime analogue.

Bientôt le calme se rétablit et l'on reprend le traitement, ainsi qu'il vient d'être prescrit. S'il survenait une simple fluxion à l'un des testicules, qui donnât lieu à un engorgement qu'on nomme assez improprement gonorrhéocèle, il ne faudrait pas pour cela discontinuer le traitement: cette inflammation n'est point produite par l'effet du poivre, mais bien par l'imprudence du malade qui aura négligé de porter un suspensoir indispensable dans une pareille circonstance.

On conçoit (1) qu'après avoir guéri l'affection locale ou la blénorrhagie proprement dite, il faut nécessairement attaquer la cause ou le virus qui a pu la déterminer. C'est ainsi que, dans les écoulemens syphilitiques, par exemple, il est prudent de soumettre le malade à un traitement anti-vénérien, soit par les frictions mercurielles, soit par la liqueur de Van-Swieten, ou même par le sublimé sous forme pilulaire, etc. En suivant de tels préceptes, on n'a point à craindre l'apparition de ces symptômes consécutifs de vérole, qui pourraient bien se

---

(1) Cette remarque qui fait sentir tout le mal que les personnes étrangères à l'art médical occasioneraient infailliblement, en administrant le poivre cubèbe, met le docteur Martin à l'abri du reproche qu'on pourrait lui adresser, d'avoir, par la publication de sa notice, mis une épée entre les mains de foux, reproche que, dans une pareille occasion, M. Astruc fît au grand Boërhaave.

Note du Rédacteur Général.

déclarer plus tard, si l'on n'avait le soin d'attaquer la maladie jusque dans sa racine.

D'après ce principe, il est évident que le poivre cubèbe peut être employé dans tous les écoulemens passifs du canal de l'urètre. On le donne aussi avec avantage chez les femmes qui sont atteintes de gonorrhée, malgré que le siège de la maladie ne soit point dans le conduit urinaire; seulement les effets du cubèbe sont peut-être moins prompts dans ce cas, mais il n'agit pas moins bien si l'on a le soin d'en prescrire l'usage le temps nécessaire.

Tout ce que je viens de dire dans cette courte notice, est fondé sur les expériences les plus exactes et les mieux avérées, la réputation du Professeur distingué qui a lui-même exclusivement adopté cette méthode de traitement dont il est un des premiers propagateurs, doit engager tous les praticiens à l'employer pour la guérison d'une maladie qui trop souvent résiste à tout autre moyen.

Je pourrais citer en faveur de ce nouveau procédé, un certain nombre d'observations que j'ai eu l'occasion de faire, depuis quatre ou cinq mois que j'ai adopté à Marseille le poivre cubèbe; je pourrais dire que j'en ai retiré des effets qui ont constamment surpassé mon attente; je pourrais ajouter aussi que si quelquefois les écoulemens n'ont point cédé dans les premiers jours de l'emploi de ce remède, c'est que les malades ne le poussaient point à une assez forte dose, et que même par négligence ils oubliaient de le prendre régulièrement, ainsi que je l'avais prescrit; mais les bornes d'une notice me forcent de renvoyer à une autre époque la publication des faits que j'ai pu recueillir. D'ailleurs il est probable que le professeur Delpech qui prépare

en ce moment un ouvrage sur la chirurgie, ne manquera pas de faire connaître le résultat de ses recherches sur cette matière importante.

Observations de M. Poutet, *sur le rapport de M.* Pelletier, *relatif à l'analyse des huiles, au moyen des divers nitrates de Mercure.*

C'est en me félicitant de ce que M. Pelletier, mon honorable collègue de la société de pharmacie de Paris, a daigné s'occuper de l'examen de mon procédé pour reconnaître la falsification de l'huile d'olive (1), et de l'analyse chimique du réactif employé à cette opération, que je me permettrai d'ajouter quelques observations à son intéressant travail. Les résultats qu'il en a obtenus sont si précis, que je dois être le premier à les apprécier, quoique j'aie déjà fourni à ce chimiste distingué les détails analogues à ceux qui vont être l'objet de cette notice : si toutefois M. Pelletier ne les a pas publiés, c'est qu'il a bien voulu condescendre au désir que je lui ai manifesté, de ne leur donner de la publicité qu'après de nouvelles expériences. Des occupations m'ayant privé de les lui adresser en définitive, j'ai cru devoir les insérer ici, persuadé qu'ils pourront être utile à la localité.

---

(1) Ce procédé consiste à agiter dans une fiole, pendant deux heures, de dix minutes en dix minutes, 8 grammes de nitrate acide de mercure, avec 96 grammes d'huile d'olive qu'on veut essayer, et de laisser ce mélange en repos. Si l'huile est pure, elle se congéle au bout de 6 à sept heures. Si elle est falsifiée, on apperçoit le lendemain à la surface des mélanges, d'autant plus de fluide qu'on y a ajouté de l'huile d'œillet.

On verra que nous ne différons avec M. Pelletier que sur quelques points de fait et que son analyse publiée dans le journal de pharmacie, février 1820, m'a conduit à des résultats que je n'aurais point obtenus, sans les précieux détails du rapport qu'il a présenté à la société de pharmacie, et dans lequel ce chimiste avoue qu'il a parfaitement réussi à l'analyse des huiles, au moyen de ma nouvelle instruction.

J'entre en matière: j'ai donné à mon réactif la dénomination de *per-nitrate acide de mercure*. Les membres du comité consultatif des arts et manufactures, auxquels je l'avais désigné sous ce nom, l'ont nommé *nitrate acide*. On a pu se convaincre qu'à la rédaction du tableau proportionnel, j'ai adopté cette dernière dénomination.

En résumant les observations de M. Pelletier sur la composition de mon réactif, ce chimiste annonce qu'il contient du deuto-nitrate (ou per-nitrate de mercure) et du proto-nitrate de ce métal avec excès d'acide. Le deuto-nitrate ne lui a pas concrété l'huile d'olive; de l'acide ajouté en excès à ce dernier réactif ne l'a pas rendu plus efficace: il a reconnu que le proto-nitrate seul produisait l'effet désiré. M. Pelletier conclut que la concrétion de l'huile d'olive s'opère, dans ce dernier cas, avec moins d'énergie qu'avec mon réactif qu'il considère essentiellement comme un proto-nitrate acide de mercure, quoique mêlé de per-nitrate, et dans lequel le proto-nitrate est toujours dominant. M. Pelletier conseille aussi de faire dissoudre à froid, dans l'acide nitrique, des cristaux de proto-nitrate mercuriel et reconnaît, avec franchise, que son réactif doit être employé dans les proportions de 10 centièmes, au lieu de 8 centièmes, sur l'huile qu'on veut analyser.

Si la préférence que M. Pelletier accorde au proto-nitrate pur est seulement basée sur ce que mon réactif, selon lui, cristallise jusqu'à 1/4 de son volume, il existe entre nous une différence de faits trop notables, pour que je n'aie pas tâché d'en connaître la cause. Ce chimiste a même observé que la quantité de cristaux fournis est en raison des masses en dissolution. Mais M. Pelletier ne dit pas si, en petite masse, il n'y a que peu ou point de cristaux, et si, en plus grande quantité que celle résultant de l'emploi de 7 onces et demie d'acide nitrique et de 6 onces de mercure, il obtient, dans ce dernier cas, le quart des cristaux dont il s'agit. Quoiqu'il en soit, M. Pelletier assure que la liqueur surnageante opère toujours l'effet désiré pour l'analyse des huiles. Il ne s'agit donc ici, dans l'intérêt de la science, que de développer les causes de cette cristallisation nulle ou partielle.

Voici le résultat de mes expériences : la température étant à 12 degrés *Réaumur*, sept onces et demie d'acide nitrique à 38 degrès, agissant à froid sur six onces de mercure, avec production de calorique durant la dissolution (la fiole étant pleine aux deux tiers), ont fourni une liqueur d'épreuve, qui, après son refroidissement, a produit 8 grammes (2 gros) de cristaux ; agissant à des températures plus basses, et d'après ces proportions, j'ai obtenu jusqu'à 16 grammes de nitrate cristallisé. En été, il est rare que quelque cristallisation se manifeste dans les dissolutions, avec les doses ci-dessus prescrites de mercure et d'acide nitrique.

Opérant aussi à la température de 12 degrés, dans la même journée et avec le même acide, aucun dépôt de cristaux n'a eu lieu, en fesant agir 2 onces de mercure avec 2 onces et demie d'acide

nitrique. Pendant l'effervescence, il s'est moins produit du calorique que dans les essais précédens, et par conséquent il s'est peu dégagé du deutoxide d'azote.

D'où vient donc la formation d'un quart de cristaux que M. Pelletier a obtenu ? Cela tiendrait-il à ce que ce chimiste aurait opéré sur une plus grande masse que celle de 13 onces et demie de substances en dissolution ? Dans ce cas, le calorique se serait dégagé avec plus d'intensité ; le deutoxide d'azote aurait été plus abondamment mis à nu ; de là une plus grande quantité de cristaux produits.

Mais de ce que le principe de la fluidité de mon réactif est fondé sur l'excès d'acide, puisqu'un nitrate de mercure, à parties égales d'acide et de métal, se concrete en masse après le refroidissement, il est très-facile de l'avoir tout-à-fait fluide, même pendant l'hiver, en augmentant de 16 grammes (demi-once) la dose d'acide nitrique, et en employant 8 onces de ce dernier sur 6 onces de mercure. Mais on verra, d'après les observations suivantes, qu'il n'est pas convenable d'augmenter la dose de l'acide, pour le succès de l'analyse des huiles.

Voulant reconnaître les effets du proto-nitrate acide de mercure, j'ai fait bouillir, suivant M. Thenard, du mercure en excès sur de l'acide nitrique étendu. J'ai donc pesé 3 parties d'acide nitrique à 38.°, et 4 parties de mercure ; j'ai étendu l'acide de 2 à 3 parties d'eau distillée ; je l'ai combiné avec le métal et le tout a été soumis à l'ébullition. La dissolution concentrée rougissait le tournesol, quoiqu'un globule de mercure eut échappé à l'action du dissolvant. Les cristaux obtenus après le refroidissement étant isolés du liquide qui surnageait, j'en ai fait dissoudre dans deux fois leur volume d'acide

nitrique à 38.°: cette dernière dissolution à la dose d'un dixième, m'a parfaitement concreté l'huile d'olive; celle-ci essayée concurremment avec la même huile traitée par mon réactif, a été bien plutôt congelée. Dans cet état, je trouve le proto-nitrate de M. Pelletier plus énergique que mon réactif. S'il n'en eut pas été ainsi, la théorie de M. Pelletier se serait trouvée en contradiction, car si c'est le proto-nitrate qui agit, nul doute que mon réactif, qui est un composé des deux nitrates *au minimum et au maximum* d'oxidation du mercure, soit moins énergique que le proto-nitrate seul. Ces différences d'actions du proto-nitrate de M. Pelletier et de celui que j'ai préparé, ne peuvent provenir que de ce que j'ai dû ajouter plus d'acide que dans les essais de ce chimiste qui n'en prescrit pas les proportions; on en jugera par le fait suivant, aussi curieux qu'important sous le rapport de la science et de la bonne préparation du réactif pour l'examen des huiles.

Si l'on mêle mon nitrate de mercure avec un égal poids d'acide nitrique, le mélange acquiert tout-à-coup une légère couleur verdâtre; il se produit un dégagement de deutoxide d'azote. Ce sur-nitrate a une telle action pour la concrétion de l'huile d'olive, qu'elle est congélée dans 1 heure 3/4, au lieu de 6 à 7 heures qui sont nécessaires pour opérer cette congélation avec le réactif ordinaire; mais si dans un essai isolé, on combine le même réactif avec 10 centièmes d'huile d'œillet et 86 centièmes d'huile d'olive, on n'obtient qu'une congélation plus tardive et une concrétion moins forte, sans un phénomène bien distinctif de la présence de l'huile de graines. Ainsi un nitrate plus actif que celui dont je suis satisfait, ne conviendra pas, puisqu'il concrète les mélanges d'huile de graines, et qu'un proto-nitrate

peu acidulé qui serait, selon M. Pelletier, moins énergique que mon nitrate acide, ne concréterait peut-être pas les huiles de Tunis et autres huiles d'olive, qui pourraient être désignées comme contenant de l'huile de graines, lors même qu'elles seraient pures. Il faut donc qu'un bon réactif fasse arriver justement à la congélation des huiles d'olive connues.

Le deuto-nitrate ou per-nitrate préparé d'après Thomson, en fesant bouillir un excès d'acide nitrique faible sur du mercure jusqu'à ce que j'en aie obtenu une masse cristallisée jaunâtre, ne concrète aucunement les huiles d'olive, quand même on combinerait ce réactif avec le double de son poids d'acide nitrique. J'ai observé seulement, comme M. Pelletier, un précipité rouge au fond des fioles. La dissolution de 3 parties de deutoxide de mercure et de 4 parties d'acide nitrique, opérée à froid, ne concrète pas non plus l'huile d'olive : il se produit aussi au fond des vases un précipité rouge qui paraît n'être que du deutoxide de mercure. Un bien plus grand excès d'acide ajouté à ce per-nitrate ne la congèle pas davantage.

Telles sont les expériences qui constatent, comme l'a observé judicieusement M. Pelletier, que le proto-nitrate de mercure seul concrète l'huile d'olive, lorsqu'il est avec excès d'acide, et que le deuto-nitrate, dans quelque état qu'il soit, n'a d'autre action que de précipiter en rouge dans l'huile d'olive qui reste fluide et transparente ; qu'enfin mon réactif est un composé de ces deux nitrates, et si j'ai dit qu'il contient un nitrite, c'est parce qu'il tâche la peau en rouge ; que, suivant Thenard, le proto-nitrate ne la tache pas ; que, d'après ce chimiste, l'acide sulfurique concentré occasione un dégagement prompt de gaz nitreux, là où il y a un nitrite,

propriété qu'a mon réactif ; et que ce dégagement n'a pas lieu en fesant agir l'acide sulfurique sur le nitrate de mercure parfaitement neutre de Zaboada. Comment se fait-il que, dans ce dernier cas, cet acide n'opère pas l'expansion du gaz nitreux ?

D'après tout ce qui précède, et notamment sur la trop grande énergie qu'a le proto-nitrate acide de mercure, lorsqu'il est dissous dans un grand excès d'acide nitrique, et en considérant que ce sont les justes proportions de cet acide qui régularisent les effets du réactif, je crois devoir m'en tenir à mon nitrate mixte décrit dans cette notice et dans mon instruction. Jusqu'à ce que M. Pelletier veuille bien éprouver l'action de son proto-nitrate sur les huiles de graines et sur les combinaisons de ces huiles avec celle d'olive, il faut qu'avec un réactif qu'on croira préférable à celui que j'ai proposé et dont la préparation est très-simple, on observe tous les phénomènes décrits dans mon tableau proportionnel, avec les quantités d'huile d'olive ajoutées à celles de graines.

J'ajouterai à ces observations que le mélange de mon réactif avec parties égales d'acide nitrique, a la propriété, à la dose de 1/12 sur les huiles employées, de faire connaître la quantité d'huile d'olive, lorsque celle d'œillet s'élève jusqu'à la dose de 50 centièmes. Le mélange se congèle à la moitié de son volume, tandis qu'avec le réactif ordinaire il reste totalement fluide. Si l'on mêle seulement 15 centièmes d'huile d'olive avec 85 centièmes de celle d'œillet et qu'on traite ce mélange par ce sur-nitrate, la stéarine de l'huile d'olive se précipite le lendemain en grumeaux aux parois de la fiole, au-dessus du dépôt régulier de la substance concrète de l'huile d'œillet, moyen qui pourrait faire reconnaître la

présence d'une petite quantité d'huile d'olive dans celle de pavot, si toutefois cette dernière devenait un jour plus précieuse et alors susceptible de falsification, époque qui me paraît encore éloignée par rapport aux effets du cruel hiver de 1820.

L'analyse de M. Pelletier est on ne peut plus ingénieuse : elle fera époque dans la théorie trop hasardée de l'oxigène qui, dans ce cas, n'est pas, à mon avis, le seul principe solidifiant des huiles, puisque l'acide nitrique qu'on fait agir à chaud sur l'huile d'olive, la concrete après le refroidissement, sans qu'il y ait, durant le chauffage, dégagement de deutoxide d'azote.

Nul doute que ce soit alors les principes constituans de l'acide nitrique (l'azote et l'oxigène) qui concretent la pommade oxigénée et anti-herpètique d'Alion. L'épaississement spontané des huiles recensés qui semblent se rapprocher des propriétés du suif, ne serait-il pas également dû aux principes constituans de l'air atmosphérique dans lequel l'azote est excessivement dominant ? Je soumets ces réflexions aux chimistes, en me promettant de consacrer quelques instans à la solution de cette question qui me paraît de la plus haute importance pour la chimie moderne.

Enfin, M. Pelletier termine par établir cette proposition : « de faire connaître ce qui se passe dans l'action du proto-nitrate de mercure sur l'huile d'olive. Cela tiendrait-il, dit ce chimiste, à la différence des proportions de stèarine et d'élaïne dans les huiles diverses. »

Ma réponse à ces deux questions est facile. Le proto-nitrate de mercure concrete l'huile d'olive, parce que celle-ci contient infiniment plus de stèarine que l'huile d'œillet qui paraît, à la précipita-

tion par le réactif, n'en recéler qu'un sixième de ce que peut contenir celle d'olive, laquelle recèle très peu d'oxigène; d'où il suit qu'il ne passe qu'une faible portion de proto-nitrate de mercure à l'état de deuto-nitrate, et qu'il reste toujours assez de nitrate au *minimum* pour opérer la concrétion de cette huile; ensuite que l'huile d'œillet étant très oxigénée et bien plus chargée d'élaïne que celle d'olive, convertit tout-à-coup une forte portion de nitrate au *minimum* à l'état de deuto-nitrate, changement qui s'explique par la fluidité des mélanges et par la production des précipités rouges qu'on aperçoit quelques jours après au fond des vases qui contiennent les huiles de graines traitées par le réactif.

POUTET.

ANALYSE

DU JOURNAL COMPLÉMENTAIRE DU DICTIONAIRE DES SCIENCES MÉDICALES.

(Cahier de janvier 1821. *)*

RIEN sans doute n'est plus fastidieux que l'analyse d'un journal quelconque; mais l'homme qui veut être utile surmonte facilement l'ennui qui naît d'un pareil travail, et la pensée que pour atteindre ce but, il était difficile de mieux choisir que le journal *complémentaire du dictionaire des sciences médicales* que le talent bien reconnu de ses collaborateurs a placé parmi les journaux de médecine les plus estimés

de la capitale, est seule suffisante pour le dédommager de ses peines.

Nous devons nous borner dans un travail de cette nature à extraire les idées mères de chaque article sans nous permettre la moindre réflexion ; si nous parvenons à le faire avec clarté et concision, nous croirons avoir rempli la tâche que nous nous sommes imposée.

Relation abrégée d'un voyage fait en Andalousie, pendant l'épidémie de 1819, *par* A. Mazet, *D. M.*

C'est conjointement avec M. le D. Pariset, que l'auteur de cette relation fut chargé par le gouvernement d'aller observer la maladie qui ravageait l'Andalousie en 1819. 1.° *Constater la nature de la maladie régnante ;* 2.° *s'informer comment elle était venue ;* 3.° *déterminer ce qu'il y aurait à faire pour empêcher qu'elle ne vint chez nous ;* tel était l'objet de cette mission importante.

Le terme du voyage de ces deux médecins recommandables devait être Cadix : ils n'attendirent pas d'y être arrivés pour être convaincus que c'était la fièvre jaune qui y régnait. A peine entrés dans Séville où, d'après le résultat de leurs informations, cette maladie avait été apportée par une femme arrivée de l'île de Léon, cela fut tout-à-fait hors de doute pour eux. Mais ce ne fut qu'à Cadix qu'ils l'observèrent pour la première fois, et qu'ils purent vérifier ce que les auteurs ont écrit sur les symptômes et les altérations pathologiques de cette cruelle maladie. Leurs observations sont à cet égard conformes à ce que nous connaissons de plus positif, et la seule particularité qu'ils aient remarqué, c'est l'état où se trouvaient les poumons. « Ces orga-

nes, dit M. Mazet, avaient un aspect analogue à celui qui s'observe dans le cas d'apoplexie; ils étaient volumineux, crépitans, d'une couleur noire violacée et gorgés d'un sang noir et épais. »

Après avoir indiqué sommairement les symptômes et les altérations pathologiques qui furent observées dans cette épidémie, M. Mazet nous apprend que les médecins espagnols n'ont pu encore découvrir une méthode curative dont l'efficacité soit constante et qu'ils firent la médecine des symptômes. Quant au traitement préservatif, ils se bornèrent aux fumigations d'acide nitrique et d'acide muriatique oxigéné, persuadés qu'ils étaient, que le seul moyen de se préserver de la fièvre jaune, c'est de fuir promptement les lieux où elle règne.

Fixés sur la nature de la maladie, MM. Pariset et Mazet s'occupèrent de savoir *comment la fièvre jaune était venue en Andalousie.* Les détails dans lesquels M. Mazet entre à cet égard, prouvent qu'elle a été apportée en 1819, à l'île de Léon; par le vaisseau du roi le St. Julien; que de là elle s'étendit à Cadix; Xérès, Séville et envahit toute l'Andalousie, etc.

Ce récit est interrompu par une digression sur l'organisation des juntes de santé en Espagne, aux vices desquelles M. Mazet attribue la fréquence de l'invasion de la fièvre jaune dans ce beau pays.

L'auteur rappelle ensuite la doctrine particulière de quelques médecins d'un grand mérite de Cadix, laquelle établit que le germe de la fièvre jaune n'est, pour ainsi dire, qu'*endormi* pendant la saison froide, et n'attend que des circonstances peu connues dont la plus active, selon eux, est une température élevée, pour produire de nouveau la maladie. C'est ici le lieu de parler de deux notes, dans l'une desquelles

l'auteur dit, que la fièvre jaune n'est pas toujours semblable à elle-même, et dans l'autre *qu'elle est ou n'est pas contagieuse, suivant le pays où elle se développe*, principe auquel il est conduit par les faits que les partisans de ces deux opinions contraires, citent chacun à l'appui de leur manière de voir, qui ne devrait pas être exclusive, parce que aucun d'eux n'a observé la fièvre jaune, et en Amérique où il paraît qu'elle n'est pas contagieuse, et en Andalousie où le contraire a lieu.

Convaincu par des faits aussi nombreux que bien observés de l'importation et conséquemment de la contagion de la fièvre jaune, M. Mazet conseille, pour empêcher qu'*elle ne vienne chez nous*, de prendre les mêmes mesures que celles mises en pratique dans nos ports contre l'invasion de la peste dont il ne conçoit pas qu'on ait pu nier la contagion. Vainement quelques médecins regardent ces mesures comme funestes ou pour le moins inutiles; M. Mazet répond avec force: « oui, la fièvre jaune peut nous être apportée; oui, elle peut l'être par un ou plusieurs individus, quand même ces individus ne seraient pas actuellement atteints de la fièvre jaune, » et pense que le seul moyen de nous en préserver, c'est d'établir des lazarets, seuls lieux convenables pour faire faire des quarantaines aux individus, et soumettre tous les objets de cargaison qui peuvent recéler le germe de la maladie, à tous les moyens connus de purification. Il est fâcheux, sans doute, qu'on ne puisse avoir recours qu'à des moyens qui gênent le commerce; mais M. Mazet répond à cela: *salus populi suprema lex.*

Notice sur Bagnères de Bigorre et ses établissemens thermaux, par le docteur Liquière, *médecin à Autun.* (Troisième et dernier article.)

Dans les deux premiers articles, l'auteur a parlé des causes générales qui ont porté préjudice aux établissemens thermaux de Bagnères; le but de celui-ci est de les rétablir dans leurs anciens droits, et pour y parvenir, M. Liquière y rappelle les faits transmis par Bordeu, et ceux de sa propre expérience, qui prouvent l'efficacité de ces eaux. Mais comme ces faits sont peu susceptibles d'être analysés, nous nous contenterons de rapporter les conclusions que l'auteur tire de chacun d'eux.

I. Des six premiers, dont quatre lui appartiennent, et deux à Bordeu il résulte pour lui que les eaux de Bagnères sont un remède héroïque contre les rhumatismes qui ont éludé les secours de l'art les mieux combinés. Ces eaux, selon l'auteur, *éliminent l'élément rhumatismal* par les selles, les urines et les sueurs.

II. La 7e. observation, suivie de deux observations de Bordeu, qui prouvent que les eaux de Barèges sont plutôt nuisibles qu'utiles dans les affections du cerveau contre lesquelles on pourrait avoir recours aux eaux de Bagnères, offre un exemple de l'efficacité de ces dernières dans une céphalalgie des plus violentes, avec dégoût de la vie, projet de suicide, vue obscurcie, insomnie, inappétence, langue légérement chargée, etc., M. Liquière pense que dans ce cas : *tandis que les bains détruisaient l'élément nerveux, la boisson des eaux, en suscitant d'abondantes urines et la liberté continuelle du ventre, affaiblissait la fluxion et diminuait par-là la congestion sanguine.*

III. L'observation 9e. est rapportée par M. Liquière pour prouver que des maladies qui, à Bagnères, sont aggravées par l'usage de l'eau minérale d'une source, peuvent guérir ou être soulagées, dans la même ville, par celui de l'eau d'une autre source. Il s'agit dans cette observation d'une douleur violente fixée depuis long-temps à la région hypogastrique, maladie résultante, d'après lui, *de l'élément douloureux et de l'élément gastrique*, sous la forme chronique, que les eaux de Bellevue ne firent qu'aggraver et qui fut considérablement diminuée par l'usage des eaux de Salut. Il ajoute plus bas que si dans les exemples que rapporte Bordeu (*pag.* 232 *et* 233) les eaux des fontaines Salut et du Pré ont été préjudiciables, celles de la Reine de la Bassière, eussent pu emmener un résultat favorable, à moins que l'affection idiopathique des poumons ne fut arrivé à ce degré où tout remède devient inutile.

IV. Les quatre observations qui font le sujet de ce chapitre, ont pour but de détruire la croyance où l'on est généralement que les eaux de Bagnères ne peuvent rien contre les plaies, les blessures et tout ce qui y a rapport.

V. Dans ce chapitre, M. Liquière s'attache à prouver, toujours par des observations dont la plupart sont tirées de la pratique de Bordeu, que les eaux de Bagnères sont un remède efficace contre les maladies essentiellement atoniques, dans celles dépendantes de la présence des matières saburrales, contre l'irritation sous la forme chronique, l'ictère qu'il nomme primitif ou élémentaire, les maux de nerfs, vapeurs, histéricie, etc. à l'état chronique, dans les fluxions élémentaires chroniques soit de la tête, de la poitrine, etc. Le rhumathisme dont l'*élément* facilement attaquable par les eaux de

Bagnères, doit être soigneusement distingué de l'*élément* goutteux contre lequel toutes les eaux minérales connues seront toujours nuisibles.

De la médecine expectante appliquée au catarrhe et aux maladies aiguës de la poitrine en général ; par M. Castel.

L'intention de l'auteur de ce mémoire est de démontrer les avantages de la médecine expectante dans le catarrhe et les maladies aiguës de la poitrine. Pour y parvenir, il commence par noter les inconvéniens qui doivent résulter dans le traitement de ces affections, de l'emploi des recettes empiriques et du préjugé vulgaire qui porte à regarder le punch, et autres boissons stimulantes comme le meilleur moyen de guérir le catarrhe. Il indique ensuite la plupart des théories dont le temps a fait justice, et entre dans quelques considérations pour prouver le peu de fondement de la doctrine des écoles modernes, qui consiste à ne voir dans l'inflammation qu'un développement de la vie. C'est cet excès prétendu de la vie, qu'on confond dans ces derniers temps avec l'irritation, qui indique aux partisans de cette hypothèse, la nécessité d'agir dans les phlegmasies, et le précepte général de la saignée de laquelle on serait plus avare, d'après M. Castel, si l'on fesait attention que dans un grand nombre de ces maladies, l'inflammation n'est que le résultat d'une utile réaction, et dans d'autres, un épiphénomène ou un symptôme accessoire.

La théorie de Boërhaave sur l'inflammation lui paraît moins obscure et plus conforme aux lois de la physiologie. M. Castel paraît préférer à toutes les autres cette théorie à laquelle il fait subir

quelques modifications ; et fesant ensuite l'application de ses données sur l'inflammation à l'étiologie des maladies aiguës de la poitrine, il lui reste démontré que ce n'est point l'irritation qui attire plus de sang dans la membrane muqueuse interne, dans les poumons, la plèvre, etc.; que l'irritation ne commence dans ces parties que lorsque le sang et les autres liquides y sont amassés, et que la disposition à l'inflammation n'est pas seulement relative aux proportions de la sensibilité et de l'irritabilité.

Il passe ensuite en revue les remèdes qu'il comprend sous la dénomination d'évacuans, et d'après leur manière d'agir et son expérience, il affirme que les purgatifs sont tout-à-fait contre indiqués, que les émétiques, quoique moins dangereux et même quelquefois utiles, n'en doivent pas moins être bannis du traitement des maladies aiguës de la poitrine ainsi que le kermès qui n'a aucun des avantages des émétiques avec tous les inconvéniens des purgatifs.

Les vésicatoires et les ventouses lui paraissent tenir le milieu entre une médecine très active et la méthode de l'expectation.

M. Castel termine son mémoire par l'exposé des succès qu'il a obtenus de cette méthode dans le traitement du catarrhe et des maladies aiguës de la poitrine pendant plusieurs années de pratique dans un des hôpitaux militaires de la capitale, méthode utile à laquelle il ne fut conduit d'abord que par sa timidité et son irrésolution.

Traité de la maladie scrofuleuse, par Hufeland, *traduit de l'allemand et accompagné de notes par M.* Bousquet, Paris, 1820, *in*-8.°

M. Descrimes se borne dans cet article à l'analyse

des notes dont le traducteur français a enrichi l'ouvrage du docteur Hufeland. Il y expose en conséquence qu'après quelques réflexions sur les théories en général, M. Bousquet passe à la discussion des opinions les plus récentes sur les scrofules, qui consistent l'une, à regarder cette affection comme le résultat de l'atonie du système lymphatique, et l'autre comme le produit de l'irritation de ce même système. La conclusion que M. Bousquet tire de cet examen, que les scrofules doivent être classées parmi les maladies spécifiques, ne lui paraît vrai que sous un point de vue. Il entre à cet égard dans quelques considérations qui le portent à croire que par la diathèse (ce mot étant pris dans son acception primitive) qui les caractérise, les scrofules doivent être rapportées à la classe des maladies spécifiques; tandis que par les affections locales qu'elles font naître, elles se rattachent aux affections par irritation.

Les principes en tout conformes aux idées de M. Corvisart sur les crises des maladies, que M. Bousquet oppose à la théorie des anciens, reproduite par M. Hufeland, sur la force médicatrice de la nature, lui paraissent du plus haut intérêt pour la pratique, et M. Bousquet a rempli une lacune qui déparait l'ouvrage du docteur allemand, par l'exposé des travaux de MM. Bayle, Delpech et Laënnec, dont il ne partage pas l'opinion sur l'origine des tubercules. Ces derniers ne sont, d'après lui, que des dégénérations des parties qui en sont le siége.

M. Bousquet pense avec MM. Baumes, Portal, Tullier, que le goître peut dépendre de la diathèse scrofuleuse, mais qu'il ne reconnaît pas toujours cette cause, et contre l'opinion de Bordeu, qu'il peut être produit par la qualité des eaux et celle de l'air.

Ces citations et la manière dont M. Bousquet a traité tout ce qui se rapporte à la thérapeutique des scrofules, ont paru suffisantes à M. Descrimes, pour faire ressortir tout le mérite des réflexions du traducteur qui, par la publication d'un mémoire dont M. Larrey est l'auteur, où l'on voit de quel secours peut être la chirurgie dans quelques cas graves de maladies scrofuleuses, a ajouté un nouveau degré d'intérêt à un ouvrage recommandable sous tant de rapports.

J. B. Morgagni, *P. P. P. P., de sedibus et causis morborum, per anatomen indagatis, libri quinque etc., etc., etc., curantibus* F. Chaussier, *P. M. P., et* N. P. Adélon, *D. M. P. Deux volumes in* 8.°, *de* 629 *et* 619 *pages.*

Le rédacteur, à la suite du titre de cet important ouvrage, fait quelques réflexions pour prouver les avantages de l'anatomie pathologique et annonce, comme préférable sous tous les rapports à l'édition de Tissot, la plus estimée de toutes les éditions de Morgagni, celle qui est publiée sous les auspices de M. le professeur Chaussier.

Le magnétisme éclairé, ou Introduction aux archives du magnétisme animal, par le baron Hénin de Cuvillers, *Maréchal-de-camp, etc. Paris,* 1820; *in-*8.° *de* 252 *pages.*

L'Auteur de cet article remarquable par des réflexions piquantes sur l'importance du magnétisme animal, paraît distinguer de tous les ouvrages périodiques qui ont paru en France sur cette matière depuis 1814, celui que M. de Cuvillers vient de publier sous le titre

d'*Archives du Magnétisme.* Mais quoiqu'il pense que ce savant général s'est rapproché le plus de la vérité, en ne voyant dans le magnétisme *que l'action réciproque entre des êtres vivans*, et qu'il mérite les plus grands éloges, par la franchise avec laquelle il repousse tout le merveilleux de cette prétendue science, il attend, pour croire ce qu'il peut y avoir de vrai, qu'on le lui ait démontré, *clair comme le jour.*

Traité d'anatomie vétérinaire, ou Histoire abrégée de l'anatomie et de la physiologie des principaux animaux domestiques; par J. Girard, *Directeur de l'École Royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, etc. (2.e édition). Paris*, 1819. *Deux volumes in-8.° de* xlviij-483-36 *et* 623-34 *pages.*

Après de courtes considérations sur l'imperfection de l'anatomie vétérinaire, on indique dans cet article la marche qu'à suivie M. Girard dans son traité. Cet auteur commence par une histoire rapide de l'anatomie comparée en général, et trace celle de l'anatomie qui se rapporte aux animaux domestiques en particulier, depuis la deuxième époque qu'il place en 1598, jusqu'à nos jours. On lui reproche de n'avoir cité qu'une fois l'auteur de la nouvelle *mécanique des mouvemens de l'homme et des animaux*, qui méritait un autre tribut d'éloges.

On le loue d'avoir su fondre avec habileté en une seule science l'anatomie descriptive et la physiologie, travail dans lequel M. Girard se montre bien pénétré des principes de M. Chaussier, et des écrits de l'illustre Bichat.

Si les descriptions des organes sont en général claires et rapides, on les trouve presque toutes su-

perficielles, et on aurait voulu que dans l'exposé des organes de la digestion de la plupart des animaux domestiques, M. Girard n'eût point omis de parler de la langue du chat, dont la structure singulière méritait d'être mentionnée.

On ne voit pas pourquoi M. Girard n'a pas fait entrer dans le corps de son ouvrage deux mémoires intéressans, l'un sur la rumination qui termine le premier volume, l'autre sur le vomissement, placé à la fin du second volume de son traité qui, quoique bon, n'est pas sans présenter quelques lacunes importantes, et qui est écrit d'ailleurs dans un style fort négligé.

Biographie médicale, fesant suite au dictionaire des sciences médicales. Tome 1.er, *seconde partie. Paris,* 1820; *in*-8.° *de* 320 *pages.*

M. L. J. Bégin, après quelques réflexions sur l'utilité des études bibliographiques dans le siècle où nous vivons, avance que de tous les écrits connus, la biographie médicale est le plus propre à remplir cet objet. Il cite quelques articles pris sans choix dans la seconde partie qui vient de paraître, pour qu'on puisse apprécier l'importance de cet intéressant ouvrage qu'il recommande à tous les lecteurs, comme digne de trouver place dans leurs bibliothèques.

Notice sur un enfant qui a donné des signes de puberté à l'âge de dix-huit mois.

Le sujet de cette observation a été présenté à la faculté de médecine de Paris, par MM. Duroseaux et Maury. Il est né à Montmorillon, le 20 octobre 1817, de parens d'une stature et d'une constitution

ordinaires. A sa naissance, Jacques-Aimé Savin n'offrit de remarquable que l'absence des fontanelles et une grosseur frappante des os des membres. Mais à dix-huit mois, époque jusqu'à laquelle on n'avait observé chez lui qu'un appétit et une faculté digestive extraordinaire, se montrèrent tous les signes de la puberté, et l'enfant fut atteint d'un paraphimosis qui ne put être réduit qu'après l'emploi des émolliens. Tous les autres systèmes partagèrent le développement précoce des organes de la génération au point, qu'à trente-sept mois, le jeune Savin présenta un développement en hauteur, en corpulence et en force, égal à celui d'un enfant de 7 à 8 ans, et l'état des organes de la génération en tout semblable à celui du jeune homme pubère. Ses testicules ne sont point développés à proportion du pénis; ils ont la grosseur d'un petit œuf de perdrix et paraissent ne remplir qu'imparfaitement leurs fonctions: cependant l'éjaculation a été constatée une fois d'une manière certaine.

Savin a une intelligence fort au-dessus de celle d'un enfant de son âge, et ne connaît pas la funeste habitude de la masturbation.

M. Presle Duplessis fait précéder cette observation curieuse dont il est l'auteur, de l'histoire rapide des observations de ce genre les plus remarquables et les plus authentiques, et regrette que les bornes d'un journal ne lui permettent pas de se livrer à des remarques importantes sur le rapport qui existe, d'après le D. Gall, entre le cervelet et les organes générateurs, rapport que cet enfant, dit-il, confirme pleinement.

Observation sur une inflammation de tout le canal digestif, occasionée par le remède de M. Leroy; *par* C. Vernhes, *D. M. M., Chirurgien-major de l'hôpital civil et militaire de Niort.*

M. Lepelletier, âgé de 52 ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, d'une constitution nerveuse, était à-peu-près débarrassé d'une maladie chronique du foie, pour laquelle il avait suivi pendant 3 mois un traitement méthodique tracé par M. le D. Rouvier fils, lorsqu'à la sollicitation d'une personne étrangère à l'art de guérir, il se décida à faire usage du vomi-purgatif de M. Leroy. Le deuxième vomitif de ce remède détermina des vomissemens qui durèrent toute la journée, et des selles sans nombre: M. Vernhes fut alors appelé (le 6 octobre 1820). Il trouva le malade avec tous les signes d'une inflammation violente depuis la bouche jusqu'au rectum. Les moyens anti-phlogistiques employés emmenèrent un calme trompeur qui dura pendant quelques jours; mais le 15, les symptômes inflammatoires reparurent avec violence, et malgré la continuation des moyens employés d'abord avec un succès apparent, auxquels on ajouta les anti-spasmodiques les plus actifs, M. Lepelletier périt le 24 octobre, victime du remède empirique de M. Leroy.

Observation sur une paralysie générale guérie par l'emploi du moxa; par J. M. Delsupephe, *Chirurgien à Dalhem, dans la province de Liège.*

Jeanne Dupont, âgée de 30 ans, à la suite d'une chûte, la tête chargée d'un lourd fardeau, qui lui tomba sur la nuque, éprouva des douleurs très vives le long de la colonne épinière. Les mouvemens des extrêmités d'abord gênés, furent impossibles deux

mois après, et bientôt la paralysie devint générale. M. Delsupephe consulté 18 mois après, persuadé que ces accidens étaient occasionés par la compression de la moëlle épinière, eut recours au feu pour les faire cesser. En conséquence, six moxas furent appliqués à des intervalles d'un mois à-peu-près, deux sur les côtés de la septième vertèbre cervicale, deux autres sur les vertèbres dorsales, et les deux derniers sur le sacrum. L'application de ces moxas fut successivement suivie de la possibilité d'exercer les membres supérieurs et inférieurs, et six mois après la dernière ustion les mouvemens de la tête furent tout-à-fait libres et la guérison complète.

G. A. T. Sue.

ANALYSE

DU JOURNAL UNIVERSEL DES SCIENCES MÉDICALES,

(Janvier 1821.)

Les articles de ce journal sont rédigés avec tant de clarté et présentent d'ailleurs un si grand intérêt, que nous serions tentés de n'omettre aucune des expressions qu'ils renferment, sans l'obligation de nous restreindre dans les bornes d'une courte analyse.

Recherches et Observations sur les maladies des intestins, par Jean Abercrombie, *membre du collége royal des chirurgiens d'Édimbourg, traduit de l'anglais, par M.* Marchand, *docteur médecin, etc.*

Quel vaste sujet embrasse la pathologie du canal intestinal! Que de recherches intéressantes présente

un champ aussi étendu ! Quand on considère la délicatesse de structure de ce conduit, les fonctions importantes qu'il remplit, on doit en conclure que ses maladies doivent être nombreuses, graves, souvent obscures. Extérieurement, c'est une membrane de la nature des séreuses, et, comme telle, sujette aux affections de ce système ; intérieurement, c'est une autre membrane exposée aux maladies propres au système muqueux. Entre l'une et l'autre, existe une couche musculaire, de l'intégrité de laquelle dépend constamment l'excrétion du résidu des fonctions digestives. Le canal a six fois la longueur du corps ; il est de plus pourvu d'organes délicats qui ont rapport à la digestion et à l'absorption et qui sont susceptibles de maladies particulières.

Les maladies aiguës du canal intestinal sont, d'après l'auteur, rangées sous deux chefs : 1.° maladies qui l'affectent comme organe musculaire, ou dérangement de son mouvement péristaltique ; 2.° maladies inflammatoires. La première section traite de l'*iléus*. La seconde embrasse une classe de maladies qui, bien qu'elles se rapportent aux caractères généraux de l'inflammation, varient d'une manière remarquable, selon la structure particulière du tissu qu'elles affectent, c'est-à-dire, selon qu'elles résident dans les membranes séreuses, muqueuses ou musculaires. Les lésions organiques, et plusieurs maladies chroniques des intestins sont tellement liées à ces premières classes, que leur étude ne peut en être séparée.

Première partie. Des dérangemens du mouvement péristaltique du canal intestinal. -- L'auteur étudie scrupuleusement le mouvement péristaltique des intestins ; il le fait consister en des séries de contractions et de dilatations alternatives, auxquelles rien d'analogue n'existe dans aucune autre partie. Ce mouvement est

considéré selon que le canal est vuide ou plein, et selon le mode de contractions employées pour le débarrasser des matières qu'il contient.

Les causes qui peuvent interrompre l'action péristaltique sont rapportées à deux chefs principaux : tantôt la force musculaire d'une partie est détruite, de manière à ne pouvoir plus agir en harmonie avec les autres ; tantôt une partie est, d'après une cause quelconque, incapable du degré de dilatation nécessaire pour pouvoir propager l'action intestinale.

L'auteur développe ces deux genres de causes ; ce qui le conduit à établir sa théorie de l'iléus. Il se perd quelquefois dans des raisonnemens obscurs et métaphysiques. C'est d'après une profonde méditation de ses idées, que nous avons pu découvrir qu'il considérait cette cruelle maladie comme un dérangement de relation dans l'action musculaire, entre une partie du canal intestinal et une autre qui lui est immédiatement continue, avec laquelle elle aurait dû agir de concert. Il repousse avec force la théorie du spasme comme cause du mécanisme de l'affection iliaque.

Par la manière dont se fait le dérangement de relation musculaire, cette maladie se présente sous trois modifications : 1.° iléus simple sans aucune affection organique ; 2.° iléus provenant d'une affection organique, mais d'une nature telle qu'elle agit en dérangeant l'action musculaire, sans obstruction mécanique ; 3.° iléus avec obstruction mécanique.

L'iléus simple doit être considéré comme une affection de l'organe musculaire, provenant d'un dérangement de l'action propre aux muscles. Ces cas offrent une partie du canal intestinal vuide et contractée, et l'autre distendue à un haut degré, suivant les variétés ci-après :

1.° La maladie peut être funeste dans cet état de distension extrême, sans qu'il y ait phlogose, ce que l'auteur confirme par une observation. 2.° La maladie peut être funeste avec inflammation, sans gangrène et aucune autre terminaison. Trois autopsies cadavériques viennent à l'appui de ce fait.

Les causes de l'iléus simple ne sont pas bien constatées, et leur action est enveloppée de beaucoup d'obscurité. L'auteur pense qu'on peut les rapporter à deux chefs : 1.° la présence de substances qui opposent quelque résistance au mouvement péristaltique des intestins ; 2.° tout ce qui diminue la puissance musculaire du canal. Dans le premier cas, ce sera la présence d'un calcul biliaire ou autres concrétions dans l'intestin, des masses de matières endurcies, ainsi que des substances indigestes. Les causes de la seconde espèce sont, d'après l'auteur, obscures et conjecturales. Ainsi l'action musculaire intestinale sera affaiblie, abolie ou excitée, soit par une accumulation de gaz circulant à travers les intestins, l'action du froid, l'inflammation rhumatique, une excitation suite d'un *cholera* ou d'une diarrhée. Deux observations sont citées à l'appui ; elles prouvent en outre qu'au début de la maladie, les évacuations sont toujours aqueuses, et qu'après plusieurs jours, malgré la diete la plus sévère, les malades rendent une quantité incroyable de matières endurcies. Ces phénomènes ne peuvent s'expliquer qu'en supposant qu'une portion du canal a été distendue et incapable d'action. Là ont séjourné les matières endurcies, tandis que les matières fluides ont été forcées de traverser le canal par l'action des parties supérieures saines, tandis que les excrémens solides n'ont pu être évacués que tout autant que la portion distendue à recouvré sa puissance musculaire.

Iléus avec affection organique où l'action musculaire du canal a été interrompue sans obstruction mécanique. -- Ce genre de maladie est constaté par quatre observations ; l'autopsie cadavérique a fait reconnaître soit des portions considérables d'intestins très distendues, d'autres contournées avec inflammation, épanchement de lymphe coagulable, dans une autre circonstance, l's du solon a été trouvée tellement distendue qu'elle s'élevait vers la région de l'estomac, et remplissait la moitié de l'abdomen, le tout sans présence d'auctune matière.

Si toutes les idées de l'auteur ne sont pas admissibles sans restriction, il en est plusieurs, dit M. Regnault, qui méritent d'être généralement connues.

Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, et recherches sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie, par M. Moreau de Jonnès, chef d'escadron au corps royal d'état-major ; analysée par M. Sédillot.

Cet ouvrage est celui d'un homme d'esprit qui sait manier le sabre et la plume. Comme l'auteur n'est pas médecin et qu'il a écrit pour occuper ses loisirs seulement, nous ne tracerons point l'analyse de son travail ; c'est l'ouvrage d'un amateur plutôt propre à faire rétrograder la science qu'à favoriser ses progrès. Nous observerons seulement que M. Moreau de Jonnès est contagioniste, et que M. Sédillot le combat, en lui opposant M. Lefort dont on connaît l'opinion.

Commentatio semeiologica de variis somni vigiliarum que conditionibus morbosis, earumque in morborum et diagnosi et prognosi dignitate..... Autor C. F. Heusinger. Dissertation analysée par Coutanceau. Elle est assez bien écrite, a été soutenue à l'académie de

Gottingue, mais ne présente pas un très grand intérêt. La partie physiologique du sommeil et de la veille n'offre rien de saillant. La partie pathologique empruntée aux excellens traités de semeïotique de MM. Double et Landré Bauvais, ouvrages que l'on consultera avec fruit, et où les inductions que l'on peut tirer du sommeil et de la veille, dans les maladies, éclaireront toujours le véritable observateur.

Traité ou observations pratiques et pathologiques sur le traitement des maladies de la glande prostate, par Home, *traduit de l'anglais par* Marchand, *et analysé par* Bégin.

Les maladies des voies urinaires étaient peu connues des anciens. C'est aux travaux de *Hunter, Choppart, Desault* que l'on doit des notions exactes sur cette branche de la chirurgie. Cependant quoique ces grands praticiens aient beaucoup fait, on ne peut se dissimuler qu'ils ont laissé à leurs successeurs beaucoup de doutes à éclaircir.

Les anatomistes avaient jusqu'ici considéré la prostate comme formée d'une seule pièce, et les praticiens ne connaissaient que l'engorgement de ses parties latérales et postérieures. Quand la maladie occupait la ligne médiane, ils l'attribuaient à l'extension de l'un ou de l'autre lobe dans ce sens. M. Home a découvert, en 1805, qu'il existe en arrière, entre les deux parties latérales de l'organe, une portion plus petite, qu'il appelle lobe moyen de la prostate, et qui est, suivant lui, le siége le plus ordinaire des tumeurs saillantes dans la vessie, qui s'opposent à l'excrétion de l'urine.

L'auteur examine les divers effets que produit l'engorgement de ce lobe moyen sur la sécrétion de

la prostate, sur les membranes de la vessie, sur la formation des calculs, et enfin sur la secrétion même de l'urine. Lorsque cette partie est engorgée, elle se porte dans la cavité de la vessie, en distend la membrane interne, lui communique l'inflammation qui l'a développée, et qui s'accroît par la pression. Cette phlogose détermine une douleur plus ou moins vive, qui devient très intense, lorsqu'on expulse les dernières gouttes de l'urine, et qui reproduit l'envie d'uriner, après qu'elle est satisfaite, et alors que la vessie ne contient plus de liquide. Ces accidens font des progrès à mesure que la tumeur se développe; le reservoir de l'urine ne se vuide plus complettement; il en reste une quantité plus considérable après chaque effort du malade, et l'on a quelquefois évacué plusieurs pintes de liquide, à l'instant où le besoin de le rendre paraissait être satisfait.

Le traitement des engorgemens du lobe moyen de la prostate consiste dans l'introduction de la sonde, afin de vuider complettement la vessie. L'auteur préfère la réintroduire aussi souvent que le malade conserve l'urine, plutôt que de la laisser à demeure; il administre les laxatifs, notamment l'infusion de séné, les opiacés, les ventouses scarifiées aux lombes ou à la région sacrée.

L'étude des phénomènes que déterminent les retrécissemens de l'urètre, les inflammations du *verumontanum*, les gonflemens, abcès, ulcérations des lobes latéraux de la prostate, termine le 1.er livre.

Dans la seconde partie, l'auteur donne de nouveaux développemens aux symptômes provenans des engorgemens du lobe moyen de la prostate, et spécialement des hémorragies qui sont produites par la rupture des vaisseaux de cet organe. Il démontre, par des observations, les effets défavorables des injections émollientes ou autres.

L'ouvrage de M. Home a pour objet un fait purement anatomique. C'est la découverte d'une portion de prostate, jusqu'alors inconnue sous le rapport de la pratique; il faudrait que les signes de la lésion de cette troisième portion fussent déterminés. Nous pensons qu'une maladie de vessie, du *verumontanum* peut être confondue avec cette lésion, vu l'identité des symptômes.

Nouveau traité de la rage, observations cliniques, recherches d'anatomie pathologique, et doctrine de cette maladie, par Trolliet, *médecin de l'hôtel-Dieu de Lyon, analysé par* Boisseau: *premier article.*

Ce traité de la rage est d'un intérêt majeur, sous le rapport des recherches anatomiques et pathologiques de l'auteur; nous renvoyons l'analyse de cet article à un autre n.°, attendu que celui que nous avons sous les yeux n'offre que des notions préliminaires, et que, dans un prochain article, il s'agira des causes, symptômes, diagnostic, traitement de cette maladie; alors notre travail n'en sera que mieux goûté, parce qu'il sera complet.

Observations de tumeur et ulcération cancéreuses, traitées avec succès, par M. Pons, *médecin à Agen.*

Il est question de deux observations très curieuses: une femme portait, depuis plusieurs années, une tumeur de nature cancéreuse à l'un des seins; une autre dame avait à la lèvre un *noli me tangere* avec écoulement de matière ichoreuse. Des applications réitérées de sangsues sur le siège du mal, une diete sévère ont amené, sous peu de jours, une guérison vraiment surprenante. M. Pons promet de publier de nouvelles

observations avec des considérations importantes. Nous fesons les vœux les plus sincères pour qu'il soit fidèle à sa promesse.

Observation d'un accouchement laborieux, terminé heureusement, au moyen d'incisions faites à l'orifice de l'utérus, par le docteur BONGIOVANI, professeur d'accouchement à l'université de Pavie.

Cette observation prouve victorieusement combien, dans plus d'une circonstance, l'art a tout à faire, les secours de la nature n'étant d'aucune ressource.

Une femme âgée de 21 ans s'est présentée à la clinique du professeur d'accouchement de la faculté de Pavie, où, pour l'instruction des élèves, on a soin de mesurer le diamètre du bassin, dans la vue de juger de sa conformation, chez toutes les femmes enceintes. On reconnut en explorant celle qui fait le sujet de la présente observation, que le vagin était parsemé de nombreuses excroissances; son canal, par suite de maladie, était retréci de moitié; le col de l'utérus était tumefié, dur, proéminent; la dureté se manifestait davantage à mesure qu'on se rapprochait de l'orifice externe qui semblait être formé par un bord relevé très dur et, pour ainsi dire, cartilagineux; l'orifice de l'utérus était rond et égal; le doigt y entrait facilement et parcourait jusqu'à l'orifice interne, toute la cavité du col qui avait la forme d'un entonnoir dont la base était à l'extérieur et le sommet à l'intérieur. Cet état contre nature fit prévoir que l'accouchement serait difficile.

Trois mois après l'entrée de cette femme à la clinique, les douleurs de l'enfantement se firent sentir. Explorée de temps en temps pendant les douleurs, on reconnaissait facilement que le col de l'utérus

était moins dur près du bord de l'orifice, qu'il allait en cédant et était presqu'entièrement applani ; mais le bord dur dont nous avons parlé était dans le même état, et l'orifice ne s'était point dilaté ultérieurement puisque, comme auparavant, il était à peine possible d'y introduire l'extrêmité de l'index avec lequel on sentait distinctement la tête de l'enfant. Le retrécissement de l'orifice utérin, quoique déterminé par un cercle dur, exigeait d'attendre ce que les ressources de la nature pouvaient offrir pour la délivrance. On fit beaucoup d'injections de mauve, d'huile, etc.; tout fut insuffisant pour ouvrir une voie au passage de la tête.

Enfin, les membranes étaient rompues depuis longtemps, à peine cependant l'orifice de l'utérus était dilaté de la largeur d'un écu de trois francs ; on ne pouvait plus espérer qu'il se dilatât davantage, puisque, malgré les contractions, bien loin de céder, il se resserrait et devenait plus dur. Les douleurs étaient affaiblies et presqu'éteintes ; tout bien considéré, le docteur Bongiovanni démontra qu'il était impossible que l'accouchement eut lieu, si l'on ne pratiquait des incisions sur le bord de l'orifice utérin, afin de détruire la cause première de l'obstacle.

On procéda de la manière suivante : le chirurgien placé entre les cuisses de la malade, prit de la main droite un bistouri à lame étroite et courbe, boutonné à sa pointe et fixé dans son manche au moyen d'une bande. L'instrument guidé à plat sur la face palmaire de l'index de la main gauche, fut porté jusques sous le bord de la lèvre antérieure de l'utérus, de manière à ce que les parties externes du vagin ne fussent point offensées, et plusieurs incisions furent faites sur la portion gauche de cette lèvre : en les fesant, on entendait une crépitation comme si l'on eut coupé un

cartilage, tant était grande la dureté de ce bord. Après ces incisions on attendit un moment pour donner lieu à une extension lente et graduée des parties incisées, on l'obtint ; mais pas assez pour que la tête put passer et s'abaisser. On fit de nouvelles incisions sur le bord qui offrait le plus de résistance, par ce moyen l'orifice de l'utérus se dilata amplement, la tête du fœtus descendit dans le petit bassin, la femme fut délivrée et s'est parfaitement rétablie.

Observation d'une névralgie (1) *du nerf sciatique, guérie par l'administration intérieure du quinquina, par M.* Levillain, *chirurgien du* 1.er *régiment des cuirassiers de la garde royale.*

Un officier souffrait cruellement d'une sciatique du côté gauche ; malgré les linimens de toute espèce, et même malgré 40 *sangsues* appliquées sur le trajet du nerf, à sa sortie de l'échancrure sciatique, les douleurs furent plus fortes ; le chirurgien se détermine à administrer le quina en bols, mêlé ensuite à l'opium : son malade guérit parfaitement.

Observation d'une plaie du rein droit qui a déterminé la mort après 46 *jours.*

Cette observation prouve le peu de ressources de la chirurgie dans les plaies des reins, vu l'impossibilité où l'on est de remédier à l'hémorrhagie qui en est la suite, quelque légère qu'elle soit.

Forcade.

---

(1) Névralgie du nerf est un pléonasme que nous relevons parce qu'il nous paraît familier à plus d'un auteur.

Note du Rédacteur Général.

ANALYSE

DU JOURNAL DE PHARMACIE ET DES SCIENCES ACCESSOIRES.

Mois de janvier 1821.

La composition chimique des dents de l'homme et des animaux était connue depuis long-temps par les travaux de MM. Fourcroy, Vauquelin, Berzelius et Pepys ; mais l'examen comparatif de ces substances osseuses à différens âges de la vie, n'ayant pas encore été entrepris, M. Lassaigne, préparateur de chimie à l'école vétérinaire d'Alfort, a cru, dans l'intérêt de la science, devoir se livrer à cet important travail.

Voici le procédé dont M. Lassaigne s'est servi pour ce genre d'analyse ; il calcine au rouge blanc la matière osseuse dans un creuset de platine ; il la pèse avant et après l'opération pour apprécier la perte produite par la substance animale qui a été brûlée ; il dissout le résidu de la calcination dans l'acide nitrique faible et précipite de cette dissolution le phosphate de chaux par l'ammoniaque, le sous-carbonate de soude est ensuite employé pour isoler le carbonate de chaux que recèle encore la liqueur surnageante.

Il résulte de ce travail que les dents soumises à l'analyse varient toutes dans les proportions de matière animale gélatineuse, de phosphate de chaux et de carbonate calcaire ; que la première de ces substances est d'autant plus abondante dans la composition des dents, que le sujet est jeune. Le phosphate de chaux se trouve à-peu-près également dans la substance des dents d'un vieillard de 81 ans, que dans celle d'un

enfant de deux, première dentition : celles d'un enfant de 6 ans recèlent aussi les mêmes quantités de matière animale que les dents d'un adulte. Mais ce qui parait singulièrement rapprocher, dans ce cas, l'organisation de l'enfance avec celle de la vieillesse, c'est que des dents d'un vieillard, comparées avec celles d'un enfant d'un jour, contiennent les mêmes proportions de gélatine, un peu plus de phosphate de chaux, tandis que celles de l'enfant recèlent 13 centièmes de plus de carbonate calcaire. Il paraît que l'acide phosphorique et la chaux augmentent d'autant plus dans la composition des dents, que le sujet voit avancer son âge. Aussi le cartilage gongival d'un enfant d'un jour, contient-il 86, 7, parties de matière animale, 11, 3, de phosphate de chaux et 2 de carbonate calcaire.

L'émail des dents de l'homme a été aussi l'objet des recherches de M. Lassaigne. D'après les petites proportions de matière animale et de très grandes de phosphate de chaux qu'il y a rencontrées, on peut être convaincu que c'est surtout à cette dernière substance que les dents doivent leur forte organisation. On remarque, dans son travail, que les dents des momies d'Égypte lui ont peu fourni également de matière animale que le temps détruit insensiblement, dans toutes les substances osseuses, au fur et à mesure qu'elles sont exposées à l'action de l'air ou à celle des corps terreux.

A cet article succède celui *des faits pour servir à l'histoire de l'or, par M. Pelletier.* L'auteur passe d'abord à l'action des acides minéraux sur les chlorures d'or, puis à celle des acides sur l'oxide de ce métal. Dans le premier cas, il observe que la dissolution du perchlorure d'or n'est pas précipitée par l'acide sulfurique, à moins que la dissolution soit très con-

centrée ; dans le second, il annonce que si l'on excepte l'acide nitrique et l'acide sulfurique concentrés, aucun acide dont l'oxigène est le principe acidifiant, ne peut dissoudre l'or ou s'y combiner.

En traitant de l'action des sels sur le chlorure d'or, M. Pelletier cherche à démontrer que l'addition des sulfates, nitrates, hydroclorates dans une dissolution d'or, ne détermine aucun changement et ne donne lieu qu'à des mélanges du sel ajouté au perchlorure d'or. Ce chimiste admet néanmoins une exception relative à l'addition d'un nitrate ou d'un sulfate d'argent qui produisent un phénomène particulier en laissant la liqueur décolorée et tout l'or et l'argent précipités, si l'on est arrivé à de justes proportions de liqueur.

Arrivant à l'action des bases salifiables sur les chlorures d'or, M. Pelletier établit en principe que ces bases et particulièrement la potasse et la soude, agissent sur le chlorure d'or en passant à l'état métallique formant un chlorure alcalin et portent leur oxigène sur l'or, qui produit avec cet excès d'alcali une combinaison dans laquelle l'oxide d'or fait fonction d'acide.

M. Pelletier ne croit pas ensuite à l'existence des sels triples d'or. Dans ce chapitre, il pense que les prétendus sels triples de ce métal sont des mélanges de perchlorure d'or et des sels qu'on ajoute ou qu'on forme dans les combinaisons aurifères. Il considère également que l'or dissous par l'eau règale, est à l'état de chlorure, et que l'addition d'un chlorure étranger, tel que celui de *sodium* ou de *potassium*, ne doit donc donner lieu qu'à des chlorures doubles.

L'iode n'a pas une action très sensible sur l'or. Cette substance altère à peine l'éclat de sa surface ; l'acide hydriodique n'en a aucune, mais l'acide hydriodique ioduré attaque et même dissout l'or.

M. Pelletier traite aussi de l'action que quelques substances végétales et spécialement les acides végétaux, exercent sur le chlorure d'or, en précipitant ce dernier à l'état métallique. En considérant l'or comme non oxidé et à l'état de chlorure dans sa solution par l'eau règale, on explique sa précipitation par l'hydrogénation du chlore, au moyen de l'hydrogène contenu dans les matières organiques.

Mais si l'acide oxalique estde tous les acidesvégétaux le seul qui précipite l'or à l'état métallique de son perchlorure et si les autres acides végétaux, dans leur pureté, ne peuvent opérer cet effet, M. Pelletier a néanmoins observé que les mêmes acides unis à une base déterminent promptement la décomposition du chlorure et la précipitation de l'or à l'état métallique. Dans tous les cas, une portion de l'acide végétal est décomposée. Il paraît qu'une partie de l'hydrogène est employée à réduire la base du sel végétal, s'il se fait un chlorure alcalin, ou à élever le chlore à l'état d'acide hydrochlorique s'il se forme un hydrochlorate Ces décompositions ont lieu sans dégagement de gaz, excepté avec l'acide oxalique et les oxalates alcalins qui décomposent le perchlorure d'or avec expansion d'acide carbonique.

Enfin les acides oxalique, citrique, tartrique et acétique, les seuls avec lesquels M. Pelletier ait opéré, réduisent tous l'oxide d'or. L'acide acétique concentré réduit l'or moins facilement que les trois autres; dans cet état l'acide acétique dissout même un peu d'or; mais si l'acide contient de l'eau, il n'y a nulle dissolution.

M. Pelletier n'a pas fait d'expériences avec le chlorure et l'oxide d'or et les autres acides végétaux. Il est cependant plus que probable que ces acides agissent à la manière des acides citrique, tartrique et

acétique. Que doit-on penser maintenant des citrates, tartrates, camphorates, benzoates d'or décrits par plusieurs chimistes et particulièrement par Tromsdorff ?

Ce beau travail, inséré en entier dans les annales de chimie de septembre et octobre, est le résultat d'observations qui honorent infiniment son auteur. Quand on est pénétré, comme M. Pelletier, de l'amour de la science, que ne ferait-on pas pour aggrandir son domaine!

-- Passant aux divers articles extraits *des annals ofphilosophy*, je rapporterai seulement le plus essentiel pour la généralité des gens de l'art qui s'occupent de la physique appliquée à la médecine. Le docteur Hare, professeur à l'université de Pensylvanie, donne une théorie du galvanisme qui diffère considérablement de toutes celles qui ont paru jusqu'ici. Selon lui, le fluide galvanique est un composé de calorique et d'électricité. Celle-ci est augmentée par le nombre de plaques et lorsque le nombre est très grand, comme dans la colonne de Deluc, les effets du calorique deviennent fugitifs. Le calorique est développé par l'étendue de la surface des plaques, et il a démontré qu'avec une simple paire de ces dernières, le calorique devient très intense. Il a donné la description d'une batterie galvanique construite d'après ce principe, qui produit une ignition très forte sans manifester aucun phénomène électrique.

-- Le docteur Chisholm a lu un mémoire à la société de physique et d'histoire naturelle de Genève, (*Extrait de la Bibliothèque britannique*)relatif à quelques poisons des îles occidentales de l'Amérique et à la production de certains remèdes végétaux existans dans la même contrée ; l'auteur cite les exemples nombreux de compensations qui se multiplient de toutes

parts suivant les dispositions du Créateur du Monde, qui a eu le soin de faire produire les remèdes naturels, là où les maladies sont fréquentes. Il rappelle que dans les diverses localités du globe, on trouve des régions fertiles et stériles, des montagnes et des plaines, où l'on trouve tour-à-tour ce qui est utile comme ce qui est nuisible à la vie humaine, et que partout où il y a un mal nécessaire, on voit naître un bien proportionné. Nouvel Azaïs en médecine, M. Chisholm puise des vérités incontestables dans son système des compensations.

-- Il donne le tableau des environs de Demerary en Guiane, et parle d'une vigne grimpante d'un vert très vif et dont les grappes s'étendent à une grande distance, la racine de cette plante, dont on extrait le suc, possède des propriétés extraordinaires dans les cas d'ophtalmie, lors même que le malade ne pourrait supporter les plus faibles rayons de lumière. On prive la racine de la pulpe et de l'épiderme noire, puis on l'exprime sur du coton pour l'en saturer, et en fesant ensuite d'une feuille une espèce d'entonnoir, on en introduit le bec entre les paupières, et on serre le coton de manière à ce qu'une seule goutte du liquide tombe dans l'œil. L'opération ayant été faite aux deux yeux, par un Indien, sur un bûcheron affecté d'une cruelle ophtalmie, le malade éprouva à la langue et au palais, une sensation forte mêlée de doux et d'amer et se sentit de suite fort soulagé. Ce même remède appliqué pendant 3 à 4 jours consécutifs, dissipa totalement l'inflammation.

L'Indien apprit également au bûcheron que cette ophtalmie provenait du grand éclat du sable blanc qu'on observe dans le pays, comme aussi des particules de ce sable qui s'introduisent dans les yeux. Cette plante anti-ophtalmique se nomme *Akouserounie*

et Waranie ; les blancs lui donnent aussi le nom de *Eye-root* (racine d'œil). Le docteur Chisholm qui a propagé, à l'aide de M. Edmonston, la culture de plusieurs de ces plantes, en les adressant à divers de ses amis, eut occasion, en 1790, d'employer dans l'isle de Grenade, les principes extractifs de la racine sèche, en la fesant infuser, et on en a obtenu un très grand succès dans trois cas d'ophtalmie.

L'Akouserounie est une espèce de bignonia que M. Chisholm est convenu avec M. Anderson d'appeler *ophtalmica*. Cette plante, dont il ne peut retracer les caractères botaniques, a très bien réussi au jardin des plantes d'Edimbourg, après avoir éprouvé de la difficulté à l'y naturaliser.

L'auteur cite encore pour exemple les effets dangereux de certaines pommes du *manchinéal* (mancenillier du Mexique) les gouttes de pluie qui ont passé sur les feuilles de cet arbre produisent des vessies sur la peau humaine qui en éprouve l'action. A côté de cet arbre, dont l'atmosphère ambiante est très narcotique, s'en trouve un autre à fleurs blanches, en forme de trompettes (espèce de bignonia) appellé par les habitans *cèdre blanc*, qui entremêle ses feuilles avec celles de l'arbre dont il est l'antidote. Le suc des feuilles surtout, pris à l'intérieur, lorsqu'on a eu l'imprudence de manger le fruit du mancenillier, est un antidote prompt et sûr.

L'eau de mer sur les bords de laquelle croit le mancenillier est également un autre antidote. Il suffit de s'y plonger et d'en avaler une certaine quantité, pour neutraliser les effets du poison.

Néanmoins le suc du mancenillier possède quelques vertus médicinales ; il dissipe les excroissances fongueuses, opiniâtres, qu'on appelle *rabs ou tubboes*.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les autres exemples

qu'il a tirés de son admirable système, je dirai seulement que si le malitte au bec jaune, poisson des Indes occidentales, dans certaines saisons de l'année (février et juillet) donne la mort dans dix minutes, avant d'atteindre l'estomac, il ne tue cependant pas dans d'autres saisons de l'année. Il fait l'énumération des autres espèces qui sont dans le même cas, et trouve son antidote dans le suc de la canne à sucre qui mûrit en même temps que ces poissons sont vénéneux. Le suc de la canne réussit pourvu qu'on le prenne à tems, et avant que le poison ait pu produire son effet sur tout les systèmes nerveux et vasculaire, hormis le cas où le poison vénimeux serait le *clupea thryssa*, dont l'effet est presque instantané.

Je crois en mon particulier que la médecine et la chimie n'ont pas encore tiré tout le parti possible du sucre dans les cas d'empoisonnemens, et que la combinaison de cette substance avec tous les oxides métalliques, comme avec les poisons végétaux devrait être plus particulièrement étudiée. Le docteur Chisholm mentionne aussi des guérisons opérées par le suc de la canne à sucre sur des chiens empoisonnés par l'arsenic.

Ce médecin termine ses observations en annonçant que le poison *Barracuda*, mangé à la même table et à la même heure, n'incommoda qu'une seule personne sur trois, jusqu'au point d'éprouver tous les symptômes d'empoisonnement.

-- Ensuite le journal contient, *une note qui tend à prouver qu'il n'y a point d'exception absolue aux propriétés médicinales des familles naturelles des végétaux.*

Si l'on admet que les végétaux analogues ont aussi quelque rapport entr'eux relativement à leurs propriétés phisiques ou médicinales, il s'ensuit qu'il en existe qui s'éloignent par quelques variétés de leurs

produits, de la forme d'une tribut végétale, et qui n'ont plus la même énergie de propriétés. C'est ainsi qu'un fruit de petite taille sera, par exemple, amer et purgatif d'une telle espèce, et qu'il ne sera plus sensiblement empreint de ces qualités dans l'espèce voisine où il devient plus volumineux et où les principes actifs sont délayés et étendus dans une plus grande masse de suc et de parenchyme, tandis que la coloquinte recèle un principe amer et éminemment drastique dans ce fruit médiocre; nous voyons ce principe disséminé et mêlangé dans les potirons, dans les concombres, les melons très sucrés qui acquièrent un degré peu supportable d'amertume lorsqu'ils passent à la fermentation putride. Aussi observe-t'on que dans l'état naturel, les concombres et les melons sont laxatifs, lorsqu'on en mange avec peu de modération.

En prenant un exemple plus frappant, on voit que la pomme de terre (*solanum tuberosum*) est du genre narcotique et stupéfiant; et néanmoins, cette racine tant vantée avec raison par l'estimable feu M. Parmentier, est une nourriture très saine, lorsqu'elle est bien mûre et bien cuite. Sa fécule est bien nutritive, en même tems que son suc propre ne l'est certainement pas. On a observé que des personnes qui avaient employé plusieurs fois la même eau pour diverses coctions de pommes de terre, avaient été incommodées en se servant de cette eau dans la préparation de leurs alimens, au point d'éprouver les mêmes symptômes que par le *solanum nigrum.*

L'auteur en rappellant que quelques fruits des solanées sont évidemment des poisons, et que les acides végetaux sont les antidotes des principes narcotiques des plantes, passe ensuite aux bons effets

des tomates qu'il confond avec le *solanum melongena*; il ne fait aucunement mention du *solanum licopersicum* (pomme d'amour) qui est la véritable tomate, tandis que le *solanum melongena* est l'aubergine, fruit oblong du poids d'un hectogr.à un kilo., dont la surface est violacée et non rouge comme l'annonce l'auteur de la note. Il a sans doute voulu parler du *solanum licopersicum* dont le fruit est d'un rouge éclatant et d'une odeur un peu vireuse. En Provence cette plante est cultivée avec soin. Nous nous en nourrissons avec assez peu de ménagement, soit qu'on l'emploie entiere, soit que son suc et son parenchyme après la coction, servent d'assaisonnement à la viande bouillie. Il n'est pas rare de voir nos cultivateurs avaler tout à la fois, une pomme d'amour fraîche (1), sans qu'ils en soient incommodés. Il paraît que ce fruit redouté dans le principe de sa propagation, n'a pas des qualités aussi vireuses dans les contrées méridionales. Quoique cette digression nous ait un peu isolé du travail de l'auteur, elle nous amène à ce qu'il observe sur les diverses variétés des champignons dont les uns sont très nourrissans, tandis que d'autres occasionent des accidens graves ou la mort. C'est aussi par suite de ces différences d'actions que le jalap contient tout à la fois une résine purgative

---

(1) Je mute toutes les années, au moyen du gaz acide sulfureux le jus de pomme d'amour et l'utilise l'hiver, comme assaisonnement. J'ai soin de faire absorber au suc trois fois son volume de ce gaz acide, et de le conserver à la cave dans des bouteilles bien bouchées. J'ai cru devoir saisir ici l'occasion de communiquer ce procédé qui pare à la méthode longue et ennuyeuse de la conversion du suc de pommes d'amour, en conserve, au moyen du calorique et de son évaporation.

Note du rédacteur.

et une fécule nutritive, d'après les intéressantes observations de M. Planche.

L'ivraie qui occupe un rang parmi les céréales, présente un principe narcotique, et les produits de la même famille n'en nourrissent pas moins tout le genre humain.

En considérant que les lichens possèdent tous plus ou moins un principe amer et purgatif avec de la fécule, on ne peut que se louer des moyens qu'on a aujourd'hui, d'après les intéressans travaux de Berzelius, de dépouiller le lichen d'islande de tout son principe amer, et d'approprier les décoctions gommeuses à la préparation d'un très bon sirop.

Les différences qu'offre le faux et le vrai *angustura*, occupent également l'auteur de la note. Il assure que le faux *angustura*, qu'il croit provenir d'un *strychnos*, est un vrai poison. Il cite des lobelies dont le suc laiteus est caustique, et cependant on emploie la lobelie syphilitique ou cardinale bleue.

-- Parmi les nouvelles des sciences, le journal fait mention de la poussière atmosphérique, considérée par Monsieur Rafinesque comme principalement composée d'alumine. C'est celle qui tombe en égale quantité dans nos maisons les mieux fermées, en rase campagne, et dont la chûte progressive permet de concevoir comment les anciens édifices de la Grèce et de Rome ont été presque entièrement ensevelis.

-- Un nouveau poison animal dont les toxicologistes n'ont point encore fait mention, est celui qui peut se former dans les substances alimentaires naturellement salubres. Les journaux politiques ont annoncé en résumé ce phénomène singulier découvert par le docteur Kerner dans les saucissons fumés qui causent des empoisonnemens mortels. Ces saucissons

et particulièrement ceux de foie sont les plus dangéreux. Le nombre des personnes mortes s'élève à 37 sur 76 tombées malades pour en avoir mangé. Le cerveau et la moëlle épinière ne sont point attaqués par ce poison qui ébranle tout le système limphatique. Quelquefois le malade ne sent plus son cœur battre pendant plusieurs mois, quoique le battement des artères reste invariable.

Messieurs les rédacteurs du journal de pharmacie ajoutent aux remarques du docteur Kerner, qu'ils ont été appellés dans l'espace de 15 ans, pendant 5 à 6 fois par l'autorité pour des cas semblables et pour procéder à l'analyse chimique de mets des charcutiers de Paris. Rien n'a été reconnu à l'analyse, pas un atôme de substance minérale qu'on y recherchait; les vases de ces charcutiers étaient aussi en très bon état. Ces accidens qui se reproduisent à Paris sont-ils dus à de l'acide prussique ou à une matière nouvelle qui se forme dans ces saucissons? Telle est la question qu'établissent MM. les rédacteurs, en invitant les médecins et les chimistes à porter leurs recherches sur ces substances qui sont vénéneuses sans qu'elles donnent des signes de putréfaction. Les saucissons des porcs ladres ne seraient-ils pas plutôt disposés à posséder ces qualités malfaisantes?

-- Des extraits analytiques de bibliographie terminent le journal de pharmacie. Quoique ces articles soient du plus grand intérêt je me contenterai de les rappeller aux gens de l'art; tels sont le manuel de chimie, par Thomas Brande, traduit de l'anglais, par M. Planche, pharmacien, à Paris; 2 vol. in-8.°, chez L. Colax, libraire, rue Dauphine, n.° 32; le formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux de la France, rédigé par le Conseil de santé des armées, et approuvé par S. E. le Ministre

de la guerre; l'histoire abrégée des drogues simples par M. Guibourt, pharmacien à Paris, et le nouveau code pharmaceutique, traduit de l'ouvrage rédigé en latin, sous le titre *de Codex medicamentarius* avec 2 tables, par M. Jourdan, un gros vol. in-8.° de XXIV-622 pages, chez Guillaume et Comp. rue Haute-feuille, n.° 14.

C'est en regrettant de ne pouvoir entrer dans des détails particuliers sur le mérite et l'utilité de ces ouvrages, que je souhaite en mon particulier, que les vues qui ont dirigé MM. les rédacteurs du *Codex*, auquel les pharmaciens du royaume sont soumis par une ordonnance royale, amènent le gouvernement aux mêmes principes d'équité qui le caractérisent; que les remèdes secrets dont le *Codex* ne fait certainement pas mention, et dont l'annonce décore l'extérieur des boutiques, comme de quelques officines, deviennent l'objet de l'examen le plus scrupuleux; que les lois ou décrets sur cette matière soient revisés, pour que le gouvernement statue dans sa sagesse, si le public peut se servir sans inconvéniens des préparations dont les principes constituans ne sont pas à la connaissance des gens de l'art. Il est tems que les lois qui régissent le domaine de la médecine et de la pharmacie, soient analogues aux lumières du siècle.

POUTET.

Un mot sur le discours de M. J. P. Beullac, *D. M. P., Membre de plusieurs Sociétés savantes, prononcé le* 3 *novembre* 1820, *à l'occasion de l'ouverture d'un cours élémentaire d'études médicales, d'après l'enseignement mutuel. In-*8.° *de* 23 *pages, Paris.*

Dans ce discours où il donne une idée de son enthousiasme pour les progrès que font les sciences de jour en jour, M. Beullac, fils aîné, observe pourtant, qu'elles laissent encore à désirer, mais que les matériaux scientifiques ne sauraient échapper à la postérité par les grands bienfaits de l'imprimerie, bienfaits que l'éducation perfectionne et peut seule nous faire connaître.

Il rend ensuite aux professeurs de la faculté de Paris le tribut de vénération qu'ils méritent, loue leur éloquence, parle de leurs subtiles et lumineuses réflexions, et soutient que *l'élève lancé du fond d'un collége dans la faculté, quittant les bans philosophiques pour venir s'asseoir devant une chaire d'anatomie générale ou de physiologie, ne peut d'abord tirer quelque avantage des leçons de son illustre professeur, atteindre à la hauteur de ses idées et le suivre dans sa marche rapide.* Delà, M. Beullac est comme naturellement porté à développer les avantages des cours élémentaires, et il prouve aisément que celui qu'il fait d'après l'enseignement mutuel, est d'une haute importance.

Nous applaudissons au zèle qui l'anime dans des occupations qui, en fesant sa gloire, honoreraient Marseille, sa patrie, et nous l'invitons à persévérer dans le dessein qu'il a de publier incessamment un ouvrage très détaillé sur l'enseignement mutuel appliqué à l'étude des principes élémentaires de la médecine.

P. M. Roux.

VARIÉTÉS.

-- Un docteur de Paris qui consigne ses observations dans le journal des modes, a calculé que dans le cours de l'année 1820, on a consommé dans la capitale cinq cent mille sangsues, dont 200,000 dans les hôpitaux, 300,000 dans la pratique particulière : il est reçu, dit-il, à Paris de se poser des sangsues au sortir du bal ou du spectacle, comme de prendre un verre d'eau sucrée ou une tasse de tilleul. En province l'usage n'en est pas encore introduit, et l'on passe pour arriéré sur ce point, comme sur tant d'autres. Pourtant il s'est débité au comptoir d'un de nos pharmaciens, dans le cours de 1820, le nombre de trente deux mille sangsues. Espérons que le récensement annuel des sangsues appliquées à Marseille et dans la banlieue pourra figurer par la suite avantageusement auprès de celui de Paris, et que si jamais on parvient à établir le budget des sangsues employées dans tout le royaume, il grossira d'année en année.....

-- M. Chirol a présenté à la société royale de médecine de Marseille, dans la séance du 3 mars, un Dragonneau conservé vivant et recueilli dans l'un des canaux qui charient les eaux de la ville. L'histoire naturelle de ce ver libre désigné aussi par le nom de Draconcule (Gordius. L.) est peu avancée : M. Perrymond de Lorgues, il y a quelques années, en adressa un semblable à la société : nous invitons M. Chirol à continuer les recherches de ses devanciers et à diriger sur ce sujet l'esprit d'investigation qu'il possède pour les sciences naturelles !.....

-- Le professeur Gibson opère la cataracte en passant un séton ; cette nouvelle méthode est décrite dans l'extrait d'une lettre du docteur Revere, insérée dans le 8.e vol.e du S. New England, (Boston 1819.) L'iris ayant été préliminairement élargi par la bella donna, il prit une aiguille ordinaire à coudre un peu recourbée et munie d'un fil de soie simple, la plongea dans la sclérotique à deux lignes environ du lymbe de la cornée, à l'endroit où l'on introduit ordinairement l'aiguille pour la dépression ; il traversa le cristallin et sortit par la cornèe transparente, vis-à-vis du lieu où elle fut introduite, puis il tira le fil, en coupa les deux bouts et en laissa un brin dans l'œil pour agir sur le cristallin à la manière d'un séton. Dans deux cas il ne survint aucun accident, le cristallin fut entièrement résorbé au bout de dix jours ; on voyait distinctement à sa place, le fil de soie placé au travers de l'ouverture pupillaire : le fil ayant alors été retiré, la vue fut rétablie au bout de quelques jours. Dans un troisième cas, l'opération manqua, parce que l'iris fut lésé. Il survint une inflammation si violente, qu'il fallut bientôt retirer le séton : cet accident fut attribué au non-emploi de la bella donna avant l'opération.

-- Don Salvador Gosalbes vient d'obtenir de Sa Majesté le Roi d'Espagne un privilège exclusif pour la vente publique des pastilles fumigatoires. Dans un mémoire (1) publié récemment à Madrid, se trouvent les innombrables attestations des premiers médecins de la capitale et des principales villes du royaume, entr'autres le certificat du professeur de l'école royale

---

(1) Manifesto que hace el doctor don Salvador Gosalbes, primer ayudante del cuerpo di cirurgia militar, retirado en esta corte ; Madrid 1820.

de clinique, qui dit avoir employé ces fumigations toujours avec succès : les emblêmes qui sont placés à la tête de ce mémoire ne préviennent guère en faveur de l'auteur : son buste placé sous le soleil, entre une montagne d'où s'exhalent des vapeurs anti-syphilitique, et une forteresse où sont claquemurés les patiens qui en attendent les heureux effets, forme un coup-d'œil nouveau pour nous, habitués à ne voir à la tête des ouvrages ou opuscules de médecine, que le titre pur et simple des auteurs, ou l'énumération de leurs places et décorations : le docteur Gosalbes propose ses fumigations comme un remède infaillible et universel contre tous les maux vénériens, particulièrement les ulcères des narines, du palais, du gosier, etc. Il avoue pourtant que la base de ses pastilles fumigatoires est le mercure ; les autres ingrédiens font le secret de l'auteur ; l'instruction qu'il donne pour en faire usage est simple, on jette un paquet de ces pastilles sur un charbon allumé, on reçoit la vapeur dans un drap dont on s'enveloppe. Ce procédé n'a rien d'avantageux et ne peut entrer en parallèle avec les appareils fumigatoires adoptés en France, dont les auteurs n'ont point fait un secret et pour lesquels ils n'ont point obtenu de brevèt d'invention, ni de privilège exclusif.

-- M. Bouland vient de publier une notice sur son établissement (1) des bains et des douches de vapeurs. Ce qu'il y a de plus clair dans cet opuscule, c'est le prix des bains, et de plus obscur le grade de l'auteur. Que signifie ce titre pompeux de *nouveau système de médication, ou la médecine par vapeurs*, à la tête d'une quinzaine de pages qui ne prouvent rien,

---

(1) A Marseille, rue de la Palud n.° 65.

sinon que l'auteur, descendu rapidement de ses fonctions de médecin du Prince de Wurtemberg, à la modeste profession d'étuviste, possède quelque connaissances sur les chaudières, et sait établir avec art la distinction entre l'eau froide et l'eau bouillante. Les circonlocutions bataves qui dérobent la profondeur de son raisonnement sur l'absorption cutanée, empêcheront les lecteurs de comprendre la partie scientifique de cet opuscule. Nous respecterions peut-être davantage dans un homme qui a été rayé du tableau des membres de la société académique de médecine, où M. Lautard, D. M., l'avait introduit, le grade de docteur en médecine qui décore son ouvrage, si nous n'étions convaincus que M. Bouland ne possède point ce grade, et qu'il a été simplement reçu au mois de janvier dernier, officier de santé, par les membres du jury médical MM. Baumes, Dastros, Lautard.....

-- Il y a quelques années que les amateurs se rendaient chez M. Rousselle, rue Neuve-des-Petits-Champs à Paris, pour essayer les seringues mécaniques dont cet estimable potier d'étain est l'inventeur. A l'aide de ces instrumens commodes, un lavement devenait une partie de plaisir : aujourd'hui les jeunes docteurs de la capitale courent avec le même empressement chez *Sir Henry* acheter la sangsue mécanique du docteur Sarlandière qui supplée parfaitement au ver aquatique sur lequel cet instrument est modelé : l'exemple a gagné déjà quelques docteurs de la province et deux praticiens de notre ville se proposent d'en faire usage au grand désespoir de nos apothicaires.

-- M. Aronsohn, de Strasbourg, nous a communiqué un cas dans lequel il a enlevé, au moyen de la boutonnière, deux pierres de la grosseur du doigt, et d'un pouce de long qui, depuis trois ans, étaient

fixées dans le canal de l'urêtre, et ne permettaient au malade d'uriner qu'avec difficulté.

-- En France comme en Angleterre les médecins sont poursuivis par le fantôme phlegmasique et se montrent également avides de sang : rien ne peut assouvir la rage sanguinaire des praticiens de la Grande-Bretagne. On lit dans le *N.°* 64 *du London médical repository*, l'observation du docteur Wonsborough ; un jeune homme robuste atteint d'une péripneumonie violente fut saigné plusieurs fois pendant les cinq premiers jours de la maladie, la quantité de sang qu'on lui retira fut de 84 onces.

Dans le n.° 65 (mai) du même journal, le docteur Tusnivolt rapporte un cas de pneumonie, dans lequel il fut fait, pendant l'espace de six jours, sept saignées, la quantité de sang évacué fut de cent huit onces. Nous lisons un fait plus remarquable dans le n.° 70 du même journal, recueilli par G. Birnie : un matelot eut d'abord une pneumonie qui fut combattue par les remèdes ordinaires, mais au bout de quelques jours il survint une inflammation abdominale très forte. On fit deux saignées de 54 onces chacune ; on administra à l'intérieur de l'huile de ricin, un lavement, on fit des affusions d'eau froide. A peine le malade fut-il remis, qu'il s'attira une rechûte en s'énivrant. L'abdomen devint alors si douloureux, que le poids de la couverture était insupportable; il y avait forte chaleur à la peau, le pouls était petit et accéléré : après une saignée de 60 onces, le pouls se développa et la peau devint humide. On appliqua sur l'abdomen un large vésicatoire : de l'huile de ricin prise à l'intérieur fut aussitôt vomie. Le soir on fit une nouvelle saignée de 20 onces. Le lendemain encore une saignée de 34 onces. Lavement irritant et affusions froides, après quoi les douleurs cessèrent et

il s'établit de la moiteur à la peau. Le troisième jour il survint des vomissemens, la langue était noire, le pouls dur, plein et fréquent; on fit une saignée de 40 onces qui amena une sincope. La constipation opiniâtre fut combattue par des lavemens irritans. Le quatrième jour on donna 10 gr. de calomel. Au cinquième jour de la poudre de Jalap. Les vomissèmens cessèrent au sixième jour, à dater duquel le malade entra en convalescence. Total des onces de sang provenant des diverses saignées faites dans l'espace de six jours, 262 *onces*.

-- Don Michel d'Aléa, savant espagnol, ancien directeur de l'institution des sourds-muets de Madrid, actuellement fixé à Marseille, va livrer à l'impression la traduction de son ouvrage sur les signes méthodiques et la manière d'enseigner de l'Abbé de l'Épée. Ce mémoire présente beaucoup d'apperçus nouveaux et des raisonnemens profonds sur l'enseignement qu'on doit adopter pour instruire les sourds-muets. L'auteur l'a mis en pratique pendant une longue série d'années, et en a recueilli de grands succès.

-- Un docteur de cette ville va publier un traité sur l'ennui, pour faire suite à ses autres ouvrages.

-- On pourrait fonder sa réputation sur des bases plus solides que sur un cataplasme; pourtant c'est sur un emplâtre que M. Pradier, (actuellement à Marseille) a établi la sienne: son remède tant vanté contre la goutte guérit cette maladie à-peu-près aussi vîte et aussi sûrement que la pulpe de carottes combat le cancer, et l'écorce de saule et les queues d'artichauts détruisent les fièvres intermittentes.

-- L'esprit de réforme qui se glisse partout, non sans nécessité vient enfin de descendre des hauteurs du domaine politique pour s'attacher à nos ustensiles domestiques. Il est vrai que jusqu'à ce jour

entrainés par le génie des découvertes nous avions placée dans une sphère plus élevée. Notre siècle fécond en merveilles, nous offrait à son berceau tous les prodiges que l'esprit humain peut enfanter. Ce n'était pas assez d'avoir ravi la foudre aux régions célestes pour la mettre en bouteille, ce n'était pas assez d'avoir ressuscité ces automates parlans de Vaucanson, pour l'instruction de nos académies. Il manquait encore à notre gloire, l'invention des soupes économiques et des bâteaux à vapeurs. Impatient de secouer le joug d'une fatiguante oisiveté, le Français passionné pour les découvertes gravait sur la pierre jusqu'alors muette les scènes sanglantes de nos conquêtes, et donnait ainsi à son pays, la litographie pour la valeur modeste de quelques centimes par épreuve. Les fosses mobiles inodores rassuraient déjà les amateurs des cosmétiques, et grâces aux célérifères, les voyageurs ne s'arrêtaient plus aux invitations polies des voleurs de grand chemin.

Tant de découvertes utiles doivent-elles être éffacées un moment par l'invention des marmittes autoclaves? à peine avaient-elles reçu une place dans les officines, que le malheureux Naldi tombe frappé d'un coup mortel, en fermant la soupape. Cet accident funeste a jetté la terreur parmi nos cuisinières. Nos chimistes que l'amour de la science exalte au point d'aspirer des gaz délétères ont seuls surmonté la crainte et le danger: déjà dans plusieurs laboratoires la marmitte autoclave sert aux décoctions qui se font avec plus de promptitude, et se chargent en même tems de beaucoup de principes solubles. C'est ainsi que nous avons déjà vu préparer la gelée de lichen dans l'espace de trente-cinq minutes, au lieu de quatre heures nécessaires à la confection par d'autres appareils.

Oserons-nous en recommander l'usage à nos économistes, à nos pharmaciens! la peur et l'ignorance ne s'effacent pas si tôt.....

J. X. F. SIGAUD.

LETTRE AU RÉDACTEUR GÉNÉRAL.

Monsieur,

PARMI tous les écarts de l'imagination aucun ne saurait porter plus d'atteinte à la gloire de notre art et à l'intérêt de l'humanité souffrante qu'une méthode exclusive de traitement. Que le jeune médecin, à peine sorti de l'école, débute par ne traiter ses malades qu'à l'aide d'un système dont il est loin de prévoir les conséquences (système qui tend à ébranler les principes de la saine medecine), on voit là un esprit ardent qu'une expérience consommée pourra faire revenir d'une si fâcheuse erreur. Mais que le médecin d'un âge mûr, qui compte 20 années de pratique ou environ, fasse l'apologie de ce qui est mauvais, en abjurant ce qui est bon, c'est une chose dont il faut gémir, *un attentat de lèse médecine* que l'arme du ridicule doit foudroyer. Je viens au fait:

La nature des fièvres intermittentes a sans cesse embarrassé le nosologiste et le praticien. Pour les combattre, on a tour-à-tour préconisé le fer, l'oxide de cuivre, l'arseniate de soude, les affusions d'eau froide, le quina surtout et ses succédanés, jusques aux queues d'artichauts. Il fallait cependant un moyen plus puissant encore: M. Fabre, D. M., à Fréjus, le signale dans une dissertation (soutenue à la faculté de medecine de Montpellier, le 24 mars 1820) sur *des observations de fièvres intermittentes guéries par des évacuations sanguines*. Et ce qui est notable c'est un article du journal de Marseille, en date du 23 septembre dernier, où l'on voit un *médecin jadis grand partisan du quinquina*, faire aujourd'hui l'éloge *des sangsues* et conséquemment celui de M. Fabre, peut-être en reconnaissance de ce que ce jeune docteur lui dédia son opuscule et le désigna par de pompeuses périphrases. On rencontre quelquefois, en effet, des gens fidèles à la tactique qu'ils se sont faites de louer tout ce qui peut leur être utile, à quelque époque que ce soit. Qui peut sonder la profondeur des faiblesses humaines!

Revenons au docteur Fabre. D'abord, il soutient que le docteur Kelie, médecin anglais, guérissait les fièvres intermittentes par l'application des tourniquets serrés aux bras, aux cuisses, à l'effet d'arrêter la circulation du sang; que le docteur D..., chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu y avait renouvellé cette expérience avec succès. Remarquez, Monsieur, que *l'ex-partisan du quina* a eu

soin, comme s'il était garant de la vérité de ces faits, d'assurer, dans l'article précité, que ces deux docteurs étaient parfaitement d'accord sur ce point. Toutefois, des recherches scrupuleuses m'ont fait découvrir que M. D..., d'ailleurs plein de talent et passionné pour son art, avait eu un imprudent et maladroit panégyriste, puisque le malade qui avait subi la rude épreuve du tourniquet était sorti de l'Hôtel-Dieu non guéri, fait que pourraient attester les deux estimables médecins de cet établissement.

Il convient donc de proscrire un remède qui est une vraie torture. Si le docteur Fabre a bien voulu en faire grace aux habitans de Fréjus, il ne les a pas tenus quitte pour cela. Il prétend qu'il n'y a de salut à espérer dans les maladies et notamment dans les fièvres intermittentes que par les sangsues, l'eau froide et la diète. Mais si le sujet est faible, cacochyme, épuisé? N'importe, des sangsues. Si c'est un enfant, un vieillard? N'importe, des sangsues. Et dans le cas où les premiers moyens n'auraient point rempli le but désiré, que faut-il faire? Le docteur répond, ainsi que M. Argant du malade imaginaire, encore des sangsues, des boissons froides, etc. O illustre docteur *Sangrado*, toi qui fis, avec tes saignées, couler plus de sang que la guerre la plus cruelle; toi qui avec ton eau chaude taris plus de sources que ne le ferait la plus ardente canicule, que tes mânes tressaillent d'alégresse, il était écrit que tu revivrais dans le 19.e siècle.

Le résultat d'un pareil mode de traitement est facile à prévoir, il est fort inutile d'étudier la matière médicale, et les pharmaciens doivent se hâter de fermer leurs officines. Mais je ne réponds pas de leur juste courroux, et si le médecin de Fréjus, *nouveau Pourceaugnac*, parvient à leur échapper, il ne saurait éviter le sort de *Crispin*, médecin, qui en tout et partout ordonnant des pilules vit sa maison assiégée par les malades qui venaient se plaindre, mais trop tard, du mauvais effet de ses ordonnances.

Il me semble déjà voir la maison de notre docteur assaillie par une foule de malheureux, les uns maigres, exténués et diaphanes se plaindre d'avoir eu le corps couvert de sangsues qui leur ont tout sucé excepté *le mal;* les autres obstrués, hydropiques, infiltrés de la tête aux pieds, gémissant de n'avoir plus que de l'eau dans leurs veines. Trop heureux pour le docteur, si la maligne postérité ne place sur sa tombe les vers suivans de Boileau, au sujet du médecin de Florence!

Dans Florence jadis, vivait un médecin
. . . . . .
Lui seul y fit long-tems la publique misère
. . . . . .
. . . . . .
L'un meurt vuide de sang, etc.

F.....

De l'influence de quelques sciences naturelles sur la physiologie.

(*Deuxième et dernier article.*)

Il existe des rapports entre la physiologie et une science qui, depuis environ vingt ans, a fait des progrès tellement multipliés, qu'ils offrent une tâche fatigante pour celui qui veut se tenir au courant d'une marche aussi rapide; cette science est la *chimie*. Long-tems ensevelie dans les mystérieux creusets des *alchimistes*, les belles recherches et les importantes découvertes de *Sthal*, de *Boërhaave*, de *Macquer* et surtout du laborieux *Schéele*, firent briller sur elle les premiers rayons de ce vaste foyer de connaissances dont elle se compose. Mais le génie qui devait l'environner du plus grand éclat était encore attendu; il parait enfin, et l'Europe entière l'a reconnu dans *Lavoisier*. Embrassant aussitôt d'un coup-d'œil toute l'étendue de la chimie, ce grand homme lui communique une impulsion nouvelle, aggrandit ses domaines, organise ses lois, et lui assigne une place distinguée parmi celles des autres sciences physiques. Accrue depuis par les travaux honorables de plusieurs savans que nous nous félicitons de posséder encore, on voit bientôt la chimie exercer une influence puissante dans les sciences physiologiques. Mais ici, comme nous l'avons déjà vu ailleurs, l'exagération a de nouveau dirigé les esprits dans l'appréciation de cette influence. Dès le moment, en effet, où les chimistes ont possédé le moyen précieux de l'analyse, cet agent placé entre leurs mains a semblé devenir pour eux un talisman, devant lequel la nature impuissante déchirait tous ses voiles. Les découvertes faites

sur les différens changemens qu'éprouve le sang dans l'acte respiratoire, les expériences tentées sur le développement de la chaleur dans le corps vivant, enfin l'analyse des liqueurs animales promettaient des résultats importans à la médecine théorique et pratique. Aussi les esprits avides de nouveautés accueillirent-ils avec transport la chimie moderne, et la nommèrent par acclamation la science *régénératrice*. Dès lors le mécanisme de nos fonctions parut entièrement expliqué; et nos organes, dans ces brillantes explications, éprouvèrent les plus singulières métamorphoses. L'estomac devint un récipient chimique dans lequel les matières alimentaires éprouvaient le contact d'un fluide dont rien n'égalait la force dissolvante; le poumon ne présenta plus qu'un vaste foyer, siége perpétuel d'une combustion active. La chimie ne borne point là le cours de ses prodiges; le champ de la thérapeutique va s'aggrandir par elle, et sous le regard du médecin chimiste la nombreuse série des infirmités humaines ne se présente plus escortée de phénomènes redoutables. La meurtrière phthisie ne porte plus l'effroi dans les ames; simple résultat de l'accumulation d'une trop grande quantité *d'oxygène* dans l'organe pulmonaire, l'homme de l'art lui oppose le gaz *azote*, moyen énergique, dit-on, pour neutraliser l'irritation déterminée par cet *oxygène* trop abondant. L'espérance au front gai vient aussi ranimer le calculeux: loin de lui l'idée d'une opération cruelle pour terminer ses douleurs: la chimie lui a découvert la composition des calculs vésicaux, et l'injection des liquides fondans va rapidement dissoudre les matériaux de ces corps dangereux. Le tremblant hypocondriaque, le scrophuleux languissant voient un terme à leurs maux: la soustraction d'une certaine quantité d'*azote*

et d'*hydrogène* chez l'un, l'addition du phosphate calcaire chez l'autre, vont dissiper cette foule d'infirmités qui empoisonne leur existence.

Qui n'eut pensé, d'après tant de belles données, que l'empire de la physiologie et de la médecine allait éprouver une de ces révolutions heureuses qui changent la face des sciences, et qu'un traitement plus consolateur venait ravir au trépas de nombreuses victimes! Pourquoi l'expérience a-t-elle si promptement dissipé ces attrayantes illusions? Pourquoi, malgré tant d'assurances fastueuses, la phthisie marche-t-elle toujours accompagnée d'une destruction si rapidement mortelle? Pourquoi le fer de l'opérateur est-il et sera probablement long-tems encore le seul agent thérapeutique des calculs vésicaux? Pourquoi tant de médicamens vantés ne donnent-ils pas le phosphate calcaire qui manque aux os du rachitique, et n'enlèvent pas ces gaz surabondans, germes de tant d'affections morbides, d'après le langage des médecins chimistes? Quelle fonction a éclairé l'analyse des liqueurs animales, et pourquoi les chimistes qui se sont occupés de cette analyse n'ont-ils pas voulu voir qu'ils n'opéraient que sur les cadavres de ces fluides, et qu'ils ne pouvaient par conséquent en tirer aucune induction physiologique? Vainement nous a-t-on fait connaître la composition de la bile et de l'urine: il n'est pas davantage en notre pouvoir d'arrêter la formation des calculs vésicaux et biliaires. Que conclure de ces faits? rien autre chose sinon que les applications de la chimie à la physiologie et à la médecine présentent beaucoup d'erreurs; que les prétentions de cette science ont été trop étendues, et qu'il ne lui est pas davantage permis qu'à la physique de nous donner des explications satisfaisantes sur les

phénomènes vitaux. Loin de nous toutefois l'idée de vouloir rabaisser une science qui mérite à tous égards la célébrité dont elle jouit: la clarté de ses théories, la beauté de ses découvertes, les améliorations nombreuses, dans les produits de notre industrie, dues aux progrès des connaissances dont elle se compose, les travaux justement admirés des *Vauquelin*, des *Thénard*, des *Gay-Lussac*, en France; des *Davy*, en Angleterre; des *Proust*, des *Berzelius*, dans la Suède, sont des titres assez brillans pour elle, sans qu'elle ambitionne la gloire d'expliquer des phénomènes qui, par cela même qu'ils sont du ressort de la vie, se dérobent à toutes nos conjectures et à tous les efforts que nous employons pour découvrir leur nature.

Depuis long-tems on a signalé la liaison intime qui unit la physiologie à l'anatomie; les mêmes progrès les ont illustrées l'une et l'autre, et les mêmes obstacles, à différentes époques, ont entravé leur marche lente et pénible à travers les siècles. Pendant une longue suite d'années, l'anatomie a reposé dans le berceau de l'ignorance; pendant long-tems, des idées superstitieuses inspirèrent pour la dépouille mortelle de l'espèce humaine une vénération fanatique, et le sceau de la réprobation frappait l'homme assez hardi pour oser porter sur elle une main profane. Le père de la médecine ne connut d'autre anatomie que celle des formes extérieures dont il apprit les élémens dans les gymnases où s'exerçaient les athlètes. *Aristote* ne possédait guère mieux la science de l'organisation humaine, et, dans plus d'un endroit de ses ouvrages, il témoigne toute son horreur pour la dissection des cadavres. C'est à l'esprit cultivé, c'est aux lumières des princes sous lesquels ils vivaient, qu'*Hérophile*

et *Erasistrate* durent les connaissances anatomiques qui ont transmis leur nom d'âge en âge. *Galien*, quoique exerçant dans Rome alors capitale du monde, ne pouvant vaincre les préjugés de son siècle, se borna à disséquer un grand nombre d'animaux, fit un voyage à Alexandrie pour y voir un squelette humain, profita des travaux de ses devanciers, et consigna le fruit de ses recherches dans ses *administrations anatomiques* et son fameux traité de l'*usage des parties*. Pendant long-tems ses ouvrages furent les seules sources où l'on puisa les notions anatomiques et physiologiques. Neuf siècles de barbarie pesèrent ensuite sur le monde, et vinrent étouffer les germes déjà féconds des sciences humaines. Des hordes sauvages sorties des flancs glacés du nord se répandirent, en nombre immense, dans l'Europe civilisée : alors les autels élevés à Esculape furent renversés ; l'encens ne fuma plus que pour la déesse des funérailles ; le globe ne retentit plus que du choc effrayant des armes, et le voile du deuil fut étendu sur le champ dévasté de la science. Le seizième siècle enfin apparaît : un horizon plus pur vient alors luire sur le monde ; les lettres renaissent, l'art précieux de la médecine reprend tout son éclat, des foyers d'instruction se multiplient avec rapidité, la dépouille des morts a perdu toute son horreur sous le scalpel de l'anatomiste, la vie est interrogée dans le flanc des animaux, la nature scrutée par le regard pénétrant du génie lui dévoile plusieurs de ses secrets, et rouvre ainsi la source depuis long-tems épuisée des connaissances médicales.

Compagne inséparable de l'anatomie, la physiologie a traversé avec elle cette longue chaine de révolutions déplorables. Les mêmes impulsions communiquées à l'une ont aussi été ressenties par l'autre ;

mais de l'intimité même de leurs rapports est née une influence qui n'a pas toujours contribué, d'une manière heureuse, au perfectionnement de la science de la vie. Des recherches anatomiques profondes et délicates font connaître à *Rudbeck* et *Bartholin* l'existence des vaisseaux lymphatiques dans l'homme et les animaux; d'un autre part, l'immortel *Harvée* dévoile le mystérieux phénomène de la circulation; les admirables injections de *Ruisch* viennent étonner l'imagination. De la prodigieuse quantité de vaisseaux et de fluides que recèle le corps humain, c'en est assez pour les créateurs d'hypothèses, et tous ces fluides roulants en nombre immense dans leurs tubes organisés, ne tardent pas à être décorés des propriétés les plus éminentes: ils modèrent et excitent tour-à-tour l'ensemble des solides vivans, qui ne sentent et n'agissent plus ainsi que par eux; ils deviennent bientôt un entrepôt où nos organes vont puiser à longs traits le principe de leur altération morbide. Alors la science de l'homme n'offre plus qu'un amas confus de théories toutes dégoûtantes du langage de l'humorisme, et la physiologie est réduite à lutter dans ce nouvel océan que lui a créé l'imagination de quelques hommes célèbres. Le tableau change: l'anatomie s'enrichit de connaissances plus étendues sur le système nerveux; on étudie mieux la disposition, la structure des parties qui le composent, et bientôt les nerfs ont à remplir un rôle extrêmement varié dans la scène des phénomènes vitaux. Bientôt ils sont constitués les dépositaires du principe qui nous anime, les organes conservateurs d'un agent dont la subtile existence échappe sans cesse au regard pénétrant qui cherche à la saisir; d'autres fois, ils sont soumis aux lois de l'harmonie musicale; cordes vibrantes

interrogées par les différentes sensations qui nous agitent, ils manifestent tour-à-tour des mouvemens doux, languissans, rapides, impétueux, suivant le degré d'énergie de l'impression qui les frappe.

Il nous serait facile d'étendre ce tableau, et d'approfondir davantage l'examen de l'influence qu'ont exercé plusieurs sciences accessoires sur la physiologie; mais nous croyons devoir borner ici notre travail. Qu'on ne nous accuse pas d'exagération dans la peinture que nous venons de tracer: l'histoire fidelle de notre art est là pour appuyer toutes nos réflexions et confirmer tous les faits que nous avons présentés. Nous ne saurions le nier; le champ de la physiologie n'offre qu'un luxe stérile; une sève étrangère circule dans les branches de cette science; les connaissances accessoires se sont trop propagées dans son étude, et trop souvent la physiologie cache sa nudité en se couvrant de leurs dépouilles. C'est en effet, comme nous l'avons vu, des sciences accessoires qu'elle a emprunté les théories, les hypothèses et ce langage qui tant de fois l'a déparée. Trop souvent encore les lois de la physique et de la chimie sont appliquées aux actes de notre économie: étrange aveuglement de l'esprit de système qui ne sait pas s'arrêter là où la nature a posé des limites! Déplorons ces erreurs; contentons-nous d'en avoir signalé quelques-unes; et laissons à des mains plus habiles la tâche de les détruire et de répandre ainsi un nouvel éclat sur la science attrayante qui a pour objet l'étude de l'homme vivant.

J. E. M. Guiaud fils, *D. M. P.*

Observation sur la guérison d'une hydropique, par le sulfate magnésien; par M. P. M. Roux, *Docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.*

Pour peu qu'on fasse attention à la marche de l'art médical, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, il est facile de s'appercevoir que les ressources les plus importantes de la thérapeutique sont presque toutes le fruit de l'observation. Les théories les plus subtiles, les systèmes les mieux combinés dans l'intention de préconiser tels ou tels moyens médicamenteux, n'ont-ils pas été la plupart du tems contrariés et victorieusement combattus par les faits? D'ailleurs, suivant l'opinion générale, ceux-ci constituent la base de la vraie médecine, tandis que la nature se joue à son gré des efforts captieux de notre imagination. Mais, si par cela seul qu'elles tendent au même but, toutes les observations médicales méritent d'être rapportées, il est vrai d'énoncer qu'elles ne présentent pas toutes le même intérêt. Cet intérêt est d'autant plus grand, que les cas sur lesquels elles roulent sont extraordinaires ou caractérisés par des phénomènes particuliers.

Tel nous paraît être le fait que nous allons communiquer: il s'agit d'une hydropisie ascite et générale, guérie par quatorze livres de sulfate magnésien, dans le cours de trois mois.

La veuve Vial, âgée de cinquante-neuf ans ou environ, d'une constitution robuste, passionnée pour les alimens forts, les oignons surtout, résidant au village de Bouc, où elle fut continuellement occupée aux travaux de la campagne dès sa plus tendre jeunesse, demeurait depuis près d'un mois à Marseille, rue Radeau, n.° 25, quand le 29 juin 1819, elle réclama nos soins, étant tourmentée par des

douleurs générales, avec anorexie, insomnie, œdèmatie des jambes et des pieds, suffocation. Nous apprenons que, dans l'espace de quinze années, elle a été affligée de trois hydropisies ascites qui ne furent point traitées, et qui durèrent, la première une quinzaine de jours, à-peu-près le même tems la seconde, et presque deux mois la troisième; que les symptômes de ces hydropisies s'évanouirent comme par enchantement, et ceux de la dernière à la suite d'une grande évacuation d'urine; évacuation qui fut, ce semble, le travail de la nature, aucun remède n'ayant été employé alors pour remplir cette indication.

Tous ces détails, comme les signes que nous observions nous fesant craindre la formation d'une nouvelle ascite, nous nous mîmes en devoir de la prévenir, s'il était possible, et à cet effet nous prescrivîmes une tisane composée avec les racines de fraisier, de chiendent et les baies de genièvre. Six jours après, prescription de 30 grains de jalap en poudre: quatre selles en sont le résultat: continuation de la tisane. Néanmoins l'œdème des membres inférieurs et la difficulté de respirer vont en augmentant, seulement les douleurs sont tolérables. Outre les moyens déjà mis en avant, nous fesons faire des fomentations puissamment aromatiques sur les parties œdèmateuses. Tout cela n'empêche pas les progrès de la maladie: l'urine sort en petite quantité, et l'abdomen s'enfle insensiblement; les jambes et les pieds grossissent également; on reconnaît bientôt, à la fluctuation, le liquide épanché dans la cavité abdominale. Nous insistons sur le jalap, à la même dose, de quatre en quatre jours: ses effets ne varient pas: application de deux larges vésicatoires aux jambes: ils coulent passablement. Toutefois rien n'a pu et ne peut, ce semble, arrêter le

torrent. Dans quelques jours, l'infiltration devient presque générale, et le vingt-huitième jour après notre première visite, la leucophlegmatie est complète. Des mamelles, qui étaient flasques dans l'état naturel, sont extraordinairement dures et engorgées; la face est bouffie; il y a même œdème des paupières, dypsnée extrême, cruelle agrypnie, abattement moral, crainte de la mort. Bref, la malade est à l'extrémité, ne peut même, dans l'état actuel, recevoir les sacremens. Quelle conduite devions-nous tenir alors? Nous avouons que nous fûmes fort embarrassé, et nous pensons que plus d'un médecin le serait pareillement dans une telle occurrence. Fallait-il abandonner la malade aux seules forces de la nature, nature qui fut, en apparence, si puissante dans les trois autres hydropisies? non, sans doute. Sachant qu'on peut, sans crainte d'être blâmé, tenter des moyens douteux, lorsqu'il y a motif de désespérer d'une guérison, nous ordonnâmes journellement, comme *évacuant*, une once de sulfate magnésien dissout dans quatre verres de la tisane sus-mentionnée. Cette boisson ne fait faire qu'une selle; mais, ce qui est notable, c'est que les vésicatoires rendent une abondante sérosité. Les effets du remède devenant presque nuls vers le cinquième jour, nous l'augmentons de demi once par jour: il produit une selle comme antécédemment; les urines sont assez copieuses; les vésicatoires qui paraissaient tarir offrent encore beaucoup de sérosité. Huit jours après cette augmentation du sel d'Epsom, nous nous voyons obligé de le porter à la dose journalière de deux onces, puis à celle de deux onces et demi, et enfin à la dose de trois onces pour chaque jour, dans les proportions indiquées du même véhicule. Il est bon d'observer que ce fut le 25.e jour après la

première dose d'une once, que commença la première prise de trois onces, prise qui dès lors fut réitérée journellement pendant deux mois et cinq jours. Voici en peu de mots ce qui se passa pendant l'administration de cet agent thérapeutique : chaque jour ou tous les deux jours, la malade allait une fois à la selle, urinait assez bien, et les vésicatoires coulaient extrêmement, surtout peu de tems après l'usage du sulfate de magnésie. Dans peu le calme se rétablit ; l'appétit revient: nous permettons à la malade de manger les alimens qu'elle désire, les analeptiques surtout. Long-tems l'insomnie la tourmente ; elle est même obligée, durant un mois et demi, de passer les nuits sur une chaise ; mais, à mesure que tous les symptômes de la maladie principale s'effacent insensiblement, les jambes sont très douloureuses et dans un état érysipélateux, le lieu où les vésicatoires ont été appliqués est livide, et la gangrène est à redouter. Nous nous empressons à utiliser des lotions avec un liquide ainsi composé : prenez sulfate d'alumine privé de son eau de cristallisation ℥ j., sulfate de zinc ℥ s., acétate de plomb liquide ʒ j., eau de fontaine ℔ ij., et nous croyons devoir nous en tenir au sel d'Epsom, pour prévenir les funestes suites d'une répercussion trop brusque de la sérosité des vésicatoires. Néanmoins, ce sel, suivant sa coutume, ne provoque presque pas de selles, et les jambes ne cessent de couler, quoique moins rouges, moins douloureuses, et qu'elles aient un meilleur aspect. Aussitôt que la malade se sentit de marcher dans la chambre, nous lui recommandâmes de le faire fréquemment : alors les jambes allaient de mieux en mieux : elle fut dans le cas, vers le commencement d'octobre 1819, de promener en ville, et, depuis cette époque, elle se livre à des exercices fort prolongés. L'intégrité des fonctions organiques

est le résultat que nous avons fort heureusement obtenu : c'est-à-dire, que la veuve Vial, dont par parenthèse le domicile est aujourd'hui, place des Augustins, n.° 1, au coin de la rue Reynarde, jouit d'une santé aussi solide qu'on puisse désirer.

Réflexions. S'il nous fallait rechercher ce qui donna lieu à la guérison des trois hydropisies précédentes, ne pourrait-on pas attribuer en partie celle des deux hydropisies primitives, nonobstant le travail de la nature, aux oignons que mangeait souvent la veuve Vial, surtout dans ses maladies ? On voit dans l'ancien journal de médecine, mois de décembre 1754, l'observation d'une hydropique guérie par des cataplasmes d'oignons grossièrement pilés et infusés dans l'eau-de-vie pendant 24 heures : ces cataplasmes appliqués à la plante des pieds et sur l'abdomen, rétablirent le cours des urines, d'où dépendit tout l'effet salutaire. Déjà, dans le journal de Trévoux, 1718, p. 157, il fut question d'un hydropique qui fut guéri en mangeant des oignons blancs cuits, et en en buvant en forme de tisane.

Quant à la cure de l'hydropisie que nous avons traitée, qui pourrait douter que le sel d'Epsom y ait fortement contribué, si tout seul il ne l'a pas opérée ? Mais, comment expliquer son action chez une femme déjà d'un certain âge, vouée à une mort presque certaine, tandis qu'il fut donné à des doses si fortes, si rapprochées et si long-tems continuées ? On aurait trop à dire, quand même on le pourrait, s'il fallait tout expliquer. Observons cependant que le sel d'Epsom a visiblement concouru à augmenter l'écoulement des vésicatoires. Il est donc permis de présumer qu'il a agi comme excitant-stimulant du système lymphatique ; et cette opinion n'est pas si invraisemblable, si l'on fait attention que souvent

un remède ne produit pas les effets pour lesquels il a été administré, et que la nature s'en sert pour exciter un émonctoire plus disposé à s'ouvrir. « C'est ainsi, dit l'auteur du mot *hydropisie* du dictionaire des sciences médicales, que l'opium administré comme sudorifique provoque quelquefois l'action du système urinaire. »

Nous avons vu que le jalap n'arrêtait pas les progrès du mal: et qui doute même qu'il ne l'ait pas aggravé? Il agissait comme purgatif, tandis que le sel d'Epsom, donné dans cette vue, dès le principe, bien que poussé à des fortes doses, ne procurait presque pas d'évacuations alvines. Donc, ce sel est devenu salutaire par son action stimulante des vaisseaux lactés. Mais, en supposant que cette action fut chimérique, peut-on ne compter pour rien l'irritation de la membrane muqueuse des voies digestives; irritation qui, due à la présence du sulfate magnésien, aura été cause d'une nouvelle irritation sympathique de la peau, à l'endroit des vésicatoires, ce qui les aura si bien fait couler? On n'ignore pas la sympathie qui règne entre la peau ou l'enveloppe extérieure du corps, et les membranes muqueuses qui en sont la continuation.

Ainsi, la physiologie vient à notre secours pour expliquer l'action d'un moyen thérapeutique, dans un cas de pathologie peu commun. Tant il est vrai de dire que toutes les branches de l'art médical sont inséparables.

Nous ne pousserons pas plus loin nos réflexions sur une observation dont on ne peut rien inférer de positif, parce qu'elle est unique, qui ne laisse pas cependant d'intéresser sous différens rapports, et qui surtout est de nature à engager le praticien à faire des expériences sur les propriétés du sulfate magnésien.

-- Un fait non moins remarquable est celui que nous devons à M. Albanelly, chirurgien à Marseille et accoucheur d'un mérite distingué :

Une femme âgée de 50 ans, atteinte depuis deux ans et demi d'une leucophlegmatie ou hydropisie générale, avait été soumise à plus d'un traitement rationnel : les purgatifs, les remèdes dits apéritifs, diurétiques, deux larges vésicatoires aux jambes, tout était sans succès, et la maladie paraissait au-dessus des ressources thérapeutiques, quand M. Albanelly, étant consulté, estime que l'on ne peut se promettre de soulager la malade que par le dégorgement du fluide extravasé dans le tissu cellulaire, et présume même que des scarifications ne rempliraient qu'imparfaitement ce but. M. Albanelly compte plutôt sur l'efficacité de plusieurs exutoires, et s'imagine qu'il faut pour cela recourir à l'application de petits emplâtres vésicatoires de la grandeur d'une pièce de vingt sous. En conséquence, il en fait promener successivement sur tout le corps, et leur nombre, de vingt-cinq à trente par jour, pendant onze jours, s'élevant au total à trois cents ou environ, suffit bientôt pour imprimer au tissu cutané une excitation salutaire, en opérant le dégorgement désiré. Il est bon d'observer qu'un moyen aussi ingénieux aurait pu ne pas guérir la malade, si M. Albanelly n'avait eu la sage précaution d'administrer intérieurement des puissans toniques, tels que le quina, le vin amer, etc., et surtout d'insister sur un régime nourrissant.

P. M. Roux.

Observation (1) *sur deux fractures causées par une cachexie scorbutique; par M.* Aynaud, *docteur en médecine, ancien chirurgien des armées, médecin consultant des dispensaires de Marseille, membre de plusieurs sociétés savantes.*

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, le scorbut est une de celles qui sont les plus généralement répandues; il naît dans tous les climats, et s'il affecte de préférence les peuples du nord, ceux qui habitent sous les tropiques, n'en sont point exempts. C'est dans les flottes et aux armées qu'il exerce ses plus funestes ravages, il se présente alors sous le cortège d'un grand nombre de symptômes qui ne peuvent le faire méconnaître. Toutefois, cette affection, que plusieurs médecins ont regardé comme la source cachée de la plupart des autres maladies, ne suit pas toujours une marche franche et régulière; elle prend quelquefois le masque des scrofules, de la siphilis du cancer, donnant à peine quelques faibles signes de sa présence, tandis qu'elle agit sourdement, qu'elle soustrait insensiblement toutes les forces à la nature, de sorte que si l'œil du praticien ne la découvre dans sa marche tortueuse, elle fait traîner une longue et malheureuse existence à celui qu'elle a atteint, et détermine la mort d'autant plus vite que des remèdes inutiles ont été employés.

---

(1) M. le docteur Aynaud, praticien très instruit et modeste, a lu cette observation à la Société Académique de médecine de Marseille, dans sa séance du 18 septembre 1813, et il en est à peine fait mention dans le rapport sur les travaux de cette compagnie, pendant les années 1813 et 1814, comme si l'on ne devait pas au moins rendre compte de la quintessence des faits qui présentent beaucoup d'intérêt.

Note du rédacteur général.

Je pense que l'observation suivante servira à rappeler l'attention des gens de l'art sur la marche et le caractère du scorbut:

Le nommé Coton, demeurant à Marseille, rue des Marquises, âgé d'environ 45 ans, d'un tempérament bilieux, travaillait depuis plusieurs années dans les fabriques de savon, en qualité d'ouvrier; il avait toujours joui d'une bonne santé jusqu'à l'automne de l'an 1811. À cette époque, il éprouva un mal-aise, une grande faiblesse et une sorte d'inquiétude, sans savoir à quoi l'attribuer; l'appétit diminuait insensiblement; il eut bientôt une toux fatigante, surtout pendant la nuit; il maigrissait; son teint était jaune, les lèvres et les gencives étaient pâles, et tous ces symptômes se manifestèrent successivement dans l'espace de plusieurs mois.

Tel était son état, lorsque le 14 mars 1812, voulant fendre des vieilles planches de bois, il en tenait une de la main gauche, par son extrémité, et frappant avec une petite hache de la main droite, il sentit comme un coup violent donné au bras gauche: la douleur le fit presque évanouir. Appelé de suite auprès du malade, je trouvai l'humérus gauche fracturé en travers, à sa partie moyenne; les extrémités de l'os fracturé formaient une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule, et cette tumeur disparut, avec un sentiment de crépitation, à la plus légère pression: je mis de suite un appareil convenable et la douleur cessa.

Cependant il ne parut pas de symptôme d'inflammation, et il ne survint aucun mouvement fébrile. Surpris qu'une cause aussi légère eut pu produire un accident de cette nature, je questionnai le malade sur toutes les maladies qu'il avait essuyées depuis son enfance; convaincu qu'il n'existait chez

lui aucun vice syphilitique, ni cancéreux, et ne doutant point que le ramollissement des os, leur flexibilité, ou leur dessiccation peuvent être des effets du scorbut, je crus que tous les symptômes que j'ai exposés ci-dessus tenaient à une cachexie scorbutique, causée peut-être par les matières alkalines, à l'action desquelles celui qui fait le sujet de cette observation avait été exposé pendant plusieurs années. D'après ce diagnostic, je mis le malade à l'usage du petit-lait avec les sucs de cresson, de fumeterre et de cochléaria; les soupes étaient faites avec la viande de boucherie et les plantes et racines anti-scorbutiques, telles que l'oseille, le cerfeuil, le céleri, la chicorée amère, l'oignon et la carotte; la tisane était une décoction de racines de patience, de cresson et de réglisse. Ces moyens employés pendant dix-huit jours étaient fructueux: la toux était moins forte, l'appétit et le sommeil meilleurs, l'esprit plus tranquille; mais Coton se trouvant mieux, se dégoûta des remèdes, les abandonna malgré mes instances, ne pouvant se persuader qu'ils étaient nécessaires à la guérison de sa fracture.

Le 10 avril, c'est-à-dire vingt-six jours après ma première visite, Coton venant de diner, voulut couper un morceau de pain qui était resté sur la table avec un couteau qu'il tenait de la main droite; au premier effort il se fracture l'humérus droit vers la partie inférieure et postérieure. La fracture était en bec de flûte, longue d'environ quatre doigts, se prolongeant jusques dans l'articulation; la douleur qu'il éprouva fut très faible, il crut, d'après le bruit qu'il entendit, avoir cassé son couteau, et il ne s'apperçut de l'accident qu'à l'impossibilité de remuer le bras et à la douleur qu'il ressentit quand on le lui toucha.

Je jugeai, d'après cette seconde fracture, qu'il fallait employer des anti-scorbutiques plus actifs, puisque la maladie était encore dans toute sa vigueur. Le malade instruit par une triste expérience, était comme privé de l'usage de ses bras, par la crainte de faire le moindre mouvement; aussi devint-il plus docile et plus raisonnable. Après avoir remédié à la fracture, je le mis au régime qui suit:

Il prenait, tous les jours, six onces de vin anti-scorbutique de Dumorete, mangeait trois oranges et trois soupes grasses composées avec les plantes désignées ci-dessus; j'ajoutai au bout de douze jours deux cotelettes rôties, assaisonnées avec le jus de citron, et une salade, matin et soir, faite avec le cresson, le cerfeuil, la roquette, l'oseille et la chicorée.

Ce régime changea tout-à-fait l'état du malade; son teint pâle disparut, la toux se termina par une expectoration abondante, les forces se rétablirent, tous les symptômes de la cachexie se dissipèrent, et au bout de deux mois, les fractures furent complétement consolidées. Le malade a continué le même régime jusqu'à la fin de juin, qu'il jouissait d'une santé parfaite.

Je terminerai cette observation par une réflexion qui se présente naturellement: si les fractures dont je viens de parler, avaient été produites par une cause externe (un coup violent, une chûte), il est hors de doute qu'en ne voyant qu'une maladie locale, j'aurais attendu envain la formation et la consolidation du cal. Ainsi donc, si le scorbut complique souvent les maladies internes, il peut quelquefois jouer un grand rôle dans celles qui paraissent exclusivement attachées au domaine de la chirurgie.

Ophthalmie produite par la présence d'un ver sur la conjonctive; par M. Ricard, *D. M. M., à Marseille.*

Mademoiselle B..., d'un tempérament lymphatico-sanguin, avait une vive inflammation à l'œil gauche, que les émolliens employés pendant quelque tems, ne diminuèrent nullement, et même la douleur, qui en était la conséquence, fut de plus en plus violente, au point d'obliger la malade à consulter un médecin. Elle annonça que depuis plusieurs jours, elle avait éprouvé une douleur semblable à celle que produirait une piqûre; que l'ophthalmie s'était manifestée immédiatement après, et que dès-lors il lui semblait avoir du sable dans l'œil. En examinant celui-ci, je reconnus une ophthalmie purement inflammatoire: la conjonctive était engorgée, il y avait larmoyement, et, outre la douleur intense, impossibilité de soutenir l'impression de la lumière. Mon examen devenant plus attentif, j'apperçus un petit corps étranger, de forme ronde, d'une demi ligne de longueur, vers la partie interne de l'œil, mais qui, au moindre mouvement des paupières, passait rapidement de cette partie vers l'externe et *vice versâ*.

Je me servis, pour extraire ce corps, d'un petit morceau de papier roulé en pointe, et, l'extraction faite, la malade fut aussitôt soulagée. Des collyres résolutifs procurèrent dans peu la guérison.

Les mouvemens rapides de ce corps me portèrent à croire que c'était un petit ver, et mes soupçons se tournèrent en certitude, lorsqu'en l'examinant au grand jour sur un morceau de papier, je pus encore distinguer (1) ses mouvemens pendant une minute.

---

(1) Nous aurions voulu que M. Ricard eut considéré ce corps;

A quoi pourrait-on attribuer la présence de ce ver sur la conjonctive? Admettre qu'il y a pris naissance, ce serait une hypothèse insoutenable. La malade dit avoir senti comme si quelque chose la piquait: ne devons-nous pas penser plutôt qu'une mouche aura déposé là le germe de ce ver et qu'il s'y sera développé? Si j'étais obligé de résoudre cette question, je me déciderais pour l'affirmative; car outre qu'on voit tous les jours, dans les grandes chaleurs des mouches déposer des vers sur la viande, j'ai eu l'occasion d'observer chez deux de mes frères, une douzaine de vers sur les conjonctives de l'un et une vingtaine sur celles de l'autre, ce qui leur fesait ressentir des douleurs atroces. Dans ces deux cas les vers étaient encore plus gros que celui dont il est ici question; ils étaient comme lui d'une forme ronde.

Observation sur une excroissance charnue dans le rectum, *guérie par l'application d'une poudre caustique; par M.* Allemand, *docteur en chirurgie, chirurgien titulaire des Dispensaires de Marseille, etc.*

M. Jaume Gavaro, capitaine majorcain, âgé de 50 ans, d'un tempérament sanguin, vint me consulter, il y a trois ans, pour une excroissance charnue dont il était atteint depuis plus de dix années, et qui, située dans le rectum, avait insensiblement

---

à l'aide du microscope, et pour mieux constater l'existence d'un ver, dont on ne conçoit pas le développement sur un organe aussi mobile que celui de la vision, et pour bien juger de la configuration de cet animalcule, ainsi que de tous ses caractères perceptibles.

Note du rédacteur général.

acquis le volume d'une grenade ordinaire, présentait diverses végétations de forme variée, était rouge, consistante, très douloureuse, surtout à sa sortie hors de l'anus, toutes les fois que le malade venait à la selle, et lorsqu'il voulait la faire rentrer.

Visité tour-à-tour par des chirurgiens anglais, portugais, espagnols, il avait appris de ces docteurs que son affection était incurable, ce qui le désespérait et lui fesait préférer la mort aux tourmens qu'il endurait. Aussi, eut-il confiance dans le traitement que je lui proposai, et que j'étais décidé d'entreprendre, parce qu'il m'avait réussi quelque tems auparavant chez une femme qui avait une tumeur à-peu-près semblable. En conséquence, je préparai le malade par des moyens généraux, tels que la saignée, les bains, une tisane mucilagineuse, et je lui recommandai de ne pas faire rentrer la tumeur, la première fois qu'elle sortirait. Alors, l'ayant fait coucher sur le ventre et deux aides tenant les fesses écartées, la tumeur offrait tout son volume; après l'avoir entourée de charpie je la saupoudrai vers toute sa surface avec une poudre composée de parties égales de sabine, d'alun calciné et de muriate sur-oxigéné de mercure mêlés exactement; puis je la couvris d'un morceau de linge arrondi, sur lequel j'avais étendu une couche d'onguent basilicum, et le tout fut soutenu par un bandage en T.; des douleurs atroces se firent bientôt ressentir, mais le malade les supporta avec courage. Quatre heures après, je lui enlevai l'appareil et je le trouvai inondé d'une matière sanieuse et noirâtre; je lavai soigneusement la partie avec une décoction émolliente et tiède, et j'appliquai un nouveau linge enduit de basilicum. Ce pansement soulagea un peu; sommeil de deux heures pendant la nuit. Au pan-

sement du lendemain matin, quantité prodigieuse d'une matière putride infecte; le soir, la suppuration est plus abondante encore; toutefois, diminution de la tumeur de plus de la moitié. Le surlendemain, diarrhée colliquative très alarmante; le malade vient à la selle près d'une soixantaine de fois; alors l'appareil devient inutile, ce qui n'empêche pas la fonte de la tumeur de s'opérer : la diarrhée était suivie d'une grande fièvre et de tranchées qui se propageaient jusqu'à la région épigastrique; et il survint une salivation abondante que j'attribuai à l'absorption d'une partie de muriate sur-oxigéné de mercure. Je prescris la tisane de veau, des potions huileuses édulcorées ou avec le sirop de nymphœa, ou avec celui de diacode, des fomentations émollientes sur le bas ventre, et, pour toute nourriture, une tasse de bouillon de deux en deux heures.

Au cinquième jour, la diarrhée ayant presque cessé, les pansemens sont repris et continués jusqu'au huitième jour, que je proposai une seconde application du caustique. Le malade en fut effrayé au point de demander les secours religieux, et ne se soumit, qu'après les avoir reçus, à la nouvelle application de la poudre. Cette fois-ci, les douleurs furent supportables. L'appareil enlevé, deux heures après, je vis une abondante matière putride, et la tumeur reduite à la sixième partie de son premier volume: même pansement deux fois par jour, jusqu'au douzième, que je mêlai un peu de la poudre au basilicum, pour détruire entièrement la tumeur, ce qui eut lieu le quinzième jour, d'une manière complette: pansement avec la charpie sèche seulement. Le dix-huitième jour, le malade peut sortir.

Le vingt-troisième jour, la guérison (1) est parfaite.

Depuis, le capitaine Jaume Gavaro est venu plusieurs fois à Marseille, toujours bien portant, sans avoir éprouvé le moindre ressentiment de sa maladie.

Quelques considérations sur l'emploi des injections dans le traitement de (2) l'urétrite.

La plupart des médecins ne rejètent les injections du traitement de l'urétrite, que parce qu'ils les considèrent comme la cause déterminante des rétrécissemens de l'urètre. Il convient donc, pour savoir à quoi s'en tenir à cet égard, de rechercher quelle est la véritable cause d'un accident qu'on ne voit que trop souvent survenir à la suite de cette maladie désagréable. En médecine, comme dans toutes les sciences abstraites, il n'est pas rare de voir les vérités les plus simples et les plus faciles à saisir, échapper aux esprits les plus judicieux. Il suffit bien souvent qu'une explication paraisse probable pour qu'on la regarde comme vraie, et qu'on ne cherche point alors à détruire une erreur qui a toujours

---

(1) Cette observation est une preuve manifeste de la nécessité de joindre quelquefois la hardiesse au savoir-faire, pour combattre victorieusement certaines affections chirurgicales.

Note du rédacteur général.

(2) Cette dénomination que M. le D. Cheron propose dans sa thèse, soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 13 janvier 1818, ayant pour titre: *Propositions sur le catarrhe urétral*, nous paraît préférable à toutes celles employées jusqu'ici, parce qu'elle indique, comme l'observe judicieusement ce médecin, et l'état pathologique et le siège de la maladie.

Note de l'auteur.

des suites fâcheuses en éloignant du véritable traitement des maladies. Un homme est atteint de blennorrhagie ; il la néglige pendant long-tems, et las enfin d'un écoulement dégoûtant, il a recours aux injections pour le faire cesser : il réussit, mais à une époque indéterminée survient de la difficulté d'uriner par le rétrécissement de quelque point de l'urètre. Telle a été sans doute la première observation qui a fait accuser les injections d'un accident pénible et toujours long à détruire, conséquence qui semble incontestable, si l'on examine le fait légèrement, mais dont on ne tarde pas à reconnaître la fausseté, si dans son examen on a recours à l'anatomie pathologique, guide rarement trompeur. Cette branche importante de l'art de guérir dont on a trop long-tems méconnu l'utilité, nous apprend en effet que le propre de l'inflammation des membranes muqueuses, sous le mode chronique surtout, est de déterminer l'épaississement de la partie qui l'éprouve : or, plus on laissera prolonger l'irritation dans l'urétrite, plus on aura à craindre l'épaississement de la membrane qui en est le siége et conséquemment la diminution du diamètre du canal urétral. Cette explication nous paraît si simple, si naturelle, que nous sommes encore à nous demander comment on a pu attribuer aux injections les resserremens de l'urètre. M. *Cullerier*, dont l'opinion doit être d'un grand poids en pareille matière, après en avoir été long-tems l'antagoniste, a fini par reconnaître leur innocuité. Il convient même, d'après une longue expérience, que c'est souvent faute d'injections que les rétentions d'urine ont lieu. M. le D. *Mérat* professe la même opinion : il a vu des rétrécissemens de l'urètre non seulement chez des gens qui n'avaient jamais fait usage des injections,

mais il a pu se convaincre qu'ils surviennent en général chez les individus qui ont eu de longs écoulemens ou des blennorrhagies très inflammatoires.

L'expérience est donc ici d'accord avec le raisonnement, et la prévention seule pourrait dorénavant regarder comme capable de produire les rétrécissemens de l'urètre, un des plus puissans moyens que l'art possède pour prévenir cet accident. Mais faut-il, comme le veut M. *Mérat*, qui ne fait en cela que reproduire la pratique des *Hunter*, des *Clare*, des *Bell*, des *Krukshank*, etc., avoir recours aux injections à toutes les périodes de l'urétrite, et quelle que soit la violence de l'inflammation? Nous ne sommes pas de cet avis: on conçoit bien qu'un pareil moyen peut être utile avant le développement de l'inflammation en la fesant, comme on dit, avorter; mais lorsque celle-ci existe et surtout quand elle est violente, le contact d'un fluide, tel que le vin, et à plus forte raison celui d'un liquide plus excitant, sur une partie déjà vivement irritée, ne peut qu'accroître l'inflammation et faire craindre le résultat qu'elles doivent prévenir, ou en déplaçant l'irritation, donner lieu à quelque accident plus grave que la gonorrhée, qui oblige de la rappeler; rarement d'ailleurs trouve-t-on des malades assez dociles pour vouloir se soumettre à l'emploi d'un moyen qui produit alors les plus vives douleurs. Nous avons plusieurs fois proposé les injections vineuses du D. *Mérat;* jamais il nous a été possible d'arriver à la deuxième; les malades s'y sont toujours refusés à cause de la douleur déchirante, disaient-ils, que la première leur avait causée, et dans tous ces cas, nous avons été forcé d'attendre que l'irritation fut calmée, pour revenir à ce puissant moyen. Nous devons ajouter que souvent ces

injections ont été insuffisantes pour tarir l'écoulement, et que pour y parvenir nous avons dû faire usage d'injections plus actives avec le quinquina, une dissolution de sulfate de zinc, d'acétate de plomb liquide, etc. Une pratique qui nous a toujours aidé à obtenir ce résultat, consiste à faire plonger matin et soir pendant un quart d'heure à-peu-près, le pénis et le scrotum dans un vase rempli d'eau froide.

D'après ce qui précède, on doit être porté à croire qu'il y a peut-être de la témérité à user des injections dans toutes les périodes de la blennorrhagie, surtout lorsque l'inflammation est vive : mais les proscrire absolument du traitement de cette maladie, parce qu'elles peuvent déterminer des rétrécissemens de l'urètre, n'est-ce pas une crainte tout-à-fait chimérique ? « Comment croire en effet, dit M. *Cullerier* qu'il faut toujours citer, qu'il en résultera un resserrement, quand on injecte en l'absence de la douleur et de l'inflammation, quand il y a atonie, quand on fait usage d'une injection qui n'est pas caustique ! » Si les injections qu'on nomme assez improprement astringentes jouissaient réellement de la faculté de *resserrer*, ne verrait-on pas le rétrécissement survenir constamment aux parties que traverse l'injection ? résultat que dément l'expérience de chaque jour, puisqu'il n'est pas rare de le rencontrer là où le liquide injecté n'a pu arriver ; ce qui tient sans doute à ce que la partie qui l'éprouve est moins large et moins dilatable, ou bien a été frappée d'une inflammation plus vive que les autres points de l'urètre. Nous ajouterions, si l'on avait besoin de nouvelles preuves pour infirmer l'action astringente des injections généralement employées, que voulant nous assurer de cette prétendue vertu, nous n'avons pas craint d'en faire sur nous-mêmes

à plusieurs reprises avec l'eau végéto-minérale, une dissolution de sulfate de zinc, et de les continuer chaque fois pendant quelques jours, et pourtant nos urines ne coulent pas moins librement qu'auparavant. La conséquence de cette expérience, faite sur un canal exempt de toute maladie, où ces injections ont dû manifester leur véritable propriété, est péremptoire et facile à être tirée pour tout esprit non prévenu.

Ces courtes considérations nous paraissent démontrer suffisamment que, dans la blennorrhagie, les rétrécissemens de l'urètre sont dus à la violence, et surtout à la durée trop prolongée de l'irritation, et que loin de donner lieu à cet accident, les injections doivent le prévenir, si l'on n'y a recours que lorsque la période inflammatoire et douloureuse est dissipée. C'est la pratique que nous suivons depuis plusieurs années, et nous n'avons que des succès à citer en sa faveur.

Comme tant d'autres médecins, M. le D. *Martin*, fesant aux injections le reproche d'occasioner des coarctations, propose dans une notice insérée dans le 1.er numéro de ce journal, de traiter l'urétrite par le poivre cubèbe qu'il administre dès le début de la maladie jusqu'à sa disparition, conseillant d'ailleurs de soumettre les malades à un traitement anti-syphilitique, pour prévenir, dit-il, tout symptôme consécutif de la vérole. Nous devons à la vérité d'avouer que depuis quatre mois à-peu-près que nous avons connaissance des propriétés qu'on attribue à cette substance, nous avons eu occasion de l'employer trois fois. Mais moins hardi que notre collègue, dont nous apprécions les talens, nous ne l'avons administré qu'après la période inflammatoire, et à la dose de deux gros matin et soir. Chez deux

sujets il nous a parfaitement réussi ; mais le troisième, après en avoir pris deux onces, a rendu ses urines avec difficulté et mêlées de sang, en éprouvant à leur passage dans le canal une douleur vive qui n'existait pas avant l'administration de ce médicament ; ce qui nous a déterminé à en suspendre l'usage pour reprendre les délayans jusqu'à la disparition de cet accident. Nous sommes loin par-là de vouloir discréditer un remède d'un emploi facile, qui n'a ni la saveur, ni l'odeur repoussante du baume de copahu qu'il paraît devoir remplacer avantageusement : mais pour le préférer aux injections que nous n'avons jamais vu suivies du moindre inconvénient, nous attendrons qu'une plus longue expérience ait assigné au poivre cubèbe le rang qu'il doit occuper dans un traité de thérapeutique. Nous pensons, au reste, que si les propriétés que lui attribue le D. *Martin* sont telles que nous avons droit de l'espérer d'après l'expérience du célèbre professeur *Delpech*, un traitement anti-syphilitique devient pour le moins inutile dans la blennorrhagie, cette maladie, suivant nous, n'étant jamais vénérienne. On serait peut-être fondé à croire le contraire lorsqu'elle coexiste avec d'autres symptômes reconnus syphilitiques ; mais dans ce cas il devient assez inutile de connaître quelle est en effet sa nature, puisque ce n'est qu'après un traitement mercuriel qu'on doit chercher à tarir l'écoulement. Mais, lorsque ce dernier existe seul, nous le répétons (1), il n'est jamais vénérien,

---

(1) Que ne pouvons-nous, dans cette occasion, partager le sentiment de notre très estimable collègue, relativement à la nature de la blennorrhagie ! Certes, l'étude qu'a fait M. Sue dans les salles des vénériens de l'hôpital de la maison du Roi, les autorités qu'il allègue, rendent son opinion digne de la plus grande attention.

et l'on doit toujours le combattre par les délayans et les injections, sans avoir recours au mercure. Cette opinion, qui est celle d'une foule de médecins illustres, ne peut manquer d'être adoptée par tous ceux qui cherchent la vérité dans des faits bien observés et dans une expérience éclairée. C'est cette dernière qui prouve que l'inoculation de la matière *gonnorrhoïque* n'a jamais produit aucun des symptômes par lesquels la vérole manifeste ordinairement son existence, tandis que si l'on inocule avec la matière prise d'un chancre, des symptômes syphilitiques ne tardent pas à paraître; c'est elle encore qui montre, lorsqu'on prend dans les essais que l'on fait toutes les précautions nécessaires pour éviter l'erreur, que l'infection par la matière de l'écoulement urétral détermine constamment l'urétrite et jamais la vérole. Pareille chose arriverait-elle si la blennorrhagie et la syphilis reconnaissaient une cause identique? Si d'ailleurs l'urétrite tenait à un principe de même nature que celui de la vérole, l'écoulement existerait

---

Mais, quelque transcendante que soit une théorie, quelques frappans que soient les faits, concernans l'*urétrite* considérée comme n'étant jamais dépendante de l'affection syphilitique, nous ne saurions être de cet avis, sans craindre de nous éloigner de la vérité.

Nous regrettons que les bornes d'une note ne nous permettent pas d'entamer le développement des motifs sur lesquels nous basons notre manière de voir. Toutefois, nous nous réservons de démontrer un jour que la blennorrhagie peut être produite par la syphilis, et qu'à la vérité souvent alors on la guérit sans le secours d'un traitement anti-syphilitique, mais que, malgré cela, ce traitement est indispensable pour obvier aux progrès d'une infection toujours redoutable par les ravages qu'elle est susceptible d'occasioner tôt ou tard.

Note du rédacteur général.

rarement seul ; le transport dans l'organisme d'un fluide *vénérien* développerait le plus souvent quelques-uns des symptômes les plus ordinaires de la syphilis, et l'écoulement ne devrait disparaître qu'après qu'on aurait combattu la cause qui l'aurait produit, c'est-à-dire, après un traitement mercuriel, résultat qui est loin d'être confirmé par l'observation qui démontre tous les jours le contraire. Pendant cinq ans que nous avons fait le service à l'hôpital de la maison du Roi, où les salles destinées aux vénériens étaient souvent remplies, nous avons toujours vu l'urétrite guérir sans le secours du mercure ; nous avons même fait l'observation que chez les sujets qui subissaient un traitement anti-vénérien, parce qu'ils étaient atteints et de syphilis et d'un écoulement, ce dernier devenait intarissable. Il nous serait facile d'approfondir ce point de doctrine, mais un tel examen nous mènerait trop loin ; et comme nous ne pourrions d'ailleurs que faire perdre aux idées de M. *Hernandez*, qui a envisagé cette question sous toutes ses faces, et l'a discutée avec une sagacité peu commune, nous préférons renvoyer à l'essai analytique de ce médecin distingué, sur la non-identité des virus gonorrhoïque et syphilitique, ouvrage couronné par la Société de médecine de Besançon, où l'on trouve tous détails les plus concluans en faveur de l'opinion que nous avons émise, et une série de faits bien propres à dissiper tous les doutes, à moins de vouloir se soustraire à l'évidence.

G. A. T. Sue.

Réflexions sur les remèdes secrets, par M. Poutet.

S'il fallait présenter un tableau comparatif des charlatans qui autrefois se répandaient sur les tréteaux ou sur les places publiques, et de ceux qui infectent encore aujourd'hui nos villes et nos campagnes, assurément le nombre de ces parasites, qu'on rencontre maintenant en tous lieux, serait bien plus considérable. Je veux d'abord parler de ceux qui, avec leurs drogues ou leurs pancartes, abusent de la crédulité publique, et compromettent chaque jour la santé des gens qui s'en rapportent à leurs promesses fallacieuses.

Marseille renferme, comme les autres villes, ses charlatans : ils y débitent des élixirs, des pommades, des sirops et des préparations de tous les genres : ils offrent leurs compositions à la multitude toujours prête à s'en emparer. Ici, c'est une huile anti-laiteuse, destinée à être prise intérieurement et à une seule dose de six onces, qu'on vend à 6 fr. la dose; là, un sirop anti-herpétique est vendu chez le préparateur, pour la modique somme de vingt-quatre fr. la bouteille. Il est bon de remarquer que les succès de ce sirop sont si éclatans, que les malades, à la dixième pinte, n'en ont pas encore éprouvés des effets sensibles. Plus loin, c'est un sirop de rhubarbe dont les propriétés efficaces ne cèdent pas à la maladie la plus grave. Les emplâtres *de la Mission de France et des réformés* sont débités par des savetiers, comme par un très petit nombre de pharmaciens. Enfin le charlatanisme se reproduit sous mille formes diverses. Tantôt c'est un individu qui vend des pilules d'or de sequins, et qui a l'excellente précaution de ne préparer ces pilules, que lorsque les malades ont déposé entre

ses mains les sequins qu'il réserve à un autre usage. Tantôt encore ce sont des *pommades* (1) *merveilleuses pour les chaudures et brûlures*, et d'autres dites *de bonnes vertus pour faire les fumigations des grandes douleurs et surdités d'oreilles*. Que le lecteur s'arrête un moment à cette dernière expression, et il sera convaincu de la brillante élocution du préparateur de ces pommades. La première n'est qu'un composé d'huile et de cire blanche coloriée en rose par une substance végétale. La seconde, qui doit rendre l'ouïe à ceux qui l'ont perdue, se trouve un simple mélange de miel et de cire jaune. Qui aurait jamais cru que les produits de l'élaboration des insectes qui sont les modèles des êtres les plus industrieux, portassent le germe de tant de merveilles?

Je suis loin de vouloir épuiser la série des préparations qu'on voit journellement débiter. Celles qui échappent pour le moment à notre examen, deviendront le sujet de nouvelles remarques, et leurs compositeurs s'attendent bien à ce que nous ne manquerons pas de les honorer de nos citations.

Mais, dira-t-on, les préparateurs dont vous parlez ont-ils des permissions spéciales? Quelle est la garantie qu'ils présentent au public qui se trouve leur dupe?

Non, certainement, ils ne possèdent point des autorisations locales ou ministérielles, ils sont enhardis par l'exemple et par la tolérance.

On poursuit chaque jour une foule d'individus réprouvés, les uns parce qu'ils auront diminué les

---

(1) Ces pommades me sont parvenues ainsi étiquetées pour les soumettre à l'analyse chimique. Des bandes de papier blanc disposées en croix et scellées avec de la cire noire, recouvrent ces compositions miraculeuses.

produits du fisc, les autres pour s'être emparés de la bourse d'autrui, et on ne rechercherait pas les charlatans qui compromettent journellement la santé des hommes!

On attaque celui qui, par pure ostentation, s'avise de porter des décorations qui ne lui ont pas été décernées, et néanmoins on passe sous silence les causes qui peuvent faire appliquer la peine à celui qui se pare du titre de docteur qu'il ne possède pas.

Bien plus, les courtiers royaux sont tellement protégés par le fait de leurs cautionnemens, que des malheureux marrons ont été condamnés en 1820, à de fortes amendes. Quelle différence ne doit-on pas établir entre celui qui lèse seulement les intérêts de quelques courtiers titrés, et les vampires qui exposent la vie des citoyens, soit par leur ignorance, soit par leur cupidité?

Mais je m'arrête sur ces vues philantropiques: elles ont été dévancées par notre auguste Monarque, qui, en formant un faisceau des savans attachés aux diverses branches de l'art médical, veut faire réprimer les abus qui entourent cet art, dont S. M. se propose d'augmenter le lustre.

En attendant, examinons les décrets qui autorisent la vente des remèdes secrets. Je vois d'abord (art. 8 du titre 3 du décret de 1810) « que nulle « permission ne peut être accordée désormais aux « auteurs d'aucun remède simple ou composé dont « ils voudraient tenir la composition secrète, sauf « à procéder comme il est dit aux titres 1 et 2 « du même décret. »

En conséquence, ces articles veulent que ces remèdes soient examinés par une commission composée de cinq membres, nommée par le Ministre de l'intérieur, dispositions qui détruisent celles du décret

du 25 prairial an 13, lequel ne tolérait que la vente des remèdes secrets qui avaient été approuvés par des écoles ou des sociétés de médecine, ou par des médecins commis à cet effet.

La loi est donc précise. On ne peut vendre ou débiter aucun remède secret, non approuvé avant 1810, si les inventeurs n'ont obtenu une autorisation émanée du Ministre de l'intérieur, auquel ils en auront adressé la recette.

En ce cas, avouons que le nombre des délinquans est considérable, et qu'il s'accroît d'autant plus que les moyens répressifs ne sont pas déployés avec assez d'énergie.

C'est ici qu'il convient de fixer l'opinion des personnes qui discutent sur le point de savoir si les contrevenans doivent être désignés par les écoles spéciales et les jurys de médecine, ou par le ministère public.

Premièrement, pour poursuivre un cas de délit, il faut le connaître, et ce n'est point à l'autorité supérieure ou à ceux qui exercent des fonctions dépendantes de l'art médical, à signaler ces sortes d'abus. La police et la généralité des citoyens peuvent en instruire le Procureur du Roi, qui est chargé d'exécuter les poursuites. Puis, les tribunaux appliquent la peine en police correctionnelle.

S'il en était ainsi, nous ne verrions pas se multiplier les causes de l'envahissement du domaine de la médecine. Les hommes qui professent cet art tout-à-la-fois si noble et si utile, ne trouveraient pas leurs intentions et leurs efforts intervertis, au mépris des lois, par les charlatans dont il serait difficile d'évaluer le nombre.

Partant du principe que, sous le siècle où nous

vivons, et où la vérité doit occuper la place du mensonge, il faut que tout médicament simple ou composé soit à la connaissance du docteur qui le prescrit, les doses des substances qui en font partie, doivent aussi lui être connues. La preuve de ce que j'avance, c'est que les pilules mercurielles de Plenck, comme les pastilles du même auteur, occasionent souvent le ptyalisme, et que, pour éviter cet inconvénient, prévenu aussi par l'usage des bains, le médecin exige du pharmacien la déclaration de la quantité du mercure divisé et contenu dans chacun de ces composés. N'est-il pas étonnant que l'on attache une haute importance à l'administration de certaines pilules, malgré qu'on ait reconnu qu'elles ne sont composées que de mercure divisé, et si le fait est vrai, pourquoi ne pas préférer les préparations gommeuses ou sucrées mercurielles qui sortent de nos officines?

Ceux qui font de ces sortes de concessions n'envisagent certainement pas le mal qu'ils occasionent. Si l'on intervertit les principes, la dignité de l'art se trouve compromise, et, par suite, le public est la dupe des préparateurs des remèdes secrets, encouragés par l'oubli de tous les devoirs. Ne sait-on pas d'ailleurs que l'on finira par attribuer cette licence à l'exiguité des lumières de ceux qui débitent ou prescrivent de pareils médicamens. Les ressources du vrai médecin sont d'ailleurs assez vastes, pour qu'il fasse justice de tout composé inconnu.

Parmi certains médicamens, il en est, tels que des sirops pectoraux, qu'on fait venir à grands frais de la capitale. Sans blesser ici l'amour propre et le mérite que peuvent avoir leurs auteurs, je le demande, les pharmaciens qui débitent ces sortes de

préparations, oublient-ils qu'ils nuisent véritablement à leurs intérêts? Ignorent-ils d'ailleurs, que l'art. 32 de la loi du 21 germinal an 11, enjoint aux pharmaciens de ne vendre aucun remède secret. Bien plus, le but du médecin n'est souvent pas rempli. Telle affection pulmonaire n'exigera pas toujours l'emploi des mucilagineux, et quelquefois les incisifs devront être la base des médicamens propres à combattre ces genres d'affections. Ainsi la médecine des symptômes ne peut être faite avec ces sortes de remèdes. A quoi servent donc le code et les préceptes de la pharmacie? Faudra-t-il que nous indiquions comment se prépare un sirop pectoral, et ne devrons-nous pas donner la formule de celui décrit dans les élémens de thérapeutique de M. Alibert? Le sirop de lichen, bien dépouillé de tout principe amer, et tel qu'on le prépare aujourd'hui à Marseille, n'est-il pas préférable à certains sirops pectoraux?

Enfin, reconnaissant le principe légal et incontestable, que tout remède secret doit être approuvé par les commissions nommées en vertu du décret de 1810, à l'exception de ceux qui, antérieurement, avaient été aussi approuvés par des sociétés de médecine, comment se fait-il que des préparations, telles que l'eau de mélisse composée (eau dite des carmes), se vendent sous l'emblème du secret, et enveloppées dans des paperasses imprimées, pour en imposer à la multitude ignorante. Si les distributeurs de cet alcoolat de melisse considèrent le leur comme tout-à-fait inconnu, ils sont en contravention par le fait des dispositions du décret précité. Si, au contraire, comme on ne peut en douter, d'après la formule donnée par MM. les rédacteurs *du Codex*, où l'on voit que l'eau des carmes doit

éprouver plusieurs distillations successives, il est reconnu que la recette du *Codex* est véritable, il serait convenable que les distributeurs de celle dont nous parlons, fussent tenus, par l'autorité supérieure, d'effacer de leurs imprimés le mot de *secret*, qui y est tout-à-fait déplacé. Ils seront alors les maîtres d'y laisser figurer un fatras d'expressions ridicules et impropres à l'esprit médical du siècle. Les pharmaciens qui se respectent un peu, reconnaîtront qu'une rédaction plus soignée du mode de se servir de cette préparation, est infiniment nécessaire. Ils conviendront que la plupart de ces expressions n'ont été enfantées que par l'esprit mercantile, remplacé aujourd'hui par l'amour de la science et par le désir de se rendre vraiment utile à l'humanité.

Si les pharmaciens du royaume sont soumis à la stricte exécution du *Codex*, c'est pour que leurs préparations soient uniformes dans toutes les officines, et que le médecin puisse formuler avec toute la garantie que lui offre cette saine mesure. Le public est d'ailleurs dans le cas de faire un usage pernicieux des remèdes secrets, lorsqu'à l'aide de certaines instructions, il les administre lui-même. Ce principe est aussi applicable aux remèdes héroïques qu'à ceux dont les propriétés sont illusoires, en ce que le tems est précieux en médecine, et que l'état des malades peut aussi bien empirer par l'administration d'un médicament nuisible, comme de celui qui ne l'est pas. Telle est la base de la doctrine que j'émets franchement. L'homme éclairé et impartial pourrait-il ne pas la reconnaître ?

POUTET.

Notice biographique sur le docteur Empereur, par M. Reynaud-Lacroze, *Docteur en médecine, à St. Saturnin.*

Il est juste, sans doute, de rendre hommage aux hommes illustres qui, par la force de leur génie et une heureuse application des connaissances qu'ils avaient acquises, ont agrandi le domaine de la science. Mais devons-nous garder pour eux seuls nos éloges; et ce médecin habile qui, dans une longue et laborieuse pratique, a rendu de nombreux services à l'humanité, n'a-t-il pas aussi des droits imprescriptibles à notre reconnaissance? Ne craignons pas de l'avouer: la renommée est souvent fort ingrate à son égard, et il mérite bien mieux cependant de passer à la postérité, que les Asclépiade, les Thémison et les Brown, dont les systèmes enfantés par la soif de la célébrité ont fait autant de victimes parmi les hommes, que les plus sanglantes révolutions. Telles sont, en abrégé, les réflexions qui nous ont déterminé à publier la notice biographique suivante:

Gabriel-Silvestre Empereur, naquit à St.-Saturnin d'Apt (Vaucluse), le 31 décembre 1744. Après avoir fait avec distinction ses humanités au Collége de Carpentras, son père qui était chirurgien l'envoya à Montpellier pour y étudier la médecine. Naturellement avide de connaissances, et désireux de mettre à profit les libéralités d'un oncle bienfaisant, le jeune étudiant se signala bientôt parmi ses condisciples par son application constante à l'étude. Sauvages, Lamure et Vénel qui fesaient alors l'ornement de cette école célèbre, remarquèrent plusieurs fois son assiduité, et lui en témoignèrent

publiquement leur satisfaction, dans les examens qu'il fut obligé de soutenir chaque année.

Empereur ayant toujours partagé son tems entre la fréquentation des cours et la lecture des meilleurs livres de médecine, demanda, au bout de quatre ans, qu'on lui conférât le titre de docteur. Il se présenta dans la lice, avec cette noble assurance qui n'abandonne presque jamais l'homme de talent qui possède une solide instruction : aussi, après avoir soutenu une thèse dans laquelle il fit preuve de connaissances fort étendues, il obtint le grade qui fesait l'objet de ses vœux les plus ardens.

Des cours de clinique n'ayant point encore été établis dans les facultés de médecine, Empereur sentit, en sortant de l'école de Montpellier, que son éducation médicale n'était point achevée, et que pour se livrer avec fruit à la pratique de la médecine, il avait besoin d'étudier les maladies, pendant quelque tems encore, dans un de ces asiles que la pitié a consacrés au soulagement de l'humanité. Plein de cette résolution et impatient de l'exécuter, il choisit l'hôpital de Marseille pour être le théâtre de ses nouveaux travaux. C'est là où il commença surtout à développer cette admirable sagacité, dont il a donné de si nombreuses preuves durant le cours de sa vaste pratique : qualité rare et précieuse, que l'étude peut bien perfectionner, mais qu'elle ne procure jamais.

Revenu dans ses foyers, le docteur Empereur eut à essuyer plusieurs tracasseries qui lui furent suscitées par des *jaloux*. Leur animosité encore cachée se déclara ouvertement, à l'occasion d'une pétition qu'il adressa à l'administration de l'hôpital de St.-Saturnin, pour obtenir la place de médecin alors vacante dans cet établissement de charité. Mais qu'im-

portent à l'homme instruit les traits aiguisés de la satyre? que dis-je! il doit s'en réjouir au lieu de s'en attrister: ils sont une preuve évidente de sa supériorité, car l'envie ne s'attache point aux esprits rétrécis, qui sont nés pour ramper dans une profonde obscurité. Qui peut se promettre hélas, de n'être point en butte aux noirceurs de la calomnie! l'homme de bien lui-même, ne se voit-il pas souvent réduit à calculer les progrès qu'il a faits dans le sentier de la vertu, par le degré de haine qu'il a inspirée aux méchans? Ne vous découragez donc point, vous qui êtes poursuivis par l'injustice des hommes. Homère, cet admirable génie de l'antiquité, n'a-t-il pas eu son Zoïle! Et s'il était permis de nous citer après un si grand nom, nous pourrions repéter ces paroles, que Virgile a mises dans la bouche d'Énée:

Quæquæ miserrima vidi, et quorum pars magna fui.

Mais arrêtons notre plume; jettons un voile sur ce hideux tableau, et laissons le vice et le mensonge se traîner dans la fange: un théâtre plus élevé convient à de plus nobles sentimens.

Lors de l'institution de la Société Royale de médecine de Paris, Empereur, qui prenait un vif intérêt à tout ce qui pouvait contribuer au perfectionnement de la science qu'il cultivait, adressa un mémoire sur la topographie médicale de St.-Saturnin aux savans médecins qui composaient cette célèbre réunion. Sa dissertation, remarquable par plusieurs observations intéressantes, obtint une mention honorable au procès-verbal, et lui mérita un diplome de membre correspondant, qui lui fut expédié par l'illustre Vicq-d'Azir. Depuis cette époque il ne cessa jamais de correspondre avec ce savant, et lui fit parvenir régulièrement toutes les années un tableau

des observations météorologiques qu'il avait faites. Ces divers tableaux sont insérés parmi ceux qui ont été publiés sur ce sujet dans les mémoires et observations de la Société royale de médecine. On trouve aussi dans le même ouvrage trois observations sur la rage, qu'il avait communiquées au docteur Bouteille, ainsi que quelques autres articles moins importans.

En 1789, une épidémie de fièvres adynamico-ataxiques se manifesta à Saint-Saturnin. Empereur, dont le zèle n'était point effrayé par les dangers, loin d'imiter la lâche conduite de Galien et de Sydenham, se dévoua tout entier au salut de ses concitoyens. Multipliant ses soins en raison des besoins que chacun avait de lui, il les prodigua avec la même libéralité au riche comme à l'indigent. Gloire, gloire immortelle soit rendue aux médecins philantropes qui, bravant les fléaux dont ils sont menacés, méprisant les richesses que le pauvre ne peut point leur apporter en tribut, n'écoutent que la voix de l'humanité. Ce sont eux, n'en doutons pas, que le vieillard de Cos a voulu désigner, lorsqu'il a dit que le médecin philosophe était semblable à la divinité !

Parvenu à l'âge de soixante ans, le docteur Empereur renonça à l'exercice de sa profession, par rapport à ses infirmités, que les progrès de l'âge avaient considérablement augmentées. Peut-être le goût qu'il avait toujours eu pour l'étude, contribua-t-il plus que tout autre motif à lui faire opérer ce changement dans sa manière de vivre : en effet, il ne lui avait jamais guères été possible de le cultiver, à cause des courses quelquefois très longues qu'il fesait presque journellement en campagne, pour remplir les devoirs de son état. Il continua cependant encore à donner, dans son cabinet, des con-

sultations à ceux qui vinrent réclamer ses soins. Comme il était fort renommé dans l'art de traiter les maladies chroniques, presque tous les malades, dont la guérison avait échappé aux tentatives de ses confrères les plus voisins, venaient se recommander à lui.

Le docteur Empereur a joui d'une grande réputation, dans toutes les parties de l'arrondissement d'Apt, jusqu'à la fin de ses jours. Cette réputation, il ne la devait ni à la bassesse, ni à l'intrigue, moyens qu'il faut abandonner à l'ignorance, mais il se l'était acquise par son savoir et par des succès aussi brillans que nombreux. Cet estimable praticien est mort à Saint-Saturnin-Lez-Apt, lieu de sa résidence, le 11 novembre 1820, des suites d'une maladie dont nous n'entreprendrons pas ici de faire la description, afin de ne pas nous écarter du précepte si souvent négligé: *ne quid nimis.*

ANALYSE

DU JOURNAL COMPLÉMENTAIRE DU DICTIONAIRE DES SCIENCES MÉDICALES.

(Cahier de février 1821. *)*

-- *Géographie physico-médicale du Bassigny (dép.t de la Haute-Marne); par* J.-J. Virey *(1.er article).* Il est profitable de lire en entier cet intéressant mémoire qui, tout bien considéré, n'est que peu ou point susceptible de l'examen analytique, et ne mérite, ce semble, d'être connu d'une manière bien spéciale, que par les médecins qui exercent dans le Bassigny.

Il suffit de savoir que ce travail sort de la plume du docteur Virey, pour s'en faire une haute idée et le regarder comme pouvant servir de modèle. Cet auteur si recommandable témoigne d'abord combien il est étrange qu'avec la multitude des médecins répandus dans toutes les parties de la France, nous possédions si peu de topographies médicales de ses divers lieux; puis, il s'occupe de la situation du Bassigny, et il expose successivement: 1.° l'aspect général de cette contrée et la constitution minéralogique de son territoire; 2.° ses eaux et leurs qualités, son air, sa température, ses révolutions météoriques; 4.° ses productions naturelles, son règne végétal; 5.° enfin, les espèces d'animaux dans le Bassigny.

-- *Mémoire sur les palpitations et sur l'anévrisme du cœur;* par F.-E. Fodéré (1.er article). Si les anciens s'occupèrent peu de l'anévrisme, on a vu, depuis la découverte de la circulation du sang, des grands hommes écrire sur cette importante matière, au point de ne laisser presque rien à désirer. Aussi, M. Fodéré se propose seulement de présenter ici quelques faits propres à guider, dans une route toujours difficile, ceux qui commencent à exercer notre profession.

Des considérations générales sur les palpitations et les anévrismes du cœur, font sentir 1.° que, pour bien discerner ces affections, il ne faut point oublier que le cœur est susceptible, comme principal organe de la vie, de souffrir et de ses propres maladies et de celles des autres organes; 2.° qu'on ne saurait trop se pénétrer de la connexion intime qui existe entre la circulation et la respiration, puisque le passage du sang par les poumons, chez l'adulte, est une condition nécessaire, pour que la circulation et l'hématose s'opèrent, et pour que les cavités

droites du cœur conservent leur intégrité ; 3.° enfin, qu'on ne saurait méconnaître que la circulation ne s'exerce librement et sans conscience de la part de l'individu, que lorsqu'il y a de justes proportions entre ses organes et ceux de la respiration, entre le cœur et les vaisseaux.

Au milieu d'une multitude de causes, et outre la suppression d'une hémorragie habituelle, des erreurs de régime et des accidens extérieurs, etc., on doit admettre une disposition *native héréditaire* à l'anévrisme.

Les causes de récidive de l'anévrisme spontané sont la faiblesse ou l'écartement des mailles de la tunique moyenne des artères et des faisceaux musculaires du cœur, la tendance de la matière osseuse à se dévier, la répétition des fièvres inflammatoires des artères, l'extrême faiblesse radicale ou la demi paralysie de quelqu'une des portions du système circulatoire.

La cause des maladies du cœur est quelquefois aussi placée loin de cet organe, mais alors, elles disparaissent avec elles. Enfin, la disparition du rhumatisme des articulations, ou d'une éruption cutanée, occasione aussi de violentes palpitations qui cessent lorsque ces maladies reprennent leur siége primitif.

Le pronostic des affections du cœur est toujours grave. Très rarement parvient-on à guérir complétement l'anévrisme interne, s'il existe réellement. Les hommes jeunes et robustes y succombent plus vite que ceux avancés en âge, ceux qui sont faibles et que les femmes. Toutefois, la maladie n'est pas sans ressource pourvu qu'elle ne soit point héréditaire.

L'auteur parle du traitement de ces affections,

en exposant une série d'observations intéressantes. Celles que contient ce premier article sont au nombre de dix et relatives à de maladies du cœur chez de jeunes sujets dans l'âge d'accroissement.

Observ. 1. Erb..., âgé de 16 ans, fort sujet aux hémorragies nasales, offrait du reste des symptômes d'une grande pléthore ; le battement des artères temporales, carotides et sous clavières était sensible à la vue, et les palpitations du cœur étaient si fortes et avec un bruissement tel que les vêtemens en étaient soulevés et qu'on les entendait. La croissance et le défaut d'harmonie entre l'action du cœur et les systèmes respiratoire et encéphalique paraissant la cause de cette maladie, M. Fodéré prescrit une large saignée au bras, des pédiluves, le repos absolu, de la limonade, un régime végétal, bientôt 4 g.r de digitale pourprée par jour, qu'il remplace (des mouvemens nerveux étant survenus) par des bols camphrés et nitrés, et le malade est rétabli. Rechûte 3 mois après ; mêmes moyens, plus l'application de douze sangsues à la poitrine. Un an après, nouvelle rechûte qui cède à l'usage seul des pédiluves et de la digitale. Mais environ trois mois et demi après, rechûte des plus alarmantes. Elle est combattue avec succès par d'abondantes saignées aux bras et des sangsues. Dans tous les cas, le vin fut proscrit du régime d'ailleurs sévère.

Observ. 2. H..., âgé de 17 ans, d'un tempérament sanguin, ayant des douleurs aux oreilles qui étaient très rouges, est guéri par les délayans, les pédiluves. Mais, 2 mois et demi après, douleur occipitale énorme, hémorragie par les oreilles, palpitations du cœur larges et précipitées, avec bruissement ; pouls dur, plein, fréquent. *Prescriptions :* large saignée du bras répétée le lendemain, diète

absolue, pédiluves pendant 2 heures chaque jour, limonade cuite pour boisson, petit-lait et 4 pilules de digitale par jour. Le calme renaît. Toutefois, deux rechûtes ont lieu à des distances de deux mois et demi à six mois, la dernière avec complication d'une angine inflammatoire: même traitement; et c'est surtout aux émissions sanguines que l'on doit la guérison.

Obs. 3. Les frères T..., âgés de 17 et de 13 ans, issus de parens très irritables et sujets au rhumatisme, éprouvent des palpitations, mais d'une nature différente. L'aîné a de violentes coliques que ni les délayans, ni les évacuans, ni les narcotiques ne peuvent appaiser. M. Fodéré pense (vu la constitution des parens), que la colique est rhumatismale, et la fait disparaître par l'application d'un vésicatoire au bras. Puis, le malade a de violentes palpitations qui, regardées encore comme étant d'origine rhumatismale, sont victorieusement combattues par des pédiluves et un vésicatoire au bras.

Observ. 4. Le cadet se plaint de douleur de tête et de palpitations très fortes. Il a le visage rouge, les yeux brillans, le pouls très vite quoique faible et peu rempli, et il est disposé aux affections nerveuses. *Prescriptions:* diète sévère, repos absolu, petit-lait, limonade, pédiluves et pilules de digitale. Dans peu, fièvre gastrique qui cède à l'usage d'un vomitif en lavage et des délayans. Les palpitations persistent malgré l'application d'un vésicatoire au bras. Mais elles disparaissent; une éruption très confluente de gros boutons durs et rouges se manifestant au front et à la poitrine. M. Fodéré favorise cette éruption avec une décoction de fumeterre, de racines de chicorée et de patience, puis avec une simple décoction de quina, à la dose de deux tasses

par jour. Cette éruption a duré pendant plus de 9 mois, et a été remplacée par la palpitation qui céda un peu à l'emploi de la digitale et d'un vésicatoire au bras. L'élève était encore malade à l'époque où cette observation a été rédigée.

Observ. 5. B..., âgé de 11 ans, se plaint d'une gêne dans la respiration et de palpitations de cœur très incommodes. Il a les lèvres grosses, décolorées, les gencives saignantes, et souvent un goût de sang à la bouche. Bientôt il se manifeste des signes du premier degré de scorbut : un traitement approprié à cette maladie fait disparaître ces signes, et même la dyspnée et la palpitation. Toutefois, le malade se plaint encore pendant plusieurs fois de palpitations qui n'existaient pas. Son imagination est soulagée par une infusion de camomille qu'il prenait volontiers.

Observ. 6. B..., âgé de 14 ans, avait la poitrine étroite, portait un engorgement des glandes du cou et des membranes muqueuses des fosses nasales, de l'arrière bouche, et probablement de la trachée et des bronches. Sa respiration était suspirieuse, et il se plaignait d'une palpitation très sensible. Son pouls était petit et lent, et il rendait des urines pâles. Présumant ici un défaut de forces vitales et une gêne dans la circulation pulmonaire, M. Fodéré fait donner du bon vin rouge, pour nourriture, de la viande rôtie, et recommande beaucoup d'exercice. *Prescription :* purgatif avec le jalap et le mercure doux ; puis, deux onces par jour d'un mélange de sirop anti-scorbutique et de sirop de quina. Tous les symptômes disparaissent. Il ne reste qu'un peu de difficulté de respirer : on la combat heureusement avec 16 g.r par jour de tablettes de fleurs de soufre

et de gomme ammoniaque. Ce traitement a duré environ 3 mois.

Obs. 7. G..., âgé de 14 ans, que M. Fodéré avait guéri de la danse de St. Guy, se plaint de palpitations et d'une grande difficulté de respirer; ce nouveau mal paraissant au judicieux observateur être de la parenté de la première maladie, il utilise comme il l'avait fait dans celle-ci, la poudre de valériane à la dose de 30 g.r par jour, et une forte décoction de quina. Quelque tems après G... eut une affection catharrale, avec gêne de la respiration; les tablettes indiquées plus haut (que M. Fodéré a trouvées efficaces dans le catharre sans fièvre), sont employées avec succès.

Obs. 8. A...., âgé de 14 ans, avait une maladie organique du cœur contre laquelle un fameux médecin avait dirigé plus de 80 sangsues; le visage était décoloré, hormis les pommettes, les yeux étaient ternes, des douleurs se fesaient ressentir à diverses parties du corps. M. Fodéré présume que le jeune A.... s'est livré à l'onanisme, et le lui fait avouer. Dès-lors les palpitations sont reconnues nerveuses. *Prescription:* mesures de précaution, petit-lait coupé avec de l'eau de goudron, de tems à autre calomelas; puis pilules de digitale et quelques anti-pasmodiques, enfin la cure est terminée par la décoction de quina.

Observ. 9. E... se plaint d'une maladie au cœur et d'une grande gène à respirer. Il n'a point de fièvre, le pouls est lent. L'affection paraît catharrale; en conséquence, un vésicatoire est appliqué au bras, et il suffit, avec une tisane de fumeterre et des tablettes de soufre, pour rétablir le malade.

Obs. 10. Une demoiselle âgée de 18 ans, fille d'un père goutteux et sœur d'une jeune personne morte

d'une phthisie scrofuleuse, avait le pouls qui annonçait la langueur des forces vitales. D'ailleurs, toutes les fonctions se fesaient bien. Toutefois elle ressentait depuis deux ans vers le sternum une douleur qui correspondait au dos, quand M. Fodéré trouve la poitrine comprimée par un corps baleiné et un plastron. La malade étant délacée, ce médecin reconnaît avec horreur un battement large, ondulé, depuis la clavicule jusqu'aux fausses-côtes de la partie gauche et antérieure du thorax: aussi, porta-t-il un pronostic fâcheux; et ce ne fut pas sans répugnance qu'il entreprit de soigner cette demoiselle; il essaya de la ranimer par le petit-lait clarifié, mélangé du suc des plantes anti-scorbutiques, ce qui lui réussit d'abord, et l'encouragea au bout de 15 jours, à substituer au suc le sirop, et successivement à marier celui-ci avec le sirop de quina. La malade était très bien. Quelque tems après, elle eut une fièvre gastrique bilieuse qui fut traitée avec un grain d'émétique en lavage; enfin, elle était convalescente lorsque, peu de jours après, elle mourut subitement. A l'ouverture du corps, on trouva le ventricule droit aminci, déchiré, du sang noir remplissant le péricarde, l'artère pulmonaire très dilatée et les poumons en partie désorganisés.

Cette observation qui manifeste assez le caractère insidieux de l'anévrisme passif, termine ce premier article de l'excellent mémoire du professeur de Strasbourg, que Marseille eut jadis le bonheur de compter au rang de ses médecins les plus recommandables.

-- *Affection scorbutique aiguë, précédée de jaunisse et terminée par la mort;* par M. le docteur Isnard Cevoule. -- Un homme qui avait une diathèse scorbutique, en vit disparaître les symptômes par des boissons et des gargarismes convenables. Un an et

demi, ou environ, s'écoule dans un bon état de santé, et il se développe à cette époque un cortège de signes caractéristiques de l'ictère. Malgré les moyens les mieux indiqués, la maladie augmente d'intensité ; un mois et demi après, il est nécessaire de débarrasser les premières voies. On y procède ; alors on reconnaît des taches violettes, surtout aux extrémités et au dos ; on observe aussi, entre autres symptômes du scorbut, une débilité générale qui va toujours en croissant, et le malade meurt douze jours après l'apparition des taches.

M. Isnard trouve de l'analogie entre ce fait et celui de M. Perrolle, inséré dans *le 4.e tome, page* 188, *de la Médecine éclairée par les sciences physiques, par M. Fourcroy*, et fait sentir le besoin de se demander s'il existe quelque rapport entre ce *scorbut*, qu'il appelle *aigü* et la jaunisse qui l'a précédé et suivi jusqu'à la mort.

— *Découverte d'un nouveau remède contre le goître*; par M. le docteur COINDET; *communiquée à la Société helvétique des sciences naturelles*. Genève, 1820. In-8.°.

M. Falret, qui a analysé ce mémoire, s'attache à en donner des extraits que, comme lui, nous croyons devoir, vu l'importance du sujet, rapporter ici littéralement :

« Il y a une année que, cherchant une formule dans l'ouvrage de M. Cadet de Gassicourt, j'ai trouvé que Russel conseillait contre le goître le varec (*fucus vesiculosus*), sous le nom d'éthiops végétal. Ignorant alors quel rapport il pouvait exister entre cette plante et l'éponge, je soupçonnai par analogie que l'iode devait être le principal actif commun dans ces deux productions marines ; je l'essayai, et les succès étonnans que j'en obtins m'encouragèrent à poursuivre des recherches d'autant plus utiles, qu'elles avaient

pour but de découvrir tout ce que l'on pouvait attendre d'un médicament encore inconnu dans une maladie si difficile à guérir, lorsqu'elle arrive dans l'âge mûr, ou que les tumeurs qui la constituent ont acquis un certain volume et une certaine dureté. »

« L'iode est en quantité si petite dans l'éponge, qu'il est impossible d'en déterminer la proportion relative sur une quantité donnée. Je me suis servi de celui qu'on obtient des eaux-mères du varec. Une propriété de cette substance, encore si peu connue, est de former un acide lorsqu'on la combine soit avec l'oxigène, soit avec l'hydrogène. Les sels qui résultent de sa combinaison avec l'oxigène étant peu solubles dans l'eau, je n'ai pas essayé d'en faire usage; j'ai préféré ceux qui s'obtiennent par l'hydrogène, avec lequel l'iode a une affinité telle, qu'il s'en empare partout où il le trouve: il en résulte un acide connu sous le nom d'*acide hydriodique*. Il sature toutes les bases, et forme des sels neutres, parmi lesquels j'ai choisi pour médicament l'hydriodate de potasse. Je me suis servi avec un égal succès de celui de soude. L'hydriodate de potasse est un sel déliquescent, dont 48 grains ou deux de nos scrupules dans une once d'eau distillée représentent approximativement 36 grains d'iode. Cette préparation à cette dose est une de celles que j'emploie le plus fréquemment. La solution de ce sel dans une suffisante quantité d'eau peut dissoudre encore de l'iode, et former ainsi *un hydriodate de potasse ioduré*, propriété dont je me suis servi pour augmenter la force de ce remède, dans le cas où un goître plus dur, plus volumineux ou plus ancien paraissait résister à l'action de la solution saline simple, et par ce moyen j'ai souvent obtenu les cures les plus remarquables. »

« L'iode se dissout en certaine proportion dans l'éther et dans l'esprit de vin. M. Gay-Lussac a trouvé que l'eau n'en dissolvait que $\frac{1}{7000}$ en poids.

« Une once d'esprit de vin à 35 deg. dissout, à 15 deg. (therm. Réaumur), et sous la pression ordinaire, 60 grains d'iode, soit environ 1/9 de son poids ; à 40 deg. de concentration, et sous les mêmes conditions, il en dissout 84 grains, soit environ 1/6 ; d'où il résulte que l'esprit de vin en dissout plus ou moins, selon le degré de rectification.

« Pour éviter toute erreur de dose dans cette préparation, dont je me suis servi sous le nom de *teinture d'iode*, j'ai prescrit 48 grains d'iode pour une once d'esprit de vin à 35 deg. J'ai employé cette préparation plus que les précédentes (peut-être avec un succès supérieur), parce qu'étant facile à préparer dans les plus petites cités où il ne se trouve pas toujours des pharmaciens assez exercés pour obtenir les hydriodates salins purs, j'ai dû en faire l'objet principal de mes recherches, pour m'assurer de l'effet d'un remède qui doit devenir d'un usage général. On ne doit pas préparer cette teinture trop à l'avance, parce qu'elle ne peut se conserver long-tems sans déposer des cristaux d'iode. D'ailleurs, la grande quantité d'hydrogène que l'alcool contient, et l'extrême affinité de cette première substance avec l'iode sont cause que la teinture est bientôt convertie en acide hydriodique ioduré, remède sans doute très actif ; mais comme il y a, dans certains cas, quelque raison de choisir de préférence une des trois préparations que j'ai indiquées, chacune d'elles doit être telle que le médecin la désire, pour qu'il puisse diriger plus sûrement son traitement et en tirer des conséquences plus justes.

« Je prescris aux adultes dix gouttes de l'une de

ces trois préparations dans un demi-verre de sirop de capillaire et d'eau, pris de grand matin à jeun, une deuxième dose à dix heures, et une troisième dans la soirée, en se couchant. Sur la fin de la première semaine, j'en prescris quinze gouttes au lieu de dix, trois fois par jour; quelques jours plus tard, lorsque l'iode a un effet très sensible sur les tumeurs, j'augmente encore cette dose, que je porte à vingt gouttes, trois fois par jour, pour en soutenir l'action: vingt gouttes contiennent environ un grain d'iode. J'ai rarement dépassé cette dose; elle m'a suffi pour dissiper les goîtres les plus volumineux, *lorsqu'ils n'étaient qu'un développement excessif du corps thyroïde*, sans autre lésion organique. Souvent le goître se dissipe incomplétement, mais assez pour n'être plus ni incommode, ni difforme. »

« Dans un grand nombre de cas, il se dissout, se détruit, se dissipe dans l'espace de six à dix semaines, de manière à ne laisser aucune trace de son existence. L'iode est un stimulant; il donne du ton à l'estomac, excite l'appétit; il n'agit ni sur les selles, ni sur les urines; il ne provoque pas les sueurs, mais il porte son action directement sur le système reproducteur, et surtout sur l'utérus. Si on le donne à une certaine dose, continuée pendant quelque tems, c'est un des éménagogues les plus actifs que je connaisse: c'est peut-être par cette action sympathique qu'il guérit le goître dans un grand nombre de cas. Je l'ai employé avec un succès complet dans un de ces cas de chlorose où j'eusse prescrit la myrrhe, les préparations de fer, etc., si je ne lui eusse soupçonné cette action particulière. »

M. Falret rend son article très remarquable, en signalant en partie les recherches sur l'iode, par

MM. Leroyer, pharmacien de Genève et J.-A. Dumas, son élève.

« De tous les procédés applicables à l'obtention de l'acide hydriodique liquide, nous avons constamment préféré celui qui consiste à mettre en contact l'hydrogène sulfuré et l'iode. Il se dépose du soufre, et l'acide hydriodique reste en dissolution dans le véhicule. Mais, comme l'iode est fort peu soluble dans l'eau, et qu'il s'unit au contraire très facilement au soufre, on en perdrait beaucoup, si l'on mettait tout-à-la-fois dans l'eau la quantité d'iode qu'on veut traiter; il y aurait abondante formation d'un sulfure d'iode qui résisterait à tous les agens, et qu'il serait difficile de mettre en contact avec un excès d'hydrogène sulfuré, car il se prend en une masse cohésive et élastique qui gagne le fond du vase, en raison de sa densité. Pour éviter ce grave inconvénient, nous prenons notre iode, et nous le mettons dans l'eau nécessaire. Lorsque celle-ci en est saturée, on la décante, et on la fait traverser par quelques bulles d'hydrogène sulfuré, de manière à acidifier tout l'iode qu'elle renferme. Alors on filtre et on verse cette eau acidule sur le résidu d'iode. Elle en dissout plus que la première fois, en raison de l'acide hydriodique qu'elle contient, et dès qu'elle en est saturée, on la décante, pour répéter le dégagement d'hydrogène sulfuré. Cette méthode est continuée, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à dissoudre tout l'iode et le transformer entièrement en acide hydriodique. On chasse alors par l'ébullition l'hydrogène sulfuré excédant, et on concentre doucement le liquide en vase clos. »

« Ce moyen nous a toujours réussi d'une manière très satisfaisante, et l'acide hydriodique provenant de 100 grammes d'iode traité par ce procédé, a

fourni, après avoir été saturé par la potasse et évaporé à une douce chaleur, 132,00 d'iodure de potassium. »

« Une fois obtenu, l'acide hydriodique doit être réservé pour servir à obtenir les hydriodates par le procédé que nous allons décrire. Celui-ci est fondé sur la propriété que possèdent les iodures alcalins de résister à l'action du gaz oxigène, même à une température rouge, température à laquelle se décomposent les iodates. On prend une partie d'hydrate de potasse, deux parties d'iode et cinq ou six d'eau distillée. A peine le mélange est-il fait, que sa décoloration est complette. L'iodate se dépose et l'hydriodate reste en dissolution. Sans les séparer on évapore le tout, et on obtient une masse saline qui consiste en iodate de potasse, iodure de potassium et potasse libre. On introduit ce mélange dans une cornue de verre adaptée à une cuve pneumatique, et on pousse le feu jusqu'à ce qu'elle commence à rougir. Le sel entre en fusion, et dégage en abondance, mais pendant un instant assez court, du gaz oxigène très pur. Dès que ce dégagement a cessé, l'opération est terminée, et tout l'iodate est devenu iodure. On laisse refroidir la cornue, et on dissout le sel qu'elle contient au moyen d'une petite quantité d'eau distillée. Il suffit alors de saturer la potasse excédante avec de l'acide hydriodique, pour avoir un hydriodate extrêmement pur. Au lieu d'employer une cornue de verre, on peut opérer la décomposition de l'iodate dans un creuset de porcelaine; mais, dans ce cas, il faut être attentif au degré de chaleur qu'on lui fait éprouver. Lorsque la masse entre en fusion tranquille, on doit chercher à placer le creuset dans une portion du fourneau moins chauffée; car alors la décomposition a été totale, et on

approche beaucoup du degré auquel se volatilise l'iodure.

« 100 parties d'iode préalablement purifié par une distillation sur la chaux vive (1), ont été mêlées avec l'hydrate de potasse qu'on venait de fondre au moment où on l'a pesé, 200 et d'eau distillée. Ces quantités nous ont fourni 130,1 d'iodure, abstraction faite de l'excès de potasse employée. Nous donnerons ailleurs les détails de cette expérience.

« L'action réciproque de l'iode et du zinc offre un moyen très facile pour obtenir l'hydriodate de soude. Cette opération a été décrite par M. Gay-Lussac avec une extrême exactitude, et nous n'avons presque rien à ajouter à ce qu'il en a dit. Suivant lui, 100 d'iode dissolvent 26,2 de zinc, et nous avons trouvé 26,0, seulement, ce qui nous détermine à répéter cette expérience avec plus de soin encore, afin de savoir si le poids de l'atome d'iode qu'on en a déduit ne doit point être corrigé. On fait bouillir ensemble du zinc en excès, de l'iode et de l'eau; ce mélange devient incolore, et l'hydriodate reste en dissolution. S'il arrive que, après une ébullition de quelques minutes, le liquide conserve une couleur fauve, cette couleur est due à une petite quantité de peroxide de fer, provenant de la proportion de ce métal que le zinc contient presque toujours, s'il n'a pas été purifié. On le sépare par le filtre, et on obtient un hydriodate très pur, qu'on dé-

(1) On ne saurait mettre trop de soin à la purification de l'iode. Le plus pur contient de l'eau et des sels divers, ou du charbon; mais nous en avons reçu souvent des quantités considérables qui contenaient des iodures métalliques. Il est facile de le débarrasser de ces impuretés, mais chacune d'elles exige un traitement différent: le pharmacien assez instruit pour reconnaître la substance qui altère son iode saura fort bien quel est celui qu'il convient d'employer.

compose par le sous-carbonate de soude. Il serait imprudent d'opérer cette décomposition par la potasse, à cause de l'extrême facilité avec laquelle cet alcali dissout l'oxide de zinc; on obtiendrait un hydriodate qui en serait fortement souillé, et qui pourrait, à faible dose, occasioner des vomissemens et un empoisonnement réel, tandis que, avec un sel bien préparé, ces accidens ne sont nullement à craindre. Ce procédé doit donc être borné à l'obtention de l'hydriodate de soude. »

-- Vient ensuite le traité de M. Home, dont on trouve l'analyse à la page 84 de notre premier N.°.

-- *Général indications wich relate to the laws of the organic life;* c'est-à-dire : *Notions générales sur les lois de la vie organique;* par DANIEL PRING, *Membre du Collége royal des chirurgiens de Londres*, Londres, 1819. In-8.° de XVI-352 pag. -- M. Jourdan signale fort bien l'esprit de cet ouvrage qui est composé de deux parties, en analysant la 1.re et en s'attachant dans la 2.e à exposer les principales idées de M. Pring. La 1.re ne renferme que des considérations de logique et de métaphysique générales; l'autre intéresse particulièrement le médecin et se compose de deux livres, dont le premier, sous le titre d'*origine de la vie organique de l'homme*, traite de la fécondation et des changemens qui la suivent jusqu'à la naissance, tandis que le 2.e a pour objet tous les phénomènes de la vie extra-utérine, la maladie et la mort. L'auteur réfute plusieurs opinions, dont la plupart sont aujourd'hui généralement rejetées, et ne craint pas d'attaquer hardiment la doctrine de l'irritabilité.

Nous ne suivrons pas M. Jourdan dans tous les détails qu'il devait donner pour ne pas altérer le vrai sens de l'auteur; mais nous pouvons sans doute

borner ici notre examen analytique, lorsqu'il s'agit d'un travail qui paraît ne devoir être goûté que jusques à un certain point. Si M. Pring mérite des éloges à différens égards, il n'est pas à l'abri de quelques reproches, et M. Jourdan lui en adresse un assez bien fondé: celui de n'avoir pas fait mention des observations pathologiques, surtout de celles relatives à certaines maladies chroniques, et des ouvertures multipliées des cadavres à la suite de ces affections.

-- *Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances;* par F. LALLEMAND. Deuxième lettre. (1821). In-8.° de 222 pages. — Ces recherches étant continuées pourraient bien faire surnommer M. Lallemand, le Morgagni moderne. Sa 1.re lettre, dont on a rendu compte dans le cahier de décembre 1820, fera avec celle-ci le sujet d'un article spécial pour l'un de nos prochains numéros.

-- *Histoire naturelle des lépidoptères, ou papillons des environs de Paris, décrits par M.* GODARD, *ancien Proviseur, etc.; peints par M.* C. VAUTHIER. (Cinq nouvelles livraisons). --Ce travail honore autant le naturaliste qui a tracé l'histoire des papillons, que le peintre qui en a représenté les couleurs.

-- *Traité élémentaire de matière médicale; par* J.-B.-G. BARBIER, *médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, etc.* Paris, 1819. 3 volumes in-8.° de XI-636, 650 et 555 pages. (2.e et dernier extrait). - M. Bégin, dont on connaît l'excellent esprit analytique, entre dans les détails les plus propres à donner une idée nette de ce traité. Tout en le considérant comme une composition du premier ordre dans les parties relatives aux diverses médications, et à la nature des accidens qui en réclament l'usage, il le trouve superficiel et négligé dans les détails physiques, chi-

miques, botaniques, pharmaceutiques, et dans l'exposé des règles spéciales qui ont rapport à la manière d'administrer les médicamens.

-*An Account of* etc. c'est-à-dire: *Description d'une membrane nouvellement découverte dans l'œil de l'homme, à la suite de laquelle on a ajouté quelques objections relatives à la manière ordinaire d'opérer la fistule lacrymale, et proposé un nouveau mode de traitement de cette maladie; par* S. SAWREY, *chirurgien.* Brochure in-4.° de 20 pages, avec une figure. Londres, 1807. --Cette membrane, d'après l'auteur, revêt la face concave de la cornée, est dense, compacte et transparente. Dans l'état frais, elle adhère assez fortement à la surface interne de cette partie, et, quand on la détache en petits fragmens, elle se roule sur elle-même comme du parchemin, se rompt facilement, et a peu d'élasticité. Elle est beaucoup plus apparente dans certains animaux que dans d'autres. Dans l'homme, elle est mince, quoique ferme et brillante à l'état frais, mais elle est bientôt privée de cette dernière propriété par la putréfaction. Elle s'étend jusqu'au bord de l'iris, auquel elle est adhérente, ainsi qu'à celui de la cornée, et semble être un moyen d'union entre ces deux parties de l'œil.

Les docteurs Marshall, Clutterbuck et Baillié, ainsi que MM. Keate, Cooper, Ware, Carpue, etc., l'ont regardée comme une nouvelle découverte. Mais, avant M. Sawrey, son compatriote Duddel paraît en avoir eu quelque idée en 1792, et Zinn est le premier qui l'ait réellement vue en 1755, découverte que Descemet a voulu s'attribuer en 1758 et en 1780; que P. Demours a revendiquée en 1767 et 1770, et qui lui appartient sous le rapport de la description assez bonne qu'il a donnée, quoiqu'elle ne soit pas parfaite. Tout récemment M. Ribes a décrit la membrane d'une manière qui ne laisse rien à désirer.

M. Bidault de Villiers, dont l'érudition justifie que M. Sawrey s'est fait illusion au point de s'attribuer la découverte de la membrane qui nous occupe, observe que les objections de ce chirurgien contre la manière ordinaire d'opérer la fistule lacrymale, prouvent que dans cette maladie l'on doit tout utiliser pour rétablir aux larmes leur voie naturelle, avant d'essayer de leur frayer une route artificielle.

— *Observation sur un enfant qui est venu au monde privé d'œsophage, et qui a vécu huit jours; par le docteur* SONDERLAND, *médecin à Barmen.* — Cet enfant auquel on donna d'abord de l'eau sucrée qu'il vomit, et qui ne put jamais avaler d'alimens, mourut de faim huit jours après la naissance. A l'ouverture du corps, on trouva le foie très volumineux, couvrant tous les viscères du bas-ventre jusqu'à l'ombilic, la vésicule du fiel remplie de bile; le cardia manquait, et en cet endroit l'estomac adhérait au diaphragme par du tissu cellulaire..... L'œsophage manquait tout-à-fait et le pharynx se terminait en cul-de-sac.

— *Observation sur une dysphagie causée par la constriction de l'œsophage, et guérie par l'abstinence complette des alimens solides; par le docteur* HEYMANN, *médecin à Meurs.* — J. B...., âgé de 46 ans, adonné aux boissons alcooliques, eut en 1809 des nausées, puis des vomissemens de matières aigres, avec douleurs violentes à l'estomac, constipation, perte de l'appétit. Les secours de la médecine furent infructueux. En 1812, il s'apperçut que les seuls alimens qu'il pouvait manger, les bouillies, le riz et les pommes de terre, n'arrivaient plus dans l'estomac, et qu'il lui fallait faire de grands efforts pour les vomir. Dès lors, il ne mangea plus de substance solide, n'avalait même pas sans difficulté les liquides,

et resta même une fois cinq jours sans prendre de nourriture. Alors il découvre que la seule décoction de carottes jaunes le soulage, en prend pendant dix semaines, puis avale un peu de bière ou de lait mêlé avec sa tisane, et un peu plus tard il ajoute de la farine, du beurre et un œuf frais à cette dernière. Ce régime le répara tout-à-fait, mais il ne peut encore aujourd'hui, quoique jouissant de la santé, avaler des alimens solides sans éprouver de l'anxiété, etc.

— *Résumé des expériences faites pour constater l'efficacité du poivre entier (piper nigrum), dans différentes espèces de fièvres intermittentes ;* par le docteur Louis Frank, *Conseiller privé et premier médecin de S. M. Marie-Louise, Duchesse de Parme, etc.* — M. Franck eut à traiter, durant l'été de 1816, un domestique atteint d'une fièvre tierce simple, et les moyens indiqués en pareil cas furent sans succès. Enfin, après trois mois, une personne conseille au malade de prendre, deux fois par jour, six grains de poivre entier, sans égard à l'accès, et d'aller même jusqu'à neuf, ce qu'il fit, et bientôt la fièvre disparut.

Cette observation décida M.r Frank à s'adresser d'abord à M. le docteur Ghigini, médecin de la cour, pour l'engager à employer le poivre entier contre les fièvres intermittentes. M. Frank eut dans peu l'occasion de s'assurer de l'efficacité de ce fébrifuge. Il fit prendre de suite à ses malades (qui n'offraient aucun indice de gastricité, ni de phlogose), depuis six jusqu'à dix grains deux fois par jour, et même quelquefois quatre, sans avoir égard à l'accès. Il a traité du 1.er mai au 30 juin 1819, 70 malades, dont 52 atteints de fièvres tierces, 10 de fièvres quotidiennes, et huit de fièvres quartes. Pour la guérison de celles-ci, qui avaient toutes duré plusieurs mois, il a pour l'ordinaire consommé 3 à 400 grains de poivre.

En juillet, août et septembre, M. Frank a encore guéri par le même remède plus de 60 personnes; et M. Ghigini a produit un rapport qui constate que la totalité des individus traités de cette manière s'élève à 40.

M. Frank fixe ensuite l'attention du lecteur sur la modicité de la dépense que nécessite ce traitement, et avance quelques propositions sur le quina comparé au poivre pour ce qui est de leur propriété fébrifuge.

Il termine par représenter le hasard comme la source de nos connaissances thérapeutiques. A la vérité il ajoute, avec infiniment de justesse, que le hasard n'aurait seul rien fait, s'il n'eût pas rencontré des esprits observateurs capables de saisir toutes les vérités et les conséquences qui peuvent se déduire d'un fait isolé, mais singulier, auquel un œil vulgaire n'aurait donné qu'une attention légère et momentanée.

— *Observation d'un fœtus monstrueux, recueillie par* A.-P. Duchateau, *Chirurgien de l'hôpital militaire d'Arras, etc.* — Nous ne pouvons que rapporter le texte de l'auteur pour ce qui est de l'historique des altérations que cet enfant présentait: on en trouvait dans les trois cavités splanchniques. « 1.° *La tête.* Le cerveau n'avait pas ses enveloppes osseuses complettes; car les pariétaux, la portion verticale du coronal, et la partie supérieure de l'occipital, n'étaient pas ossifiés; le cuir chevelu était intact, excepté dans sa partie supérieure et latérale gauche, où l'on voyait une espèce de cicatrice, et, près de la région de l'oreille, partait une membrane large d'environ un pouce et longue d'un pouce et demi, qui allait s'attacher au centre du *placenta*, non loin de l'insertion du cordon ombilical: il y avait à la face un bec de

lièvre double. 2.° *Thorax.* Le cœur était situé hors de la poitrine vers sa partie supérieure et antérieure; sa pointe était dirigée en haut du côté gauche: il était dépourvu de péricarde, et on l'a vu palpiter pendant trois quarts d'heure; à la même hauteur, et du côté droit, il y avait une masse, grosse comme une noix, d'un tissu qui paraissait être pulmonaire. 3.° *Abdomen.* En-dessous, et sur la ligne médiane, était une tumeur pyramidale, attachée par son côté interne, au moyen d'un pédicule très court et d'un pouce d'épaisseur, à la partie inférieure de la poitrine; la pointe de cette tumeur descendait jusqu'au pubis: la membrane qui la recouvrait était séreuse; on pouvait distinguer au travers de son épaisseur, le foie situé à la partie supérieure; les intestins en-dessous, et les reins confondus à la partie inférieure; en soulevant cette tumeur, on trouvait les parois de l'abdomen intactes; on pouvait sentir la saillie de la colonne vertébrale, car il ne se trouvait aucun viscère dans sa capacité; le cordon ombilical était de huit pouces: à son insertion au nombril, il se bifurquait; une des branches entrait dans le bas-ventre par un *infundibulum*, et l'autre tenait à la tumeur, en se dirigeant vers le foie. »

P. M. Roux.

(Cahier de mars 1821.)

Géographie physico-médicale du Bassigny (dép.t de la Haute-Marne); par J.-J. Virey. *(deuxième et dernier article)*.-Ce second article qui n'en est pas moins remarquable que le premier par l'exactitude et ce talent rare, dont l'auteur a donné des preuves multipliées, est consacré en entier à l'examen des maisons, des

vêtemens, de la nourriture, des mœurs et des maladies des habitans du Bassigny; contrée qui présente dans bien des endroits des ruines d'amphithéâtres et d'autres monumens qui décèlent le séjour des Romains dans ce pays.

Les habitans ont assez bien conservé les traits originaires des peuples dont ils sont issus. Cette particularité qui vient, selon M. Virey, de ce qu'ils se sont conservés purs et sans mélange avec d'autres nations, ne pourrait-elle pas tenir un peu au climat, dont l'influence puissante et soutenue lutte toujours avec plus ou moins davantage contre les autres causes d'altération? Une autre observation non moins remarquable, c'est que dans quelques endroits bas et humides on voit des individus lymphatiques, lourds et presque dépourvus de barbe, qui n'en ont pas moins un grand nombre d'enfans bien constitués.

La population du Bassigny s'est accrue rapidement dans ces derniers tems, malgré les ravages de la guerre, du typhus et de la disette de 1816 et 1817; parce qu'un pays où les mœurs sont pures et simples, les habitudes uniformes, doit présenter de nombreux exemples d'une fécondité remarquable. Aussi les familles de 10 et même 15 enfans n'y sont pas rares. La vie y est également plus assurée qu'à Paris, et, par conséquent, les vieillards plus nombreux. D'après un tableau comparatif des décès dans l'un et l'autre endroit, la proportion est d'un mort sur 34 à 35 personnes à Paris, et d'un sur 48 à 50 dans le Bassigny. Les maladies qui y règnent peuvent être divisées, ainsi que la contrée elle-même, en maladies des lieux bas et humides, et maladies des hauteurs. Les maladies inflammatoires, les péripneumonies, l'hémoptysie, les hémorragies actives, les ophtalmies dominent dans ces dernières; tandis que les fièvres

muqueuses, intermittentes, le scorbut, le rachitis, etc. sont l'apanage des vallons, lieux où la pustule maligne, quoique endémique dans tout le Bassigny, exerce aussi plus particulièrement ses ravages.

— *Réflexions physiologiques et hygiéniques sur les gymnases modernes;* par M. - Loude. Les rapports qui lient le physique et le moral de l'homme ne sont méconnus par personne. En séparer l'éducation, s'occuper exclusivement de l'un et négliger l'autre, c'est évidemment contrarier le vœu de la nature, et détruire, dit M. Loude, l'harmonie primitive qu'elle a établie entre toutes les parties de l'individu. S'il est donc nécessaire de s'occuper de bonne heure de développer les facultés intellectuelles de l'enfant, il ne l'est pas moins de donner de la vigueur, de la souplesse à des parties dont l'organisation a si souvent besoin pour se garantir des dangers qui la menacent.

Après avoir démontré la nécessité d'exciter l'énergie physique, sans cependant vouloir faire un sauvage de l'homme civilisé, l'auteur examine jusqu'à quel point on peut réunir dans le même individu la perfection physique du premier et l'intelligence cultivée du second, quels sont les avantages, les secours que cette dernière peut emprunter à l'autre. Vient ensuite l'histoire des premiers établissemens de gymnastique, dont la France, malheureusement trop long-tems agitée par des divisions intérieures et des guerres étrangères, ignorait les bienfaits et paraissait méconnaître l'importance. Nous devons les premiers essais en ce genre au conseiller Amaros qui, après avoir dirigé avec succès en Espagne un institut fondé sur les principes de Pertalozzi, devenu citoyen français, par suite des événemens politiques, s'est empressé d'offrir à sa nouvelle patrie les fruits de son expérience; enfin graces à la protection éclairée

du gouvernement et aux soins de quelques hommes généreux, nous jouissons dans ce moment d'un gymnase, dont M. Loude a été à portée d'apprécier les heureux résultats et dont il décrit les exercices.

Je me bornerai à relater les heureux effets que l'hygiène peut s'en promettre. Ils servent : 1.° à l'entretien de la santé et au développement progressif et régulier de toutes nos facultés physiques; 2.° à corriger certains vices de conformation; 3.° à rétablir l'équilibre entre certaines parties du corps, en rendant à des systèmes d'organes, l'énergie et l'accroissement dont les avait privé la prédominance congéniale ou acquise de quelques autres. Jusqu'aujourd'hui on n'avait employé la gymnastique que pour agir sur les parties matérielles de l'enfant; dans ces derniers tems, M. Amoros a voulu lui donner un motif d'intérêt non moins puissant et un but bien plus noble, en la fesant concourir à la culture des qualités morales, en arrivant par elle au cœur de ses élèves et leur inspirant le goût de la vertu, des sentimens généreux. Quels que soient ses succès dans cette partie, et nous ne doutons point qu'il n'en obtienne de grands, on ne lui doit pas moins de reconnaissance pour avoir le premier frayé la route et consacré ses veilles au perfectionnement de cette partie importante de l'éducation.

— *Sur le mécanisme de la parturition;* par le docteur Nœgèle, *professeur à Heidelberg.* — Ce docteur pense que l'art des accouchemens est resté fort en arrière des autres branches de l'art de guérir, et n'a pas fait les progrès que l'on était en droit d'attendre des hommes à talent qui l'ont cultivé. Il croit en trouver la raison en ce que ces praticiens, *croyant connaître parfaitement le grand mystère de la nature,* ne profitaient point des occasions qui se présentaient

à eux pour le dévoiler. Quels que soient, dit-il, les services rendus par Ould, Smellie, Mathieu Saxtorph, Solayres, Baudelocque, Boër, le problême le plus difficile, le plus important, celui qui consiste à développer la manière dont la nature vient à bout d'expulser le fœtus à l'époque de la naissance, est encore à résoudre.

Le professeur d'Heidelberg, plus heureux ou plus habile que ses prédécesseurs, a-t-il dévoilé le *grand mystère de la nature?* Je regrette sincèrement de ne pouvoir, faute de tems et d'espace, examiner les détails dont se compose ce mémoire avec toute l'attention dont il serait digne: je chercherai à m'en-dédommager, jusqu'à un certain point, en m'attachant surtout à présenter les opinions propres à l'auteur, à les mettre en présence de celles des écrivains qui l'ont dévancé dans la carrière, afin que le lecteur puisse les comparer et juger lui-même la question.

La région du vertex peut se présenter de diverses manières au détroit abdominal ou supérieur, ce qui constitue des espèces ou positions différentes.

M. Nœgèle en admet quatre qu'il désigne par la direction des fontanelles. I.re *position*: la petite fontanelle est tournée vers la cavité cotyloïde gauche; 2.e *position*: elle regarde la cavité cotyloïde droite; 3.e *position*: la grande fontanelle est dirigée vers la cavité cotyloïde gauche; 4.e *position*: elle se montre vers la cavité cotyloïde droite.

Les changemens qui surviennent dans ces positions, aux divers tems de l'accouchement, sont décrits avec toute l'exactitude désirable.

L'opinion de M. Nœgèle, sur la fréquence de ces positions, est opposée à celle des plus célèbres accoucheurs. Baudelocque a fixé la proportion relative

de la 1.re et de la 2.e position :: 1 : 4 $\frac{3}{4}$; celle de la 3.e et de la 4.e à-peu-près :: 1 : 346. D'après Jean-Frédéric Lobstein, le nombre des cas de la 2.e position est à celui des cas de la 1.re :: 1 : 2 $\frac{62}{73}$, et celui des cas de la 3.e :: 1 : 17 $\frac{1}{3}$, tandis que la 3.e position est, après la 1.re, celle qui s'est présentée le plus souvent dans la pratique de M. Nœgèle; de sorte qu'elle est à celle-ci dans le rapport de 1 : 2 $\frac{1}{2}$; il n'a vu la 4.e que deux fois, et, sur plus de 1200 accouchemeus, la 2.e position du vertex ne s'est pas offerte à lui une seule fois; d'où il est autorisé à tirer des conclusions fort opposées à celles admises aujourd'hui.

Cette diversité d'opinions sur un point qui ne sort pas du domaine de l'observation, et sur lequel il serait, par conséquent, si facile de s'accorder, pourvu qu'on ne fut pas disposé à fermer les yeux sur la vérité, peut s'expliquer facilement par un aveu que fait M. Nœgèle dans la suite de son mémoire. Le voici: « Quand on prétend que les accouchemens, « dans ce qu'on est convenu d'appeler la seconde « position, sont quelquefois plus fréquens que dans « la première, je ne doute point que la tête n'ait « été trouvée réellement dans cette situation; mais « je suis convaincu que d'abord elle était dans la « troisième position, et qu'on a exploré trop tard, « ou qu'on n'a reconnu avec certitude la situation « de la tête que quand elle avait déjà éprouvé « un mouvement de torsion, c'est-à-dire, lorsqu'elle « avait été reportée à la seconde position. »

Quelques écrivains et des accoucheurs modernes ont cru devoir signaler avec force le danger qui accompagne l'accouchement, lorsque dans les 3.e et 4.e situations du vertex, la face se présente en devant ou en haut de la vulve; positions qu'ils regardent

comme anormales, et dans lesquelles ils prescrivent l'application des moyens de l'art. Le professeur de Heidelberg réfute cette assertion; et, fort de son observation et de sa pratique, il pose en principe que ce qu'on croit être une aberration de la nature est la règle qu'elle suit le plus souvent, et que la disposition qu'on regarde comme normale constitue réellement une exception.

— *De la folie; considérations sur cette maladie, son siége et ses symptômes, la nature et le mode d'action de ses causes, sa marche et ses terminaisons, les différences qui la distinguent du délire aigu, les moyens de traitement qui lui conviennent, suivies de recherches cadavériques; par M.* GEORGET. *Paris*, 1820. *In-8.°; analysé par M.* Falret. (1.er *extrait*). - Comme il sera nécessaire de revenir sur cet ouvrage lorsque le second extrait sera donné, je ne m'occuperai dans cet article que de l'introduction; elle renferme quelques idées remarquables par leur nouveauté, et qui méritent, par conséquent, d'être connues.

« Je n'admets, dit M. Georget, comme maladies « nerveuses, que celles qui se manifestent dans une « portion libre de ce système; de même qu'on donne « le nom de maladies du système sanguin à « celles seulement qui ont pour siége le cœur, les « artères ou les veines. Hors de là, je ne vois que « des lésions d'organes qui peuvent se présenter sous « différentes formes. »

Une fois ce principe établi, il n'est pas difficile de prévoir la réponse que va faire M. Georget à la question suivante: doit-on reconnaître des maladies spéciales des nerfs, une fois qu'ils sont combinés avec les autres élémens de nos organes? « En phy- « siologie, repond-il, on ne sait point dans la pro- « duction des fonctions, la part que prennent les

« divers élémens qui entrent dans la composition des « organes qui en sont chargés, et, si vous demandiez au physiologiste, si ce sont les vaisseaux « sanguins ou lymphatiques, les nerfs ou les follicules, le péritoine ou les fibres musculaires qui ont « converti les alimens successivement en chyme, en « chyle, et en feces, ils vous répondront tout simplement, que ces effets appartiennent au canal « digestif. »

Fidèle à sa manière de voir, M. Georget place ailleurs que dans l'utérus et le canal digestif, le siége de l'hystérie et de l'hypocondrie: c'est, selon lui, le cerveau qui est primitivement affecté dans l'un et l'autre cas (1).

— *Nouveau traité de la rage; observations cliniques, recherches d'anatomie pathologique et doctrine de cette maladie; par* L. S. Trolliet, *professeur de médecine clinique, à l'Hôtel-Dieu de Lyon; analysé par M.* Bégin *(1.er article).* — Une louve devenue enragée, sans qu'on ait pu soupçonner les causes qui avaient déterminé le développement de la rage chez cet animal, parcourt dans une matinée plusieurs lieux du dép.t de l'Isère, mord, renverse tout ce qu'elle rencontre, porte le ravage et l'effroi dans tous les lieux qu'elle traverse. Déjà, vingt-trois personnes et un grand nombre d'animaux sont les victimes de sa fureur, lorsqu'elle est attaquée avec intrépidité par le jeune David, qui enfonce sa main dans la gueule

---

(1) Cette opinion ne me paraît qu'une conséquence forcée de la précédente. Dès qu'on ne veut plus reconnaître des maladies spéciales des nerfs, quand ils sont réunis aux autres élémens de nos organes, il faut bien trouver un autre siége à des affections essentiellement nerveuses et, dans ce cas, le centre de l'appareil nerveux se présente naturellement pour être désigné.

Note du Rédacteur.

béante du redoutable animal, le renverse, donne ainsi le temps à son père de venir le tuer entre ses bras, et meurt lui-même, quelques mois après, victime de son dévouement.

Cet événement déplorable, arrivé en 1817, a fourni à M. Trolliet l'occasion de faire des recherches cadavériques sur le siége de la rage, dont les résultats tendent à détruire complétement les idées généralement reçues. Parmi les 23 personnes mordues, 9 blessées plus ou moins légèrement guérirent, 14 succombèrent; et c'est sur 6 cadavres de ces derniers qui furent conduits à Lyon et soignés par M. Trolliet, que ce professeur a recueilli les observations dont il fait part au public. « La membrane muqueuse « de la bouche et du pharynx a été trouvée pâle, « grisâtre, et sans aucune trace de phlegmasie; les « glandes salivaires ne présentaient aucune altération « dans leur volume, leur aspect et leur organisa- « tion; leur secrétion paraissait n'avoir présenté au- « cune espèce de changement; la membrane des « voies aériennes a constamment été trouvée rouge, « surtout à la partie inférieure des bronches; la « phlogose s'étendait, chez certains sujets, jusqu'au « larynx, quoiqu'elle y fut moins vive, ce qui fait « supposer que ses progrès avaient eu lieu de bas « en haut; le poumon était enflammé et sa surface « était parsemée de phlyctènes remplies d'air. »

« Le désordre ne se bornait pas à ces parties. Le « ventricule gauche et l'aorte contenaient chez quel- « ques sujets un sang noir, huileux et presque « entièrement fluide, une assez grande quantité d'air « qui se dégagea quand on ouvrit ces organes. Quelle « est la cause de ce phénomène? M. Trolliet avoue « qu'il n'en peut fournir l'explication. »

« Après les lésions qu'on vient de signaler, les

« plus constantes sont celles de l'encéphale et des « méninges. Les sinus cérébraux sont gorgés d'un « sang noir et liquide, les vaisseaux de la pie-mère « injectés, les membranes choroïdiennes brunes rem- « plies de sang ; une petite quantité de sérosité se « trouve dans les ventricules latéraux, et, quand « on coupe le cerveau par tranches, une multitude « de points rouges indique l'injection de sa subs- « tance et l'engorgement de ses vaisseaux. » Signes évidens de la phlegmasie cérébrale, dont M. Trolliet prouve encore la réalité par l'analogie qui existe entre la rage, la céphalite et la frénésie.

Les traces de l'inflammation des organes de la digestion sont rares, et aucun des malades de M. Trolliet n'a présenté de pharyngite.

Quoique les recherches de M. Trolliet ne modifient en rien le traitement de la maladie, elles méritent cependant d'être connues, parce qu'elles détruisent des erreurs accréditées et y substituent des vérités méconnues. La première, sans doute, et la plus importante sera de diriger vers le poumon l'attention du médecin, qui se portait avant sur les glandes salivaires qui ne présentent aucune altération. Leur secrétion perdrait aussi (si toutefois on peut se servir de cette expression dans ce cas) la propriété de propager le virus rabique, puisqu'elle n'est point augmentée; et elle la céderait à la mucosité abondante des voies aëriennes phlogosées qui seule fournit les crachats écumeux que rendent les malades.

— *Division naturelle des tempéramens, tirée de la fonctionomie; par* F. Thomas de Troisvèvre, *interne de* 1.re *classe des hôpitaux de Paris.* — Le développement relatif d'un organe donne assez bien la mesure de son énergie, de son aptitude à remplir les

fonctions qui lui sont confiées. Cette vérité physiologique généralement reconnue a servi de base à M.r de Troisvèvre pour établir la divisiou qu'il propose. La fonctionomie, ou connaissance des fonctions, constitue cette nouvelle science des tempéramens, que l'on ne désignera plus, d'après M. Troisvèvre, sous les noms de sanguin, bilieux, etc., mais sous celui de cranien, thoracique, cranio-thoracique, cranio-abdominal, thoraco-abdominal, et enfin, mixte, lorsqu'il y a une juste proportion entre toutes les cavités splanchniques.

— *Discours sur la prééminence du système nerveux dans l'économie animale, et l'importance d'une étude approfondie de ce système, prononcé à la séance publique de la faculté de Strasbourg; par* JEAN-FRÉDÉRIC LOBSTEIN, *professeur d'anatomie pathologique, etc.* Dans ce discours, M. Lobstein, après avoir prouvé l'insuffisance de l'empirisme, et la nécessité des théories médicales déduites des faits, ramène l'attention de ses auditeurs sur l'importance de l'étude du système nerveux, rappelle en peu de mots les travaux de quelques écrivains sur ce sujet, et se prononce en faveur de l'opinion de Reil sur l'atmosphère nerveuse, « dont la sphère d'activité n'est point bornée, selon lui, là où finissent les rameaux; mais pénètre dans tous les points de l'être organisé, fait rentrer dans le domaine de la vie des parties qui semblent s'en écarter, et leur départ, dès qu'une irritation quelconque y rappelle son courant des propriétés qu'elles ne possèdent point dans l'état ordinaire. » Dès lors, on n'est plus embarrassé pour expliquer la vie dont jouissent des parties dépourvues de nerfs, telles que les poils et les ongles, et la sensibilité vive dont ils donnent des preuves dans certains états maladifs.

J'exprime ici le regret d'être forcé de me res-

treindre à ces généralités qui sont devenues, sous la plume de M. Lobstein, une mine abondante de considérations intéressantes.

-- *Notice sur l'aiguillon des abeilles; par le docteur* KUNZMANN, *médecin de la cour à Berlin.* -- Cette notice ne renferme que la description de l'aiguillon des abeilles; et la manière dont l'abeille s'y prend lorsqu'elle veut piquer ne me paraît pas susceptible d'une analyse.

-- Le docteur Wolff donne l'histoire d'une plaie considérable faite aux parties génitales d'un homme par la corne d'un bœuf, cicatrisée complétement au bout de trois semaines, sans que les fonctions de l'organe qui avait été si maltraité aient souffert la moindre altération.

-- Dans sa notice sur ses établissemens thermaux de Bagnères, M. Liquière a signalé la négligence des inspecteurs actuels parmi les causes qui ont nui à la réputation de Bagnères. Par une lettre adressée au rédacteur, M. Delpit repousse cette imputation fausse; et rendant justice au zèle et au talent de M. Ganderax, inspecteur actuel, il énumère quelques-unes des améliorations qu'il a provoquées.

-- *Discours prononcé par M. le professeur* RICHERAND, *à la séance publique de la faculté de Médecine de Paris, le 7 novembre* 1820. -- Nommer M. Richerand, c'est désigner un des célèbres professeurs de la faculté de Paris dont elle s'honore le plus. Après avoir enrichi d'excellens ouvrages l'art qu'il cultive et dans les fastes duquel il figure d'une manière aussi distinguée, il a voulu en exposer l'état actuel parmi nous, et faire connaître à de nombreux élèves accourus pour l'entendre l'esprit que l'on doit apporter dans son étude et dans sa pratique. Il fait d'abord sentir avec force la nécessité de ne point

séparer l'étude de la médecine de celle de la chirurgie, qu'il regarde comme le complément nécessaire de la thérapeutique.

Il expose ensuite les avantages de cette dernière, dont les succès, plus à la portée du vulgaire, sont aussi mieux appréciés, et dont les guérisons ont plus d'éclat, parce qu'elles sont de nature à frapper tous les esprits.

En s'occupant des progrès récens de la partie chirurgicale, il signale la hardiesse et la simplicité qui la caractérisent particulièrement, et dont les chirurgiens français et anglais ont donné dans ces derniers tems plus d'un exemple.

Parmi les qualités morales dont le chirurgien doit être doué, M. Richerand met au premier rang la probité. Cette vertu qui est destinée à faire l'ornement de toutes les professions, doit être d'une obligation plus rigoureuse pour l'individu qui est investi du pouvoir le plus redoutable, celui de disposer souverainement de la vie de ses semblables.

La multitude des médecins et les abus qui en naissent arrêtent un instant sa pensée, et les passages qui leur sont consacrés ne sont pas les parties les moins remarquables de son discours, où l'on trouve partout l'empreinte d'un talent que, depuis long-tems, l'on a appris à admirer. D.

ANALYSE

DU JOURNAL UNIVERSEL DES SCIENCES MÉDICALES.

(Février 1821.)

Recherches et observations sur les maladies des intestins; par J. Abercrombie, *D. M. etc., traduites*

de l'anglais, par M. Marchand, *D. M. etc.* (2.e article). - *Iléus avec obstruction mécanique.* - L'auteur, dans cette section, cite huit observations qui se rapportent 1.° à la contraction du canal intestinal, 2.° à l'intus-susception, 3.° à la hernie intestinale. Les deux 1.es démontrent que la contraction d'une portion du canal intestinal, cause de l'accumulation des matières fécales, ont occasioné la mort, puisqu'à la 1.re autopsie on a trouvé les intestins distendus uniformément jusqu'à la seconde courbure de l'S du colon. Les membranes du rectum étaient très épaissies, et son diamètre tellement diminué qu'il pouvait à peine admettre le bout du petit doigt. Beaucoup de matières fécales étaient accumulées au-dessus. A la 2.e autopsie, on a trouvé tout le trajet du canal intestinal prodigieusement distendu; mais, à quatre pouces de l'anus, le rectum était tellement contracté que le bout du petit doigt ne pouvait y pénétrer. Deux autres ouvertures de cadavre fournissent l'exemple de deux intus-susceptions remarquables. A la 1.re on a vu plus de 18 pouces de l'ileum dans la cavité de la tête du colon, les parties invaginées étant même gangrenées; à la 2.e on a trouvé une intus-susception qui commençait au milieu de l'arc du colon, les parties invaginées avaient 38 pouces d'étendue consistant dans le reste du colon, et une portion correspondante de l'ileum. Les quatre autres observations concernent des hernies intestinales, et n'offrent pas d'intérêt.

Traitement de l'iléus. -- Cette maladie n'est point selon l'auteur une accumulation de matières, ni une obstruction qu'on puisse détruire par la force, mais bien un organe musculaire qu'il faut rétablir dans son état naturel. Dans le traitement, on doit porter son attention sur des objets distincts: 1.° sur la par-

tie distendue au-delà de son pouvoir de contraction; 2.° sur la partie saine au-dessus; 3.° sur la partie saine au-dessous. Ce sont des vues qui sont proposées comme n'étant point encore solidement établies, mais comme pouvant être l'usage de recherches ultérieures. Les purgatifs doivent être administrés avec d'autant plus de réserve, que les tranchées qui existent dans l'ileus donnent lieu de croire que les intestins supérieurs à ceux où la maladie existe, sont dans un état d'action violente ressemblant à celle que produirait un purgatif. Les remèdes utiles contre l'ileus sont ceux qui tempèrent l'action musculaire. On doit compter sur les saignées, les applications froides et surtout les lavemens de tabac, vu le narcotisme que ce remède produit, d'où s'ensuit un relâchement musculaire toujours efficace. Le tabac doit être donné avec précaution; 15 ou 20 grains infusés dans 6 onces d'eau pour un adulte suffisent pour un lavement, qu'on répète quelques heures après, selon le degré d'action qu'il procure. Si les symptômes indiquent l'inflammation, la saignée doit être employée d'une manière décidée. Dans l'état de collapsus produit par une forte saignée, l'auteur a vu la maladie céder si subitement, que le malade a quitté le lit à l'instant.

— *Nouvelle méthode de traiter le sarcocèle sans avoir recours à l'extirpation du testicule; par M.* MAUNOIR, *docteur et professeur à Genève; analysée par M.* Bégin.

M. Maunoir prétend que l'extirpation du testicule dans le cas de sarcocèle doit être bannie de la pratique chirurgicale, et que cette opération ne remplit point le but qu'on se propose, qu'elle est presque toujours suivie d'accidens funestes et de la mort. Nous passons sous silence le tableau sombre et beaucoup trop chargé des douleurs, souffrances, accidens graves qu'il dit accompagner la castration.

Il pense que l'état qui constitue le sarcocèle reconnaît une exhalation trop abondante de lymphe coagulable qui s'interpose dans le parenchyme celluleux du testicule où elle se durcit, l'altère, comprime les filets nerveux qui pénètrent l'organe et déterminent les accidens caractéristiques de la maladie. L'action des vaisseaux est alors insuffisante pour absorber le fluide exhalé, en quantité toujours croissante, par les artères spermatiques. M. Maunoir ajoute que le seul moyen de rétablir l'équilibre en rendant l'exhalation moins active, serait de lier les principales artères qui se distribuent à l'organe affecté. Son procédé consiste à faire, au-dessous de l'anneau et dans la direction du cordon, une incision d'un pouce et demi, à découvrir les artères spermatiques, à passer sous elles, avec une aiguille mousse et courbée, deux ligatures entre lesquelles on les coupe. Cette opération étant finie, on place les fils dans l'angle inférieur de la plaie, dont on rapproche les bords. Deux pansemens simples ont suffi pour obtenir la guérison chez deux malades, dont M. Maunoir rapporte l'histoire. Chez l'un le testicule s'atrophia complétement, chez l'autre il fut réduit à son volume naturel.

M. Bégin ne se fesant point illusion sur les inconvéniens que cette opération peut présenter, en démontre néanmoins les avantages, et désire des lumières plus positives sur une ressource nouvelle dont la chirurgie peut tirer profit.

-- Le journal expose ici le nouveau traité sur la rage; par M. Trolliet. Voyez la page 182 de ce n.°.

-- *Recherches anatomiques sur le siége et les causes des maladies, par* Morgagni, *traduites du latin, par* MM. Desormaux et Destouet, tome 1.er. -- A une époque où l'anatomie pathologique occupe beau-

coup le médecin, il était naturel de faire revivre Morgagni. La langue dans laquelle ces recherches sont écrites étant peu familière à beaucoup de monde, on doit savoir quelque gré à MM. Desormaux et Destouet de s'être attachés à les traduire.

-- *Traité pratique de l'œil artificiel; par* Hazard Mirault. *in*-8.° *de* XVII-250 *pages avec* 7 *planches.* - Cet ouvrage est celui d'un homme qui, plein de goût pour les beaux arts, a porté à la perfection celui de modeler l'émail et est parvenu à imiter non seulement les yeux humains avec une perfection inconnue jusqu'à lui, mais encore à représenter ceux des animaux, ce qu'on n'avait point encore fait.

-- *Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer de l'ouverture de l'artère temporale dans plusieurs maladies; par* M. Desruelles, D. M. P. -- La saignée de l'artère temporale est trop négligée, quoique ses avantages soient incalculables. Cette artère est placée de manière à ce qu'on puisse l'ouvrir sans aucun danger.

Cette opération est plus facile que la saignée ordinaire; comme pour elle, une lancette suffit (le bistouri est inutile, effraie le malade, et rend l'opération plus longue), il faut seulement prendre deux précautions: 1.° assujétir l'artère de manière à la couper d'un seul coup, en dirigeant la pointe de la lancette au-dessous d'elle; 2.° faire l'incision à angle droit avec le vaisseau, pour couper en travers les filets nombreux du nerf facial, qui se distribuent à la tempe.

Deux raisons sont cause de l'indifférence des médecins pour ce moyen héroïque: 1.° l'opération elle-même; 2.° le bandage nécessaire pour arrêter l'hémorrhagie. La crainte de ne pouvoir arrêter l'hémorrhagie empêche souvent de pratiquer l'artériotomie; cette crainte est puérile. Pour arrêter le sang,

est-il besoin d'employer le bandage dit nœud d'emballeur? Faut-il d'ailleurs s'assujétir à suivre rigoureusement, dans l'application de ce bandage, les règles minutieuses qui jadis ont été établies? Une bande circulairement appliquée suffit le plus ordinairement, et même un simple emplâtre gommé, lorsque le malade est surveillé par un élève instruit.

L'auteur désigne les maladies qui nécessitent cette opération: *l'apoplexie, l'arachnoïdite, la cephalée, l'hémicranie*, et il cite des observations concluantes à l'appui. Ensuite il manifeste beaucoup d'enthousiasme pour la doctrine de M. Broussais, et il observe que « les élèves de ce médecin qui « n'ont connu qu'une partie de sa doctrine en ont « abusé et en abusent encore, à tel point qu'ils ont « attiré sur leur habile maître des critiques amères « qu'on devait reserver pour ses imprudens disciples. »

— *Observations et réflexions sur l'emploi de l'opium donné à haute dose dans les douleurs abdominales; par* M. Olinet, *médecin à Montereau-Faut-Yonne.* —L'opium vient d'être employé par M. Olinet, à des doses très fortes et avec le plus grand succès, dans des douleurs rhumatismales. De 5 observations rapportées successivement, il résulte: 1.° qu'une dame atteinte de douleurs à l'épigastre, qui augmentaient et devenaient déchirantes, tandis que l'estomac semblait se rouler sur lui-même et être tiraillé fortement, avec langue muqueuse, bouche sèche, agitation, impatience extrême, ne fut point soulagée par la liqueur d'hoffmann, ni par les bains tièdes, l'application des sangsues à l'épigastre, les boissons gommeuses, et fut guérie par le sirop de diacode et la teinture d'opium; 2.° qu'un ouvrier fayancier qui éprouvait de vives coliques durant près d'une heure, à des intervalles rapprochés, jetant des

hauts cris, fut mis envain à l'usage des tisanes gommeuses, de la liqueur d'Hoffmann, des lavemens, et obtint une guérison parfaite au moyen d'une potion avec 3 gros de l'audanum, donnée à cuillerée; 3.° enfin, que trois individus tourmentés par des douleurs abdominales très aiguës, se répétant fréquemment et ayant résisté à toutes sortes de moyens, ont été guéris comme par enchantement, au moyen du laudanum donné à doses élevées.

-- *Observation d'un accouchement rendu laborieux par la position du cordon ombilical; par le même.* -- Chez une femme en travail depuis 5 jours, dont les contractions utérines étaient nulles, quoique la tête fut dans le petit bassin, on appliqua le forceps, dès que les épaules parurent, on reconnut que le cordon ombilical était très court, qu'il descendait sur le devant et à gauche du thorax, passait sur l'épaule du même côté et se dirigeait derrière le tronc. Nul doute que, vu son peu d'étendue, si les contractions eussent continué, le placenta étant adhérent, un renversement de matrice aurait eu infailliblement lieu. M. Olinet pense que dans un pareil cas, l'art doit venir de suite au secours de la nature, et que s'il en eut été ainsi, l'enfant n'aurait pas péri.

-- *Observations sur les symptômes qui annoncent la présence d'un os garni d'aspérités dans l'estomac; par* M. Sweeny, D. M. -- Si les deux observations que cite M. Sweeny, ne sont point extraordinaires par leur nature, elles le sont par les conclusions qu'il en tire. Chez un jeune homme qui avait avalé un fragment d'os, l'acide muriatique étendu d'eau a fait disparaître tous les symptômes alarmans. Chez un autre malade qui offrait les mêmes symptômes, sans qu'il put se rappeller d'avoir rien avalé, M. Sweeny n'hésita point à administrer l'acide muria-

tique à petites doses, qui furent ensuite rapprochées, et les douleurs qui duraient depuis 13 jours, disparurent bientôt.

Ces observations (suivant M. Regnault), feront voir jusqu'où peut conduire l'esprit de système. Est-il présumable que l'acide muriatique, s'il est assez fort pour attaquer le phosphate calcaire, n'attaquera point les parois de l'estomac? au contraire, s'il est assez faible pour ne point agir sur la membrane de l'estomac, aura-il assez de force pour décomposer un fragment osseux?

-- *Observation sur une Hernie inguinale étranglée réduite spontanément; par* M. le D. Careau, *correspondant de la société de médecine du dép.t de l'Eure.* -- Chez un jeune enfant atteint d'une hernie inguinale qu'il ne put faire rentrer, un chirurgien pratiqua incosnidérément le taxis et le malade se présenta à l'Hôtel-Dieu de Rouen, avec tous les symptômes de l'étranglement, tels que nausées, hoquet, vomissemens de matières fécales, etc. Les cataplasmes, les bains, furent inutiles; et le chirurgien en chef (*M. Flaubert*) désespérant de sauver le malade, ne voulut point l'opérer. Mais le quatrième jour de la durée des accidens, celui-ci ayant mangé des cérises, et avalé les noyaux, un bain, en causant une indigestion, devint salutaire, vu que des vomissemens répétés opérèrent la rentrée en partie de la masse intestinale; un taxis bien exercé fit le reste.

-- *Observation sur une Céphalite; par le docteur* Kerckhoffs, *médecin de l'hôpital militaire d'Amurs.* -- Un soldat, après un excès de boisson, se plaignit d'une douleur de tête sourde que suivit bientôt un délire violent (on ne reconnut ni plaie ni contusion). Dans peu, prostration des forces, stupeur, état apoplectique, roideur des extrémités, pupille di-

latée, pouls petit, irrégulier, peau sèche; on prescrit des purgatifs, infusion d'arnica, l'éther, le laudanum, le carbonate d'ammoniaque, le camphre à haute dose, vésicatoires, frictions sur la tête avec la teinture de cantharides unie à l'onguent mercuriel. Le malade mourut dans un état convulsif. A l'ouverture du cadavre, on trouva un abcès au lobe droit du cerveau, un épanchement de sérosité dans le sinus gauche et du sang coagulé dans le droit; le duodenum, la portion transverse du colon et la face concave du foie légèrement enflammée.

M. Regnault, en fesant sentir le danger des excitans dans les affections cérébrales, estime que si dans cette maladie, on avait tenu compte de la céphalalgie sourde qui en fut le signe précurseur; si les saignées et les dérivatifs eussent été employés on eut pu sauver le malade.

— *Observations et réflexions sur une épidémie de petite vérole qui a régné dans le canton de St.-Valery-sur-Somme depuis le mois de mai, jusqu'en octobre* 1820; *par* M. le D. Ravin. — Nous ne parlerons pas de ces observations; nous dirons seulement qu'il est douloureux d'avoir à prononcer le mot de variole, quand on jouit du bienfait de la vaccine. A quels reproches ne s'exposent pas ceux qui par nonchalance ou incrédulité ne veulent pas recourir à cet héroïque préservatif?

— *Observation d'une plaie à la région lombaire avec lésion du rein gauche; par* M. Boisseau, D. M. — Un homme reçoit un coup de couteau à la région lombaire gauche un peu au-dessous de la fausse-côte; on reconnaît une plaie longitudinale de 8 lignes d'étendue; une sonde portée avec précaution, quoique ne pénétrant qu'à 2 pouces de profondeur n'en fait pas moins craindre la lésion

du rein ; néanmoins rien ne paraît l'annoncer. Un appareil convenable est appliqué ; saignée, potion avec le laudanum, tisane nitrée, etc. Le lendemain une douleur se fait sentir de la région lombaire à l'hypogastrique dans la direction de l'uretère, correspondant à la blessure ; du sang est rendu en urinant, l'appareil est imbibé d'urine, on ne doute plus alors de la lésion du rein ; une mèche est mise dans la plaie ; les urines sont supprimées pendant 4 jours que les sueurs sont copieuses et répandent une odeur urineuse ; après ce temps, le fond de la plaie se cicatrise, les douleurs diminuent graduellement, le cours régulier de l'urine se rétablit, et 15 jours suffisent pour la guérison.

--- *Oservations et réflexions sur la névralgie faciale, connue sous le nom de tic douloureux ; par* M. Lasserre, *médecin à Domme.* --- Cinq observations de tic douloureux rapportées par M. Lasserre, tout en décélant un médecin instruit, un judicieux observateur, démontrent évidemment que les efforts d'un système exclusif en médecine échoueront toujours, quand il faudra se rendre raison de la nature des névralgies. Deux personnes, atteintes du tic douloureux, ont été guéries radicalement par le kina ; chez l'une, ce remède a été précédé par une saignée, 12 sangsues à la tempe, pédiluves sinapisés. M. Lasserre prescrivit le kina de cette manière : ℞ kina pulv. ℥ j, nitrate de potasse ℥ s., eau de menthe poivrée ℥ viij, sirop de diacode ℥ ij ; mêlez, à prendre dans l'intervalle des douleurs.

Une femme atteinte du tic douloureux, dont les accès étaient irréguliers, a été guérie par les pilules de M. Méglin, qui sont composées d'extrait de jusquiame noire, d'oxide de zinc et de racines de valériane mêlés à parties égales et réduits en pilules d'un

grain. Ce remède a aussi guéri une fille de 24 ans, chez laquelle le tic douloureux se déclarait à l'époque des menstrues, les symptômes duraient 5 à 6 jours, avec des légers intervalles.

--- *Notice sur une nouvelle jambe artificielle mécanique; par le D. de* Tuhl, *médecin à St.-Pétersbourg, publiée en français par* M. Coze, *médecin attaché à la légation de Russie.* -- Le lecteur ne pouvant se faire une idée de cet excellent travail sans avoir sous les yeux la planche qui le suit, nous renvoyons au n.° que nous venons d'analyser.

FORCADE.

ANALYSE

DU JOURNAL DE PHARMACIE, etc.

(Cahier de Février et Mars.)

PARMI les procédés de l'analyse qui excitent l'intérêt des chimistes et des médecins, on doit placer au premier rang les nombreuses recherches sur le quinquina, par MM. Pelletier et Caventou. Ces savans, guidés par de nouvelles lumières, ont augmenté la série des travaux sur cette substance, déjà entrepris par Bucquet, Seguin, Laubert et Fourcroi.

MM. Pelletier et Caventou, en produisant le résultat de leurs expériences, mentionnent l'examen de diverses variétés de quinquina par M. Vauquelin. Tout en citant les observations de M. Reuss, ils fixent principalement leur attention sur les travaux de M. Gomès de Lisbonne, à qui on doit la découverte d'un principe particulier dans le quinquina, principe que les auteurs de ce mémoire ont reconnu être une base organique.

En déduisant les motifs qui ont engagé les honorables auteurs à travailler sur les quinquinas, après tant de chimistes recommandables, ils rappellent la découverte des alcalis végétaux dont la chimie moderne s'est enrichie. Ces chimistes ont pensé qu'il fallait rechercher si *le cinchonin* de M. Gomès possède seul la propriété fébrifuge, bien que ce savant assure qu'il n'est ni acide ni alcalin. L'examen de plusieurs espèces de quinquina leur a prouvé que les propriétés du cinchonin se lient essentiellement à celles des différentes substances qu'ils ont isolées de chacune de ces écorces.

Du quinquina gris (cinchona condaminea). Le premier but de MM. Pelletier et Caventou s'étant porté sur l'obtention de la matière cristallisable du quinquina gris, nommée cinchonin par M. Gomés, ils ont cherché à se la procurer et ont suivi le procédé suivant de M. Gomés, tel qu'il est rapporté par M. Laubert.

« Ce procédé consiste à laver successivement avec « de l'eau distillée l'extrait alcoolique de quinquina, « et à séparer, par ce lavage, la substance rouge « insoluble, qu'il considère comme le principe ex- « tractif. Il réunit et évapore à siccité les liqueurs « aqueuses; il lave ensuite le second extrait avec « de l'eau saturée de potasse, qui entraîne selon lui, « le reste de l'extractif et laisse le cinchonin sur le « papier employé à filtrer les liqueurs. Enfin il pu- « rifie le cinchonin en le fesant dissoudre dans de « l'alcool et en le précipitant de sa dissolution par « l'eau distillée; il se réunit en petits cristaux et « il est parfaitement pur.

MM. Pelletier et Caventou observent, à l'égard de ce procédé, que la substance obtenue n'est pas pure, et qu'elle contient une matière grasse. Ils reconnais-

sent aussi qu'elle jouit de propriétés alcalines. Ces chimistes distingués reportent néanmoins l'origine de cette dernière observation à M. Houton de Labillardière neveu, qui, en préparant du cinchonin pour une leçon de M. Thénard, fut frappé de l'analogie que le cinchonin avait avec les alcalis végétaux déjà connus, ce qui était conforme à leurs expériences.

Procédé pour obtenir le cinchonin (ou cinchonine) (1). Je ne relaterai pas ici les détails du premier procédé employé par les auteurs du mémoire qui ont été conduits par leur analyse, à donner la préférence à un moyen que je décrirai plus bas. Par le premier procédé que je crois devoir passer sous silence, puisqu'il n'est pas celui qu'ils ont adopté, ils emploient les teintures alcooliques de quinquina, au lieu de l'extrait alcoolique désigné par M. Gomés, à l'emploi duquel ils ont jugé convenable de revenir.

Ce procédé avantageux consiste à prendre de l'extrait alcoolique de quinquina gris, et à le traiter à chaud par de l'eau aiguisée d'acide hydroclorique. L'acide dissout la cinchonine et la sépare du rouge cinchonique et de la matière grasse. On traite la liqueur *par de la magnésie en excès :* cette base s'empare de l'acide hydroclorique, et retient le rouge cinchonique qui aurait pu être dissous à l'aide d'un excès d'acide hydroclorique. On lave alors le précipité magnésien; on le fait sécher au bain-marie et on le traite par l'alcool qui dissout la cinchonine. On peut alors obtenir la cinchonine en cristaux par l'évaporation de l'alcool.

---

(1) Pour conserver l'harmonie de la nomenclature relative aux alcalis végétaux organiques, on a substitué le mot de cinchonine à celui de cinchonin.

Si l'acide hydroclorique n'a pas été assez étendu d'eau, la cinchonine retient un peu de matière grasse. Pour l'en dépouiller, on emploie l'éther ou mieux encore en la dissolvant dans l'acide hydroclorique faible, et en le reprenant par la magnésie et l'alcool.

De la cinchonine. Les propriétés physico-chimiques de la cinchonine sont d'abord de se présenter en aiguilles prismatiques ou en plaques blanches translucides si l'évaporation de la solution a été plus rapide. Elle est peu soluble dans l'eau bouillante et encore moins dans l'eau froide. Sa saveur est amère.

En considérant la cinchonine sous le point de vue de son alcalinité, elle ramène au bleu le papier de tournesol rougi par un acide; elle s'unit à tous les acides, et peut former des combinaisons neutres et sans aucune action sur le tournesol, avec les acides minéraux les plus énergiques.

Les phénomènes que présente la cinchonine avec l'iode par l'intermède de l'eau, ne laissent aucun doute sur son alcalinité. Tant que les liqueurs sont chaudes, elles restent transparentes, mais par le refroidissement il se précipite une poudre blanche qui est un mélange d'iodate et d'hydriodate de cinchonine, puisqu'en versant dessus de l'acide sulfurique, il se fait sur-le-champ un dégagement d'iode très marqué.

Sulfate de cinchonine. L'acide sulfurique forme avec la cinchonine un sel neutre très soluble et cristallisable. La saveur de ses cristaux est amère. Ce sel est peu soluble dans l'alcool et ne se dissout pas dans l'éther. Exposé à l'action de la chaleur, il se fond comme de la cire, à une température peu supérieure à celle de l'eau bouillante. Soumis aux mêmes épreuves que les auteurs ont exposée dans leur mémoire sur la strichnine, il a donné les résultats suivans;

Cinchonine 100
Acide sulfurique . . . 13,0210

De l'hydroclorate de cinchonine. L'acide hydroclorique forme avec la cinchonine un sel neutre très soluble, cristallisable en aiguilles, soluble dans l'alcool : l'éther sulfurique n'en dissout que des traces ; il se fond à une température au-dessous de celle de l'eau bouillante. L'hydroclorate de cinchonine est composé de

Cinchonine 100
Acide hydroclorique . 9,035

Du nitrate de cinchonine. Il faut préparer le nitrate de cinchonine avec de l'acide nitrique très étendu, pour éviter la réaction de l'acide nitrique sur les élémens de la cinchonine. On peut obtenir un nitrate de cinchonine neutre lorsque la dissolution est assez concentrée, soit à chaud soit à froid. Une portion du nitrate se sépare en gouttelettes d'apparence oléagineuse, et qui, à une basse température, ressemblent à de la cire.

Quoique l'analyse directe de ce nitrate n'ait pas été faite, on l'établit sur les résultats suivans, par le calcul.

Cinchonine 100,000
Acide nitrique 17,594

MM. Pelletier et Caventou ont aussi confectionné le phosphate, l'acétate et l'arseniate de cinchonine. L'oxalate, le tartrate et le gallate de la même base ont également occupé ces honorables chimistes. A l'égard de l'acide gallique, ils observent *que c'est à cet acide que la teinture de noix de galle doit la propriété de précipiter les décoctions de quinquina.* Dans ce cas, l'acide gallique s'unit à la cinchonine et forme un gallate insoluble.

Les auteurs du mémoire ont du rechercher à quel

acide la cinchonine est unie dans le quinquina, et les diverses causes qui déterminent la précipitation de cette écorce par la noix de galle, ainsi que les changemens qu'elle éprouve par l'émétique et la gélatine; ils ont été par là conduits à une nouvelle analyse du quinquina gris.

Analyse du quinquina gris. MM. Pelletier et Caventou ont soumis à l'action de l'alcool fort et bouillant une quantité donnée de quinquina gris réduit en poudre. Les premières teintures amères et très colorées, réunies à celles qu'on a obtenues ultérieurement, ont été distillées au bain-marie avec un sixième d'eau distillée. L'alcool séparé, ils ont trouvé à la surface de la liqueur aqueuse refroidie, une couche de matière grasse verte, qu'ils ont mise à part pour la purifier et l'examiner. La liqueur que surnageait la matière était louche et très amère; elle recouvrait un précipité abondamment formé par la matière connue sous le nom de résine de quinquina. Cette liqueur soumise à la filtration, jouissait de la propriété de précipiter abondamment la colle, l'émétique et la teinture de noix de galle.

La matière résineuse traitée par l'eau bouillante s'y dissolvait en partie par le refroidissement; il se formait un précipité de matière résinoïde et la liqueur filtrée ressemblait, quoique moins amère, à celle dont je viens de faire mention.

L'eau bouillante agissant à plusieurs reprises sur la matière résineuse, en sépare une substance rouge briquettée, sans saveur et sans astringence, dont la solution aqueuse n'avait plus la propriété de précipiter par la noix de galle ni par la gélatine; mais elle trouble sensiblement l'émétique.

En évaporant les liqueurs chargées des principes solubles de la matière résinoïde, elles ont laissé pré-

cipiter une substance rougeatre qui était encore de la matière colorante rouge : isolées de cette matière, les liqueurs rapprochées donnent un bel extrait de quinquina, qui, redissous dans l'eau froide, abandonne encore la matière rouge. En rappellant que ces liqueurs précipitent par la colle animale, l'émétique et la noix de galle, et qu'elles sont légèrement acides et très amères, les auteurs du mémoire ont, à cette époque de l'analyse, traité les liqueurs par de la magnésie pure et en grand excès, à l'aide de l'ébullition pendant quinze minutes ; ils ont ajouté de cette substance jusqu'à ce que la liqueur, au lieu d'être rouge, n'eut plus qu'une teinte orangée et les ont filtrées après leur refroidissement.

Si on essaie la liqueur filtrée par les trois réactifs précités, on trouve qu'elle ne précipite plus par la gélatine et l'émétique, et qu'elle se trouble très peu par la noix de galle, d'où l'on conclut que les principes qui opèrent cette précipitation, sont restés fixes dans la magnésie en totalité, à l'exception d'une portion de l'agent qui précipite par la noix de galle. En évaporant cette liqueur en consistance de sirop clair, et en l'abandonnant à elle-même, on obtient un sel presque blanc et sans amertume, encore chargé de cinchonine qu'on enlève au moyen de l'alcool et de l'éther.

Ce sel blanc, dont les auteurs du mémoire décrivent les propriétés chimiques, purifié par l'alcool, a été reconnu pour du *kinate de magnésie*, dont la base avait pris la place de la cinchonine unie à l'acide kinique dans le quinquina.

On a séparé la magnésie de ce sel au moyen de la chaux qui a donné lieu à la formation du kinate calcaire. Ce dernier a été décomposé par l'acide oxalique mis en juste proportion, et par évaporation,

on a obtenu *un acide* qui avait tous les caractères *de l'acide kinique.*

Revenant au précipité magnésien abandonné pour s'occuper de la liqueur qui en avait été séparée, ce précipité lavé et désséché au bain-marie, a été traité par de l'alcool fort. Les solutions alcooliques évaporées, ont donné une matière cristalline de couleur verdâtre, qui, lavée avec un peu d'éther, a offert tous les caractères de la cinchonine. Dissoute, elle précipitait abondamment par la teinture de noix de galles, mais n'avait aucune action sur la colle et l'émétique. Les substances qui ont de l'action sur ces deux réactifs sont encore restées dans la magnésie.

On a ensuite traité par l'acide acétique étendu, le précipité magnésien qui ne fournissait plus rien par l'eau ni par l'alcool. La liqueur acide s'est colorée en rouge brun; il reste une matière rouge terne sur laquelle l'acide étendu finit par ne plus avoir d'action.

Les liqueurs acides colorées ne sont que de l'acétate de magnésie, chargé d'une matière colorante soluble. *C'est cette matière qui précipite sensiblement l'émétique et abondamment la colle animale*, en observant toutefois que cette matière ne précipite la gélatine que sous l'influence d'un acide libre.

La matière colorante soluble peut néanmoins être isolée du sel magnésien par l'acétate de plomb; le précipité serait traité par l'hydrogène sulfuré, et en évaporant la liqueur filtrée, on aurait la matière colorante rouge un peu souillée d'acide acétique. Il est important de remarquer que c'est à cette matière *que le quinquina doit sa propriété de précipiter la gélatine*, lorsque l'acide, que le quinquina contient en excès, n'a pas été saturé par une base salifiable.

En traitant ensuite par l'acide acétique concentré,

la portion du précipité magnésien échappé à l'action de l'acide acétique faible, on la dissout totalement. En ajoutant de l'eau dans la liqueur, il s'est précipité abondamment de la matière colorante insoluble qui a été bien lavée. *Cette substance a la propriété de précipiter l'émétique, mais ne précipite pas la colle.*

La matière resinoïde du quinquina gris, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les parties solubles dans l'alcool, est composée des principes suivans:

D'une matière grasse verte, de cinchonine, d'acide kinique, de gomme en petite quantité, de matière colorante rouge soluble, d'une matière colorante rouge insoluble et d'une matière colorante jaune.

L'examen de la partie insoluble du quinquina, qui avait éprouvé l'action de l'alcool, ayant été suivi au moyen de l'eau froide, a donné lieu à l'obtention d'un extrait qui a été traité par l'alcool. Les liqueurs alcooliques ont produit, par leur évaporation, la matière colorante soluble, désignée sous le nom de *tannin* par plusieurs chimistes. La matière insoluble dans l'alcool contient encore du kinate de chaux et de la gomme.

Après l'action de l'eau froide sur le quinquina on a employé l'eau bouillante. Celle-ci a fourni des décoctions peu colorées, transparentes à chaud, et qui sont devenues bleues par l'iode, puis brunes par le même réactif. Le sulfate de fer les précipitait en beau vert, *ce qui indique la présence de l'amidon et du tannin dans le quinquina.*

Le résidu, ainsi épuisé, a été traité par l'acide nitrique étendu. Le résultat de cette combinaison a fourni des flocons qui, traités par l'iode, ont été reconnus pour de l'amidon déjà signalé dans le quinquina par M. Laubert.

L'odeur de mélasse qu'avaient les eaux-mères du kinate de chaux, ont fait soupçonner aux auteurs du mémoire la présence du sucre incristallisable. Néanmoins ils n'ont osé se prononcer à cet égard.

Le résidu de quinquina incinéré, n'a plus donné que des traces de carbonate de chaux, seule substance que le quinquina, non élaboré et aussi incinéré, ait produit sans qu'on reconnut dans ses cendres plus volumineuses, la présence de sulfates et d'hydrochlorates alcalins.

Des observations qui précèdent, le quinquina gris est composé de cinchonine unie à l'acide kinique, de matière grasse verte, de matière colorante rouge très peu soluble, de matière colorante rouge soluble (tannin), de matière colorante jaune, de kinate de chaux, de gomme, d'amidon et de ligneux.

MM. Pelletier et Caventou s'occupent ensuite de l'examen chimique de la plupart des substances ci-dessus, à l'exception de l'amidon, de la gomme et du ligneux du quinquina qui ne leur offrent rien d'intéressant. En parlant de l'acide kinique soumis à l'action du feu dans des vaisseaux distillatoires, il leur a produit l'acide pyrokinique susceptible de cristalliser.

Examen chimique du quinquina jaune (cinchona cordifolia). L'extrait alcoolique de quinquina jaune, traité par la potasse, a laissé une substance jaunâtre qui s'est dissoute en grande partie dans l'acide hydrochlorique étendu d'eau, en abandonnant une matière grasse qui ne différait de celle du quinquina gris que par la couleur jaune. Saturée en excès par la magnésie, cette liqueur s'est partiellement décolorée; le précipité magnésien a été lavé, desséché au bain-marie et traité par l'alcool.

Les liqueurs alcooliques, exposées à une évapo-

ration lente, au lieu de produire comme dans le quinquina gris, une belle cristallisation de cinchonine, n'ont donné, à la grande surprise des auteurs, qu'une substance jaunâtre, transparente et nullement cristalline, susceptible néanmoins de former des sels avec les acides. Tous les moyens chimiques employés ultérieurement n'ont pu faire obtenir d'autre résultat, ce qui a déterminé les auteurs à distinguer l'alcali du quinquina jaune de celui du quinquina gris et à lui donner le nom de *quinine*.

Quoique la quinine soit incristallisable, l'acide sulfurique avec lequel on dissout cette substance, forme avec elle un sel neutre qui cristallise très facilement en aiguilles et en lames très étroites.

Les acides hydrochlorique, nitrique, phosphorique, arsenique, acétique, oxalique, tartrique et gallique forment aussi avec la quinine des sels neutres et quelques-uns avec excès d'acide.

Après l'examen de la quinine, vient l'analyse du quinquina jaune avec les procédés à-peu-près employés dans l'analyse du quinquina gris. Ces chimistes n'ayant pas cru devoir les rapporter, je me bornerai à décrire les résultats qu'ils en ont obtenus: kinate acide de quinine, rouge cinchonique, matière colorante rouge soluble (tannin), matière grasse, kinate de chaux, amidon, ligneux et matière colorante jaune.

Examen chimique du quinquina rouge (cinchona oblongifolia). Le quinquina rouge soumis à l'analyse chimique était en écorces roulées de moyenne grosseur et recouvert de lichen. Son infusion précipitait abondamment par la noix de galle, l'émétique et la gélatine (1).

(1) Tel est le caractère des bons quinquinas. On m'a remis très récemment, du quinquina jaune royal pour le soumettre

Il est essentiel de rapporter ici que ces chimistes, en suivant en tout les procédés indiqués précédemment pour obtenir la cinchonine du quinquina rouge, en ont obtenu non seulement de parfaitement cristallisée, et en tout semblable à celle du quinquina gris, mais encore elle était en quantité trois fois plus forte pour un poids donné de ces deux écorces.

Une chose qui a frappé les auteurs du mémoire et qu'ils ont ensuite expliquée, c'est que l'alcool qui avait servi à traiter le précipité magnésien pour extraire la cinchonine, ne donnait des cristaux que dans le cas où l'on conduisait l'évaporation à un certain terme et non à siccité; car alors, on n'avait qu'une masse grenue et colorée. Ils avaient d'abord pensé que la cinchonine était seulement engagée dans une matière colorante; mais ils n'ont pas tardé à reconnaître que la matière qui s'opposait à la cristallisation de la cinchonine dans les liqueurs trop rapprochées, n'était qu'une variété de quinine plus fusible que celle du quinquina jaune. Ils ont pu isoler ces deux bases en employant l'éther et l'acide acétique.

D'après leur analyse, le quinquina rouge est composé de kinate acide de cinchonine, kinate acide de quinine, kinate de chaux, rouge cinchonique, matière colorante rouge soluble (tannin), matière grasse, matière colorante jaune, ligneux et amidon.

Comparant ensuite les résultats de l'analyse des quinquinas gris, jaune et rouge, les auteurs du mémoire examinent les proportions de cinchonine obtenue dans ces différens quinquinas; ils remarquent

---

à l'analyse. Cette espèce de quinquina est en général de forme plate et de saveur amère; son infusion précipite en blanc par la noix de galle, l'émétique et la gélatine. Le sulfate de fer y produit un précipité gris violacé.

Note du rédacteur.

que cette base salifiable existe moins dans le quinquina gris que dans le quinquina jaune, et que le rouge la recèle en quantité bien supérieure, puisqu'un kilogramme de quinquina rouge a fourni 8 grammes de cinchonine cristallisable, quantité quadruple de celle fournie par le quinquina gris, et dix-sept grammes de base salifiable incristallisable (quinine), c'est-à-dire presque le double de celle du quinquina jaune.

D'après ces considérations, si l'on parvient à établir que dans les quinquinas, le principe actif réside dans la base salifiable, on expliquera comment il arrive que le quinquina gris et le quinquina jaune présentent des nuances dans leurs propriétés médicales. Quant au quinquina rouge (variété roulée), il serait le quinquina par excellence, puisqu'il réunirait les deux principes et les contiendrait en grandes proportions.

Le rouge cinchonique parait identique dans les 3 espèces de quinquina; le quinquina rouge en contient le plus et le gris en recèle le moins.

La matière tannante est plus abondante dans les quinquinas rouge et gris que dans le quinquina jaune.

La gomme n'existe que dans le quinquina gris; le kinate de chaux et les autres principes mentionnés sont identiques dans les 3 espèces de quinquina.

Quoique les auteurs du mémoire émettent d'abord que ce ne serait point à eux à fixer l'opinion sur le principe, qui, dans le quinquina, se trouve éminemment fébrifuge, ils n'hésitent pas à assurer que c'est à la cinchonine, à qui on doit attribuer cette propriété, et dont la saveur amère est un des caractères essentiels de la bonté des quinquinas doués aussi d'un principe stiptique; ils fondent également cette opinion sur celle de

M. Vauquelin qui a généralement reconnu fébrifuges les quinquinas qui précipitaient par la noix de galle ; *or, dans le quinquina, le seul principe précipitable par la noix de galle est la cinchonine.*

Reconnaissant ensuite l'inertie de la gomme et de l'amidon, ils ne pensent pas que le tannin puisse contribuer à la vertu fébrifuge du quinquina, puisque des substances tannantes sont connues par les médecins pour n'avoir aucune vertu anti-intermittente. Le kinate de chaux, par rapport à la saveur ni amère, ni stiptique, et à son insolubilité dans l'alcool, ne leur paraît pas non plus l'agent efficace ; ils rappellent à cet égard la même opinion déjà émise par M. Vauquelin, que ce chimiste avait appuyée d'autres expériences ; ils discutent également les causes qui rendent peu fébrifuge le sel essentiel de quinquina qui, obtenu par l'eau froide, recèle beaucoup plus de kinate de chaux que du kinate de cinchonine, et finissent par baser leur sentiment sur les travaux de Reuss, de Laubert et du docteur Gomès.

Raisonnant enfin par analogie, ils remarquent que toutes les bases salifiables organiques ont des propriétés spéciales très énergiques. La morphine représente l'action calmante de l'opium ; la strichnine qui produit un horrible tetanos, celle de la noix vomique ; la picrotoxine, les propriétés de la coque du levant, agissant sur le cerveau ; la vératrine qui possède le principe sternutatoire, celles de l'hellebore blanc et de la cévadille. C'est à la suite de ces citations que MM. Pelletier et Caventou auraient lieu de s'étonner si on refusait au nouvel alcali végétal du quinquina, une action spéciale.

Cependant les honorables chimistes sont loin de soutenir qu'il ne faille plus employer le quinquina

en nature, lors même que la cinchonine serait le principe actif de cette écorce. Ils ne nient pas que les autres principes du quinquina ne soient dans le cas de modifier son action ; mais ils semblent douter que toutes les substances réunies dans les quinquinas, soient nécessaires à la vertu de ce médicament. Ils pensent que les alcalis organiques doivent être utiles dans beaucoup de cas où le malade ne peut avaler une once de poudre ou un verre de liquide, et terminent la partie de ce mémoire par annoncer en note que de nombreuses observations sur les propriétés médicales des alcalis du quinquina ont été faites, et qu'elles ont confirmé le résultat de leurs assertions. (1)

--- *Dans le journal de pharmacie du mois de mars*, on trouve l'analyse chimique du quinquina carthagène (*portlandria exhandra*), genre voisin du cinchona et dont la saveur, moins amère que les variétés précédentes, le fait considérer aussi pour être moins fébrifuge.

Opérant de la même manière que par les procédés indiqués pour les vraies espèces de quinquina, les auteurs du mémoire ont reconnu que cette variété de quinquina fournit très peu de chose à l'eau, mais qu'en prolongeant l'action de ce liquide et au moyen d'un digesteur à soupape, on obtient des teintures très chargées. L'action de l'alcool sur ce quinquina, prouve qu'il contient beaucoup de rouge cinchonique, peu soluble dans l'eau.

---

(1) Vient ensuite dans le même n.°, un article sur les résines, en réponse aux observations de M. d'Hortés ; je ne puis les citer qu'en note pour ne pas interrompre le beau travail de MM. Pelletier et Caventou. Une autre réponse de M. d'Hortés que j'analyse dans le n.° de mars, mettra au courant nos lecteurs sur le sujet de la discussion qui est le même que celui que j'aurai soin de relater.

Des différens résultats de l'analyse de ce quinquina, il s'en suit qu'aux proportions près, il existe une analogie de composition entre le quinquina carthagène et le quinquina rouge.

Le Kina nova occupe ensuite les honorables chimistes; ils considèrent cette espèce comme n'appartenant pas au genre cinchona et du nombre des substances que la fraude a introduites comme succédannées du quinquina. Aussi, les pharmaciens qui se respectent, la laissent-elle réléguée dans les magasins des droguistes. Le travail des auteurs, en démontrant qu'elle ne contient ni cinchonine, ni quinine, doit contribuer à la faire bannir de l'emploi médical; mais en perdant intérêt pour le pharmacologiste, elle en acquerra un pour le chimiste par l'acide qu'on y a trouvé, analogue aux acides gras de nature fixe, découverts dans le règne animal. Les infusions aqueuses de kina nova, obtenues à l'aide de l'eau bouillante, précipitent seulement par la gélatine et aucunement par l'émétique et l'infusion de noix de galle; elles donnent un précipité brunâtre par le sulfate de fer; observations qui démontrent le peu de rapport de cette écorce avec les vrais quinquinas. Le Kina nova soumis à l'action de l'alcool, fournit beaucoup de matière résinoïde, d'un rouge brunâtre. Il contient une matière grasse, un acide particulier (acide kinovique) une matière résinoïde rouge, une matière tannante, de la gomme, de l'amidon, de la matière colorante jaune, de matière alcalescente en petite quantité et du ligneux.

— *Le quinquina de S.te-Lucie* (kina piton), *exostemma floribunda* devient aussi l'objet des travaux des auteurs du mémoire. Cette espèce qui croît particulièrement aux Antilles, où elle passe

pour fébrifuge et vomitive, méritait d'autant plus leur attention, que MM. Humbold et Bompland, en raison de son caractère botanique particulier, venaient de la rayer du genre *cinchona*.

Cette écorce est plus amère que toutes les espèces connues de quinquina. Ses décoctions précipitent l'émétique et la gélatine; mais elles ne troublent que légèrement l'infusion de noix de galle; le sulfate de fer y produit un précipité vert.

La matière résinoïde de ce quinquina, traitée par l'alcool et par les procédés dont il a été question pour se procurer la cinchonine, n'a donné qu'une substance d'un rouge brunâtre, d'une excessive amertume et qui n'avait aucun rapport avec la cinchonine, ni avec la quinine, résultat qui s'accorde parfaitement avec la propriété que les infusions de cette écorce ont de se troubler fort peu par l'infusion de noix de galle.

La substance amère qui a pu être saturée par une très petite quantité d'acide sulfurique, a donné au lieu de cristaux, une masse gélatineuse. L'acide acétique qu'on combine à cette substance, ne fournit aussi que des plaques non cristallines.

L'absence de la cinchonine et de la quinine dans le quinquina piton, donnent lieu aux auteurs du mémoire de faire des réflexions très justes sur la séparation que les botanistes ont cru devoir faire de cette variété d'avec les véritables quinquinas.

— *L'examen raisonné des principales préparations pharmaceutiques*, ayant le quinquina pour base, a ensuite pour objet de faire connaître que, dans ces préparations, on doit concentrer le principe actif du quinquina et le dégager des matières qui l'enveloppent. Ces chimistes sont de l'avis que la première poudre du quinquina, doit être rejetée, en

ce que la seconde est la plus résineuse et la plus saturée de cinchonine.

Les décoctions de quinquina, en se refroidissant, laissent précipiter, avec d'autres substances, une portion de la cinchonine; on peut parer à cet inconvénient en augmentant la masse du dissolvant, en filtrant la décoction froide et en la rapprochant ensuite par l'évaporation.

Quant à l'extrait mou de quinquina, les auteurs proposent de l'étendre de beaucoup d'eau, de filtrer la solution et de la faire évaporer de nouveau en consistance requise; par ce moyen, on aura beaucoup plus de sel cinchonique et plus d'efficacité.

Le sel de la garaye paraît à ces chimistes recéler très peu de sel cinchonique, et par conséquent ils le croient peu fébrifuge.

Les teintures alcooliques de quinquina sont chargées de tout le principe actif, c'est-à-dire, de la base salifiable organique qu'elles contiennent, combinée à un acide; elles recèlent aussi des matières colorantes, et sont par conséquent très énergiques. L'alcool très fort, doit être préféré pour les teintures de quinquina.

MM. Pelletier et Caventou regardent comme un inconvénient d'associer aux décoctions aqueuses de quinquina, de l'alcali minéral qui précipite le principe fébrifuge, tandis que les alcalis n'opèrent point cet effet sur les teintures alcooliques de cette écorce; ils indiquent les acides comme préférables, en combinaison avec les décoctions aqueuses.

De ce que la magnésie rend la cinchonine insoluble, les auteurs pensent qu'on doit bannir de la pharmacie le sirop de quinquina magnésien. C'est en conseillant l'emploi du vin généreux pour les préparations des vins de quinquina, qu'ils donnent

la préférence au sirop de quinquina préparé au vin, sur celui qui provient des décoctions aqueuses. A cette observation, je m'en permettrai une seule, c'est que le sirop de quinquina à l'eau, pour qu'il soit bien fait, ne doit jamais être clarifié par l'albumine ni par tout autre agent. Il doit être le résultat d'une forte décoction coulée au blanchet et de sucre en pain qu'on y fait dissoudre. Les substances précipitables dans une décoction de quina qu'on laisserait refroidir, ne le sont plus lorsqu'elles sont combinées avec le sucre.

Enfin nos auteurs expliquent pourquoi l'émétique associé au quinquina produit un médicament qui n'est plus vomitif; *le tannin du quinquina s'unit à l'oxide d'antimoine de l'émétique et modifie son action sur l'économie animale, tandis que le sel de cinchonine reste libre avec toutes ses propriétés.* Un phénomène analogue doit se passer dans la préparation de la gélatine au quinquina, de la préparation de M. Gautier, pharmacien de Paris.

Le vœu de voir employer en médecine le sulfate et l'acétate de cinchonine, est exprimé par les honorables auteurs, qui ont préparé un sirop cinchonique dans lequel ils ont réuni la cinchonine du quinquina gris et la quinine du quinquina jaune. Fidèles, disent-ils, à leurs principes de n'avoir aucun remède secret (1), ils ont fait part à leurs confrères des procédés pour la préparation des sels cinchoniques et pour l'extraction de leurs bases.

MM. Pelletier et Caventou se sont aussi occupés

---

(1) M. ....., pharmacien, m'a écrit dernièrement pour me proposer de tenir un dépôt de son sirop anti-catharral. Je lui ai repondu que, depuis long-tems, il est dans mes principes de ne tenir aucun remède secret et encore moins les préparations d'autrui.

des succédannés du quinquina. Les écorces de saule, de marronnier d'inde, soumises à l'analyse, ont offert des résultats comparatifs.

La matière colorante rouge acide, unie à un acide et formant une sorte de tannin, est dans les écorces de saule et de marronnier d'inde, la substance qui paraît jouer le plus grand rôle. Ces matières tannantes précipitent la gélatine, mais n'ont pas d'action sur l'émétique, en quoi elles diffèrent du tannin de la noix de galle et du quinquina ; mais elles se rapprochent de la matière astringente de ces deux écorces par leur action sur le sulfate de fer.

Les acides de ces deux écorces paraissent n'être pas identiques. Les bases salifiables des quinquinas ne s'y trouvent dans aucune proportion ; seulement un principe amer a été isolé de la magnésie.

En conséquence, on doit préférer la plus modique espèce de quinquina aux écorces de saule et de marronnier d'inde, sous le rapport de leurs propriétés médicinales.

-- Citant ensuite les observations médicales, analysées par M. Rouzet, sur l'emploi des bases salifiables des quinquinas, plusieurs praticiens célèbres ont mis en usage la quinine et la cinchonine, non seulement dans les fièvres intermittentes, mais encore dans beaucoup d'autres cas. MM. Double, Fouquier, Chomel, Coutanceau, Magendie, etc. ont enrichi la science de leurs observations. En les résumant, le sulfate de quinine, à la dose de 9 grains par jour, représentant la valeur d'une once de quinquina, a été employé sur une femme de chambre de M. D..., atteinte d'une fièvre intermittente tierce, en 3 prises de 3 grains chaque, dans les intervalles d'un accès à l'autre. L'accès n'eut pas lieu. Le lendemain, dose de 4 grains de quinine matin et soir. A la suite de

ce traitement continué pendant six jours, la fièvre n'a point reparu.

A la dose d'un grain de sulfate de quinine, matin et soir, M. Double a guéri une fièvre intermittente, dont une jeune demoiselle de 9 ans se trouvait attaquée. La guérison eut lieu, au bout de plusieurs jours, en ayant soin d'en diminuer sensiblement la dose.

Plusieurs autres observations de M. Double confirment le résultat de ses expériences sur les succès du sulfate de quinine, qui a également réussi chez les adultes, dans les convalescences longues et pénibles des fièvres muqueuses. Aux remarques de M. Double succède une observation de M. Villermé, qui a obtenu des résultats aussi heureux par l'emploi du sulfate de quinine. A l'hôpital de la charité, le D. Chomel a obtenu les mêmes succès par l'administration des sulfates de quinine et de cinchonine, à la dose de 6 à 8 grains.

Cette dose a été doublée lorsqu'elle a été jugée insuffisante. La boisson du malade a été celle du sirop tartareux, ou l'infusion de chicorée sauvage; le régime a été réglé d'après l'état des organes digestifs.

Sur 13 malades atteints de fièvres intermittentes, le docteur Chomel en a guéri 10 par le sulfate de quinine; 2 autres n'ont éprouvé qu'une faible diminution de l'accès; chez un autre ce remède n'a produit aucun effet sensible, en observant toutefois que dans ces trois derniers cas, le quinquina a été aussi impuissant que le sulfate de quinine. Ce médecin a aussi remarqué que les matières résineuses et ligneuses, dépouillées de la quinine, et employées à la dose de deux onces, n'ont pas interrompu les accès que le sulfate de quinine seul a ensuite suspendu immédiatement.

Quelques malades à la suite immédiate de l'emploi du sulfate de quinine, ont éprouvé des douleurs passagères à la tête et à l'estomac. Les jours suivans, ils n'ont plus été incommodés par le même remède pris à des doses plus fortes.

-- M. Magendie a essayé aussi l'emploi de la quinine et de la cinchonine sur des chiens, à des doses très fortes de ces substances; ils n'ont éprouvé ni nausées, ni vomissemens, ni aucun genre d'évacuation. Les dissolutions de sulfate et d'acétate de quinine et de cinchonine, injectées dans les veines de plusieurs chiens, depuis 2 jusqu'à 10 grains, n'ont produit aucun résultat particulier sur ces animaux.

D'après ces premiers essais pratiqués dès l'origine de la découverte des nouveaux alcalis du quinquina, M. Magendie avait conclu qu'on pouvait, en toute assurance, employer ces alcalis comme médicamens.

Regrettant de ne pas avoir employé alors les alcalis du quinquina dans les fièvres intermittentes, M. Magendie l'a essayé dans les affections scrofuleuses et les dispepsies. Il n'a eu qu'à se louer de ses essais par l'emploi du sirop de quinine à la dose d'une cuillerée. Les sueurs nocturnes d'un phthisique ont été aussi arrêtées par le sulfate de quinine, utilisé dans ce cas à la dose de 4 grains. Les forces du malade se sont beaucoup accrues.

- M. d'Hortés répond ensuite aux auteurs de l'article *résine* du dictionaire des sciences médicales. Des discussions sont établies entre les auteurs et M. d'Hortés, sur la *résine alouchi*, provenant de l'arbre de la canelle blanche et qui n'est pas le fimpi, selon M. d'Hortés; il repousse l'objection que le baume rackasira naisse dans des courges, et qu'un arbuste de Sybérie, le *robinia caragana*, fournisse la gomme caragne qui nous vient du Mexique. Il s'étonne que les auteurs du dictio-

naire aient pu dire que la lacque qui croît sur le *Croton lacciferum*, est le produit des fourmis volantes, qui se nomment *coccus lacca*, et trouve alors qu'il est risible de dire en histoire naturelle, *qu'il y a des fourmis volantes qui se nomment des coccus.* La comparaison qu'ils font des lions marins qui sont des phoques, paraît non moins curieuse à M. d'Hortés ; mais il ne semble pas pardonner l'erreur d'avoir confondu une fourmi volante avec un gallinsecte fixé à demeure pour la formation de la lacque. Des remarques sur la sandaraque que les auteurs du codex semblent attribuer plutôt au *tuya articulata* qu'au genevrier commun, terminent cet article.

— M. Virey *donne une notice sur la nouvelle espèce de camphrier de Sumatra qui procure un camphre plus suave et plus pénétrant que le laurier camphrier.* — C'est dans la substance médullaire de cet arbre qu'on trouve le camphre cristallisé; en taillant les branches, il en découle une huile très camphrée. On obtient aussi ce camphre par la distillation du bois. D'après les observations de M. Correa de Serra, M. Virey l'avait rapporté à l'espèce *shorea robusta* R., dans son histoire des médicamens. S'en rapportant maintenant à celles de M. Roxburg et de M. Colebrocke de Calcuta, le camphre de Sumatra provient de l'arbre *ptérygium teres* de Corréa, qui appartient à la famille des laurinées, sans être cependant un laurier.

M. Virey fait aussi des remarques sur les semences des plantes qui fournissent la gomme ammoniaque et l'assafœtida. Kæmpfer attribue, avec raison, cette dernière substance à une *ferula* qui croît en Perse. M. Virey ne doute pas que les semences que contient par fois l'assafœtida, ne ressemblent à celles

du *ferula*. Il possède de ces semences apportées de Perse par M. Olivier, encore adhérentes à l'assafœtida le plus pur. Il ne croit pas que les graines de l'*heracleum gummiferum*, genre des berces, décrit par Wildenow, soient celles de la gomme ammoniaque. Les échantillons de cette gomme résine, apportés de Perse par M. Olivier, présentent plusieurs graines différentes de celles des berces et évidemment analogues à celles des ferules. Ainsi, d'après l'avis de M. Olivier qui a pris des informations lui-même en Perse, la gomme ammoniaque découle de la *ferula persica*.

Le n.° de mars finit par un article de bibliographie sur les élémens de pharmacie, fondés sur les principes de la chimie moderne, par don F. Carbonnel, traduit de l'espagnol par M. Cloquet, D. M. P., 1 vol. in-12 de 372 pages, chez Crochard, libraire, cloître St.-Benoit, n.° 16, à Paris. Le rapport avantageux qu'en fait M.r C. L. C. ne laisse aucun doute sur l'utilité de cet ouvrage pour les examens des élèves en pharmacie. POUTET.

VARIÉTÉS.

— M. Dzondi, professeur à l'université de Halle a, dans ces derniers tems, adopté l'emploi de l'eau froide dans le traitement des brûlures (1). James Earle, en Angleterre en avait déjà vanté les effets; il fesait usage de la glace fondante, et soit au moyen

(1) Ueber Verbrennungen and das einrige si chere Mittel, sie in Jedem Grade Schnell und schmerzlos zu heilen, vom D. K. M. Dzondi. Hall: 1816.

de l'immersion, soit à l'aide des fomentations souvent renouvellées et continuées jusqu'à l'entière disparition de la douleur, il traitait avec succès toute espèce de brûlure. Le professeur Dzondi met les parties brûlées en contact avec de l'eau à la température de 12 à 14 d. Réaumnr, jusqu'à ce que la douleur soit entièrement dissipée. Si la suppuration s'établit, ce qui arrive rarement, on la traite avec des topiques dessicatifs: le traitement interne est celui usité dans les phlegmasies ordinaires. Cependant, M. Dzondi insiste dans ces cas sur l'usage de l'opium: à l'appui de sa méthode, il cite une foule d'expériences et d'observations qui constatent l'heureux emploi de la glace dans les brûlures. James Earle a pourtant observé que si les fomentations froides sont employées, un certain tems après l'accident, la brûlure ne cède pas à ce moyen et peut même avoir une issue funeste. Une pauvre femme tomba dans le feu, pendant un accès d'épilepsie et se brûla le cou, le dos et la poitrine; on traita les plaies avec des applications d'essence de térébenthine. James Earle survint plusieurs heures après l'accident; il lui fit des applications de glace pilée, et la couvrit ensuite de linges trempés dans de l'eau glacée: la malade éprouva d'abord du soulagement; mais la douleur ne disparut pas entièrement, la suppuration s'établit, elle fut si abondante qu'elle entraina la perte des forces et la mort.

— Dans les vallées d'Haïti, près de la cabane du nègre libre, s'élève un tombeau qui frappe les regards du voyageur; là sont les restes de l'homme de bien, du martyr de la philantropie: on lit sur la pierre tumulaire ces mots: « le Président de la République d'Haïti, au médecin de Montêgre; » c'est ainsi que le chef des états Haïtiens,

honore la mémoire d'un homme qui a consacré ses lumières au service de la patrie, à l'amélioration de l'espèce humaine, à l'avancement de la civilisation.

-- La belle saison qui ramène l'usage des bains de mer a commencé : les étrangers s'apprêtent au voyage de courte durée qui les transporte du sein des quartiers superbes de notre cité aux bords d'une plage bien abritée, d'où s'élèvent divers pavillons décorés avec goût, offrant toutes sortes de commodités aux malades.

L'établissement des bains de mer de M. Vailhen à Marseille, présente dans un petit espace tout ce qu'il est imaginable de rassembler et tout ce qui peut contribuer à rendre la santé ; on peut sans crainte le mettre en parallèle, non avec ceux des *Grecs et des Romains*, comme l'a fait un savant rapporteur de la société académique, mais avec l'établissement fondé à Boulogne-sur-mer par M. Clery de Bécourt, et mis en activité le 15 juillet dernier par M. Quettier, négociant : dans l'un comme dans l'autre on s'est efforcé de multiplier toutes les ressources que l'art peut retirer de l'eau de mer.

-- La littérature médicale va bientôt s'enrichir d'un traité *ex professo* sur la flexibilité dorsale, à l'usage des jeunes médecins qui veulent parvenir : cet ouvrage est le fruit d'une longue expérience, et contient des apperçus nouveaux sur la souplesse naturelle et accidentelle de la colonne vertébrale.

-- Il y a quelques années que plusieurs médecins de la capitale se proposaient de publier un recueil intitulé *Revues Médicales* : l'envoi d'un trop grand nombre de matériaux en arrêta la publication : dès qu'ils seront distribués avec ordre, le premier volume tant désiré paraîtra, les autres dont

le nombre est illimité éprouveront plus ou moins de retard, à cause de la confusion et du grand nombre des mémoires, observations, adressées à M. le D. T****, Rédacteur Général, connu dans le monde médical par son traité pratique sur le bâillement.

-- M. Terme de Lyon, docteur en médecine, vient d'adresser à la société Royale de médecine de Marseille, en sa qualité de membre correspondant, le modèle en plâtre de la tête de Lelièvre dit Chevalier, condamné à la peine capitale par la cour d'assises de Lyon: le crâne de ce nouveau vampire a, dit-on, été expédié par les malles-postes au docteur Gall, pour connaître au plutôt son opinion sur les bosses et la protubérance criminelle de son occiput. Les principales sociétés de médecine du royaume, ont reçu les modèles en plâtres, tirés au nombre de 24 seulement. M. le sécrétaire de la société de médecine de Lyon, dont le zèle pour les sciences ne se dément dans aucune occasion, aura sans doute fait hommage d'un modèle de la tête de Lelièvre, à la société phrénologique d'Edimbourg, fondée depuis un an dans cette ville pour l'examen et la propagation de la doctrine qui fait connaître les rapports entre le physique et le moral de l'homme et dont les recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques de MM. Gall et Spursheim font la base.

-- Un naturaliste Romain, *il sig.r Variánti* a retiré des dernières fouilles du Tibre un amas de pierres parmi lesquelles il a cru reconnaître des pâtes d'oie pétrifiées. l'érudit géologue a d'abord pensé qu'elles appartenaient à cette intéressante famille d'oies qui défendirent le Capitole.

M. Gobbo, autre savant romain, a prétendu au

contraire que c'étaient les coccix des gaulois qui en fuyant tournaient le dos au Capitole qu'ils voulaient surprendre. La controverse s'est animée au point qu'on a mandé sur le champ, à Naples, M. Zoppicando, courrier extraordinaire, pour présenter les substances pétrifiées à la réunion des savans qui, depuis tant d'années, s'occupent des fouilles d'Herculanum et de Pompeia, où l'on trouve tout ce qu'on veut. L'aréopage touché à la vue de ces pierres, de la déférence que les naturalistes romains conservent pour ses arrêts a discuté longtems sur la véritable nature de ces pétrifications. Plusieurs membres, charmés de la ressemblance, ont prononcé en faveur des pâtes d'oie pétrifiées; mais la majorité que les coccix intéréssaient vivement, même en état de pétrification, a décidé que l'opinion de M. Gobbo, était la seule véritable, qu'en conséquence on devait voter une médaille d'encouragement au savant qui avait su à l'aide des coccix, reveiller de si nobles souvenirs.

— On vient de publier en Espagne un supplément des docteurs Cavallero et Hurtado, au dictionaire de médecine d'Antonio Ballano, qui n'est qu'une analyse de celui de M. Panckoucke.

J. X. F. Sigaud.

Nota. M. le Chevalier Strafforello, Député du département des Bouches-du-Rhône vient d'annoncer au Rédacteur général, par une lettre en date du 13 avril, que, le 12 de ce mois, il a fait hommage à la chambre des Députés, par l'entremise de son Président, M. Ravez, du 1.er n.° de l'Observateur provençal des Sciences médicales.....

Essai sur la manie; par M. Guiaud Fils, *docteur en médecine de la faculté de Paris, Secrétaire général de la Société royale de médecine de Marseille.*

Parmi cette foule de maladies, affligeant apanage légué à l'espèce humaine pour lui rappeler sans cesse la fragilité de son existence, il en est une qui se plait à porter un désordre funeste dans l'ensemble de ces nobles fonctions de l'intelligence départies à l'homme comme sa plus brillante prérogative sur tous les êtres organisés; la manie constitue cette déplorable et terrible affection. Observée dans tous les siècles et chez tous les peuples, signalée par un grand nombre de médecins, qui, à différentes époques, ont illustré la carrière de notre art, long-tems cependant le voile des ténèbres fut répandu sur elle; long-tems la nature singulière des phénomènes qui la caractérisent, l'appareil étonnant des symptômes qui l'accompagnent, la terreur involontaire dont elle frappe les témoins des scènes effrayantes qu'elle produit, la firent regarder comme une affection émanant d'une puissance céleste et par conséquent placée au-delà des limites de nos connaissances.

Ne soyons donc plus étonnés que le flambeau de la thérapeutique ait pâli devant elle; la médecine impuissante, en effet, au milieu du formidable appareil des symptômes de la manie, n'a offert pendant plusieurs siècles à l'infortuné en proie à ses tourmens, qu'un traitement dicté par le plus grossier empirisme, la réclusion dans des cachots obscurs, l'emploi du fouet et de ces marques flétrissantes qu'une justice rigoureuse n'a réservées que pour les vils coupables.

Il appartenait à cette sage philosophie qui de nos jours a répandu une si vive clarté sur l'ensemble des sciences, de soulever, d'une main ferme et hardie, ce voile épais sous lequel l'ignorance s'était plue à nous cacher la connaissance approfondie des aliénations mentales. Déjà, dans le siècle qui vient de s'écouler, plusieurs médecins s'étaient efforcés d'apprécier le caractère de la manie, d'étudier sa marche, de remonter aux causes nombreuses qui peuvent la produire, de suivre attentivement le développement de ses symptômes et de poser les bâses du traitement qu'ils croyaient devoir lui assigner; déjà, de nombreuses observations répandues dans différens recueils attestaient ces louables efforts et présentaient des résultats aussi précieux pour la science médicale qne consolans pour l'humanité. Mais tous ces matériaux étaient épars et confus; l'édifice restait à construire; il réclamait une main exercée. Un homme est apparu de nos jours, qui, joignant habilement aux travaux de ses dévanciers les fruits de ses réflexions profondes et d'une longue pratique, a su élever, dans son traité sur l'aliénation mentale, un monument qui sera l'éternel honneur de la médecine et de la philantropie. A la voix de cet éloquent ami de l'humanité, on a vu tomber ces entrâves, ces fers sous lesquels gémissaient accablés les malheureux frappés du délire maniaque; les cachots ont élargi ces tristes victimes, et le fouet menaçant arraché à des mains sans pitié, n'imprime plus sur leurs corps ses traces douloureuses. Dès lors la manie étudiée comme les autres maladies attachées à l'espèce humaine, a possédé, comme elles, un traitement méthodique; l'aveugle empirisme a disparu devant une thérapeutique basée sur une saine expérience, un raisonnement lumineux, et l'on

a vu rendre à la société une foule d'infortunés qui, jusque là jouets et victimes de l'ignorance, paraissaient devoir abandonner la vie sans recouvrer ce précieux rayon de l'intelligence dont l'Etre Suprême se plut a orner le plus beau de ses ouvrages.

Un des plus heureux résultats de cette impulsion donnée à l'étude de la manie par le célèbre écrivain dont nous venons de parler est, sans doute, la fondation des établissemens particuliers destinés à recevoir les individus frappés de cette cruelle maladie. C'est dans ces endroits où les aliénés placés continuellement sous les regards du médecin sont soumis à un traitement éclairé et reçoivent tous les soins qu'inspirent leur touchante situation, c'est là, dis-je, où l'on peut se convaincre, par une expérience journalière, que la manie est une affection bien plus souvent susceptible des ressources de notre art qu'on ne l'a pensé pendant long-tems; que semblable dans plusieurs circonstances aux maladies aiguës, elle a, comme elles, ses différentes périodes d'invasion, d'accroissement, de déclinaison et de crise; que c'est par l'observation bien éclairée de ces différentes périodes, par l'attention de suivre avec prudence, et d'aider à propos la marche de la nature dans chacune d'elles, que le médecin peut parvenir à des résultats satisfaisans pour la guérison. C'est aussi dans ces établissemens que l'on peut recueillir des matériaux précieux pour éclairer de plus en plus l'histoire de la manie.

Placé dans les circonstances les plus favorables pour ce genre de recherches, pouvant journellement étudier les formes multipliées de l'aliénation mentale, sur un assez grand nombre d'insensés que renferme un établissement dirigé dans cette ville, depuis quinze ans avec succès, par mon père, je

me croirais coupable envers la science, si je n'avais recueilli quelques-unes des nombreuses observations offertes à mon étude.

Je ne viens point ici, novateur hardi, présenter des idées nouvelles, créer un système et pour expliquer le caractère de la manie, sonder les profondeurs d'une métaphysique subtile. Les différentes aliénations mentales, telles que la mélancolie, la manie avec délire m'ont fourni des tableaux; j'ai essayé de les esquisser; ce sont quelques matériaux épars que j'apporte dans le champ de la science; un jour, peut-être, un âge plus mûr, une plus longue expérience me donneront quelques droits à les réunir, à les coordonner et à payer ainsi un tribut à ce professeur célèbre au nom duquel la science médicale rattachera toujours sa gloire, et l'humanité sa reconnaissance.

Observation de mélancolie. L'homme de l'art qui ne veut voir dans la mélancolie que des humeurs épaissies accumulées dans les vaisseaux du foie et de la rate, peut se dispenser de lire cette observation; je n'ai pas même indiqué le traitement que j'ai cru devoir suivre; j'avais prévu qu'il serait sans succès; j'ai malheureusement prévu juste. Le tableau que je vais tracer n'est fait que pour le médecin moraliste; c'est à lui seul qu'il appartient de le juger.

Célestine B..., âgée de vingt-quatre ans, manifesta dès son enfance les signes qui annoncent une constitution éminemment nerveuse. Une physionomie vive, animée, une extrême mobilité dans les idées, une étonnante facilité à percevoir les impressions les plus légères, tout décelait en elle la sensibilité la plus exaltée; parvenue à cet âge où la multitude des impressions nous communique, pour ainsi dire,

une existence nouvelle, les sombres compositions de Lord Byron, les productions romantiques des auteurs de Corine et d'Atala, devinrent les lectures favorites de Célestine; elle trouvait dans ces ouvrages tous les charmes d'un monde idéal; Dès-lors aussi la revêrie fut son premier goût et la solitude son premier besoin. Elevée dans le Béarn, lieu de sa naissance, on la voyait souvent, se dérobant à ses occupations ordinaires, franchir rapidement les sentiers escarpés des Pyrenées, pénétrer dans la profondeur des bois qui les recouvrent, s'asseoir sous leurs voûtes sombres, et là, dans un profond recueillement, sa tête penchée sur une de ses mains, écouter le frémissement des vents à travers le feuillage, le murmure monotone des cascades et le fracas impétueux des torrens roulans dans d'immenses abymes. Arrachée par des circonstances impérieuses à un séjour si rempli d'attraits pour elle, Célestine porta dans le sein de la ville ce caractère où la nature agreste des Pyrénées avait profondément imprimé ses traits. Toujours silencieuse, retirée, sa pensée se reportait toujours vers les lieux témoins de son enfance et sur ces tableaux romantiques délices d'une imagination vive. Mais tout-à-coup son cœur qui paraissait ne devoir jamais battre qu'au souvenir des montagnes natales, s'étonna d'éprouver un sentiment nouveau; un jeune peintre parvint à inspirer à Célestine la passion la plus forte. Un rapprochement de goût et de caractère, un accord parfait dans les idées, les lia rapidement l'un à l'autre. Impatiens d'unir leur existence, ils pressaient l'instant où l'hymen allait serrer des nœuds ardemment désirés, lorsqu'une maladie rapidement mortelle vint arracher l'amant désespéré aux caresses de l'inconsolable Célestine. Peindre la situation de

cette infortunée, après un coup si terrible, est une tâche au-dessus de mes forces. Accablée sous le poids de la plus sombre tristesse, froissée dans ses plus vives affections, isolée sur la vaste scène du monde, Célestine se livra avec une nouvelle force à tous les écarts de son caractère mélancolique. Consumée par une passion désormais sans espoir, son ame ardente s'efforça d'en changer l'objet. L'exemple de ces jeunes filles qui dans le silence des cloîtres élèvent une éternelle barrière entr'elles et un monde corrompu, vient s'offrir à sa pensée. Couvrant alors son front du bandeau virginal, et rejetant loin d'elle les gages d'un amour qu'elle veut étouffer, elle cherche dans un couvent un asile contre les ennuis qui l'assiégent. Là soumise à toutes les austérités religieuses, prières, jeûnes, mortifications, rien n'est épargné pour effacer le souvenir d'une image trop chère. Vains efforts! la grâce divine refuse de pénétrer dans ce cœur où l'amour profane semble avoir épuisé tous ses traits. Accablée sous une lutte aussi cruelle, la raison de Célestine commence à s'égarer; le sommeil a fui ses paupières et si l'infortunée parvient à l'arrêter quelques instans, des songes effrayans portent la terreur dans son ame. Ces violentes agitations fruits d'un sommeil pénible viennent-elles à se dissiper, les affections de Célestine se replient alors sur le souvenir de ses lectures et d'un amant toujours chéri. Elle se retrace ce dernier paré de mille charmes, et se plait à se le représenter sous les plus gracieuses métamorphoses. Sylphe léger, tantôt elle le voit se balancer dans le calice d'une fleur. Messager du ciel, tantôt il descend de la plaine azurée et vient poser une couronne de roses sur son front chargé d'ennuis. D'autres fois elle semble prêter une oreille attentive :

« entendez-vous, dit-elle, aux personnes qui l'entourent, entendez-vous le bruit du feuillage agité et le murmure de la fontaine? C'est la voix de mon ami qui m'appelle; j'y cours... attendez... Le vent frémit; le saule pleureur vient de laisser tomber ses feuilles sur cette pierre couverte de mousse; ce sont des larmes qu'il verse sur le cercueil de mon ami; je vais les recueillir et y mêler les miennes... Pourquoi me retenir? Laissez-moi aller dormir avec lui sous la pierre. Le sommeil est si doux auprès de ce qu'on aime..... je suis bien souffrante! vous tous qui m'entourez, dites-moi donc quelques-unes de ces paroles qui savent charmer la douleur » ainsi parlait Célestine; trois mois s'écoulent dans cette déplorable situation; la médecine impuissante voit échouer toutes ses ressources; l'organisation physique ne tarde pas à partager l'altération de l'intelligence; la figure de Célestine jusque là si mobile, si vive perd tout-à-coup son expression; ses yeux naguères si animés ne jetent plus qu'une pâle lueur; cette sensibilité qui pénétrait toute son organisation, ces mouvemens si prompts, si rapides ont disparu; une froide immobilité les remplace. Constamment assise, le cou tendu, la tête élevée, les paupières demi-closes, les bras croisés sur la poitrine, Célestine semble ne plus offrir alors que l'image de ces fakirs, objets d'une vénération fanatique chez les peuples de l'Inde. Insensiblement tous les organes des sens deviennent étrangers aux impressions; l'œil ne perçoit plus la lumière, les sons viennent envain frapper l'oreille; le visage se décolore, les tempes s'affaissent, la tête chancelante tombe sur la poitrine comme la fleur desséchée sur sa tige; le froid glacé avant-coureur du moment fatal vient pénétrer les membres de la jeune fille;

la mort est là ; mais à son approche, rien ne manifeste chez l'infortunée cette réaction, cette lutte effrayante dernier signe de la force que déploie la créature pour disputer à la destruction un reste d'existence ; la faulx du trépas ne porte ici que des coups lents et sourds, et le principe de vie depuis long-tems affaibli par de violentes secousses s'exhale du sein de la vierge expirante comme la mourante lueur de ces flambeaux qu'on voit pâlir et s'éteindre au loin dans les sombres profondeurs d'une voûte sépulcrale.

Observation sur une amaurose de l'œil droit; par G. A. T. Sue, *D. M. P., Membre de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

M. T....., teneur de livres, âgé de 25 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste était sujet depuis son enfance à la migraine et à des épistaxis plus ou moins rapprochés. Depuis trois ans suppression de l'hémorrhagie nasale, augmentation d'intensité dans les douleurs de tête qui occupaient plus particulièrement l'hémisphère droit du cerveau. Au commencement du mois de mai 1819 il s'est présenté chez moi se plaignant d'une pesanteur extraordinaire à tout le côté droit de la tête, pulsation dans l'intérieur de l'orbite, tintement de l'oreille du même côté, confusion de la vue de l'œil droit, laquelle, me dit-il, lui était survenue subitement. J'examinai l'œil malade avec soin et je trouvai la pupille très dilatée, immobile, d'un gris nébuleux et d'un contour irrégulier. Un phénomène particulier et assez difficile à expliquer, c'est que, malgré que la pupille restât immobile, l'œil étant exposé à une vive lumière, le malade en supportait avec peine

l'impression qui rendait sa vue plus confuse et lui montrait tous les objets comme couverts d'un épais nuage. Je conseillai avec avantage contre cet inconvénient l'usage des lunettes à verre vert et la cessation de tout travail, surtout à la lumière.

M. T..... me déclara qne résidant à Trieste, il fut atteint en 1814 d'une vérole dont il fut traité peu méthodiquement. En 1817, il essuya une nouvelle infection à Marseille dont il se soigna lui-même par la méthode des frictions, ne prenant d'autre règle de conduite que son caprice dans l'administration d'un médicament qu'on ne saurait employer avec trop de précaution. En abusant ainsi du mercure il espérait être guéri plus vite et se débarrasser de la première infection. Les symptômes disparurent en effet, mais des boutons d'une nature suspecte n'ont jamais cessé depuis cette époque de couvrir le front du malade.

Avant de commencer un traitement suivi, les parens désirèrent avoir l'avis du médecin, qui avait leur confiance depuis nombre d'années. En conséquence, M. le D. Dugas fut appellé le 19 mai, et dans une consultation faite avec ce praticien, il fut convenu de soumettre le malade à un traitement anti-phlogistique. Il fesait usage depuis quelque tems des boissons acidules.

Le 20, continuation des mêmes boissons, saignée du pied, nulle amélioration dans la vue, gêne de la respiration.

Le 21, l'oppression continue; application de dix sangsues à l'anus, dégagement de la poitrine, même état de la vue, céphalée toujours vive, poids dans l'orbite, tintement de l'oreille droite, bouffées de chaleur au visage.

Le 22, nouvelle saignée du pied suivie comme la

première d'oppression heureusement combattue par l'application des sangsues à l'anus.

Le 24, application d'un vésicatoire à la nuque. Diminution de la céphalée, pupille dilatée, vue toujours confuse et sentiment pénible à l'impression de la lumière du jour.

Le 27, application d'un second vésicatoire au bras. La plaie de ce dernier, quoique pansée avec du cérat ordinaire, s'ulcéra, et la cicatrisation n'en fut complette que le 18 juin.

Avec ces moyens je combinai le régime, l'emploi du tartrate antimonié de potasse que j'administrai à des doses fractionnées, répétées de tems en tems pour ne produire que des nausées; j'eus recours aux pédiluves tièdes, irritans, aux lavemens émolliens répétés matin et soir, aux boissons acidules rendues laxatives de tems à autre par l'addition d'un sel neutre.

Dès le commencement du traitement, je tâchai de rétablir l'hémorrhagie nasale supprimée par l'emploi des poudres sternutatoires, et surtout par celle préconisée contre l'amaurose par Ware, habile chirurgien anglais, dans le 4.e vol. des Mémoires de la Soc. Méd. de Londres, dont voici la formule: Sulfate de mercure g.r v, poudre d'asarum g.r xxv, poudre de réglisse, d'iris ou même sucre cristallisé g.r xxv, mélangez exactement.

Tous ces moyens énergiques continués pendant plus d'un mois n'amenèrent que peu de changement dans la vue. Les douleurs de la tête étaient à la vérité moins vives, le tintement de l'oreille et le poids de l'orbite ne se fesaient sentir qu'à des époques éloignées, les bouffées de chaleur avaient disparu, mais la pupille était toujours très dilatée, et il fallut la plus scrupuleuse attention pour distinguer quelque léger mouvement de l'iris.

L'état pléthorique auquel paraissait due la goutte sereine me semblant assez combattu par les moyens précités, et les objets que le malade regardait continuant de se peindre à son œil comme couverts d'un épais nuage, je pensai qu'un principe vénérien pouvait avoir quelque part à cette maladie, et je me décidai à recourir aux sudorifiques. Quinze jours après ce nouveau traitement, les contractions de l'iris purent être facilement apperçues, la vue devint plus claire de jour en jour, et le malade commença à être moins fatigué de la lumière solaire. J'ai continué les mêmes remèdes jusqu'à la fin de juillet 1821, et depuis M. T..... a repris ses occupations habituelles et n'éprouve d'autre incommodité qu'une migraine qui l'affecte de tems à autre, à laquelle, comme je l'ai déjà dit au commencement de cette observation, il est sujet depuis sa plus tendre enfance.

Est-ce aux sudorifiques qu'il faut attribuer dans ce cas le rétablissement de la vue? ou bien le premier traitement ayant détruit la pléthore des vaisseaux du cerveau, le tems seul eût-il suffi pour amener cet heureux résultat? Je laisse au lecteur à prononcer là-dessus, quoique la circonstance de deux affections syphilitiques mal guéries et l'effet prompt des sudorifiques, doivent porter à croire qu'un principe vénérien a évidemment contribué à cette amaurose.

Observation sur une plaie par instrument piquant avec lésion présumée d'un nerf; par M. Jean-Bapt.e Aubaye, *Chirurgien.*

Au mois de juin 1819, une personne de dix-huit ans se blessa par mégarde à la partie interne et

inférieure de la cuisse avec une paire de ciseau très aigu.

L'instrument avait pénétré perpendiculairement la profondeur de quelques lignes; il n'avait pas occasioné une douleur bien vive; il fut immédiatement retiré, et la petite plaie fournit à peine quelques gouttes de sang.

La douleur étant à-peu-près nulle, la malade continua de vaquer à ses occupations ordinaires, et sans boiter.

Le 3.me jour, sentiment léger de crampe dans la cuisse blessée, s'étendant du genou à l'aine, accroissement progressif de la douleur pendant les jours suivans, à tel point que le 9.e jour de l'accident la malade crut devoir consulter M. le D. Roubaud.

La cuisse examinée avec toute l'attention requise ne présentait aucun gonflement; la peau n'avait subi aucune altération de couleur, seulement on remarquait à sa partie interne et à quatre travers de doigt au-dessus du genou, une petite cicatrice indiquant le lieu blessé par l'instrument; la pression n'augmentait point la douleur qui s'étendait alors dans toute la cuisse, se fesait sentir spécialement à l'aine et au genou, semblait s'augmenter dans l'état de repos, et ne diminuait que par le mouvement du membre; la malade boitait d'une manière notable.

Dans l'incertitude où il était sur le vrai caractère de cette maladie, M. le D. Roubaud employa successivement les émolliens, les calmans et les narcotiques sous des formes diverses, mais toujours sans succès. Cette dernière circonstance lui fit présumer que l'instrument avait rencontré dans son trajet quelque filet nerveux qu'il n'avait pas entièrement divisé.

Préoccupé de cette idée M. le D. Roubaud crut

reconnaître, 1.° dans la nature même de la douleur qui était vive, déchirante avec un sentiment de formication, et telle que la malade nous disait que sa cuisse semblait remplie de cordons douloureux s'étendans du genou à l'aine; 2.° dans la circonstance rapportée plus haut que le mouvement seul calmait les souffrances; 3.° enfin dans le type paroxistique que la maladie affectait de plus en plus, des signes suffisans pour considérer cette affection comme une névralgie traumatique à laquelle il résolut d'opposer le caustique appliqué dans l'endroit blessé.

Cependant le mal allait croissant, la jambe devenait douloureuse et la malade privée du sommeil passait les nuits entières à se promener. Tant de souffrances lui firent enfin surmonter la répugnance qu'elle avait pour l'application du caustique.

Le 38.e jour de la maladie, j'appliquais la pierre à cautère immédiatement sous la petite cicatrice; l'escarre formée, la douleur avait cessé comme par enchantement, la suppuration ne tarda pas à se montrer et l'escarre tomba le 10.e jour; elle avait à-peu-près deux à trois lignes d'épaisseur; 18 jours après sa chute, la plaie s'avançait vers la cicatrisation, lorsqu'une douleur semblable à la primitive se fit ressentir. D'abord, assez légère, elle augmenta dans la suite, surtout après l'entière guérison de la plaie, et ce fut en vain que nous employâmes un grand nombre de remèdes topiques plus ou moins rationnels pour la dissiper.

Trois mois à-peu-près, à dater du jour de la blessure, elle était devenue tout aussi insupportable qu'auparavant; elle s'étendait jusqu'à l'hypogastre, et donna lieu plus d'une fois à des retentions d'urine qui cédèrent tantôt aux émolliens et tantôt exigèrent l'emploi de la sonde.

M. le D. Roubaud conseilla de nouveau l'application du caustique ; il craignait de n'avoir pas cautérisé assez profondément, et de n'avoir pas compris dans l'escarre le rameau nerveux blessé. Toutefois, il ne pouvait se rendre raison d'une manière satisfaisante, comment dans cette dernière hypothèse la formation d'une escarre peu profonde avait pu calmer entièrement la névralgie pendant plus de quinze jours.

Néanmoins j'appliquai de nouveau la pierre à cautère dans le même endroit ; l'escarre nous parut plus profonde, elle ne tomba que le 13.e jour et ne fit point cette fois disparaître la douleur ; je portai du beurre d'antimoine (muriate d'antimoine sublimé) dans la plaie à plusieurs reprises, et je la rendis de plus en plus profonde, jusqu'à ce que la douleur qui semblait diminuer par degré eut entièrement cessé : la suppuration fut maintenue pendant plusieurs semaines, et la névralgie parut entièrement guérie.

Six mois s'étaient écoulés depuis l'instant de la blessure lorsqu'on se décida à laisser cicatriser la plaie produite et entretenue par des cautérisations successives. La malade ne souffrait plus depuis une quarantaine de jours ; elle se croyait tout-à-fait guérie, et son médecin qui partageait son erreur crut devoir épargner à une jeune personne l'assujétissement et l'incommodité d'un cautère ; il le fit fermer, et la guérison parut complette pendant deux mois.

Vers le 8.e mois de l'accident, les douleurs se montrèrent pour la 3.e fois avec les mêmes caractères qu'auparavant, elles acquirent la même vigueur et offrirent bientôt les mêmes résultats.

Ce ne fut pas sans peine qu'on décida la malade

à une troisième application du caustique, M. le D. Roubaud se proposait d'entretenir indéfiniment la suppuration, puisque c'était le seul moyen de vaincre la névralgie.

Après des applications réitérées du muriate d'antimoine sublimé qui donnèrent à la plaie une profondeur difficile à préciser, la douleur ayant enfin cédé, on mit quatre pois dans la plaie qui fut ainsi transformée en un cautère habituel que la malade résignée porta pendant cinq mois.

A cette époque M. le D. Roubaud (1) fut prié de permettre qu'on le fermât de nouveau: il n'y consentit qu'avec beaucoup de peine; mais enfin il souscrivit au désir prononcé de la malade et de ses parens: l'ulcère fut promptement cicatrisé, et cette fois la guérison a été parfaite.

Observation sur une pierre, retirée de la région du périnée, à la suite d'un dépôt urineux; par M. Feste, *Docteur en chirurgie, Membre de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

Jacques Masson, âgé de 24 ans, d'une faible constitution, était affecté depuis son enfance d'une

---

(1) M. le Docteur Roubaud que depuis long-tems Marseille a placé, avec juste raison, au rang de ses médecins les plus distingués, doit enrichir notre journal en communiquant une série de faits très intéressans qu'il a recueillis.

Celui dont il s'agit présentement est une preuve de plus en faveur des exutoires dans les névralgies. On sait qu'ils ont été préconisés d'abord par André, chirurgien de Versailles, puis, par un assez grand nombre d'opérateurs célèbres, jusqu'au savant professeur Delpech qui, en 1817, cautérisa avec succès les nerfs frontal et sous-orbitaire du côté droit de la face, ainsi que nous en avons donné les détails dans notre essai medico-chirurgical sur la névroprosopalgie.

Note du rédacteur général.

incontinence d'urine, sans douleurs. Au 15 novembre 1820, il éprouva vers le déclin d'une fièvre gastrique, une grande difficulté d'uriner ; il survint alors au périnée une tumeur dont les caractères extérieurs et le développement signalaient un dépôt urineux. Il se forma sur celui-ci une escarre qui, divisée à l'aide d'un instrument tranchant, se détacha bientôt par l'effet de la suppuration ; l'urine coulait en abondance par la plaie, une petite quantité passait par l'urètre. La plaie laissait à découvert les muscles bulbo et ischio-caverneux. La suppuration était louable et présageait une guérison prochaine. Toutefois, je crus devoir sonder le malade, et à peine eus-je introduit les trois-quarts de la sonde dans le canal, que j'éprouvai de la résistance et je ne pus pénétrer plus avant dans la vessie ; à l'aide de quelques légers mouvemens de traction, je parviens à dégager l'instrument et à le retirer du canal, non sans difficulté. Introduisant alors l'index dans la plaie, je reconnais que l'obstacle provenait d'un calcul et je procède à son extraction avec les pincettes. La pierre offrait une surface lisse et paraissait être jumelle. Je m'en assurai par le toucher. La portion que je venais d'extraire était moins volumineuse que celle qui restait ; j'essayai de retirer celle-ci, mais, craignant de déchirer les parties à cause de son volume, je la brisai avec les tenettes et je la retirai ainsi par morceaux.

Le traitement consécutif de la taille applicable dans ce cas, fut mis en pratique ; pendant quinze jours le malade fut tourmenté de la fièvre, la diarrhée consumait ses forces, mais l'une et l'autre furent arrêtées dans leurs progrès. La plaie se cicatrisa, les urines reprirent leur cours naturel et le malade se trouva parfaitement guéri au terme de

quarante jours. Depuis, il a acquis beaucoup d'embonpoint et sa constitution s'est singulièrement améliorée.

Forme, poids et volume de la pierre. Il est impossible de préciser la forme de cette pierre, dès qu'il a fallu la briser en partie. Les fragmens et la portion entière pesaient sept onces; cette portion (la seule que je conserve, le reste ayant été soumis à l'analyse chimique) de forme semi-ovoïde, et irrégulièrement pyramidale, offre à sa base une facette lisse, polie et légèrement concave, un angle aigu à son sommet, et des inégalités ainsi qu'une gouttière sur les autres points de sa surface. Cette concrétion a environ deux pouces de longueur, un pouce et demi d'épaisseur, et plus de trois pouces de circonférence. J'ai pu m'assurer par le tact que l'autre portion avait à beaucoup près la forme de celle-ci.

Réflexions. Il est à observer que plusieurs praticiens aux soins desquels le malade s'était successivement confié, pour se délivrer de son incontinence d'urine, ne pensèrent point à le sonder, et cela, ce semble, parce qu'il ne se plaignit jamais d'aucune douleur, qu'il ne ressentit pas, peut-être, par la manière dont la pierre était située. Je pense qu'elle était (1) chatonnée au col de la vessie.

EXAMEN chimique du calcul; par M. POUTET.

Ce calcul était divisé en fragmens de 7 à 8 décigrammes. Parmi ces fragmens, se trouvait un calcul

(1) Peut-être existait-il une poche indépendante de la vessie, où les deux portions de la pierre se sont formées et insensiblement accrues. Quoiqu'il en soit, admirons, dans l'intéressante observation de M. Feste, praticien qu'on ne saurait trop estimer, admirons, disons-

entier du poids de 5 décagrammes, lisse dans une portion de son étendue, d'une forme semi ovoïde, terminée en capuchon par le sommet, et dont la base ayant un cercle parfait est applatie; sa partie superficielle était souillée, comme les fragmens, du sang qui s'était infiltré dans ces derniers. Les moyens que j'ai employés pour isoler les principes constituans du calcul, n'ont été d'abord exercés que sur les fragmens de cette concrétion. Leur couleur extérieure est rougeâtre; la masse interne est d'un blanc rosacé; leur configuration est cristalline et poreuse; elle forme des grains incohérens; leur brillant cristallin n'est bien apparent que lorsqu'on les expose aux rayons solaires, ou qu'on les examine à la loupe. Ils se brisent par leur forte pression entre les doigts.

Voulant soumettre ce calcul à l'analyse chimique, j'en ai pulvérisé une portion, et je l'ai mise en contact avec l'eau distillée; le mélange a été filtré et combiné avec le sirop violat dont la couleur a passé au vert bien prononcé. La teinture et le papier de tournesol, rougis par un acide, sont ramenés au bleu par cette solution dont la nature est alcaline.

Exposant ce calcul pulvérisé dans un matras avec de l'alcool à une chaleur modérée, d'après la méthode de Brande, pour y rechercher la présence de l'urée, ce mélange, après quelques minutes, a acquis une légère couleur rouge vinacée. La liqueur

---

nous, les forces de la nature dont on ne peut certainement pas méconnaître ici la prévoyance, puisque pour se délivrer d'une concrétion volumineuse, elle a évidemment suscité un dépôt au lieu où l'art pratique ordinairement l'opération de la lithotomie.

Note du rédacteur général.

filtrée et isolée du résidu terreux, a été évaporée dans une capsule de verre; elle a donné pour résultat une matière colorante rose produite par le sang infiltré dans le calcul et des traces d'une substance saline confusément cristallisée qui n'avait nullement la configuration, ni les propriétés chimiques de l'urée.

En versant de la solution de potasse pure sur le calcul en poudre, et agitant cette combinaison avec un tube de verre, il se dégage une odeur vive d'ammoniaque.

Ce calcul est peu soluble dans les alcalis purs et dans l'acide sulfurique avec lequel il fait effervescence; néanmoins cet acide étendu à 10 degrés en dissout beaucoup plus que dans un plus haut degré de concentration. Les acides hydroclorique et nitrique en dissolvent la substance terreuse avec dégagement d'acide carbonique, et ne laissent à l'état d'insolubilité, qu'une portion de matière d'un brun jaunâtre, nageant dans le liquide. Ce calcul est, par conséquent, exempt de silice.

Le précipité qui échappe à l'action de la potasse en dissolution à 20 degrés de l'aréomètre des sels, lavé et desséché, fait encore effervescence avec les acides; il a été reconnu pour du carbonate de chaux et du phosphate calcaire et magnésien. En effet, le précipité provenant de l'insolubilité partielle du calcul dans l'acide sulfurique, formé de sulfate de chaux, n'a plus été attaqué par l'acide nitrique.

La solution alcaline d'une portion des principes constituans de ce calcul, traitée isolément par les acides hydrochlorique et acétique, ne donne lieu à aucun précipité, divisé ou floconeux, qui puisse y démontrer l'existence de l'acide urique.

Pour constater la présence de la matière animale,

qui constitue le ciment des concrétions urinaires, j'ai exposé un morceau entier du calcul dans l'acide nitrique affoibli. Au bout de quelques heures, cette concrétion qui occupait le fond du verre à expérience, a changé de pesanteur spécifique par la dissolution des matières salines qu'il recélait, et a occupé la surface de la liqueur, sous forme d'une substance gélatino-membraneuse, de couleur jaune brunâtre.

Curieux d'exposer cette substance à l'action de la potasse caustique, elle s'y est presque dissoute. La solution filtrée était roussâtre: traitée par l'acide hydro-chlorique, elle s'est sensiblement louchie, ce qui pourrait faire soupçonner des traces d'acide urique dans le calcul.

Cependant la dissolution du calcul dans l'acide nitrique, évaporée jusqu'à siccité, a passé seulement au jaune brunâtre (1) vers les bords de la substance saline qui a reçu l'action la plus vive du feu. Le centre de la capsule est occupé par une forte portion de matière d'un jaune pâle citron, l'un des

---

(1) J'ai eu occasion d'examiner, en même-tems, deux calculs d'acide urique, dont un isolé d'un beau morceau poli à son extérieur et brun couleur de bois dans toutes ses parties, l'autre en petits calculs d'un demi décigramme, spontanément excrété par l'urètre. L'un et l'autre entièrement dissous dans la solution de potasse caustique, puis traités par l'acide hydro-chlorique, laissent précipiter abondamment d'acide urique. L'un de ces calculs dissous dans l'acide nitrique tache la peau en rouge; si on fait évaporer sa dissolution nitrique, elle fournit d'abord une masse d'un beau jaune citron, qui se convertit, par une plus forte chaleur, en rouge cramoisi magnifique, et non pourpre, comme l'annonce le docteur Marcet, dans son histoire chimique des calculs, relativement aux calculs d'acide urique. Cependant celui qui fait le sujet de cette dernière observation est presque tout composé d'acide urique; sa dissolution aqueuse fait passer au rouge grenade, la teinture de tournesol.

caractères de l'oxide zanthique découvert par le D. Voltaston.

Mais comme un mélange de gélatine, de carbonate de chaux et d'acide nitrique, évaporé presque à siccité, dans une capsule de verre, produit les couleurs sus-énoncées, on ne peut attribuer cet effet qu'à l'action de l'acide nitrique sur la matière gélatino-membraneuse du calcul, et non à l'oxide zanthique dont la présence ne se trouve plus constatée par les autres propriétés chimiques qui caractérisent cet oxide. Le résidu nitraté du calcul, dissous dans l'eau, et auquel on ajoute un acide, est précipité en blanc sale; ce mélange évaporé, reste blanchâtre, et ne produit pas le rouge cramoisi annoncé par le D. Voltaston.

Ce calcul ayant la propriété de ne se dissoudre que partiellement dans l'acide sulfurique, et sa dissolution nitrique chauffée, ne laissant pas un résidu blanc, ne contient pas de l'oxide cystique. D'ailleurs l'alcool ne forme aucun précipité dans sa dissolution nitrique, comme ce dernier oxide.

Avant d'examiner les substances terreuses qui font partie de ce calcul, je l'ai exposé à un feu modéré dans un matras négligemment bouché: il s'est sublimé aux parois du vase, une légère couche de carbonate d'ammoniaque, verdissant fortement le sirop violat; saturé par l'acide acétique, cette combinaison ne précipite nullement par le nitrate d'argent.

Combinant alors 8 grammes de ce calcul pulvérisé avec une petite portion d'acide hydro-chlorique, pour en former une pâte peu humectée, et soumettant ce mélange dans un matras, à l'action d'une assez forte chaleur, il s'est sublimé 4 décigrammes de sel ammoniac en couches brillantes, un peu salj par de l'huile animale, précipitant en flocons par

le nitrate d'argent, et laissant dégager de l'ammoniaque avec la potasse caustique et le sous-carbonate de potasse.

J'ai pris ensuite un peu de ce calcul; je l'ai fortement chauffé dans un creuset de platine; dans cet état, il n'a éprouvé aucun genre de vitrification. Alors, j'en ai exposé un nouveau morceau de 16 grammes, à une chaleur convenable, dans le même creuset muni de son couvercle et sans être luté. Il s'est répandu une odeur ammoniacale fétide; le résidu carbonisé a été mêlé avec la moitié de son poids d'acide sulfurique concentré; le mélange étendu avec un peu d'eau distillée a été filtré; la liqueur claire acidule a été évaporée dans le creuset de platine et s'est convertie en une masse saline blanche légèrement translucide. Cette substance se redissout dans l'acide sulfurique à 10 degrés, et se précipite par le seul chauffage de la liqueur. L'acide sulfurique un peu concentré, versé sur ce sel, n'en dissout qu'une foible partie. Les acides hydro-chlorique et nitrique le dissolvent totalement sans effervescence. Sa dissolution nitrique, précipitée par l'ammoniaque, en isole du phosphate de chaux (1) et de magnésie.

Me proposant d'isoler cette dernière substance

---

(1) *Système des connaissances chimiques* de Fourcroy, tom. 10, pages 226 et 227. Ce savant dit aussi en parlant du phosphate de chaux calculeux. « Ce phosphate suspendu dans les acides muriatique ou nitrique, de manière à pouvoir être bus, laisse des flocons transparens et celluleux de la matière animale, à mesure que le sel terreux se dissout. Tel est le résultat déjà énoncé que j'ai obtenu de ce calcul. J'ajouterai ici que le phosphate de chaux, retiré d'un mélange de muriate de chaux et de phosphate de soude, se dissout promptement dans l'acide sulfurique à 10 degrés, comme le phosphate de chaux magnésien provenant du calcul soumis à mon examen.

d'avec la chaux du calcul, j'ai traité la dissolution hydro-chlorique de cette concrétion par l'oxalate d'ammoniaque, jusqu'à entière précipitation de l'oxalate de chaux. La liqueur filtrée, combinée ensuite avec quelques gouttes d'ammoniaque, a laissé précipiter de la magnésie, très soluble dans l'acide sulfurique concentré. Cette dernière dissolution évaporée ne s'est plus troublée et a fourni des cristaux de sulfate de magnésie.

Je n'ai pas voulu, cependant, terminer cet examen analytique, sans scier le calcul entier, trouvé avec les fragmens chez le même individu. Il répandait, durant l'action de la scie, une odeur d'ammoniaque bien prononcée, qu'il conserve encore. La surface interne était formée de couches concentriques, dont le plus petit noyau analysé, qui avait l'aspect de toute la masse, n'a donné aucune trace d'acide urique. L'ensemble de ce calcul était blanchâtre; le sang ne paraissait pas s'y être infiltré. Sa cristallisation est bien moins poreuse que les fragmens analysés; il se comporte avec les alcalis et les acides de la même manière que les fragmens: les premiers en dégagent aussi de l'ammoniaque; le suc de citron le dissout totalement, ce qui semble faire espérer que l'usage prolongé de la limonade, pourrait empêcher la formation de pareils calculs.

D'après tout ce qui précède, ce calcul, ainsi que les fragmens isolés, sont composés:

De carbonate d'ammoniaque,

De carbonate de chaux,

De phosphates de chaux et de magnésie,

D'une matière animale gelatino-membraneuse,

D'une matière colorante rose, contenue dans les fragmens du calcul, provenant du sang qui s'y est infiltré.

L'analyse de ce calcul me paraît avoir cela de

particulier, qu'il est un de ceux bien rares (1), qui ne contiennent pas d'acide urique, et que surtout il recèle du carbonate de chaux (2) bien reconnu par sa vive effervescence avec les acides, substance qui n'est point désignée par le D. Marcet, auteur de l'histoire des calculs.

Le carbonate d'ammoniaque a été seulement extrait par Fourcroy, en chauffant un calcul soumis à l'examen de ce célèbre chimiste.

Observation sur un accouchement d'un fœtus hydrocéphale, accompagné d'hémorragie utérine et de l'issue prématurée du cordon ombilical; par J. Reimonet, *Chirurgien, à Marseille.*

M.me L..., âgée de 37 ans, d'un tempérament sanguin, d'une constitution robuste, parvenue au 9.e mois de sa 4.e grossesse, éprouva, le 28 avril 1821, les douleurs de l'enfantement, qui se prolongèrent jusques au 30 au soir, époque où je fus

---

(1) Brande a analysé 150 calculs; il a trouvé l'acide urique dans *presque tous*. Donc, il en est qui peuvent ne pas en contenir. Vauquelin et Fourcroy, reconnurent aussi la présence de l'acide urique dans le plus grand nombre des 600 calculs que ces savans ont examinés.

(2) M. Howship, dans ses observations pratiques sur les maladies des voies urinaires, « fait l'exposé suivant, d'un calcul renal très « volumineux dont la structure était compacte et terreuse, la « consistance semblable à de la glu, et la couleur d'un jaune pâle « grisâtre. Par l'analyse M. Brande trouva cette matière composée « de carbonate de chaux, mêlée d'une matière animale très tenace. « Il observa que c'était le premier cas venu à sa connaissance où « le rein avait secrété du carbonate de chaux. Scudamore, *traité « de la goutte et du rhumatisme, tom.* 2, *pag.* 233. » Notre cas serait-il le second? Thomsom fait seulement mention de ce carbonate trouvé dans les calculs des animaux inférieurs.

appelé. On observait : pâleur extrême de la face, lèvres décolorées, yeux entr'ouverts, respiration presque insensible, pouls imperceptible, extrêmités refroidies ; la malade ne répondait à mes questions que par des gémissemens.

M. Moncet, chirurgien qui était auprès d'elle, sentant le danger qui la menaçait, m'apprend qu'une hémorragie utérine, ayant duré plusieurs heures, a précédé cet état d'accablement, et que le sang n'a cessé de couler au dehors qu'au moment où la tête remplit exactement l'excavation du bassin. Présumant une hémorragie interne, je pratiquai le toucher ; les grandes lèvres considérablement tuméfiées rétrécissaient l'ouverture du vagin, au point de permettre à peine l'introduction de quelques doigts. Cependant je la dilatai par dégrés, et je reconnus la position de la tête de l'enfant, dont l'occiput répondait à l'arcade du pubis, et la face à la concavité du sacrum. Au dehors et vers le côté gauche, on voyait une anse de cordon de douze pouces de longueur environ. J'annonçai la mort du fœtus, me fondant sur l'interception du sang de la mère à l'enfant, occasioné par la compression qui avait lieu depuis 48 heures, et sur la couleur du cordon ombilical lui-même, qui était livide, refroidi et sans pulsation. Je prévins les parens du danger imminent qui menaçait la mère, et de la nécessité de l'accoucher de force. D'ailleurs, des syncopes fréquentes, qui duraient un tems assez long, leur fesaient partager mes craintes sur une mort prochaine.

D'abord, je relevai les forces, par quelques cueillerées de bon vin et quelques tasses de bouillon (ces liquides séjournaient dans l'arrière-bouche, ce qui me parut dépendre d'un spasme du pharynx et être de très mauvais augure); puis, tout étant

prévu, je procédai à l'application du forceps. J'eus quelque difficulté à introduire les branches, mais j'en éprouvai bien plus pour les croiser. Y étant parvenu, je fus étonné de l'écartement considérable qu'il y avait de l'une à l'autre, et je soupçonnai une tête hydrocéphale. Les fortes tractions que je fis pour l'amener me confirmèrent dans cette idée; je parvins enfin à l'extraire, et je la trouvai telle que je l'avais supposée; j'achevai de retirer l'enfant qui avait un tour de cordon au cou. La sortie de plusieurs caillots de sang me donna la conviction qu'il y avait eu hémorragie interne; et le sang continuant de couler en abondance, je crus devoir dégreffer le placenta qui était à moitié décollé, et je fis contracter la matrice en titillant son col et en frictionnant à sec l'hypogastre. La malade reprit un peu de ses forces par l'usage de quelques tasses de bouillon. Après cela, je conseillai la diète la plus rigoureuse, les délayans, les fomentations et les lavemens émolliens. La nuit se passa tranquillement. Le lendemain, le bas-ventre était un peu tendu et douloureux, des tiraillemens se fesaient sentir aux lombes et aux cuisses, l'urine coulait difficilement. Toutefois, les mêmes moyens furent continués, et en peu de jours M.e L... a joui d'une santé parfaite.

Forme et dimensions de la tête du fœtus. Diamètre occipito-frontal de 6 pouces et $\frac{1}{2}$ à 7 pouces. Diamètre bi-pariétal de 4 pouces et $\frac{1}{2}$ à 5 pouces. Diamètre temporal différant peu de l'état ordinaire. La tête, de forme irrégulière et aplatie supérieurement, ne présentait d'ailleurs (ainsi que le reste du corps) rien de particulier. Le liquide contenu a été évalué à 2 livres à-peu-près.

Réflexions. Est-il probable que cette femme fut accouchée par les seules forces de la nature? Les

contractions utérines ont été suffisantes, il est vrai, pour faire franchir le détroit supérieur à la tête, dont le diamètre antero-postérieur excédait de près de 2 pouces le diamètre transverse du bassin; mais je pense que l'existence de la mère était d'autant plus compromise, en temporisant, qu'il eut été impossible de terminer l'accouchement sans l'application du forceps (1), quoiqu'en aient dit des accoucheurs distingués sur l'inutilité de cet instrument.

De l'état de la vaccine en Angleterre et en France.

Le Secrétaire de la Société Jennériene de Londres dans un rapport fait aux directeurs de cette institution sur l'état de la vaccine en Angleterre pendant l'année 1820, observe que les tables de mortalité relatives à la petite vérole, au lieu de diminuer par la propagation de la vaccine, augmentaient au contraire depuis un an d'une manière sensible. Londres durant 1819 n'avait perdu de la petite vérole que 421 individus, et le nombre des victimes s'était élevé en 1820 à 712. Devait-on attribuer à la négligence des gens de l'art un tel surcroît de mortalité? Le zèle des Directeurs de l'établissement s'était-il ralleuti? Au contraire, les administrateurs, à l'exemple des médecins, excitaient les individus de

---

(1) Sans doute, l'application du forceps était indispensable dans cette occasion, vu la grande disproportion entre la tête du fœtus et la voie qu'elle devait franchir, comme aussi, vu l'hémorragie interne, les syncopes, dont on avait à redouter les conséquences. Mais, qu'il nous soit permis de le dire ici, on n'abuse que trop souvent du forceps dont l'utilité n'est alors rien moins qu'effective, s'il ne nuit pas.

Note du rédacteur général.

toutes les classes à porter leurs enfans à l'institution, et plus de 4000 d'entr'eux, par les soins de l'inoculateur en chef furent arrachés au tombeau et préservés de la contagion imminente de la petite vérole qui ravageait déjà un quartier de Londres.

Depuis l'origine de l'établissement élevé (en 1806) à la gloire de Jenner, le D. Walker a vacciné à lui seul 37,784 individus, et dans la seule année de 1819 4,079. Les médecins et chirurgiens de Londres et des environs 100,495 depuis le principe, et durant 1819, 21,138. Les inoculateurs appointés dans toutes les parties de l'Angleterre ont vacciné 37,314 enfans dans la seule année de 1819, et 386,204 autres dans l'espace de 14 années à dater de l'époque de l'établissement. Enfin le D. Walker avait fourni les colonies anglaises de 299,873 verres de vaccin durant le cours de ces mêmes années.

Telle est l'énumération des individus vaccinés en Angleterre que le D. Johnstone présente dans son rapport. Une correspondance entre les principaux médecins et directeurs de l'établissement vient à la suite de ce tableau. Chaque correspondant signale au directeur de l'établissement les heureux effets qu'il a obtenu de la vaccine.

Au lieu de donner la liste nominale des directeurs et des souscripteurs qui figurent à la suite de ce rapport, je me permettrai quelques réflexions sur la propagation de la vaccine à l'époque actuelle. Placés dans une cité populeuse, les médecins de la ville de Marseille ont, jusqu'à ce jour, par leurs lumières, lutté contre l'ignorance des dernières classes de la société; ils ont propagé avec zèle la vaccine, et les heureux effets qu'ils en ont obtenu doivent être leur plus douce récompense. Mais leur exemple a-t-il encouragé les médecins et chirurgiens des villes cir-

convoisines? A une époque récente encore, on a adressé des réclamations à divers praticiens de notre ville pour obtenir de la vaccine, et ces mêmes praticiens se sont vus forcés d'en réclamer à leur tour aux médecins de la ville d'Aix.

L'année dernière l'hôpital de la charité de Lyon était dépourvu de vaccin, et cependant le chirurgien major de cet hospice reçoit annuellement 600 f. pour en conserver soigneusement le dépôt.

Plus de douze cents enfans renfermés dans cet établissement étaient-ils à l'abri de la contagion de la petite vérole, qui s'était manifestée dans quelques quartiers de la ville?

« A peine les froids rigoureux de 1820 ont-ils disparu que des milliers d'individus de tout âge, de tout rang furent atteints à Paris du poison variolique. Que de victimes y succombèrent! que de larmes furent versées par de sensibles parens! que de regrets, pour ne pas dire de remords, leur a fait éprouver l'obstination qu'ils avaient mise à repousser la main bienfaisante qui s'était offerte à préserver les objets de leur tendresse des traits de l'horrible maladie à laquelle ils les avaient vus succomber! » (1)

Ainsi la petite vérole a menacé de reprendre son empire premier dans les deux principales villes du royaume. Il importe donc à l'époque actuelle de ne point délaisser par négligence l'unique moyen de salut que nous possédions pour la combattre, et de saisir toutes les occasions qui nous sont offertes pour propager la vaccine. La Société de Londres nous a adressé des verres chargés de virus-vaccin extrait de la vache. Les essais que nous en avons fait n'ont

---

(1) Manuel-Pratique de la vaccine; par le D. Bergeron. Paris 1821.

pas encore répondu à l'attente du Secrétaire de la Société qui nous en a fait hommage.

M. le D. Bergeron vient de réveiller de nouveau l'attention des praticiens et des pères de famille, en fesant paraître un manuel-pratique de vaccine. La précision et la clarté qui règnent dans ce mémoire, l'exposition détaillée du développement et de la marche de la vaccine, le tableau des conséquences de la petite vérole, tels sont les points les plus remarquables de cet opuscule. Deux portraits lithographiés figurent à la tête de cet ouvrage; l'un représente une jeune personne dont la figure est outragée par la petite vérole, l'autre retrace l'emblême d'une jeune femme parée de toutes les graces de la beauté, et que par l'effet préservateur de la vaccine le virus contagieux n'a pu flétrir.

Si l'Angleterre se glorifie de la Société Jennériene, la France renferme dans son sein un grand nombre de Comités où sont rassemblés les zélés propagateurs de la vaccine; la plupart des médecins qui les composent ont rivalisé de zèle et de soins pour en étendre les bienfaits, aussi peuvent-ils en apprécier aujourd'hui les nombreux avantages: la génération actuelle ne présente point en général les dégradations physiques, triste résultat du virus variolique, et par un heureux concours de circonstances, elle est appelée à jouir et des avantages physiques que la belle découverte de Jenner lui assure et des avantages moraux que de nouvelles institutions semblent lui promettre. Les médecins de l'Angleterre et de l'Ecosse ont rendu leurs écrits populaires et la classe ouvrière de la société a vu figurer dans ses ateliers l'avis de porter ses enfans à la société de Jenner. En France les médecins ont surpassé ce noble exemple, nos Facultés comme au temps de Bordeu

ne se sont point montrées jalouses d'une découverte qui ne leur appartenait pas, elles ont proclamé ses bienfaits avec enthousiasme. La littérature médicale s'est enrichie d'un grand nombre d'opuscules sur la vaccine, et l'Institut de France a couronné en 1815 le jeune favori des muses qui chanta cette utile découverte en vers harmonieux et sublimes.

Rien n'est plus hideux que l'aspect d'une figure outragée par la petite vérole: la physionomie, ou pour mieux dire, le masque variolique de Mirabeau fesait autant d'impression sur l'assemblée que sa mâle éloquence; aussi caractérisait-il lui-même sa laideur par une expression énergique: on raconte qu'une Dame qui ne le connaissait pas lui dit un jour à l'assemblée: Monsieur, montrez-moi donc M. le Comte de Mirabeau, on le dit prodigieusement laid? Figurez-vous, Madame, un tigre qui a eu la petite vérole, et vous pouvez vous convaincre de la vérité du portrait, puisque c'est moi qui en suis l'original.

J. X. F. Sigaud.

Della struttura, delle funzioni, e delle malattie della midolla spinale, opera di Vincenzo Rachetti, *Professore di patologia, e di medicina legale, nella R. C. Università di Pavia:* c'est-à-dire, *de la structure, des fonctions et des maladies de la moëlle épinière; par* Vincent Rachetti, *Professeur de pathologie et de médecine légale, à l'Université de Pavie. Ouvrage de* 446 *pag. in*-8.°. Milan 1816.

(I.er Article.)

L'Histoire de la médecine offre souvent les preuves certaines de ces vérités, que les doctrines qui éta-

blissent le mieux les règles de l'état de santé sont fondées sur l'observation de l'homme malade, et que la versatilité des opinions, en physiologie, reconnaît pour cause l'abus des expériences sur les animaux. Persuadé que l'observation des maladies est le meilleur moyen d'investigation, dans la recherche des vérités physiologiques, le professeur Rachetti, à l'exemple des anciens, s'est étayé de son secours, pour répandre quelque lumière sur les véritables fonctions de la moëlle épinière. Il expose d'abord, dans un tableau analytique, les progrès des connaissances anatomiques sur la structure de cet organe. Les anatomistes les plus célèbres des tems modernes, et de ce nombre, Vésale, Laurent, Picolomini, Bérenger et surtout Blasius se livrèrent spécialement à l'étude de l'organisation de la moëlle épinière. A l'aide des dissections les plus minutieuses et de la macération, ils parvinrent à connaître la plus petite particularité de structure. Néanmoins les opinions d'Hippocrate et de Galien sur les fonctions de cet organe, et ses rapports avec le cerveau, fondées en grande partie sur l'observation des cas pathologiques, prévalaient encore, et n'éprouvaient aucune modification par l'effet des découvertes anatomiques. C'est ainsi que Huber, à qui la science est redevable de la plupart de ces dernières, ne proposa rien sur les fonctions de la moëlle épinière, et adopta, sans les modifier, les idées du père de la médecine. Mais lorsque plus tard, d'autres hommes célèbres, portèrent à un haut degré de perfection, les recherches anatomiques sur les nerfs, que les expériences sur les animaux vivans se multiplièrent à l'infini, le domaine de la physiologie s'accrut d'un grand nombre de suppositions ingénieuses sur les fonctions du cerveau et de la moëlle épinière. Deux

opinions entièrement opposées prévalurent: Mayer, illustre anatomiste allemand, Arnemann renommé par ses expériences sur les reproductions animales, Frochter, auteur d'une description nouvelle de la moëlle épinière attribuèrent à cet organe les propriétés des nerfs, et le regardèrent comme le plus grand de tout le corps humain. Soëmmering soutint une opinion contraire: à l'exemple des anciens, il affirma que la moëlle épinière n'était qu'un prolongement du cerveau et conforme en tout à cet organe. D'autres anatomistes célèbres prirent de nouveau, part à cette lutte d'opinions, tels furent Vicq d'Azir, Prockaska, Scarpa, Bichat, Walther de Berlin, et naguères en France, Chaussier, Gall, Legallois; F. Mekel, Carus, Doellinger, Tiedmann, en Allemagne; Everard Home, Brodie, Wilson Philip, en Angleterre.

En publiant un ouvrage ex-professo sur un sujet aussi important, le professeur Rachetti, a eu pour but de réviser les travaux de tant d'auteurs célèbres, de montrer les lacunes que présente l'histoire des maladies de la moëlle épinière, et les moyens propres à compléter cette partie intéressante et pourtant négligée de la pathologie. Pour distribuer avec méthode un si grand nombre de matériaux scientifiques, l'auteur a jugé convenable, d'examiner d'abord les observations des anciens sur les usages et les maladies de la moëlle, 2.° d'exposer la structure de cet organe, 3.° de déterminer ses fonctions, 4.° de tracer fidèlement l'histoire de ses maladies.

Dans le premier chapitre de la première section se trouvent rassemblés les divers passages du second livre des prédictions et du traité des articulations d'Hippocrate, relatifs aux fonctions et aux maladies de la moëlle épinière. Le père de la médecine nous

avertit que ces dernières sont en général mortelles, mais qu'elles peuvent, lorsqu'elles ont leur siège à la région dorsale ou lombaire, entrainer des accidens compatibles avec l'état de vie.

Soëmmering (*ueber Verrenkung, und bruch des Rückgrads. Berlin* 1793) rapporte un cas intéressant qui confirme en partie la sentence d'Hippocrate. Une femme à la suite d'une fracture avec luxation d'une des vertèbres dorsales, vécut encore l'espace de cinq mois, tourmentée de douleurs atroces, et fut entraînée insensiblement au tombeau, par une gangrène qui s'établit lentement sur les extrêmités inférieures. Les faits consignés dans les ouvrages des chirurgiens français, et dans les monographies de P. Frank (*oratio academica de vertebralis columnæ in morbis dignitate. Delect. opusculor. t.* 11) et de Thomas Copeland (*observations on the symptoms and treatment of the diseased Spine etc. London* 1815), appuyent les observations d'Hippocrate.

Dans le second chapitre de la même section, le professeur Rachetti expose les théories des anciens sur la structure, et les fonctions de la moëlle épinière, déduites de l'observation des maladies. Aretée de Cappadoce expliqua le premier les phénomènes de la paralysie, par l'entrecroisement des nerfs du cerveau ; mais il n'admet point une direction semblable de fibres dans la moëlle épinière. Cassius Jatrosophiste qui vivait à la même époque prétendit que tous les nerfs se croisent à volonté et se rendent de leur point d'origine à la partie opposée. Les doctrines de Galien sur la moëlle épinière, dignes d'admiration pour les tems reculés où elles furent imaginées, furent déduites en grande partie de l'observation des maladies, et des recherches anatomiques tentées sur les mammifères et les singes en particu-

lier. En exposant les travaux de Galien sur les nerfs, le cerveau et la moëlle épinière, le Professeur Rachetti entre dans une foule de détails qui rendent son commentaire plus prolixe que profond. Des répétitions fréquentes n'ajoutent souvent rien à la clarté d'un sujet. L'auteur, nourri de la lecture des écrits d'Hippocrate et de Galien, montre entièrement sa déférence pour tout ce qu'ils nous ont transmis, et se complait à citer des passages où l'on chercherait envain des traces de description relative aux maladies de la moëlle épinière. Aussi l'on peut le comprendre sans hésiter, au nombre des érudits qui trouvent toutes les maladies connues, dans les œuvres du père de la médecine. Les successeurs de Galien, tels que Cœlius Aurelianus, Aëtius prêtèrent peu d'attention à la moëlle épinière dans le traitement de la paralysie. En voulant s'écarter des doctrines du médecin de Pergame, Alexandre de Tralles tomba dans de graves erreurs. Le Professeur Rachetti démontre, par les faits consignés dans l'ouvrage de Frank, et ceux qu'il a recueilli dans sa pratique privée, les fausses interprétations qu'Alexandre de Tralles fit des écrits de Galien. Les anciens, au moyen des dissections et de l'observation des maladies, parvinrent à découvrir ces vérités importantes: 1.° que la moëlle épinière est absolument nécessaire au maintien de la vie, qu'en général toute lésion grave de cet organe, est suivie de la mort: 2.° que la moëlle épinière, de concours avec le cerveau, préside au sentiment et au mouvement: 3.° que suivant le lieu de la moëlle qui se trouvait lesé, la paralysie frappait telle partie et correspondait aux extrêmités supérieures ou inférieures: 4.° que la mort arrive subitement dans les cas de division, ou de froissement de l'organe médullaire, que dans certains cas,

ces désordres graves se manifestent dans une ou plusieurs fonctions, telles que la respiration, la voix, la nutrition d'une partie, l'évacuation de l'urine ou l'expulsion des matières fécales, etc.

J. X. F. SIGAUD.

DISSERTATION sur la maladie dite fièvre jaune qui règne à la Guadeloupe; par M. J. E. A. AVIENY-FLORY, *Docteur en médecine. Montpellier* 16 *août* 1820, *in*-4.° *de* 43 *pag., avec cette épigraphe:*

Quæque ipse miserrima vidi.
Æneid. lib. 2.

UNE dissertation inaugurale, dernier acte probatoire pour parvenir au doctorat, n'est le plus souvent qu'une compilation dont le mérite consiste tout entier dans la disposition des matières, comme dans la manière claire et précise de traiter le sujet. Il est, toutefois, des jeunes adeptes qui ne produisent pas seulement le résultat de quelques années d'étude; ils font éclore aussi le fruit d'une pratique qui, bien que resserrée, ne laisse pas d'être d'une grande utilité. M. Flory a pleinement justifié cette assertion, en prenant pour sujet de sa thèse une maladie qu'il a eu l'occasion d'étudier avec soin dans une contrée où elle règne.

Son ouvrage est divisé en trois paragraphes où il expose successivement: 1.° l'apperçu topographique de la Guadeloupe; 2.° l'histoire de la fièvre jaune, ses causes, ses symptômes, ses crises, son traitement, sa contagion et sa nature, d'après l'observation prise au lit du malade et l'autopsie cadavérique; 3.° enfin, quelques moyens prophylactiques, pour les personnes qui passent aux Colonies.

Un petit fleuve divise la Guadeloupe en deux parties : la *Cabes-terre*, la plus considérable, présente une infinité de sources et n'a point de marécages ; aussi, l'air y est-il pur ; d'ailleurs, il est raffraichi par les vents alizés qui varient de l'est à l'est-nord et sud, et qui soufflent du large depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Cette partie de la Colonie a une ville appelée *Basse-Terre* qui est fort bien située. L'autre partie, la *Grande-Terre*, où l'on remarque une ville, mal située, nommée *Pointe-à-pitre*, est moins fertile, privée d'eau, les vents alizés n'y sont point sensibles, de sorte que la chaleur y est très forte.

On ne compte que deux saisons à la Guadeloupe : l'*été*, qui dure depuis l'équinoxe d'automne jusqu'au solstice d'été, est la saison moins chaude, moins humide et conséquemment plus favorable aux étrangers, l'autre saison, l'*hivernage*, est remarquable par une grande chaleur et des pluies continuelles ; elle est l'époque de la mortalité parmi les Européens, ce qui les oblige quelquefois à se réfugier dans la Cabes-terre.

Ce court exposé suffit pour faire apprécier les causes procréatrices de la fièvre jaune dans une partie de la colonie, tandis que dans l'autre elle se montre rarement.

Passant à l'histoire de ce fléau, l'auteur rappèle qu'on l'a nommé *mal de siam*, *vomito prieto*, *typhus icterodes*, *fièvre jaune*, *etc.* Il soutient ensuite qu'il n'existe pas d'analogie entre cette maladie et les épidémies observées par Hippocrate, ni entre la peste qui ravagea l'Attique durant la guerre du Péloponèse, et il se borne à remonter aux découvertes de Cristophe-Colomb, pour reconnaître l'existence de la fièvre jaune, ayant soin de faire mention,

suivant l'ordre chronologique, d'une multitude d'époques notables auxquelles cette fièvre s'est reproduite successivement.

Tels pays où elle se montrait jadis avec fureur en présentent à peine quelques traces, depuis la précaution qu'on a eue de les assainir, en comblant des marais, etc. Il est de fait qu'elle se développe aux Antilles par des causes purement locales, et qu'elle n'y est point apportée.

Les causes prédisposantes, ainsi que les occasionelles, dont l'auteur s'occupe séparément pour faciliter la classification, sont tracées avec méthode, et il annonce, avec MM. Valentin et Bally, qu'il n'en est pas de plus apte à produire la maladie que la suppression brusque de la transpiration.

Les symptômes sont détaillés dans la description des trois périodes de la fièvre jaune; ils sont conformes à ceux qui ont été publiés par les estimables observateurs de cette terrible maladie.

Les crises fixent aussi un instant l'attention de M. Flory. Il les considère ici comme des changemens subits qui apportent du mieux dans l'état du malade. Les vomissemens noirs, la suppression des urines n'ont jamais été regardés comme critiques; mais une abondante sécrétion d'urine est favorable, ainsi que des nombreuses selles bilieuses, et une abondante sécrétion des mucosités des glandes du gosier. Enfin, plusieurs hémorragies nasales, survenues vers le 7.e jour, sont critiques, suivant l'auteur, qui n'a dû lui-même son salut qu'à des évacuations de cette nature.

Parmi le grand nombre de méthodes de traiter la fièvre jaune, on peut distinguer comme principales, la méthode tonique et excitante, et la méthode débilitante. Celle-ci, par ses avantages majeurs,

devrait être préférée, s'il n'était pas anti-philosophique de se prononcer en faveur d'un système exclusif. D'ailleurs, la maladie parcourt des périodes qui réclament indistinctement l'une et l'autre méthode.

De tous les moyens préconisés contre cette maladie, il n'en est pas de plus convenables, que les évacuations sanguines, les fomentations émollientes à l'épigastre, un bain émollient, une tisane faite en versant plusieurs pintes d'eau bouillante dans un vase contenant de la chicorée douce et quelques tranches d'orange surre, que l'on édulcore convenablement avec le gros sirop. On doit proscrire les vomitifs et les drastiques, mais les minoratifs peuvent être utilisés. Quelques cuillerées de décoction de quinquina sont très avantageuses dans la seconde période, alors qu'il n'existe plus d'irritation; et celle-ci est combattue avec fruit, au moyen des boissons mucilagineuses, si elle est occasionée par l'écorce du Pérou.

L'auteur ne croit pas devoir s'arrêter à d'autres moyens curatifs, non plus à l'opinion du professeur Mitchill qui, dans l'idée que la fièvre jaune doit son origine à un gaz acide septique, regarde les alcalis comme les antidotes. Il est à observer que ce P.r est en contradiction avec le D. Giannini qui attribue au principe acidifiant la propriété de décomposer le *contagium* de la fièvre jaune.

M. Flory partage l'opinion généralement reçue dans les Colonies, que la fièvre jaune n'y est point contagieuse. « Elle est simplement, dit-il, une maladie endémique dans certaines îles des Antilles où l'on observe une grande chaleur jointe au défaut de ventilation, et épidémique dans quelques autres où ces causes ne sont point constantes. La Guadeloupe, par exemple, nous en offre l'image parfaite; en

effet, de deux villes qui la composent, l'une, *Pointe-à-pitre*, où se remarquent constamment les causes ci-dessus examinées, offre continuellement la présence de la fièvre jaune; l'autre, au contraire, *Basse-terre*, où les causes n'existent point, est très saine, bien qu'elle commerce avec la première, et la fièvre jaune ne s'y établit que par la présence d'une chaleur excessive et le défaut de ventilation. »

Sans la crainte de pousser trop loin notre analyse, nous rapporterions quatre observations intéressantes, dont deux sont suivies de détails relatifs à l'autopsie cadavérique. Nous dirons seulement que ces détails viennent à l'appui des belles recherches pathologiques sur la fièvre jaune, publiées en 1812, par le professeur Thomasini, et dont il conste que cette affection est dépendante d'une inflammation ayant son siége sur la membrane muqueuse du conduit digestif, sur le foie et sur les reins. Telle a été aussi l'opinion de M. Dubreuil, professeur d'anatomie à Toulon, qui se trouvant à la Martinique, en 1817, publia un mémoire dans le sens du professeur de Parme, dont il ne connaissait pas l'ouvrage.

L'auteur trace un plan de conduite hygiénique en faveur des personnes qui doivent passer aux Colonies, et il les examine: 1.° avant leur départ; 2.° pendant la traversée; 3.° à leur arrivée sur le pays. De sages préceptes, que dicte la prophylactique, sont exposés avec clarté et la section qu'ils constituent n'est pas la moins importante.

Nous ne finirons pas sans représenter que M. Flory aurait dû soigner davantage son style; mais que sa dissertation est écrite avec méthode et précision. On voit, d'ailleurs, avec plaisir qu'il a essayé de la calquer sur les œuvres du père de la médecine et

qu'il a suffisamment exécuté son dessein, pour mériter les suffrages de la Faculté.

P. M. Roux.

Lettre sur la contagion de la fièvre jaune; par M. Audouard, *D. M. M. Médecin des hôpitaux militaires de Paris, Chevalier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, ancien Médecin des hôpitaux militaires de Vénise et de Rome, des armées d'Espagne, d'Allemagne et de Russie, ancien médecin principal du onzième corps de la grande armée en* 1813, *Membre des Sociétés de Médecine de Paris, de Montpellier, etc., etc.,* en réponse à celle (1) de M. le D. Jn. Sédillot. *In*-8.° *de* 22 *pag. Paris.*

On a vu M. Sédillot combattre pour les mots *virus, miasmes, contagion* et *infection;* nous verrons bientôt M. Audouard uniquement occupé à défendre des principes. Puisse la rapide analyse que nous allons donner de sa réponse, suffire pour mettre le lecteur à même de juger deux médecins recommandables, également attachés à la recherche de la vérité!

Après s'être énoncé, dans un court préambule, avec toute la déférence qu'exige la confraternité, M. Audouard demande à M. Sédillot ce qu'il entend par fièvre jaune, s'il s'agit d'une maladie nouvellement introduite dans le cadre nosologique.

Les climats ne font ni des êtres nouveaux ni des maladies nouvelles, mais seulement il les modifient. On sait que Lind, Pringle, Jean Hunter, Benjamin-Rush et Millers; que les médecins français Poissonnier-Desperrières, Gilbert, Leblond, Berthe, Che-

---

(1) Voy. la page 36 et suiv. de notre premier n.°

valier, Savaresy, Cailliot et Bally ont regardé la fièvre d'Amérique comme n'étant qu'une variété des fièvres bilieuses malignes, des intermittentes pernicieuses et des typhus d'Europe, portée à son plus haut dégré d'intensité par l'influence du climat.

M. Audouard retrace ensuite ce qu'il a démontré dans ses *recherches sur les fièvres intermittentes*, que la peste, la fièvre jaune, le typhus et la fièvre intermittente pernicieuse qui se partagent le globe, constituent une seule maladie, et il fait voir, d'une part, que la fièvre jaune se trouve associée à des maladies contagieuses, et de l'autre, qu'elle n'est qu'une variété de la fièvre bilieuse des pays chauds.

M. Sédillot ne saurait nier cette association et cette conformité de nature des quatre grandes maladies, dès qu'elles sont produites, suivant lui, par des miasmes. Il est vrai que, d'après sa manière de voir, *il n'y a point identité dans les miasmes procréateurs des maladies, ni dans les maladies qu'ils produisent.* Mais M. Audouard oppose à cette assertion des détails aussi justes que lumineux, et s'étonne de ce que son adversaire rejette l'identité de nature des miasmes, tandis qu'il admet la théorie de M. Devèze sur l'infection, de M. Devèze qui a reconnu que les miasmes sont de même nature, quoiqu'ils proviennent de la décomposition putride des végétaux et des animaux, d'une grande réunion d'hommes, etc.

Puis l'auteur soutient encore avec M. Devèze, et il avait soutenu avant lui, que les maladies qui proviennent des miasmes sont de même nature, quoiqu'elles aient des formes différentes. « Les miasmes, en effet, produisent, dit-il, les quatre fléaux qui ravagent la terre, ou quatre variétés d'une seule maladie qui n'a pas encore reçu un nom particulier, dont les terribles fièvres de Guinée, des îles de la

Sonde, de Bornéo, de Siam, et même les typhus d'Écosse et d'Irlande, ne sont que des sous-variétés; et qui, vu qu'elle s'étend aux quatre parties du globe, pourrait être surnommée universelle ou *tétragéogénique*, comme je l'ai déjà fait figurativement. »

Cette opinion est d'autant plus spécieuse, ce semble, qu'elle est basée sur des exemples de médecins célèbres qui ont observé que la fièvre jaune, la peste, les fièvres intermittentes, le typhus prennent réciproquement des caractères spéciaux, sinon toutes les formes de chacune de ces affections.

L'auteur engage M. Sédillot à ne plus repéter, d'après cent échos infidelles, que l'intrépide Desgenettes s'est inoculé la peste, et qu'il ne l'a pas eue. M. Desgenettes avoue lui-même (*hist. méd. de l'armée d'Orient*, *p.* 88): « Ce fut pour rassurer les imaginations et le courage ébranlé de l'armée, qu'au milieu de l'hôpital je trempai une lancette dans le pus d'un bubon appartenant à un convalescent de la maladie au PREMIER DEGRÉ, et que je me fis une légère piqûre dans l'aine, etc. et *pag.* 89, il ajoute: « Cette expérience incomplète et sur laquelle je me suis vu obligé de donner quelques détails à cause du bruit qu'elle a fait, prouve peu de chose pour l'art. Elle n'infirme point la contagion démontrée par mille exemples, etc. » Déjà, *à la page* 78 *et* 87, M. Desgenettes a considéré le PREMIER DEGRÉ de la peste comme l'état le plus simple et le plus exempt de contagion. M. Audouard rapporte encore plusieurs passages qui ne tendent pas peu à justifier que les citations de son Antagoniste portent évidemment à faux, et il lui oppose à son tour M. Desgenettes qui divise la peste en trois degrés, et la regarde comme nullement contagieuse au premier degré seulement, ce qui porte à inférer que cette maladie,

l'une des quatre variétés de la tétragéogénique, ne se communique point lorsqu'elle est simple ou bénigne, et qu'elle n'est contagieuse qu'autant qu'elle est parvenue à un très haut degré d'intensité.

Ces considérations sont applicables aux trois autres variétés de la maladie universelle, et c'est pourquoi l'auteur a écrit qu'aucune d'elles n'est contagieuse essentiellement, et que toutes peuvent l'être accidentellement. Étayé de ces principes, il convient que ces maladies peuvent se montrer spontanément, car les miasmes activés par la chaleur les suscitent également. Mais il soutient qu'elles peuvent se répandre ensuite par contagion, tandis que M. Sédillot prétend que c'est par infection, et que cela a lieu surtout dans la fièvre jaune, soit qu'elle reconnaisse pour cause les miasmes qui s'exhalent des marais, ou qu'elle provienne de l'air respiré dans le voisinage d'un homme qui en serait gravement atteint.

Après quelques remarques pour démontrer combien cette opinion est erronée, M. Audouard cite à propos l'art. contagion du diction. des sciences médicales, où M. Nacquart avance *qu'une sorte de pollen contagieux peut voltiger à quelques pouces du malade*, et il fait observer, avec infiniment de justesse, qu'un malade qui vicie l'air qui l'entoure et qui devient un centre de fluxion dans lequel on contracte la fièvre jaune, peut, à plus forte raison, transmettre sa maladie, si l'on se met en contact avec lui.

M. Audouard reproche ensuite à M. Sédillot: 1.° d'avoir publié que MM. Nacquart et Devèze ont introduit en médecine l'expression de *maladies miasmatiques*, puisque Sauvages a réuni sous le nom de *morbi miasmatici* (classe VI de sa nosologie) toutes les fièvres pestilentielles, épidémiques, contagieuses etc.;

2.° d'avoir annoncé que M. Devèze a établi le premier la belle distinction entre les maladies qui se reproduisent par la contagion, et celles qui naissent de l'infection, attendu que cette même distinction a été faite et publiée, en 1743, par Quesnay, dans *les mémoires de l'académie royale de chir., tome* I.

L'auteur finit par une conclusion que nous goûtons et que les médecins qui savent garder un juste milieu goûteront comme nous, vu qu'elle est sage et qu'elle donne l'idée la plus naturelle qu'on doive se faire de la manière dont la fièvre jaune se reproduit. Voici le texte de cette conclusion: « Ainsi je vous accorde que la fièvre jaune qui survient spontanément est du domaine de l'infection, parce qu'elle reconnaît pour cause un air infecté par les miasmes qui sont produits par la décomposition putride des végétaux et des animaux; mais je vous prie de reconnaître que les miasmes ou molécules miasmatiques qui s'élèvent du corps de l'homme qui souffre de cette maladie, ont quelque chose de spécifique; qu'ils sont analogues aux virus; que portés sur un homme sain, ils lui transmettent une maladie de la nature de celle qui les a produits; que ce transport médiat ou immédiat se fait par le contact des molécules miasmatiques, et que ce mode de transmission est une véritable contagion. »

La réponse de M. Audouard est, comme la lettre de M. Sédillot, composée sans aigreur, et uniquement dans des vues de philanthropie; elle est intéressante sous bien de rapports, et notamment sous celui de l'érudition qui brille à chaque page; elle est telle, en un mot, qu'ils doivent nécessairement la consulter, ceux qui traiteront désormais la grande question de la contagion ou non-contagion de la

fièvre jaune. Toutefois, il est à désirer que les médecins cessent de s'épuiser en longues discussions qui ne sont que des logomachies.

P. M. Roux.

Notice sur l'extraction d'un nouveau sel neutre contenu dans le poivre; par M. Poutet.

On lit dans le journal complémentaire du dictionaire des sciences médicales (février 1821), que le docteur Louis Franck, médecin à Parme, a obtenu la guérison de fièvres intermittentes, au moyen d'un certain nombre de grains de poivre entier (*piper nigrum*).

Cette annonce m'a suggéré l'idée de continuer l'examen chimique du poivre et d'y rechercher la substance la plus active. M. le Professeur Œrstaed (2) assure avoir découvert dans le poivre un nouvel alcali végétal auquel il a donné le nom de *pipérine*. M. Œrstaed ne dit dans aucun endroit de son observation, si cet alcali est ou non cristallisable, et ne relate point les expériences au moyen desquelles il a pu constater son alcalinité; il se contente seulement d'observer qu'il a préparé, avec la pipérine et les acides sulfurique et acétique, des sels presque insolubles, et finit par communiquer le procédé au moyen duquel il obtient le nouvel alcali végétal. « Ce procédé consiste à extraire par de l'alcool la « résine contenue dans le poivre; la solution qui en » résulte contient la pipérine. On ajoute de l'acide « muriatique et de l'eau; la résine est précipitée par

---

(1) Journal de physique, février 1820, et journal de pharmacie, août de la même année.

« l'eau ; le muriate de pipérine reste en dissolution ;
« on fait évaporer l'alcool ; le liquide filtré contient
« le muriate de pipérine qu'on peut décomposer par
« la potasse pure qui précipite la pipérine. »

Depuis ce court exposé de M. Œrstaed, ce Professeur n'ayant plus rien publié sur la même matière, j'ai été conduit à m'occuper de l'examen du poivre par le procédé que MM. Pelletier et Caventou ont employé pour l'extraction des nouveaux alcalis du quinquina (1).

A cet effet j'ai préparé une infusion alcoolique d'une livre de poivre rond pulvérisé, connu dans le commerce, sous le nom de poivre dur de Batavia. Je l'ai filtrée et l'ai faite évaporer lentement au bain-marie. Sur la fin de l'évaporation, il s'est isolé, avec très peu de liquide aqueux, environ deux onces de matière résineuse, semi fluide, de couleur verdâtre, et d'une saveur de poivre insupportable.

Cette résine a été traitée à chaud par de l'eau légèrement acidulée avec l'acide hydro-chlorique. La résine ne paraissait pas changer de nature. On n'observait pas, comme dans le traitement de l'extrait

---

(1) Dans la préparation des bases salifiables des quinquinas, j'ai pu m'assurer d'abord que le quinquina jaune ne produisait que de la quinine, incristallisable, mais que sa combinaison avec l'acide sulfurique à 10 degrés, donnait lieu à la formation d'un beau groupe de sulfate de quinine, blanc, soyeux comme de l'amiante, et bien plus amer que la quinine elle-même. Je passerai sous silence les faits qui accompagnent l'extraction de la cinchonine et de la quinine recélées dans le quina rouge roulé. J'observerai seulement que le procédé de MM. Pelletier et Caventou pour l'obtention de ces bases, m'a parfaitement réussi, et que, surtout le grand excès de magnésie, pour saturer l'hydro-chlorate de quinine ou de cinchonine, est absolument nécessaire pour bien décolorer les eaux du lavage, et entraîner les bases salifiables de quinquina avec la laque magnésienne.

résinoïde des quinquinas, sa réduction à l'état pulvérulent. Au contraire, son état résiniforme et gluant ne cessait de se maintenir, et l'eau acidulée n'était nullement chargée de ce principe âcre qui distingue éminemment la matière résineuse.

Doutant, par-là, du succès de cette expérience, je portai même le mélange à l'ébullition, après avoir augmenté la dose de l'acide hydro-chlorique, sans observer des résultats bien satisfaisans. Je me décidai pourtant à filtrer l'eau acidulée et à l'isoler de la résine pour la soumettre à d'autres opérations.

La magnésie pure fut ensuite employée en grand excès pour saturer l'eau acidulée. Ce mélange étant filtré de nouveau, la lacque magnésienne, d'un blanc jaunâtre, resta sur le filtre; la liqueur qu'on en isolait n'avait aucune saveur de poivre. Après plusieurs lotions à l'eau distillée, la lacque était légèrement âcre; exposée à l'action du bain-marie pour la dessécher complettement, elle fut divisée dans un mortier de verre et traitée par l'alcool à 40 degrés.

Cette combinaison fut encore jetée sur un filtre. L'alcool paraissait peu saturé, à la dégustation, de la substance âcre que j'y recherchais. Évaporé lentement, il a produit une très petite quantité de substance saline, d'une saveur de poivre, ni acide, ni alcaline.

La matière résineuse qui avait échappé à l'action de l'acide hydro-chlorique, au lieu d'être traitée par le procédé dont le D. Gomés s'est servi pour l'obtention de son *cinchonin*, c'est-à-dire, avec de l'eau légèrement alcalisée avec la potasse, fut d'abord combinée avec une solution de potasse caustique à 20 degrés. Le mélange à l'état savonule, prit d'abord un peu plus de consistance; sa couleur de verte qu'elle était, fut bien moins intense. Dans cet état,

j'étendis le mélange d'eau pure, et je pus observer la division de la matière résinoïde sous forme presque pulvérulente. Le tout fut soumis à la filtration, et la matière résinoïde fut encore lavée avec de l'eau faiblement alcalisée; réduite à des molécules plus divisées, cette matière fut bien lavée à l'eau distillée froide. Le lendemain et sans attendre sa parfaite dessication, je la séparai du filtre, et la fis dissoudre dans l'alcool à 40 d. La filtration de ce mélange étant opérée, je fis évaporer lentement, dans une capsule, la liqueur alcoolique; parvenue à un certain degré de concentration, au moyen de laquelle on pouvait appercevoir une légère pellicule à la surface de la liqueur, je retirai la capsule du feu pour laisser cristalliser la substance qui fesait l'objet de mes recherches. J'obtins dans l'espace de deux heures une réunion de cristaux d'un blanc verdâtre. Au-dessous de 8 à 10 grammes de ces cristaux, se trouvait environ 6 grammes d'une huile verte résinoïde extrêmement âcre.

Cette substance saline redissoute dans l'alcool pour la purifier, produisit, par le refroidissement, un groupe de cristaux brillans et cassans, presque aussi verdâtres qu'avant leur purification.

Ce sel possède éminemment l'odeur et la saveur du poivre; sa saveur âcre augmente lorsqu'on le combine avec l'alcool; il est peu soluble dans l'eau et se dissout parfaitement dans l'alcool. Sa solution alcoolique est sans action sur le sirop violat et sur la teinture de tournesol. Ce dernier réactif, rougi par un acide, n'est pas ramené au bleu par la solution saline. Ce sel jouit par conséquent des propriétés d'un sel parfaitement neutre.

Maintenant, quelle dénomination consacrer à cette substance saline? Est-ce un pipérate de pipérine

Pour établir un jugement sain sur la nature de sa composition, ne faudrait-il pas isoler de ce sel l'acide pipérique et la pipérine, si toutefois ils y existent. Quoiqu'il en soit, je pense qu'il est plus convenable de lui donner le nom de *pipérin*, à l'exemple de MM. Henri et Caventou, qui ont trouvé une substance saline neutre dans la gentiane, et qu'ils ont dénommée *gentianin*. Il est bon de remarquer que la plus petite quantité d'un acide quelconque, ajoutée à la solution alcoolique du pipérin, fait passer au rouge permanent la teinture de tournesol.

Mais pour m'assurer si ce sel ne participait pas de l'acide hydro-chlorique ou de la potasse employés, je l'ai fait dissoudre dans l'alcool; le nitrate d'argent n'y a opéré aucun précipité; l'acide tartrique en excès, également dissous dans l'alcool et combiné avec la solution alcoolique du pipérin, n'y a occasioné aucun changement.

La matière résineuse, avant ou après l'action de l'acide hydro-chlorique et de la potasse, exerce une action brûlante sur l'organe du goût et sur les parties délicates du système dermoïde.

Ici s'arrête la rédaction de ma notice jusqu'au 6 juin, époque à laquelle les annales de chimie d'avril sont arrivées à Marseille. Après avoir parcouru l'article pipérin (1) de M. Pelletier, j'ai reconnu à ma

---

(1) Les flacons qui contenaient cette substance saline, étaient étiquettés *pipérin*, un mois avant l'arrivée des annales de chimie et de physique d'avril 1821, dans lesquelles M. Pelletier, en donnant une analyse du poivre noir, a également trouvé le pipérin dont il a déterminé la forme cristalline, en prismes quadrilatères. En relatant les faits, je ne prétends pas néanmoins avoir part à la priorité sur l'extraction de cette nouvelle substance. J'accorde franchement cette priorité à M. Pelletier qui a le premier publié son

substance saline les mêmes propriétés décrites par ce chimiste, en la mettant en contact avec les acides minéraux concentrés: elle rougit fortement par l'acide sulfurique; mais, si à une solution alcoolique du pipérin, on ajoute l'acide sulfurique concentré ou affaibli, le mélange reste verdâtre. En ajoutant de l'eau pure à ce mélange, il blanchit tout-à-coup à la manière des solutions alcooliques des huiles volatiles, également combinées à ce fluide.

Cependant, comme M. Pelletier, dans son analyse du poivre, d'ailleurs pleine d'intérêt et de savantes recherches, n'a pas procédé à l'examen de cette substance par la distillation à la cornue, j'ai entrepris d'abord cette opération, sous ce point de vue; ensuite, parce que Lémery dit dans son cours d'histoire naturelle des drogues, que les diverses espèces de poivre noir, blanc et long, contiennent toutes un sel volatil et de l'huile, sans qu'il fasse mention dans son cours de chimie, du poivre ou des produits qu'il y suppose.

---

travail. Mon but, en communiquant mes expériences, est de faire connaître que les résultats que j'ai obtenus sur le pipérin, sont parfaitement analogues à ceux de M. Pelletier. Le procédé pour l'obtention de cette substance saline, dont il paraît que je me suis occupé presque en même tems que cet habile chimiste, varie en ceci d'avec le mien, que j'emploie la potasse pure à 20 degrés, après l'action de l'acide hydro-chlorique très étendu sur la matière résineuse, et que l'action de la potasse, en divisant cette matière, paraît contribuer à la prompte obtention du pipérin, dans le jour de l'opération, au lieu que M. Pelletier ne l'a vu se cristalliser que dans trois jours. J'avais montré le pipérin à plusieurs médecins distingués de notre ville et à mon collègue M. Besson fils, qui m'avait communiqué après mon travail sur le poivre, la lettre de M. Œrstaedt, insérée dans le journal de pharmacie du mois d'août 1820, circonstance principale qui m'a d'autant plus arrêté dans la publication de mes résultats, que j'avais à examiner scrupuleusement ceux de M. Œrstaedt sur l'existence de la pipérine.

Pour lever tout doute à cet égard, j'ai introduit dans une cornue de verre, une livre du même poivre rond concassé, de Batavia, qui m'avait produit le pipérin. J'y ai adapté une alonge et un ballon tubulé auquel j'ai placé un tube de sureté. De ce ballon partait un autre tube qui plongeait dans un flacon d'eau distillée, colorée avec la teinture de tournesol; à ce dernier flacon, correspondait aussi un tube qui communiquait avec un vase contenant de l'eau pure et de la teinture de tournesol rougie par un acide. Enfin le dernier flacon de cet appareil recélait de l'eau de chaux.

Dès l'instant que le feu a porté son action sur le poivre, il a distillé deux liquides incolores, dont l'un verdissait le sirop violat et ramenait au bleu la teinture de tournesol rougie par un acide. L'autre qui surnageait le liquide alcalin, était une huile volatile limpide, vaporisable et parfaitement combustible. Je la nommerai *etheroleum piperis.*

L'appareil ayant été déluté pour isoler les premiers produits, je l'ai promptement luté de nouveau. Un coup de feu plus violent, ayant été appliqué sous la cornue, il a passé abondamment des vapeurs blanches et beaucoup de gaz acide carbonique. L'eau de chaux a totalement précipité en blanc, et la teinture de tournesol du 1.er flacon a passé au rouge grenade. Les vapeurs condensées donnaient toujours une huile brune et un liquide plus pesant au fond du matras. Une portion d'huile volatile s'était même portée jusque dans le second récipient. Enfin, un dernier coup de feu prolongé pendant 2 à 3 heures, a fait distiller une huile brune, demi concrète, qui s'est arrêtée dans l'alonge; il passait encore de l'huile long-tems après l'entière expansion de l'acide carbonique. On apercevait même après le demi-

refroidissement de l'appareil, des cristaux blancs dans la partie supérieure de l'alonge, qui, après avoir été examinés, tant par l'odorat que par les réactifs, ont été reconnus pour du carbonate d'ammoniaque. C'est sans doute le sel volatil que Lémery avait obtenu de la distillation du poivre.

L'huile volatile brune et demi concrète, après sa dissolution dans l'alcool et la volatilisation d'une portion de ce mélange, n'a donné aucun signe de cristallisation. Cette huile est très âcre; son odeur a la plus grande analogie avec celle de l'huile animale de Dippel. L'huile volatile blanche extraite du 1.er produit de la distillation, a une légère odeur d'empyreume et une saveur de poivre très marquée, néanmoins inférieure à celle du pipérin. Cette saveur est bien plus forte, lorsqu'on dissout l'huile volatile dans l'alcool. Ce dernier mélange blanchit également avec l'eau comme le pipérin. Le liquide qui, dans le matras était surnagé par l'huile volatile incolore, a été reconnu pour du sous-carbonate d'ammoniaque. Le charbon qui restait dans la cornue, après avoir été complètement calciné à vase clos, dans un creuset de platine, ne s'est pas comporté avec le vinaigre, comme le charbon animal et ne l'a décoloré qu'imparfaitement.

Évaporant, dans une capsule, le liquide aqueux obtenu dans le ballon de la distillation du poivre, il s'est répandu une odeur urineuse. La liqueur reduite en consistance de sirop, était gluante, plus consistante que les mélasses de canne, d'une couleur noire et d'une saveur très amère. Cette substance est peu soluble dans l'eau; elle se dissout complètement dans l'alcool et dans l'éther. La solution aqueuse de cette substance, n'altère en aucune manière les couleurs bleues végétales.

La potasse avec laquelle on traite la liqueur qui contenait un acide rougissant la teinture de tournesol du 1.er flacon, ramène la couleur bleue à ce mélange, qui, évaporé jusqu'à siccité, a laissé dégager de l'acide acétique par sa décomposition au moyen de l'acide sulfurique concentré.

L'obtention du carbonate d'ammoniaque en distillant le poivre à feu nu, s'accorde bien avec ce que j'avais déjà observé, en traitant immédiatement à froid dans un essai particulier et sans l'action préalable de l'acide hydro-chlorique, la résine du poivre, par la solution de potasse caustique concentrée. Au moyen de ce mélange, il se dégage tout-à-coup de l'ammoniaque.

Voulant terminer mes expériences par l'examen du procédé de M. Œrstaedt, je n'ai obtenu, comme M. Pelletier, aucun résultat satisfaisant. Malgré la saveur de poivre qu'avait le prétendu muriate de pipérine, cette saveur disparaît si on chauffe le mélange, d'après l'auteur, pour en faire évaporer l'alcool, et la potasse ne précipite rien de cette combinaison purement acide.

Il est donc constant que M. le Professeur Œrstaedt s'est évidemment mépris sur l'existence de la pipérine dans le poivre.

Dès l'instant que j'eus obtenu le pipérin, je m'arrêtai particulièrement à la propriété qu'a sa solution alcoolique de blanchir avec l'eau. Je conçus alors l'espérance, au moyen de quelques agens chimiques, non comme l'a essayé M. Pelletier, de faire cristalliser les résines, mais d'amener les huiles volatiles à l'état salin. Je me proposais de faire quelques expériences qui m'éclairassent plus parfaitement sur la nature du pipérin. Le tems et

l'observation ne laisseront, je l'espère, aucun doute sur ses principes constituans.

Il résulte de mes observations, que le poivre, traité par l'alcool et les autres agens chimiques, m'a donné sur 400 grammes de cette substance :

1.° 64 grammes de matière résineuse, laquelle a produit :

10 grammes d'une substance cristalline, d'un vert jaunâtre (*pipérin*).

6 grammes d'huile verte, résinoïde, extrêmement âcre ;

2.° Un résidu amilacé.

Et par la distillation à la cornue, opérant également sur 400 grammes de poivre :

1.° 20 grammes d'huile volatile diaphane et sans couleur.

2.° 64 grammes d'huile volatile brune et demi concrette.

3.° 2 grammes de carbonate d'ammoniaque concret et quelques grammes à l'état fluide.

4.° Un peu d'acide acétique.

5.° Du gaz acide carbonique.

6.° 6 grammes de matière amère, en consistance de mélasse.

7.° 140 grammes de charbon végéto-animal.

Cette analyse augmentera, par conséquent, la série des produits végétaux, qui, à l'analyse chimique, fournissent des résultats analogues à ceux des substances animales.

Je terminerai mon travail par cette réflexion, qu'il est étonnant que la plupart des chimistes modernes négligent quelquefois la distillation des corps naturels à la cornue. Il n'en est pas moins vrai, que sans ce genre de distillation, pratiqué avec tant de succès par les anciens, la fabrication du sel

ammoniac et celle de la soude doivent leur origine à ce mode d'analyse. Tous les chimistes savent que Baumé n'aurait pas pensé à fonder en France, la première de ces fabrications, si Lémery et ceux qui l'ont précédé, n'avaient extrait le *sel volatil* des cornes de cerf et de tant d'autres substances animales, et si Leblanc ne s'était rappellé, pour l'extraction de la soude, de la belle découverte de Glauber qui décomposa le sel marin au moyen de l'acide sulfurique.

ANALYSE

DU JOURNAL UNIVERSEL DES SCIENCES MÉDICALES.

(Mars 1821.)

Recherches et Observations sur les maladies des intestins; par Jean Abercrombie, *traduites de l'anglais par M.* Marchand, *D. M. etc.* (3.e article.)

L'auteur, dans ce 3.e article, décrit les affections inflammatoires du tube intestinal. Il parcourt successivement l'inflammation des membranes péritonéale, musculaire et muqueuse; de nombreuses observations de ces différens modes de phlegmasies viennent appuyer les descriptions qu'il en donne. Le mémoire de M. Abercrombie est terminé par l'exposition de la méthode thérapeutique. La saignée et les purgatifs forment la base de cette méthode. En résumé le travail de M. Abercrombie, comme l'observe très judicieusement M. le D. Marchand, ne présente aucune idée neuve; l'auteur ne sait pas établir de liaison entre les diverses parties de son travail; il paraît peu connaître cet art très difficile et si bien

cultivé en France, de saisir la correspondance des symptômes avec les lésions organiques. On trouve dans ce mémoire beaucoup d'observations; mais elles sont ou superficielles ou incomplètes, et l'auteur ne peut jamais s'élever à des principes raisonnés basés sur des faits présentés avec soin.

Della esofagotomia e di un nuovo metodo di eseguirla; c'est-à-dire, *de l'œsophagotomie et d'une nouvelle méthode de l'exécuter; par* André Vacca Berlinghieri, *professeur de clinique chirurgicale, à l'université de Pise.*

On sait que l'œsophagotomie est une des opérations les plus importantes et les plus délicates de la chirurgie. Des grands dangers accompagnent son exécution. Écarter une partie de ces dangers en mettant les vaisseaux et les nerfs qui occupent les parties latérales du cou à l'abri des instrumens; rendre cette opération assez facile pour que le chirurgien le moins habile puisse la pratiquer avec succès, tel est le but que s'est proposé M. Vacca-Berlinghieri; il paraît l'avoir atteint. Un instrument qu'il a inventé et auquel il a donné le nom d'*ectropœsophage,* lui a semblé réunir toutes les conditions attachées à la réussite de l'opération. Au moyen de cet instrument composé d'une canule et d'une tige élastique, terminée par deux branches tendans sans-cesse à s'écarter, l'œsophage est porté au-dehors et peut être incisé sans craindre de léser l'artère carotide, la veine jugulaire, les nerfs pneumogastrique, tri-splanchnique et recurrent. Si l'expérience confirme les avantages de l'*ectropœsophage,* M. Vacca-Berlinghieri aura bien mérité de l'art opératoire.

Principes généraux de physiologie pathologique coordonnés d'après la doctrine de M. Broussais; *par* L. J. Begin, *chirurgien aide-major à l'hôpital militaire d'instruction de Metz.*

M. Begin s'est proposé de rassembler les principes généraux de la doctrine physiologico-pathologique, de présenter des considérations générales sur le mécanisme des fonctions, sur les causes et le développement des lésions des organes et sur les effets de ces lésions. Il offre aussi des prolégomènes de pathologie. Après avoir traité des propriétés générales des corps vivans, il examine les modifications que les variétés les plus importantes de l'organisation impriment aux mouvemens vitaux soit pendant la santé, soit pendant la maladie. Cette marche lui permet d'insister sur les fonctions de chacun des systèmes organiques à la prédominance desquels ces variétés sont dues. Il expose ensuite les fonctions des membranes muqueuses, puis il traite successivement des maladies en général, des phénomènes locaux et sympathiques des irritations; il termine par l'exposition des principes généraux du traitement de ces affections. Telle est la marche suivie par M. Begin dans l'ouvrage remarquable qu'il offre au public, et dont un examen détaillé dépasserait les bornes fixées à notre travail.

Observation d'un cas de dégénération squirreuse de l'aorte, avec hypertrophie du ventricule gauche du cœur et atrophie du ventricule droit; par le docteur Piorry.

Cette observation a pour sujet un homme de 36 ans, corroyeur, d'une forte constitution, qui ayant

habituellement joui d'une bonne santé, éprouva, il y a quatre ans, une douleur vive dans la poitrine, caractérisée par des élancemens qui lui arrachaient des cris perçans. Bientôt, des palpitations, une respiration difficile, l'oppression, surtout en montant un escalier, vinrent accroître les symptômes. Il y avait cependant des intervalles de relâche. C'est dans un de ces momens de tranquillité que le malade pris tout-à-coup, dans la nuit du 19 au 20 octobre, d'une difficulté de respirer extrême, de palpitations très fortes, succomba à 9 heures du matin. L'autopsie cadavérique fit voir le cœur ayant plus d'une fois et demi le volume du poing du sujet, les parois de l'oreillète droite très amincies, le ventricule du même côté également aminci et d'une ampleur énorme, les parois de l'oreillète gauche manifestement épaissies, le ventricule gauche épais dans certains endroits jusqu'à un pouce et demi; l'aorte, depuis le point où elle est continue aux parois ventriculaires jusquà celui où elle donne naissance aux artères carotide et sousclavière, présenta un volume double de celui de l'état naturel. Sa surface extérieure était inégale et déprimée à sa sortie du ventricule, elle offrait un étranglement circulaire correspondant à un rétrécissement extérieur tellement considérable que le petit doigt pouvait à peine y être introduit. Incisée à cet endroit, l'aorte a présenté une substance grisâtre, squirreuse et lardacée. Cette dégénérescence occupait aussi différens points de l'étendue de l'aorte.

Observation d'un cas d'irritation de l'estomac, accompagnée de symptômes alarmans de débilité et traitée avec succès par l'usage interne de la glace; par James R. Manley, *D. M.*

Un jeune homme de 22 ans, bien constitué, à

peine convalescent d'un typhus, prend une nourriture indigeste qui détermine un hoquet habituel; les potions anodines, les fomentations chaudes et spiritueuses sur l'épigastre, les pilules de camphre, le musc restent sans effet, le hoquet devient plus fatiguant. Le malade vomit avec de fortes douleurs: les symptômes s'aggravent; le pouls est petit et fréquent; les extrémités se refroidissent. La méthode du traitement est alors changée; des vésicatoires sont appliqués aux bras et aux jambes, des synapismes aux pieds, une pinte de punch glacé est prescrite à prendre dans l'espace de 4 heures et 30 gouttes d'ether sulfurique toutes les heures dans une boisson froide. Il y a une excitation, mais elle est momentanée; la maladie s'aggrave de nouveau; la glace coupée en assez gros morceaux, est alors administrée à la dose d'une demi once à la fois. Après 3 cuillerées, soulagement marqué. Diminution progressive des symptômes alarmans; continuation de la glace et enfin guérison parfaite au bout de quelques jours. Quoiqu'il soit bien difficile de se rendre un compte satisfaisant des moyens thérapeutiques employés par M. Manley, il paraît cependant que l'usage de la glace a produit des bons effets dans le cas que nous venons de citer. Mais dans quelle intention M. Manley a-t-il fait jouer la redoutable artillerie des stimulans les plus actifs?

Observation d'une entérocystocèle étranglé; par le docteur Ranieri-Menici.

Cette observation a pour but de faire connaître que l'absence des signes pathognomoniques qui indiquent la nature d'une hernie, peut entraîner l'opérateur dans les erreurs les plus graves et produire

les plus funestes conséquences. Le chirurgien, dans le cas cité par le D. Ranieri, prit une portion dégénérée de la vessie étranglée avec l'intestin pour une partie du sac herniaire, l'incisa, détermina ainsi une hémorragie des artères vésicales et eut la douleur de perdre son malade. L'autopsie cadavérique fit voir la vessie dont le fond avait été entièrement emporté; le sang des artères ouvertes s'était épanché dans le petit bassin.

Dans un cas d'entérocèle étranglée, le même D. Ranieri-Menici, se voit obligé, après avoir détruit l'étranglement, d'ouvrir la portion d'intestin qu'il avait réduite, et s'étant ensuite assuré par l'introduction du doigt, que la partie supérieure était obstruée, il coupa transversalement l'intestin à l'endroit où l'oblitération semblait cesser, établit un anus contre nature en fixant au bord externe de l'anneau les extrêmités supérieures et inférieures de la portion intestinale, et obtint au bout de 3 mois la guérison de la fistule stercorale qui s'était formée.

Analyse chimique des eaux minérales de Molitx; par J. E. S. Julia, *ancien professeur adjt. de chimie pharmaceutique, à Paris.*

Cette analyse est faite avec soin. On y reconnaît le talent distingué du chimiste de Narbonne. D'après l'examen qu'il a fait des eaux de Molitx, il paraît que c'est à la présence du gaz hydrogène sulfuré qu'elles doivent leurs vertus et leurs propriétés thérapeutiques.

*Analyse chimique des racines de l'*asarum europæum *et de l'*aristolochia serpentaria.

MM. Lassaigne et Feneulle viennent de publier le tableau des recherches qu'ils ont faites sur la racine

de l'*asarum*. Il résulte de leur travail que l'asarum, outre une huile grasse, liquide, une huile volatile concrète analogue au camphre, contient une matière jaune, brunâtre, amère, mousseuse, vomitive, très soluble dans l'eau, analogue à la cytisine et dans laquelle paraissent résider les propriétés de l'asarum.

L'analyse de la serpentaire de Virginie faite par M. A. Chevalier a donné une huile volatile qui a la même odeur que la plante, de l'amidon, une matière résineuse, une matière gommeuse, de l'albumine, une matière jaune, amère, causant de l'irritation à la gorge, soluble dans l'eau et l'alcool; des acides malique et phosphorique combinés à la potasse; une petite quantité de phosphate et de malate de chaux, du fer et de la silice.

Séance de la Société de médecine de Lyon, du 12 septembre 1820.

La société de médecine de Lyon compte parmi ses membres des hommes d'un mérite distingué qui savent mettre à profit l'instruction puisée dans la pratique des grands hôpitaux. Le compte rendu des travaux de cette société par M. De Laprade est remarquable par une saine érudition, par l'ordre et l'enchaînement dans les idées et un raisonnement qui prouve un médecin à la fois éclairé et prudent. Les différentes observations semées dans ce travail, sont exposées avec une clarté et une précision remarquables. Les réflexions judicieuses que M. De Laprade émet à la suite seront lues toujours avec plaisir par les praticiens qui, à l'exemple de l'éloquent secrétaire, n'accordent d'importance à la théorie que relativement à la pratique de l'art de guérir.

J. E. M. Guiaud fils, *D. M. P.*

ANALYSE

DU JOURNAL COMPLÉMENTAIRE DU DICTIONAIRE DES SCIENCES MÉDICALES.

(Mois d'avril 1821.)

Mémoire sur les palpitations et sur l'anévrisme du cœur; par M. Fodéré. *(Deuxième et dernier article.)*

Comme Lancisi, Dehaen, Valsalva et Morgagni, qui ont eu de fréquentes occasions d'observer des anévrismes spontanés et qui en ont rapporté de nombreux exemples, M.r Fodéré admet des anévrismes constitutionnels et héréditaires, ainsi qu'une diathèse anévrismatique ; il ajoute qu'elle n'est pas rare à Strasbourg, s'il faut en juger par les pièces d'anatomie pathologique que possède la faculté, et l'a rencontré aussi très souvent aux environs des Martigues, où il a exercé pendant quelques tems la médecine.

Parmi les trois cas remarquables qu'il cite, j'ai choisi de préférence le suivant, qui présente en même tems un exemple de l'hérédité de cette diathèse :

Il s'agit d'un paysan de dix-huit ans, dont le père et un parent éloigné étaient morts subitement par la rupture d'un anévrisme; il était sujet à des hémorragies de la bouche et du nez avec des palpitations considérables. Les temporales, les carotides, les sous-clavières, le cœur et le tronc cæliaque battaient avec force chez ce jeune homme. Le pouls était fréquent et irrégulier, sans avoir pourtant une grande force. La peau était sèche avec une chaleur

âcre, et de tems en tems, les pieds et les mains étaient froids comme dans les efforts hémorragiques. Ce malade se rétablit par le traitement que lui prescrivit M. Fodéré, et trois ans après il continuait à jouir d'une bonne santé.

Avant de terminer son mémoire, M. Fodéré pose quelques questions dont il donne en même tems la solution avec cette supériorité de jugement qui n'appartient qu'à l'homme qui parle de ce que lui ont appris l'expérience et son propre génie. 1.° Peut-on se flatter de guérir complètement l'anévrisme en l'attaquant dès son origine? La réponse est négative; malgré les brillantes promesses de quelques médecins nous ne possédons pas de spécifique contre cette maladie, et les ventouses et le moxa si fort vantés par eux, n'ont eu de succès durables, que contre des palpitations simplement nerveuses. 2.° Peut-on espérer de prolonger long-tems la vie d'un individu chez lequel l'anévrisme du cœur est déjà formé? Selon M. Fodéré, le terme est de quatre à cinq ans, en supposant que le malade ne commette pas d'imprudence et ne s'écarte pas du traitement prescrit. 3.° L'anévrisme du cœur doit-il toujours être considéré comme passif de la part de ce viscère, et comme actif de la part du sang, ainsi que le veulent quelques auteurs; ou bien, y a-t-il des anévrismes actifs et des anévrismes passifs, ces derniers distingués par la foiblesse et la mollesse du pouls, et dans l'autopsie, par l'amincissement des parois du cœur?

M. Fodéré admet cette distinction très essentielle dans la pratique pour se préserver de toute erreur dans le choix du traitement. Parmi les remèdes auxquels M. Fodéré accorde la préférence, il place au premier rang les évacuations sanguines dont l'efficacité n'a jamais été contestée, et la digitale pourprée

dont les propriétés sédatives sont à présent généralement reconnues. Le nitrate de potasse est repoussé du traitement, parce qu'il est plus stimulant que rafraîchissant. Le petit lait est préférable aux acides végétaux, à moins que ceux-ci ne soient cuits; et le lait, le moins stimulant des alimens, est aussi le mieux approprié au cas dont il s'agit.

De l'hépatisation pulmonaire; par M. BRICHETEAU.

On désigne sous le nom d'hépatisation cette altération organique par laquelle le poumon est changé en une substance compacte, pesante, assez analogue à celle du foie. Après avoir motivé la préférence qu'il accorde à cette dénomination sur quelques autres expressions proposées par divers médecins, M. Bricheteau développe des considérations peu connues sur la théorie de l'hépatisation.

La couleur du poumon hépatisé varie depuis le rouge livide jusqu'au jaune pâle; il acquiert aussi une augmentation de volume, quoiqu'elle ne soit pas réellement aussi considérable qu'elle le paraît au premier aspect, vu que le poumon, privé d'air, ne peut s'affaisser sur lui-même. M. Bricheteau insiste sur cette opinion que tous les médecins ne partagent pas, combat celle de M. Laennec qui lui est contraire, prétend avoir vu, à l'ouverture des cadavres, l'impression des côtes sur le poumon distendu, impression niée par M. Laennec; il s'appuye de l'autorité de Bichat qui lui est favorable, et avoue néanmoins que ce point d'anatomie pathologique mériterait d'être éclairci par des expériences ultérieures.

Les changemens survenus dans la pésanteur et la densité de l'organe; les modifications que présente l'intérieur de ce viscère; les nouvelles productions

organiques que développe l'hépatisation, sont signalées avec une exactitude et une vérité qui nous font vivement regretter de ne pouvoir suivre l'auteur dans les intéressans détails où il entre à ce sujet. Nous signalerons cependant l'aspect grénu des parties incisées, parce que cette sorte de granulation est regardée par MM. Laennec et Bricheteau comme un caractère anatomique particulier à l'hépatisation. Nous n'oublierons pas non plus de dire que cette altération organique se développe le plus ordinairement à la partie inférieure du poumon, ce qui constitue une différence décisive entr'elle et les tubercules qui envahissent constamment la partie supérieure. Une autre considération non moins importante, c'est que l'inflammation dont l'hépatisation est la suite, a d'abord son siège dans le système capillaire du poumon, d'où elle gagne les cellules. Les grands vaisseaux y paraissent tout-à-fait étrangers, et se laissent facilement pénétrer par les injections ainsi que des expériences le prouvent.

Sur le mécanisme de la parturition; par le Docteur Nœgèle, *professeur à Heidelberg, (Deuxième et dernier article.)*

Dans le premier article, nous nous sommes principalement attachés à rapporter l'opinion du Professeur de Heidelberg sur la fréquence de la troisième position du vertex dans l'accouchement, et sur la facilité que présente l'expulsion du fœtus dans cette position. Comme cette opinion, par cela même qu'elle est nouvelle et opposée à celle généralement admise par les plus célèbres accoucheurs anciens et modernes, trouvera nécessairement des incrédules et des contradicteurs, M. Nœgèle a senti la nécessité, pour

convaincre les uns et réfuter, pour ainsi dire d'avance les autres, de s'appuyer de toutes les preuves que ces cas occasionent et que sa pratique a pu lui fournir.

Cette dernière partie n'est donc que le développement des diverses propositions émises dans la première. Nous ne reviendrons pas dans cet article sur des détails et des faits, dont il a déjà été question, et nous conseillons la lecture du mémoire de M. Nœgèle aux accoucheurs qui désireront avoir une connaissance plus approfondie de son travail.

Breve descripsion de la fiebre amarilla padecida en Cadiz y pueblos Comercanos en 1800, *en Medina-Sidonia en* 1801, *en Malaga en* 1803, *y en esta misma plaza y varias otras del regno en* 1804; c'est-à-dire: *Courte description de la fièvre jaune qui régna dans diverses villes de l'Andalousie, en* 1800, 1801, 1803 *et* 1804; *par* Jean-Manuel de Arejula. *Madrid*, 1806. *Un vol. in-8.° (Premier extrait.)*

Dans l'état de divers genre d'opinions où sont les médecins sur la contagion de la fièvre jaune, on accueillira, sans doute avec empressement, l'ouvrage du docteur Arejula qui, par rare concours de circonstances favorables, a acquis des connaissances profondes et positives sur une maladie qui excite dans ce moment la sollicitude des médecins des deux hémisphères. M. Arejula se prononce en faveur de la contagion; il soutient son opinion et combat celle de ses adversaires avec une bonne foi et une modération qui, quelle que soit l'issue du procès, lui assureront l'estime de ses confrères et ce tribut d'éloges justement acquis à l'observateur courageux qui ne craint pas de s'exposer aux dangers de l'épidémie pour en étudier la nature.

Avant d'aborder la question principale, l'auteur émet des considérations préliminaires qu'on peut regarder comme l'abrégé de sa doctrine, et dans lesquelles il définit les mots épidémie, contagion et peste.

« *De l'épidémie.* L'épidémie est une maladie qui, naissant d'une cause commune et extraordinaire à un pays, attaque beaucoup d'individus dans un même tems. »

« *De la contagion.* La contagion est la propagation d'une maladie par l'impression que les exhalaisons d'un corps malade ou mort font sur un corps sain. En d'autres termes, c'est un mal quelconque dont la communication s'effectue d'un sujet malade à un sujet sain, sans que le premier perde rien de sa maladie, quoiqu'il la communique. »

« *Les germes contagieux* sont des excrétions subtiles et invisibles, émanant d'un homme attaqué d'une maladie particulière, lesquelles peuvent produire la même maladie dans ceux qui s'exposent à leur action. »

« *Les miasmes* sont des particules invisibles qui s'élèvent des marais et autres lieux humides et qui peuvent engendrer des fièvres intermittentes ou remittentes non contagieuses. »

« *De la peste.* La peste est une fièvre très aiguë, toujours contagieuse et très meurtrière; elle affecte beaucoup de personnes réunies dans un même endroit, et s'accompagne de faiblesse, de bubons et d'anthrax, etc. »

Après avoir consumé deux chapitres à des observations météorologiques, et à la recherche de la place que la fièvre jaune doit occuper dans un cadre nosologique, l'auteur fait l'histoire de celle qui a régné en Andalousie. Nous ne le suivrons pas dans la description qu'il donne de la maladie, le pro-

nostic qu'il en porte et la méthode curative qu'il recommande. Ces objets, quoiqu'intéressans par eux-mêmes, ne sont pas ceux sur lesquels se porte de préférence l'attention des médecins, parce qu'ils ont été suffisamment éclaircis par les nombreux écrits publiés sur cette matière. Les points sur lesquels il est plus particulièrement essentiel d'avoir des notions précises sont: 1.° la connaissance des causes qui favorisent le développement de la maladie; 2.° la question de la contagion; celle-ci qui intéresse si fortement la conservation des peuples, est traitée à part dans la suite de l'ouvrage et ne sera examinée que dans un second article.

Nouveau traité de la rage, Observations cliniques, Recherches d'anatomie pathologique et Doctrine de cette maladie; par L. F. Trolliet, *professeur de médecine clinique à l'hôtel-Dieu de Lyon. A Lyon et Paris,* 1820. *In-8.° de* 379 *pages. (Deuxième et dernier extrait; par M.* Bégin. *)*

Il est consacré à la description de la rage et à l'exposition du traitement qu'il convient de lui opposer.

Des détails descriptifs trop étendus, outre qu'ils nous forceraient à sortir du mode dans lequel nous devons nous restreindre, auraient aussi peu de prix aux yeux de nos lecteurs, qui tous ont, sans doute, présent à l'esprit le tableau effrayant de cette maladie. Il nous suffira seulement de ne pas omettre qu'aucun des individus observés par M. Trolliet, n'a manifesté cette envie de mordre, cette fureur de détruire, dont les auteurs ont parlé.

La partie thérapeutique est, selon M. Bégin, dont nous analysons l'extrait, celle qui est la moins satisfaisante. C'est un assemblage incohérent de remèdes

conseillés par un empirisme aveugle et adoptés avec une confiance ridicule et que l'expérience réduit tôt ou tard à leur juste valeur.

M. Bégin blâme aussi M. Trolliet de ne conseiller que fort tard l'emploi des caustiques, c'est-à-dire, au moment où les premiers symptômes de la rage se manifestent et lorsque la cicatrice des morsures est à-peu-pres achevée. Il est presque inutile d'observer, parce que personne ne l'ignore, que tout espoir est perdu dès que les accidens de la rage se sont montrés, et que les caustiques ne sont vraiment efficaces qu'en dénaturant la plaie à l'instant même de sa formation, et en prévenant de cette manière le développement de la maladie.

Une remarque que nous ne passerons pas sous silence, c'est que les narcotiques les plus puissans n'ont aucune action sur l'homme et sur les animaux enragés. L'extrait gommeux d'opium et l'acide prussique, dont les effets sont si promptement mortels dans les cas ordinaires, ont été injectés dans les veines de plusieurs chiens enragés, sans déterminer le moindre relâchement dans les progrès de la maladie, tandis qu'une expérience de M. Magendie, tentée sur un chien qui éprouvait tous les symptômes de la rage, prouve que 60 onces d'eau à 40 degrés centig. ont produit un calme soudain qui n'a été troublé qu'à la mort de l'animal arrivée 5 heures après par la rupture des vaisseaux pulmonaires, accident prévu d'avance et occasioné par l'injection d'une trop grande quantité de liquide.

Revue de plusieurs ouvrages nouveaux de médecine, publiés en Italie; par M. Virey.

Les auteurs du journal de la nouvelle doctrine

médicale italienne révendiquent la doctrine de l'irritation, comme une branche égarée du *contro-stimulus* de Rasori. Ils s'élèvent contre le docteur Fournier qui, dans un article où il rend compte de l'ouvrage de Tommasini, a avancé que les principes de l'école italienne sont originaires de France.

Le cahier suivant renferme l'histoire et la guérison d'un tétanos (emprostotonos) par l'application des sangsues à la poitrine, à l'abdomen et le long de la colonne vertébrale. La digitale pourprée et l'eau distillée de laurier cérise furent aussi employées.

Le docteur Tommasini a constaté par un grand nombre d'autopsies cadavériques, que des individus morts des fièvres malignes, adynamiques présentaient des marques non équivoques d'inflammation.

Le docteur Pallazzini a inséré dans le quatrième cahier un cas d'hydropisie guérie par un remède contro-stimulant. Le sujet est un infirmier de l'hôpital devenu hydropique par l'abus du vin. Une abondante évacuation de sérosité lymphatique avec des sueurs gluantes déterminée par l'emploi d'extrait d'aconit à hautes doses, lui rendit la santé. Les contro-stimulistes proclament la saignée comme un excellent moyen pour vivre longuement. Pour prolonger notre carrière, nous n'avons, selon eux, rien de mieux à faire, que d'imiter ces moines qui avaient la coutume de s'affaiblir souvent par des saignées salutaires poussées *usque ad animi deliquium!!*

Nicolas Andria a publié un ouvrage sur la théorie de la vie, et Nicolas Pilla un autre sur la théorie de la génération; l'un et l'autre sont remarquables en ce qu'ils cherchent à en rattacher les phénomènes à l'électricité et au galvanisme. On jugera quelles sont les analogies que la formation du fœtus présente avec les opérations de la pile voltaïque par le

passage suivant, dont nous empruntons les idées au docteur Pilla. « Les atomes dont nos corps sont formés ont, comme toutes les molécules de la matière leur centre d'action, leur polarité, leurs attractions et répulsions. Le sang véineux est attiré au pôle positif et l'artériel au négatif. Chacun de nos viscères à sa polarité. Les célibataires ont grand excès de galvanisme, ce qui cause la lasciveté; mais les polygames ne sont pas forts sur le pôle positif. Les dames qui sont très négatives sont les plus sensuelles et les plus fécondes; lorsque le galvanisme établit son équilibre entre des organes sexuels, dont l'électricité est si différente; alors, l'homme et la femme dégalvanisés, il en résulte un germe (1).

Le docteur Louis Angeli, d'Imola, a publié divers écrits dans l'un desquels il donne des préceptes fort sages aux jeunes médecins.

Dans un autre il signale les dangers des rizières, dont les émanations perfides causent des fièvres intermittentes souvent pernicieuses. On lit une observation fort curieuse donnée par le même auteur. Il s'agit d'un homme de soixante-six ans, très maigre et goutteux, qui rendit du sel marin soit par la bouche, soit par un ulcère au pied, pendant l'espace de quatre mois.

Nous annoncerons dans le même article un petit traité sur la fièvre jaune, par le docteur Charles Gemmellaro; plusieurs écrits sur la peste, parmi

---

(1) Voilà le mystère accompli et expliqué, voilà aussi comment, quand on ne sait pas maîtriser son imagination, on enfante des hypothèses peu durables et l'on met au jour des livres fort obscurs sur la matière la plus intéressante et la plus féconde.

Note du rédacteur.

lesquels nous signalerous le travail de Romani, comme présentant une compilation bien faite des meilleurs traités sur ce sujet.

Les observations microscopiques sur le cerveau et ses dépendances, par Antoine Barbu, ne méritent pas d'être passées sous silence, parce qu'elles sont d'un observateur distingué.

L'examen des nouveaux élémens de la physique du corps humain d'Étienne Gallini, professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Padoue, termine cette revue. Nous rapporterons la définition qu'il donne de la vitalité, et nous pensons qu'on nous saura gré, peut-être, de ne pas pousser plus loin nos citations. « La vitalité, dit-il, à mon avis, consiste en une certaine balance active de l'affinité mutuelle qui tend à réunir les principes indécomposés des molécules animales et des molécules inertes, balance dans laquelle celles-ci et celles-là, restant très mobiles entr'elles et très transformables, en conséquence de leur position réciproque, dans quelque proportion, doivent se remettre promptement dans la position et la proportion premières. »

Rapport publié au nom de la Société Médicale de la Nouvelle-Orléans, sur la fièvre jaune qui a régné épidémiquement durant l'été et l'automne de 1819, *lu et approuvé dans sa séance du* 20 *mai* 1820. *Nouvelle-Orléans*, 1820. *In*-8.° *de* 60 *pag.*

La fièvre jaune est-elle contagieuse? Ne l'est-elle qu'accidentellement ou dans l'état avancé de la maladie? Enfin, ne l'est-elle jamais? Cette question a été tant de fois débattue et souvent d'une manière si contradictoire, qu'on éprouverait quelque embarras à la reproduire, si par son importance elle ne mé-

ritait d'éveiller l'attention des observateurs, puisque c'est sur sa solution que doivent reposer les mesures à prendre pour prévenir et arrêter un des plus cruels fléaux qui désolent l'humanité. La Société repousse toute idée de contagion de la fièvre jaune. Cependant, par cela même qu'elle reconnaît que des circonstances particulières sont susceptibles d'en favoriser le développement et la propagation, elle prescrit des mesures hygiéniques et sanitaires fort sages pour en préserver le retour.

Manuel médico-chirurgical, ou Élémens de médecine et de chirurgie pratiques; par S. P. Authenac *(2.me édition). Paris,* 1821. *Deux vol. in-8.°*

L'ouvrage que nous annonçons est présenté par le rédacteur comme un extrait fort bien fait de ceux de Richerand, de Pinel, de Boyer. Sous ce rapport, ce peut être un utile mémorial pour les candidats qui se préparent aux examens: obligés de passer en revue les objets sur lesquels ils peuvent être interrogés, ils ont besoin, surtout, de trouver *multa paucis.*

Croup aigu observé chez un homme de vingt-six ans; par le docteur Fallot, *médecin à Namur, ancien médecin des hôpitaux militaires.*

Weber, soldat suisse, rétabli à peine d'une gastro entérite qui le retenait depuis un mois et demi à l'hôpital, se plaignit, le 17 janvier, d'un peu de mal à la gorge. L'entonnoir du pharynx et la luette étaient faiblement injectés, la déglutition un peu gênée; un gargarisme émollient dissipa la rougeur et rendit la déglutition facile. Le 24 janvier, en entrant dans la salle, M. Fallot fut frappé des sons aigus que rendait la respiration de Weber, dont en outre, la figure était injectée, les yeux rouges et

saillans, le pouls dur et petit. Vingt-quatre sangsues appliquées en deux reprises au coup ne diminuèrent pas l'oppression. Des sinapismes furent posés sur différentes parties du corps, et le calomélas prescrit intérieurement; on joignit encore à ces moyens des pédiluves sinapisés, un julep avec l'éther et l'opium, des frictions sur le larynx avec un liniment ammoniacal mêlé d'un tiers d'onguent mercuriel et d'un huitième d'opium. La nuit du 24 au 25 fut mauvaise, le danger de suffoquer imminent. Le mercure fut supprimé, les frictions d'éther et d'ammoniaque continuées; des cataplasmes de jusquiame, de cigüe et de camphre appliqués sur la poitrine. Huit paquets de deux grains d'extrait de jusquiame, d'un quart de grain d'opium et de poudre d'ipécacuanha furent prescrits, mais sans aucun succès; car le malade mourut subitement sans agonie, en entrant dans son lit qu'il avait quitté pour pousser une selle.

Autopsie. Le larynx présentait dans toutes ses parties les marques de l'inflammation violente dont il avait été le siége, le passage de la glotte admettait à peine un tuyau de plume. La membrane muqueuse de la trachée artère et des bronches était vivement enflammée. Des adhérences multipliées se voyaient dans les deux cavités de la poitrine. Entre les plévres costale et pulmonaire; le cœur, quoique sain, était d'un grand tiers plus gris qu'à l'ordinaire. La membrane muqueuse de l'estomac et des intestins grèles était légèrement phlogosée. Celle du cœcum était parsemée de plusieurs milliers de petits aphtes. Les vaisseaux encephaliques étaient remplis de sang veineux (*).

D.

(*) Ce cahier est enrichi de l'intéressante observation insérée

(Cahier de mai 1821.)

Notice sur les plaies de la face, suivie de quelques observations curieuses.

Les bandages unissans, les bandelettes aglutinatives ont tour-à-tour été préconisés dans les plaies de la face. M. le Baron Larrey pense que ces moyens sont insuffisans dans les plaies de cette région qui comprennent l'épaisseur de ses parties saillantes ou celle des parois des cavités qu'on y remarque, et qu'on ne peut en opérer la réunion que par la suture, laquelle, en thèse générale, sera entrecoupée dans les plaies produites par un instrument tranchant qui n'offrent qu'une simple division récente, tandis que la suture enchevillée ou entortillée devient indispensable dans les plaies d'armes à feu ou dans celles dont les bords ont contracté des adhérences avec les parties subjacentes. Une observation des plus intéressantes, dont *Gourieux*, sergent dans la légion de l'Aude est le sujet, fait sentir l'importance de ce précepte. Ce malheureux, dans un accès de mélancolie, cherche à attenter à ses jours: à cet effet, il place le canon de son fusil sous la voûte palatine, et lache la détente avec son pied nu; mais heureusement l'arme s'incline au moment du coup, la balle monte verticalement, emporte toute la portion

---

dans notre numéro de janvier-février, pag. 29 et suivantes, et l'on n'a pas cru devoir citer notre journal, comme s'il y avait de convenance à passer sous silence une source où l'on a puisé. M. le Rédacteur général Jourdan ignorerait-il les égards que les auteurs et surtout des confrères se doivent réciproquement?

Note du rédacteur général.

palatine des os maxillaires, comprise entre les deux dents canines supérieures, détruit les portions labyrinthiques du nez, ses os propres et les cartilages de cette éminence. Les deux ailes du nez sont retroversées en dehors et en arrière, la sous-cloison fait partie de la narine gauche; et c'est dans cet état d'écartement et de renversement que la cicatrice s'opère. Dix-huit mois après, cet infortuné sous-officier est adressé à M. Larrey. Ce célèbre chirurgien, placé depuis long-tems au rang de nos premiers opérateurs, entreprend une opération qui ne réclame pas moins de courage que d'habileté, et dix jours suffisent pour amener une cicatrisation exacte, uniforme, linéaire dont un dessein montre toute la perfection. Nous regrettons que les bornes dans lesquelles nous devons nous restreindre nous empêchent de donner les détails de cette opération difficile, aussi bien conçue qu'habilement exécutée, et nous renvoyons, avec M. Larrey, pour quelques observations analogues dans lesquelles la suture n'a pas été moins avantageuse, au IV vol. de ses campagnes, pag. 20 et 241.

Mémoire sur cette question: quels sont les vices de l'organisation actuelle des hôpitaux de Lyon? Quels sont les moyens d'y remédier; par J. E. F. Ladeveze, *Docteur en médecine, à St.-Galmier (Loire).*

(Premier article.)

Quels que soient les inconvéniens que des hommes dont l'autorité est imposante aient attribué à l'établissement des hôpitaux, M. Ladeveze entre dans des considérations préliminaires pour prouver que les avantages qu'ils offrent sont nombreux et réels, et que dans l'état actuel de la Société, ces asiles de toutes les misères sont indispensables et ne peuvent être

remplacés par les secours à domicile. Toutefois, il ne se dissimule pas qu'un hôpital général qui réunit toutes les infirmités humaines n'entraîne des inconvéniens dont les conséquences sont souvent funestes; mais puisque d'importantes raisons ne permettent pas de faire pour les villes de province ce qui existe à Paris, c'est-à-dire, de créer des hôpitaux spéciaux, c'est à améliorer leur organisation qu'on doit s'attacher. Ami zélé d'une réforme utile, et s'élevant au-dessus de la crainte de voir donner à ses intentions une fausse interprétation, M. Ladeveze aborde la question proposée par la Société de médecine de Lyon, en regrettant que l'autorité écarte avec opiniatreté de l'administration des établissemens de bienfaisance des hommes que leurs lumières semblent appeler à y siéger au premier rang. « Qui mieux qu'un MÉDECIN en effet, dirons-nous avec cet auteur, peut apprécier les besoins des malades, l'utilité des réformes, la nécessité des améliorations dans les différentes divisions du service des hôpitaux? Qui saura mieux que lui découvrir les abus, déterminer les dépenses et gouverner avec économie et intelligence la fortune des pauvres?... » Après ces justes plaintes et d'autres réflexions non moins fondées, toutes dans l'intérêt des malades, il jete un coup d'œil rapide sur l'administration des hôpitaux de Lyon, dont une des preuves capitales, dit-il, que leur organisation réclame une grande réforme, c'est le peu de proportion qui existe entre le bien-être des malades et les frais qu'ils occasionent. L'état des bâtimens, celui du mobilier, les mesures usitées pour nétoyer et assainir les salles, le service des chaises percées, les procédés employés pour la désinfection de l'air et le mode d'admission des malades dans les hôpitaux de cette ville, tels sont les sujets que l'auteur

examine dans ce 1.er article, et qui lui offrent l'occasion de signaler les vices nombreux qui existent, et d'indiquer les moyens capables d'y remédier. Nous n'entreprendons de faire connaître ni les uns ni les autres, parce que ces objets n'ont qu'un intérêt local et que d'ailleurs leur énumération nous ménerait trop loin.

Considérations sur les aberrations des facultés intellectuelles; par le D. Daudibertières, *médecin à Saint-Projet.*

Après avoir passé en revue l'opinion des auteurs les plus recommandables qui ont écrit sur l'aliénation mentale, depuis Hippocrate jusqu'à M. Georget, M. Daudibertières arrive à la doctrine de Platon, qui place l'*ame divine* dans le cerveau et l'*ame matérielle* au-dessous de la tête, doctrine que l'illustre Cabanis a si bien développée, et de la correspondance d'action du système des ganglions avec le système de la vie animale ou de rélation dont cet auteur trouve une nouvelle preuve dans plusieurs états généraux de folie qu'il rapporte, il déduit que le cerveau n'est pas le centre unique des aberrations intellectuelles, et que toutes les parties de l'organisme peuvent le devenir. L'observation parle en faveur de cette opinion, si M. Daudibertières entend, par cette manière de s'exprimer, que les désordres des organes soumis à l'influence ganglionaire peuvent troubler l'intelligence; mais s'il est vrai, ce dont on ne peut douter, que le cerveau soit le centre unique des opérations intellectuelles; si lui seul reçoit les impressions, les combine, forme les idées; si cet organe seul, en un mot, raisonne, seul il peut déraisonner, et toute l'erreur de M.

Georget, que l'auteur se plait à combattre, consiste selon nous, à avoir avancé que le cerveau est le *siége primitif* de l'aliénation mentale, au lieu de dire qu'il en est le siége *unique*, quoique diverses causes qu'on rencontre principalement dans les lésions des organes épigastriques, abdominaux et reproducteurs soient capables de la déterminer.

Si nous retranchons de l'article de M. Daudibertières, écrit dans un style souvent empoulé et par fois obscur, cette opinion qui appartient toute entière à M. Scipion Pinel et qu'il ne fait qu'appuyer par quelques observations qui font l'éloge de sa sagacité, nous n'y trouvons rien qui mérite d'être connu. Car, quoiqu'il soit vrai de dire que chaque homme a un grain de folie, nous ne lui ferons pas l'outrage de penser que c'est dans le calme de la raison qu'il a fait de la société un tableau où l'envieux, l'orgueilleux, l'ambitieux, l'intriguant, la prude, la coquette, le poëte, l'académicien, tous ses membres en un mot, figurent comme frappés de vraies aberrations morales. Un pareil morceau, écrit dans un style d'*inspiré*, ne peut être que le résultat d'un accès d'une aigreur injuste. Et n'est-ce pas seulement pour étaler un vain luxe d'érudition, déplacé dans un article de médecine philosophique, qu'il ose nous représenter dans un état plus ou moins grand d'aliénation, les sauvages connus sous le nom d'*Yamios* et d'*Omagnas*, les Sewards, les habitans de la province de Connaught et de l'intérieur de l'Irlande, ceux de la Sybérie, certains peuples d'Afrique, les Talapoins du royaume de Siam, les Bramines, les Fakirs, etc. etc. Si nous n'aimions à nous persuader que le sentiment pénible de voir la plus grande partie de l'espèce humaine ne jouir des facultés intellectuelles qu'à un faible degré, a seul dicté ces lignes

outrées à M. Daudibertières, nous craindrions pour lui le sort de ce Gallus Vibius, dont parle Sénèque le rhéteur, qui perdit la raison en tâchant de comprendre l'essence de la folie.

Dictionaire de médecine pratique et de chirurgie, mis à la portée des gens du monde, autant que l'art de guérir en est susceptible, ou moyens les plus simples, les plus modernes et les mieux éprouvés de traiter toutes les infirmités humaines (2.e édition); *par* M. J.-F.-Alexandre Pougens. *Quatre volumes in-8.° de* 1774 *pages.*

Un jugement sain, un grand fond de connaissances et le talent d'écrire avec précision, telles sont, dit avec raison M. Castel, les conditions indispensables pour faire un bon dictionaire. Quoiqu'un ouvrage de cette nature soit peu susceptible d'être analysé, les détails dans lesquels entre le critique prouvent que M. Pougens réunit ce genre de mérite, et que son livre renferme en général une doctrine saine, exposée avec clarté, méthode et discernement. La partie des indications curatives a été surtout traitée avec beaucoup de soin; l'auteur s'est appuyé d'un grand nombre d'observations puisées dans sa pratique. Malgré les défauts qu'on rencontre dans ce recueil, le rédacteur pense qu'il sera consulté avec avantage par les praticiens et qu'il sera utile aux gens du monde, si toutefois un ouvrage de médecine, quel qu'il soit, peut remplir ce dernier but. M. Castel se livre dans l'exposé de ce travail à des réflexions dont la plupart offrent un véritable intérêt; mais nous ne pouvons admettre avec lui que la fièvre n'a point de siége circonscrit ou déterminé, et que les phlegmasies sont dues tantôt à une cause

excitante, tantôt à une cause débilitante. Une pareille doctrine porterait à adopter un traitement opposé pour une classe de maladies qui, de l'aveu même de M. Castel, présentent des phénomènes en tout semblables, et pour nous convaincre, nous l'engageons à développer lui-même ces idées pour ne pas s'en voir *spolié*, comme il se plaint de l'avoir été de tant d'autres.

Abrégé pratique des maladies de la peau, classées d'après le système nosologique du D. Willan; *par* Thomas Bateman, *trad. de l'anglais par* Guillaume Bertrand. *(Paris,* 1820. *In*-8.° *).*

Choisir pour épigraphe cette sentence de M. Alibert, « que de jeunes médecins eussent mieux servi leur art, en s'occupant à traduire, au lieu de risquer leur gloire par des réflexions irréfléchies et prématurées », pour s'autoriser à entreprendre la traduction d'un ouvrage qui ne renferme que des erreurs, ce n'est pas faire preuve d'un jugement très sain. La critique que M. Jourdan fait de l'Abrégé pratique du D. Bateman, montre en effet que cet ouvrage pèche par le fonds et par la forme, que la classification en est absurde et la thérapeutique dangereuse. Il est à croire que ce nouveau moyen de passer à la postérité n'aura pas beaucoup d'imitateurs, et que M. Bertrand lui-même n'y aurait pas eu recours, s'il s'était nourri de la lecture de l'ouvrage sur les maladies de la peau du Lorry français, et surtout s'il avait suivi les leçons cliniques de ce médecin, à l'hôpital qu'il dirige avec autant de zèle que de véritable talent.

Réfutation des objections faites à la nouvelle doctrine des fièvres, ou de la non-existence des fièvres essentielles : Mémoire en réponse à celui de M. Chomel, *ayant pour titre :* De l'existence des fièvres essentielles, *etc., et au rapport de M.* Fouquier *sur ce mémoire ; par* Louis-Charles Roche, *D. M. P. Paris,* 1821. *In-8.° de* 168 *pages.*

Sectateur non moins ardent qu'éclairé de la nouvelle doctrine des fièvres, M. J. Bégin donne de l'ouvrage du D. Roche une analyse qui est toute en faveur de l'auteur. Il trouve rassemblés dans cet ouvrage, écrit dans un style vif, rapide, entraînant, tous les faits, tous les argumens fournis par les médecins qui défendent depuis long-tems cette partie du système de M. Broussais, et cette réunion forme, d'après lui, une réfutation forte et complète des objections faites par MM. Chomel et Fouquier contre la théorie nouvelle qui consiste, comme on le sait, à ne point admettre l'existence des fièvres essentielles et à placer leur foyer dans le canal digestif. Quel que séduisante que soit cette doctrine, quoiqu'elle ne renferme rien d'abstrait, de métaphysique, et que l'esprit saisisse sans peine les explications qu'elle donne, l'aveu que l'observation force M. Roche de faire, « que les bons effets de l'émétique (nuisible dans les maladies par irritation) sont d'autant plus certains que la gastro-entérite est plus légère », montre le danger d'être exclusif et le besoin d'attendre de nouveaux éclaircissemens du tems et de l'expérience.

Manuel pratique de vaccine à l'usages des jeunes médecins, des chirurgiens, des officiers de santé et de toutes autres personnes chargées de cette opération ; par P. J. Bergeron, *D. M. P. etc. Paris,*

1821. *In-8.° de 5 pages, avec 8 planches lithographiées.* (Voyez pour l'analyse de cet opuscule p. 253).

Essai physiologique sur l'intelligence humaine; par R. Athanase. *Paris*, 1819. *In-8.° de 43 pages.*

Le nom de *Liber aureus*, dit le rédacteur de cet article, convient parfaitement à l'opuscule de M. Athanase qui caractérise parfaitement le siècle dans lequel nous vivons. La vie, dit cet auteur, est le mode d'existence des corps organisés, et la *sensibilité* est le dernier terme auquel on arrive dans l'étude de ses phénomènes. La manière dont ces deux propositions sont développées et le sommaire que le critique donne des idées que renferme cet opuscule, nous engagent d'y renvoyer le lecteur pour y puiser les principes austères de la philosophie empirique.

— Quatre observations terminent le 35.e cahier: la première est fournie par M. Bricheteau, et a pour sujet un enfant de cinq ans, qui, ayant offert les signes d'une angine subitement supprimée, fut atteint d'un état inflammatoire qui occupa successivement la tête, l'abdomen et la poitrine, et se termina heureusement le 21.me jour par une double crise: la surdité et le dépôt sédimenteux des urines. Cette observation donna à son auteur occasion de rendre hommage au génie observateur d'Hippocrate et de fixer l'attention sur la doctrine des crises dans les maladies aigues, trop négligée de nos jours. Les trois autres ont pour auteurs MM. Barbieux D. M. et C. à Carcassonne. L'une d'elles a pour sujet un homme de 65 ans, père de 8 enfans, qui, né avec un phimosis naturel, ne demanda les secours de la médecine que lorsque l'ouverture de son prépuce fut resserrée au point de ne permettre le

passage des urines qu'avec douleur et difficulté, et à l'aide d'un mandrin du diamètre d'une petite aiguille à tricoter. La seule particularité qu'à offerte l'opération nécessitée par ce phimosis dans lequel le prépuce était comme cartilagineux, et avait le pourtour de sa membrane interne adhérent à celui de l'orifice de l'urètre, a consisté à perforer avec une sonde à panaris, introduite avec beaucoup de difficulté, la membrane interne à un des points de son adhérence au gland. Au moment de l'incision le malade a uriné à plein jet, ce que, dit-il, *il n'avait jamais fait de sa vie.* -- Marguérite Danjard, âgée de 52 ans, est le sujet de la deuxième. Se voyant au moment de périr dans les flammes qui consument la maison qu'elle habite, cette infortunée se précipite d'une fenêtre de 30 pieds de hauteur. Les suites de cette chute violente sont une fracture du péroné à deux travers de doigts au-dessus de son extrémité inférieure, avec sortie de l'astragale par une plaie dans la région de la malléole externe. MM. Barbieux débrident largement la plaie, tentent, mais inutilement, la réduction de l'astragale. Le lendemain ayant réitéré la même tentative, avec aussi peu de succès, ils se décident à faire l'extraction de cet os et appliquent un bandage approprié. Un abcès se forme aux environs de la malléole interne, l'ouverture en est faite et cinq mois après l'accident, la guérison est complète et Danjard marche avec facilité à l'aide d'un bâton. Il s'agit dans la dernière de ces observations d'une hernie ombilicale épiploïque que M.lle ....., âgée de 60 ans, portait depuis vingt années et qui acquit une tumeur si volumineuse qu'elle entraîna le nombril au niveau du genou. Le suspensoir de Fabrice de Hilden est le seul moyen qui

a été conseillé pour prévenir l'augmentation et l'étranglement de la tumeur.

Voyez l'article *Variétés* pour ce qui concerne la découverte anatomique de M. Schreger, dont il est fait mention après l'observation de M. le Docteur Bricheteau.

G. A. T. Sue, *D. M. P.*

ANALYSE

DU JOURNAL DE PHARMACIE.

(Cahiers d'Avril et Mai.)

M. Robert, pharmacien en chef de l'hôtel-Dieu de Paris, produit le résultat de ses expériences *sur plusieurs concrétions provenant des intestins et de la vessie.* Ce chimiste examine d'abord un calcul pesant deux gros dix grains, rendu par l'anus; ce calcul de forme sphériqne, a une couleur jaune foncée; on y remarque des points cristallins et brillans. Soumis à l'analyse chimique, au moyen de l'eau pure, de l'eau alcalisée, des acides et de l'alcool, il le trouve composé :

De cholesterine (adipocire),
De matière jaune.

Ce chimiste reconnaît la cholesterine, en fesant bouillir le calcul dans l'alcool qui abandonne, après son refroidissement, des cristaux en paillettes brillantes. Un autre calcul extrait des intestins d'un individu mort, lui offre des résultats à-peu-près semblables. Procédant à l'examen d'une matière sous la forme de petits mamelons rendus par les selles, M. Robert les trouve composés de mucus animal.

Quelques concrétions de la vessie sont aussi analysées par le même chimiste. Dans les uns il y décèle l'acide urique que Vollaston a également trouvé dans les excrémens des oiseaux ; la partie blanche des excrémens d'un serin, traitée par l'acide nitrique, lui offre tous les caractères de l'acide urique. Dans d'autres concrétions urinaires, sous forme de petits grains, l'auteur y distingue l'oxide cystique.

-- A ce travail succède celui de MM. Henri et Caventou qui s'étaient occupés isolément des mêmes travaux sur le principe qui cause l'amertume dans la racine de gentiane (*gentiana lutea*). Ces chimistes ont cru devoir se réunir ensuite pour publier le résultat de leurs expériences, desquelles il s'en suit, que l'éther mis en contact à froid sur de la gentiane en poudre, se colore en jaune verdâtre. Cette teinture filtrée, versée dans un vase ouvert et exposée à une douce chaleur s'évapore lentement et laisse déposer, sous forme de zones, une grande quantité de très petites aiguilles jaunes, qui quelquefois, lorsque l'évaporation est spontanée, se groupent entr'elles en imitant des étoiles. Si la liqueur est très concentrée, elle se prend en masse jaune cristalline de laquelle on isole, au moyen de l'alcool, une substance poisseuse analogue à la glu.

Les lavages alcooliques réunis et évaporés, laissent reparaître la substance cristalline jaune, d'une amertume très forte : reprise par l'alcool faible, on en sépare une matière huileuse fixe, inodore, insipide et de couleur verdâtre. L'alcool faible, en dissolvant la matière jaune amère, s'est emparé aussi d'une substance acide et de la matière odorante de la gentiane.

En fesant évaporer cette dissolution alcoolique jusqu'à siccité, délayant la matière dans l'eau, ajoutant un peu de magnésie calcinée et lavée, fesant

bouillir et évaporer de nouveau à siccité, au bain marie, l'on chasse la plus grande partie de la matière odorante de la gentiane; l'acidité disparaît par la magnésie. Lavant ensuite la lacque magnésienne jaune, avec l'éther, on enlève la majeure partie du principe amer de la gentiane qu'on obtient pur et isolé par l'évaporation de l'éther.

Ainsi, pour me résumer sur les résultats déjà obtenus, on extrait de la gentiane, au moyen de l'éther, cinq substances différentes: 1.° une matière identique avec la glu; 2.° un principe jaune amer cristallin, parfaitement neutre (*gentianin*); 3.° une matière grasse fixe; 4.° une substance acide; 5.° un principe odorant.

MM. Henri et Caventou ont encore séparé de la gentiane déjà traitée par l'éther, et en employant successivement l'alcool, l'eau froide et l'eau bouillante: 1.° du sucre incristallisable; 2.° de la gomme; 3.° une matière colorante fauve; 4.° du ligneux.

— M. Cadet produit une note sur la pommade de Désault, en réponse à une lettre anonyme de l'un de ses confrères, qui prétend que la formule de M. Cadet, insérée dans le formulaire magistral de ce pharmacien, est inexécutable. Pour dissiper cette erreur, M. Cadet a cru devoir communiquer la formule suivante et textuelle du célèbre chirurgien:

℞ *Præcipitati rubri*
Oxidi plumbi
Tuthiæ
Aluminis usti } *ana dragmam unam.*

Muriatis hyperoxidati mercurii, grana duodecim.

Supra porphyritem lævigata probe immisceantur unguento rosato, vel cerato non loto.

Huic compositioni rubedo, si arridet, conciliatur addendo cinnabaris unciam unam.

M. Cadet déclare en dernière analyse que la pro-

portion du cinabre est de demi gros sur une once d'onguent ou de cérat.

-- Le fruit de l'arbre de Ste.-Lucie (*prunæ mahaleb* Linn.) peut être utilisé avec succès, d'après M. Cadet de Vaux, pour la confection du marasquin français, en fesant infuser cette petite cerise pendant quelque tems dans l'eau-de-vie ; on en obtient par la distillation au bain marie, un esprit d'un arôme très agréable, et qui, sucré convenablement, forme une liqueur comparable au meilleur marasquin d'Italie.

-- Le nid fongueux de la fourmi biepineuse de Cayenne est recommandé par MM. les rédacteurs pour les grandes opérations de chirurgie. Cette substance qui ne serait ni très chère ni très rare, surpasse en qualité l'amadouvier ordinaire.

-- M. Virey fait la description d'une plante célèbre, dite Baume des îles de France et de Bourbon. Cette plante est de la famille des corymbifères. Elle devient forte comme un arbrisseau. Ses tiges demi ligneuses, sont cannelées, brunâtres au dehors, jaunâtres à l'intérieur, d'une saveur un peu amère, comme les autres parties de la plante. L'on fait un grand emploi de cette plante contre les catharres pulmonaires chroniques dans l'Inde orientale ; elle procure l'expectoration ; mais il ne faut la donner qu'après la période inflammatoire. On l'emploie en teinture alcoolique et en sirop ; ses feuilles servent encore en qualité de bon vulnéraire.

-- Avant de parler du moussil des Persans, M. Virey fait des remarques sur l'emploi des assaisonnemens, dont on fait d'autant plus usage qu'on descend des climats froids vers les contrées de la Zone torride où l'on cherche davantage les plus odorans et les plus excitans. C'est ainsi qu'en Angleterre et

en Allemagne les légumes sont simplement apprêtés avec le beurre et le laitage, et que les Provençaux et les Languedociens font usage de mets fortement assaisonnés d'ail et de piment.

Le moussil est une racine bulbeuse, apportée de Perse par M. Ollivier; son odeur est évidemment alliacée ou voisine de celle de l'assafœtida. On vend beaucoup de cette bulbe dans les bazars d'Ispahan, pour assaisonner le *yougourg*, espèce de mets dont les Persans s'accommodent et qui est fait avec du lait caillé et aigri. La plante qui produit la bulbe du moussil appartient à la famille des liliacées.

-- Le même auteur donne aussi la description du grand salebié des Persans, racine bulbeuse, employée comme le salep. M. Ollivier qui l'a rapportée de Bagdad, annonce qu'elle provient d'une espèce de colchique d'Orient, comme l'hermodacte.

-- M. Virey, dans une 4.me note, fesant des remarques sur les effets de la transpiration ou la sueur sur le corail, observant que cette humeur est acide et que c'est à ce principe qu'on doit attribuer le blanchiment du corail rouge, porté en Bijous, a fait des essais comparatifs en jetant des acides faibles sur du corail qui se trouve blanchi par ces agens. Il conclut pour parer aux inconvéniens de la sueur, de prévenir l'altération du corail en le fesant digérer dans de l'huile chaude ou de la cire fondue, pour n'être plus aussi attaquable par les acides de l'humeur transpiratoire. C'est aux fabricans de coraux à juger de la proposition de M. Virey.

--M. Bergès, pharmacien à Bordeaux, communique un procédé pour la préparation de l'oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermès minéral); il conseille d'ajouter du soufre au résidu du sulfure d'antimoine, du moment de l'ébullition avec la liqueur filtrée,

après que cette dernière a abandonné le premier produit du kermès. Il obtient du kermès aussi beau qu'auparavant, et précipite l'oxide d'antimoine sulfuré orangé, par l'acide sulfurique, à la manière ordinaire.

-- *Nouvelles des sciences.* M. Dœbereiner a extrait de l'eau-de-vie, par la fermentation de la garance moulue et délayée dans l'eau tiède avec un peu de levure de bière.

-- M. De Gimbernat a découvert dans les eaux thermales de Baden en Allemagne, et dans celles d'Ischia, île du royaume de Naples, une substance animale qui ressemble à de la chair humaine recouverte de sa peau qu'il appelle *zoogène:* soumise à l'analyse chimique, elle donne tous les produits des matières animales.

-- M. Haenle vient d'utiliser l'huile animale qui croupissait dans les fabriques de sel ammoniac, en l'employant à la confection du bleu de Prusse et du prussiate de potasse; il fait rougir le charbon d'huile animale avec la potasse, et obtient ainsi son prussiate, aussi riche en matière colorante que s'il était fait avec les cornes et le sang de bœuf.

-- M. Dœbereiner a obtenu du carbone cristallisé, auquel il donne le nom de métal de carbone. M. Jonh a réussi à obtenir le même métal. Le premier de ces chimistes a trouvé depuis peu du phosphate de chaux dans les plantes.

-- M. Brugnatelly fils a découvert un nouvel alcali, auquel il donne le nom d'*apyre.* Cet alcali provient de ses longs travaux sur l'acide urique, avec lequel les autres acides et notamment l'acide sulfurique produisent par leur action sur l'acide urique, une nouvelle base salifiable.

M. Kastner, en traitant de l'étain avec du chlore,

a produit une substance gazeuse à laquelle il donne le nom de gaz hydrogène stannuré. Introduit dans une solution d'or, ce gaz le précipite en pourpre de cassius. C'est le réactif le plus puissant pour reconnaître de très petites quantités de ce métal.

-- M. Frigerio, pharmacien à Nantes, obtient des cristaux de camphre, en fesant dissoudre au bain-marie chauffé à 50 degrés, 8 onces de camphre rafiné dans une livre et demie d'alcool à 20 degrés; au bout de 8 jours le camphre se cristallise et présente des cristaux réguliers assez longs.

-- Des observations très judicieuses ont été faites par M. Bouillon Lagrange sur les trois espèces d'acide benzoïque repandues dans le commerce. L'un est obtenu par sublimation, l'autre est extrait par précipitation et à l'aide du procédé de Schèele, et le troisième est retiré des urines des herbivores.

Il résulte en général des expériences de M. Bouillon Lagrange, que ces trois acides sont évidemment le même, c'est-à-dire qu'ils consistent pour la plus grande partie de leur masse en acide benzoïque chimiquement identique, mais dont les propriétés physiques et médicales diffèrent par la nature des substances odorantes qui l'accompagnent. Ainsi il est uni à une petite quantité d'huile volatile dans l'acide sublimé, à de la résine odorante dans l'acide par précipitation. Enfin, l'acide retiré des herbivores, contient une ou plusieurs matières, dont l'odeur est repoussante et dont la saveur est âcre, chaude et très irritante.

En dernière analyse, M. Bouillon Lagrange annonce qu'il lui paraît nécessaire, jusqu'à ce que des expériences aient constaté que l'on puisse retirer en médecine un même avantage d'un acide benzoïque

pur, c'est-à-dire privé autant qu'il est possible de l'huile volatile qu'il contient, d'inviter les pharmaciens à suivre l'ancien procédé, pour tout ce qui a rapport à l'emploi de cette substance comme médicament.

-- M. Blondeau, pharmacien à Paris a fait l'examen chimique *des feuilles de pavôts* (papaver somniferum L.), à l'effet de savoir si ces feuilles pouvaient être utilisées pour la nourriture des bestiaux, qui, au dire des bergers, avaient éprouvé des tranchées et des vertiges, après en avoir mangé. Ce chimiste ayant soumis les feuilles à l'action de l'alcool et de l'eau, n'y a trouvé ni acide méconique, ni morphine. Les capsules (1) ne lui ont pas plus réussi ponr y trouver cette dernière substance. Il y a seulement décélé une huile verte, jouissant de la pro-

---

(1) J'ai à ma campagne un espace de trente à quarante mètres ensemencés de ce pavôt dit vulgairement œillete, dont on extrait l'huile des graines que les capsules renferment. J'ai observé que les capsules à l'état de verdeur, ont une odeur vireuse qui a quelque analogie avec celle de l'opium; qu'en incisant ces capsules et les laissant sur leur tiges, il en découlait un suc laiteux amer, qui desséché à l'air devient brunâtre comme l'opium, cependant si on prive bien les capsules fraîches de la graine et des loges et qu'on pile les capsules, on en obtient un suc douceâtre qui reste vert, lors même qu'on le desséche aux rayons solaires. J'ai mis à digérer dans l'alcool des capsules incisées. Je désire que mes occupations me permettent d'y rechercher la morphine que M. Vauquelin a déjà trouvée dans les capsules de pavôts préalablement incisées. La plante de l'œillete est la même que celle qui produit l'opium en Orient. Nul doute que cette plante ne fructifie très bien en Provence; je pense néanmoins que quoique j'aie dans un terrain non arrosable, des tiges d'un mètre à un mètre et demi avec 3 à 4 capsules à chacune, un terrain arrosé produirait des capsules plus belles que celles que j'ai obtenues. La quantité de graines que les capsules renferment est on ne peut plus considérable.

Note de M. Poutet.

priété de la chlorophille, de la gomme, de l'acide malique probablement à l'état de malate acide de chaux, du muriate de soude, du nitrate de potasse, du sulfate de chaux, de l'alumine, du phosphate de chaux, du carbonate de chaux, de l'oxide de fer.

Malgré ces résultats, M. Blondeau pense que, si non les feuilles, mais au moins les capsules de pavôt, contiennent de la morphine en quantité à la vérité trop petite pour être démontrée par l'analyse, mais assez grande pour agir à la longue sur les bestiaux. Il a donc conseillé à un agriculteur d'essayer de nouveau à nourrir des moutons avec les feuilles sèches, bien privées des capsules, et si son conseil est suivi de la réussite, M. Blondeau aura rendn un vrai service à l'agriculture.

-- M. Boutron Charlard annonce la falsification du tapioka, il pense que le tapioka factice, qu'il dit être plus transparent que le véritable, n'est autre chose que de la fécule dont on forme une pâte au moyen d'un mucilage et qu'on granule le plus irrégulièrement possible. Il assure, au reste, que ce nouveau produit de la fraude est loin de remplacer le tapioka des colonies.

-- MM. les rédacteurs du journal de pharmacie ayant invité les rédacteurs des journaux de médecine, à faire connaître un arrêt rendu contre le sieur Rouvière et la doctrine que le ministère public a adoptée dans l'affaire dudit sieur Rouvière, nous croyons devoir obtempérer à l'invitation de MM. les rédacteurs, en insérant en entier l'article suivant qui nous paraît du plus haut intérêt pour les trois branches de l'art médical.

Police pharmaco-légale.

Remèdes secrets.

« Nous nous sommes plaint souvent de l'extrême in-

dulgence avec laquelle les autorités et les tribunaux traitaient les charlatans. Nos plaintes ont été entendues, et depuis quelques tems plusieurs guérisseurs sans titre ont été punis. Les sieurs *Laurenti*, *Meunier*, *Lepelletier*, *Chevalier* et autres, ont subi des amendes ou la prison. L'un d'eux même, le sieur *Meunier*, a été banni comme forçat libéré. Mais l'affaire la plus remarquable dont se soit occupée la justice est celle du sieur *Audin-Rouvière*, distributeur des *grains de santé* dits de Franck, et d'une *essence éthérée balsamique*.

Le 23 janvier dernier, le tribunal de police correctionnelle avait condamné le sieur Rouvière à cent francs d'amende et aux frais du procès. Ce jugement ordonnait en outre la suppression des annonces et dépôts de ses remèdes, et lui fesait défense de s'immiscer à l'avenir dans l'exercice de la pharmacie. M. le procureur du roi a fait des réserves contre les dépositaires des grains de santé et de l'essence éthérée balsamique.

Le sieur *Rouvière* a fait appel de ce jugement: la cause a été portée à la cour royale, qui, adoptant les motifs des premiers juges, et sans avoir égard à la demande d'une nouvelle analyse, a condamné l'appelant à l'amende et aux dépens.

La législation sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie présentait plusieurs points obscurs. Des empiriques adroits, à l'aide de fausses interprétations, pouvaient échapper à l'application pénale qu'ils avaient encourue; mais la jurisprudence du tribunal a été fort éclairée dans la discussion de l'affaire du sieur Rouvière, et la doctrine émise par M. le procureur du roi a résolu les principales difficultés qui s'étaient élevées jusqu'ici.

On n'avait point encore bien défini ce qu'on devait entendre par *remède secret;* le ministère public l'a expliqué ainsi : Doit être considéré comme *remède secret* toute préparation médicinale simple ou composée, dont le nom véritable si elle est simple, dont les noms et les doses si elle est composée, ne sont point connus, dont la formule ne fait point partie du *Codex medicamentarius* rédigé par la faculté, ou qui, n'étant imprimée dans aucun formulaire, dispensaire, traité ou journal de médecine, reste la propriété de son inventeur, n'est point à la disposition des autres médecins ou chirurgiens, et ne peut être exécutée par tous les pharmaciens indistinctement.

Or il a été prouvé au procès que les grains de santé, dits de Franck, quoique analogues à beaucoup de préparations connues, avaient tous les caractères d'un remède secret.

On ne peut débiter aucun remède secret sans avoir obtenu une autorisation spéciale, et avoir rempli les formalités exigées par le décret du 18 août 1810. Le sieur Rouvière n'a jamais eu d'autorisation, et toutes les fois que la faculté de médecine a été appelée à prononcer sur les grains de santé, elle a refusé son approbation.

Quand un officier de santé, chirurgien ou médecin, veut tirer parti d'un remède secret, il ne manque point de dire qu'ayant obtenu un diplôme, il a le droit de prescrire aux malades, *sans publier ses ordonnances;* et que, maître de choisir le pharmacien qu'il croit digne de sa confiance, il peut *déposer* chez lui, ou son remède confectionné, ou la formule de ce remède.

Ce système ne peut plus tromper les juges.

Un médecin a le droit de formuler, mais non de

préparer les médicamens, de les vendre et débiter lui-même. Les articles XXV et XXXVI de la loi du 21 germinal an XI réservent aux pharmaciens légalement reçus la confection de tous les remèdes. Il n'y a d'exception pour les médecins ou officiers de santé, que lorsqu'ils habitent des communes où nul pharmacien n'a d'officine ouverte.

Les ordonnances des médecins sont de deux sortes: elles prescrivent des préparations officinales ou magistrales.

Les ordonnances, que par élision on peut appeler *officinales*, désignent (par leurs noms seuls) une ou plusieurs préparations, soit du *Codex*, soit des dispensaires en usage, sans en donner les formules. Les ordonnances *magistrales* sont spéciales: elles doivent être formulées, c'est-à-dire contenir la désignation des substances qui composent la préparation prescrite, la proportion de ces substances, et le mode d'exécution, ou au moins d'administration.

Ainsi quand un médecin écrit: On prendra deux gros de thériaque, il fait une ordonnance officinale. Quand il dit: Vous ferez une potion avec une once de sirop de fleurs d'orange, 4 onces d'eau de tilleul et 20 gouttes d'éther, il fait une ordonnance magistrale. Enfin quand il dit: Vous irez chez tel directeur de poste ou chez tel pharmacien acheter *des grains de santé du D. Franck* ou de l'*élixir de Villette*, il donne une adresse, il indique un dépôt, il ne fait point une ordonnance.

Ces principes une fois admis, il ne reste plus à examiner que la question de savoir si un pharmacien a le droit de recevoir, à titre de dépôt, un remède secret; s'il peut le préparer et le débiter à tout venant.

C'est principalement pour éviter cet abus, qui

entretenait la plus dangereuse confusion, que le gouvernement à chargé la faculté de médecine de rédiger un Codex. Dans l'ordonnance du roi qui est imprimée en tête de ce Codex, S. M. rappelle les dispositions de l'arrêt du parlement du 23 juillet 1748; et cet arrêt interdit formellement aux pharmaciens le droit de préparer, vendre ou débiter d'autres préparations que celles qui sont approuvées par la faculté, ou qui font partie des dispensaires. Aussi le ministère public, dans l'affaire du sieur Rouvière, s'est-il réservé le droit de poursuivre les pharmaciens préparateurs ou dépositaires des remèdes secrêts de l'accusé. En effet l'interdiction prononcée contre un charlatan ne donnerait aucune garantie au public, si les dépôts qu'il a formés n'étaient pas supprimés; si les annonces, affiches, prospectus qu'il répand avec profusion, n'étaient pas spécialement défendus.

Il est donc reconnu maintenant: 1.° que tout remède dont la formule n'est pas publiée, et à la disposition de tous les médecins et pharmaciens, est un *remède secret*, qui doit être prohibé, à moins que le propriétaire de ce remède ne justifie d'une approbation de la faculté ou d'une commission légale qui aurait examiné ledit remède.

2.° Qu'un médecin, chirurgien ou officier de santé, n'a aucun droit de préparer, vendre ou *déposer* un remède secret.

3.° Que les dépositaires d'un remède secret; fussent-ils pharmaciens reçus légalement, sont en contravention, et doivent être poursuivis; à plus forte raison les directeurs de poste, merciers, épiciers et autres marchands qui reçoivent de pareils dépôts.

Le décret du 26 décembre 1810 est le seul qui offre aux charlatans un moyen d'échapper à la pro-

hibition prononcée par celui du 18 août précédent. Ce décret dispense les propriétaires de remèdes secrets qui ont obtenu une autorisation *antérieure* au 18 août 1810, de soumettre leur recette à un nouvel examen, à un nouveau jugement; mais cette disposition ne s'applique pas à toutes les permissions ou brevets antérieurs; elle n'excepte que les recettes qui ont été examinées *par une commission*, aux termes du paragraphe 1.er de l'art. 3 du décret du 18 août 1810, et lorsque cette commission a reconnu et déclaré formellement que cette recette ne contient rien de nuisible ou de dangereux. Ainsi les brevets d'invention, les brevets et permissions accordés par le ministre de la maison du roi, les décisions ministérielles et les tolérances de police, ne sont point compris dans l'exception.

D'après la jurisprudence qui vient d'être consacrée, nous avons tout lieu de croire que le ministère public ne restera pas en si beau chemin; et que son regard investigateur se portera sur les charlatans qui jouissent encore de l'impunité. Ils peuvent éviter le châtiment en se conformant aux lois et en remplissant les formalités voulues par les règlemens: ainsi les sieurs *Le Roi*, *Mettemberg*, *Carré*, et autres que nous pourrions citer, doivent prendre cette observation comme un avertissement charitable et un véritable service.

En attendant, les pharmaciens qui honorent leur profession, doivent espérer que MM. les directeurs et professeurs de l'école de pharmacie, donneront connaissance de la condamnation du sieur Rouvière aux 23 pharmaciens que cet officier de santé désigne dans ses prospectus, comme dépositaires de ses pilules.

Ils doivent espérer aussi que M. le directeur général des postes recevra une notification officielle de

l'arrêt de la cour royale, en date du 9 mars dernier; et que cet administrateur zélé s'empressera de réformer les dépôts de *grains de santé* établis dans les bureaux de poste des départemens.

Enfin comme la police pharmaco-légale intéresse la santé publique et l'honneur des médecins, nous invitons Messieurs les rédacteurs des journaux de médecine à faire connaître dans ces journaux l'arrêt dont il est question, et la doctrine que le ministère public a adoptée dans l'affaire du sieur *Rouvière.* »

Les rédacteurs réunis du journal de pharmacie.

Le défaut d'espace ne nous permettant pas de communiquer encore quelques articles du cahier de mai, la suite est renvoyée au prochain n.°

POUTET.

VARIÉTÉS.

-- L'étude si utile et si attrayante de l'organisme, est surtout de la dernière importance, alors que les chimistes s'attachent à décomposer les substances médicamenteuses. En effet, par la physiologie expérimentale, on parvient à démontrer l'action de ces substances sur l'animal vivant et à donner ainsi des notions claires et précises sur leurs propriétés. Aussi, M. le Docteur Magendie, cet habile et infatigable physiologiste, doit-il compter autant d'abonnés à son intéressant journal, qu'il y a de vrais médecins, et croyons nous devoir communiquer souvent des extraits de ce précieux recueil périodique, soit pour le recommander à ceux qui ne le connaîtront point encore, soit pour enrichir notre observateur provençal.

-- La revue médicale, rédigée par des médecins distingués, voit journellement s'accroître ses succès. Remarquable par une rare impartialité, elle s'attache à combattre avec force les erreurs et ne néglige rien pour le triomphe de la vérité. Aussi, ne ménage-t-elle point les charlatans qui ne sont pas moins vivement attaqués par les bulletins qu'elle publie. Notre estimable ami, M. le Docteur Rouzet, qui la dirige avec autant de sollicitude que de talens, a donné, dans le cahier d'avril, une observation *sur les pernicieux effets du vomi-purgatif* du S.r Leroy, dans un cas de catharre pulmonaire chronique. Le malade fut pendant 20 jours en proie à un véritable *choléra-morbus*, après avoir fait usage de ce prétendu remède, et il n'a pu se rétablir entièrement malgré les bons soins et les sages conseils de M. le D. Rouzet qui fort heureusement fut appellé pour conjurer l'orage. Il éprouve toujours de la toux et rend habituellement des crachats jaunâtres, etc. Au début de cette observation, M. Rouzet s'indigne avec raison de voir que le charlatanisme médical fait en tous genres des progrès effrayans. N'est-ce pas assez, dit-il, que des hommes étrangers à l'art de guérir spéculent frauduleusement et en toute sécurité sur les infirmités humaines, fallait-il s'attendre encore à rencontrer sur la même route des hommes décorés du titre de *médecins*.....

-- M. le Docteur de la Prade, dans le dernier compte rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon dont il est le digne interprète, parle aussi des funestes effets du *remède de Leroy;* il nous apprend que dans un mois environ un ecclésiastique a vu périr cinq personnes par cette nouvelle panacée, et fait sentir la nécessité, pour le bien public, de poursuivre tous les charlatans. « Il semble,

dit-il, à entendre quelques hommes qui, par leurs lumières et leur position sociale, devraient être au-dessus des préjugés popnlaires, il semble que lors que les médecins dénoncent de pareilles horreurs, ils soient mûs par un intérêt personnel et qu'ils agissent dans leur propre cause : oui sans doute, Messieurs, la cause de l'humanité est notre propre cause, et nous saurons, pour la défendre, non seulement affronter tous les périls, mais braver encore l'ingratitude et l'injustice des hommes! »

-- Le bulletin de février 1821, publié par la célèbre Société médicale d'émulation, présente entr'autres mémoires importans, des considérations bien pensées sur les établissemens de charité et sur l'exercice de la médecine, etc. M. Villermé, qui en est l'auteur, dit un mot touchant les divers genres de charlatans et raconte qu'une *sœur* traitait une entérite par des purgatifs et autres moyens non moins incendiaires, et qu'elle assurait que cette maladie ne pouvait avoir une mauvaise issue. On lit aussi dans une note qui annonce ce fait : « Il y a à Paris « une de ces sœurs nommée U.. g..., qui a une « réputation pour le traitement des cancers, et qui « ne craint pas d'armer quelquefois sa main du « glaive de la chirurgie ; mais, depuis qu'elle se « croit épiée par un célèbre chirurgien de la capi- « tale, elle traîne à sa suite un élève de l'hôtel- « Dieu, etc., etc. »

-- Marseille a aussi des charlatans, ou pour mieux dire, Marseille semble devenir insensiblement le repaire de ces ennemis de l'humanité. On a observé que ceux qui n'ont pu tromper long-tems le public dans diverses contrées de la France et de l'Europe, arrivent dans cette cité avec la ferme résolution de s'y fixer, comme si le peuple, selon eux, y était

plus susceptible d'être dupé que partout ailleurs. La série des drogues soit disant secrètes qu'on y débite est immense, et il en résulte des abus qui font frémir. Tel qui est autorisé à vendre un remède pour le traitement d'une seule affection (ce qui est plaisant dans l'état actuel de nos connaissances) ne craint pas de le proner pour la guérison d'une infinité de maladies différentes. Ainsi, par exemple, le sieur Pradier, qui n'a eu la permission de débiter son cataplasme que pour le traitement de la goutte, annonce aux Marseillais (par des placards qui choquent le sens commun, pour ne pas dire plus), qu'il guérit radicalement les maladies cutanées, les dartres, etc.; il ose même avancer verbalement qu'il possède la véritable panacée et propose de donner des conseils, lui qui ne doit que vendre et débiter son cataplasme, concurremment avec un pharmacien, et qui ne peut l'appliquer s'il n'est assisté d'un médecin ou chirurgien légalement reçus. Croit-on, parce que Marseille est une ville de commerce, que l'on puisse impunément y soumettre au trafic la santé des humains? Naguères un médicastre annonçait dans la pharmacie de M. Roustan, et en présence de plusieurs docteurs, qu'il possédait un remède propre à guérir deux ou trois cents maladies différentes, indépendamment de celles connues. Mais l'autorité compétante a déjà rencontré l'occasion de châtier cet impudent, et il faut espérer qu'elle prendra les mesures convenables pour arrêter tout-à-fait le charlatanisme médical, ce torrent si destructeur de la Société.

— La Société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure avait mis au concours la question sur l'*hydropisie du thorax et du péricarde*. Le 25 septembre 1820, elle a adjugé la médaille d'or à M. Priou, D. M. à Nantes, l'a admis

au nombre de ses correspondans et vient d'imprimer en entier son mémoire dans le 62.e numéro du bulletin qu'elle publie. Ce mémoire de 159 pag. in-8.o, abonde en citations qui ne sont point un vain étalage d'érudition, mais une somme de faits qui tendent à rendre incontestables les propositions pour resoudre la question. Aussi, le travail de M. Priou honore autant son auteur que la savante compagnie qui l'a couronné. M. Chauffard, D. M. à Avignon a obtenu la médaille d'argent et son mémoire sera imprimé par extrait.

-- La communication des lumières parmi les médecins de toutes les nations ne pouvant que contribuer à reculer les limites de la science, on aurait mauvaise grace à ne considérer comme utiles que les travaux des médecins français. MM. Brewer et Huet (Desprès) en continuant la bibliothèque germanique, c'est-à-dire, l'extrait des meilleurs ouvrages de médecine et chirurgie, publiés en Allemagne, ont entrepris une tâche qui doit évidemment tourner à notre profit et leur faire avoir conséquemment un grand nombre d'abonnés. Parmi les faits curieux que renferme ce recueil, il en est un surtout très remarquable : une femme a vomi, à plusieurs reprises, dans l'espace d'environ trois ans, une soixantaine de lézards qui se trouvaient dans l'estomac et dont plusieurs étaient vivans. C'est à l'aide de l'ipécacuanha, du tartre stibié, mais surtout d'une teinture aloétique qu'on provoqua les vomissemens. Les antispasmodiques etc. furent utilisés. Toutefois, au 1.er avril 1818, la malade invoquait la mort comme le seul terme de ses souffrances. MM. les rédacteurs promettent de donner la suite de cette observation et signalent en même tems le fait consigné dans les *mélanges de médecine* du célèbre Weikard, 2.e *vol.*

pag. 229 : il s'agit d'un homme qui, après avoir bu de l'eau d'une *mare*, fut pris de vives douleurs qu'il endura pendant sept ans. Weikard l'ayant fait vomir avec une infusion de nicotiane, on trouva dans les matières rejetées des lézards vivans et d'autres qui étaient morts.

-- Le Professeur Dzondi annonce que M. Schreger professeur à Erlangue, vient de découvrir une nouvelle espèce de *bourses muqueuses* qu'il appelle *sous cutanées*, et dont il promet la description dans un ouvrage particulier, enrichi de figures en taille douce. Ces bourses se trouvent immédiatement sous la peau, et y sont formées par les lamelles membranacées profondes du tissu adipeux.

-- On lit dans les annales cliniques de la Société de médecine pratique de Montpellier (mois de septembre et octobre 1820) une observation qui a quelque analogie avec celle que nous avons rapportée du D. Feste : il s'agit *d'une pierre du poids de deux onces et cinq gros, sortie par une escarre gangréneuse au périnée ;* mais le malade n'a cessé de souffrir depuis 28 ans environ. Les annales cliniques rendues si remarquables par le savant et célèbre Professeur Baumes, pendant quatorze années, sont, depuis trois ans, publiées, par M. le D. Bonnet, d'après le même plan que par le passé, et avec le plus grand succès, c'est-à-dire qu'elles sont toujours très distinguées et que M. Baumes ne pouvait avoir un plus digne successeur que le rédacteur général actuel dont les talens, le bon goût, l'excellent esprit de critique sont assez connus.

-- Des praticiens recommandables auraient voulu voir figurer M. Moulaud à côté des opérateurs désignés dans notre annotation, p. 32 du 1.er numéro, et des esprits inquiets, nous allions dire, méchans,

ont saisi cette occasion pour nous taxer de partialité. Notre réponse est facile : nous nous sommes réservé à parler amplement du chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Marseille, dans un article que nous donnerons incessamment relatif au service de santé de cet hospice et à l'école secondaire de médecine qui y est établie. D'ailleurs M. Moulaud n'est pas le seul chirurgien distingué que nous pouvions citer encore. On s'en appercevra, lorsque nous aurons signalé tous les docteurs qui, dans Marseille, jouissent d'une haute réputation justement acquise, c'est-à-dire, qui ne la doivent qu'au mérite et non à l'intrigue, etc.

P. M. Roux.

Galerie médicale.

— Un ouvrage turc ne peut manquer d'éxciter l'intérêt des personnes attentives à suivre dans les tems où nous vivons, les progrès de l'esprit humain. Chani Zadeh, membre de l'ordre religieux et judiciaire de l'Ouléma, vient de mettre au jour à Constantinople le premier ouvrage de médecine publié en Turquie. *Le miroir des corps ou anatomie de l'homme* tel est le titre d'un recueil écrit en turc, et tiré en partie des ouvrages français, anglais et allemands. Dans un volume in-f.° de 300 pages que décorent cinquante-six planches d'anatomie assez mal gravées, on lit des descriptions traduites en partie de Bertin et de Palfin ; les autres branches de l'art de guérir sont traitées séparément avec une précision et une clarté remarquables. L'ouvrage se termine par un traité sur la thérapeutique où se trouvent rassemblés 319 recettes applicables à toutes les maladies. Un apperçu sur la vaccine copié du D. De Carro de Vienne forme une sorte d'appendix à toutes les autres branches de l'art réunies dans cet in-folio. Il est étonnant que dans un pays où la loi s'oppose formellement à l'ouverture des cadavres *lors même que le mort aurait avalé la perle la plus précieuse et qui ne lui appartiendrait pas*, on publie par ordre du Grand-Seigneur un traité d'anatomie où toutes les parties de l'homme sont exactement représentées. Cette anatomie turque a été bientôt suivie d'un autre ouvrage de médecine écrit dans la même langue ; M. Auban, mé-

decin français, résidant à Constantinople a fait récemment hommage à la Société royale de médecine de Marseille, de la traduction en turc des principes de chirurgie de Lafaye, et de la médecine pratique de Storck.

— Depuis le volumineux rapport de M. le Docteur Robert sur les travaux de la Société académique de médecine de Marseille, pendant les années 1817 et 1818, cette société savante n'a plus rien publié si ce n'est le tableau de ses membres, dont elle sera forcée de donner une nouvelle édition vu la retraite de plusieurs titulaires.

— La Société royale de médecine de Marseille publie en ce moment le compte rendu de ses travaux pendant l'année 1820, on peut placer ce recueil intéressant auprès de celui de la Société de Lyon. L'un et l'autre sont également riches d'observations pratiques rédigées par des médecins instruits.

— Une chaire d'hygiène navale est-elle indispensable dans l'école secondaire de médecine de Marseille pour l'enseignement des jeunes chirurgiens qui se destinent à naviguer sur les vaisseaux du commerce? La difficulté de choisir un bon professeur et de trouver un auditoire ont retardé sa création jusques à ce jour; la commission de l'instruction publique en fesant choix d'un médecin de la marine, connu dans cette ville par ses écrits et ses voyages remplira le premier but, mais comment pourra-t-elle créer un auditoire? Une ordonnance ministérielle interdit aux équipages des navires marchands qui ne se composent pas de vingt-un individus, de prendre un chirurgien à bord. Or, depuis cette ordonnance les capitaines de vaisseaux qui sortent du port Marseille ne prennent point avec eux d'élèves en chirurgie vu le petit nombre d'hommes d'équipage qu'ils ont. Les étudians en médecine ne trouvant presque plus d'emplois ni dans les rangs militaires, ni dans la marine, ont dirigé leur ambition vers la carrière civile; ils cherchent donc aux cliniques de chirurgie et de médecine de l'hôtel-Dieu une instruction qui souvent leur échappe : les inviter à suivre un cours d'hygiène navale, c'est vouloir les gratifier du superflu, avant de leur avoir fait don du nécessaire; mais actuellement que certains hommes prêchent l'ignorance, en s'étayant de leur propre exemple, il est permis de fausser la direction des études tant littéraires que médicales, et d'abolir l'usage des concours même pour les chaires d'une école secondaire. Le choix d'un professeur est au libre arbitre de la Commission de l'instruction publique, aussi espérons-nous voir nommer professeur d'hygiène navale, un médecin instruit, dont la vie a été consacrée en partie à des voyages maritimes, et qui peut par lui-même donner des conseils utiles et éclairés aux jeunes élèves qui ambitionnent exercer l'art de guérir dans l'Inde, l'Amérique, ou autres régions du globe.

— Les nouveaux bulletins de la Société de médecine de Copenhague renferment plusieurs observations curieuses. Le D. J. S. Sartoph a recueilli le cas d'une grossesse tubaire : « Une jeune femme grosse pour la première fois, entra à l'hôpital avec des douleurs pendant lesquelles les eaux s'écoulèrent : les douleurs pulsives de l'enfantement cessèrent bientôt, mais celles qui affectaient tout l'abdomen persistèrent, une fièvre violente accompagnée de vomissemens et de constipation fit périr la malade au 5.e jour : à l'ouverture du cadavre on trouva du sang épanché en quantité dans le bas-ventre, et un sac membraneux épais de quelques lignes contenant un fœtus mort bien développé avec ses membranes et le placenta : ce sac avait rejeté la matrice du côté droit, et l'orifice de cet organe correspondait au milieu de la symphise pubienne. La trompe et l'ovaire droits étaient dans l'état naturel, mais la trompe gauche dilatée considérablement, constituait le sac qui contenait le fœtus. » Le D. Sartoph a recueilli un autre cas de grossesse extrà-utérine ; à l'autopsie on observa un fœtus de six mois renfermé dans un sac membraneux adhérent d'une part à la partie postérieure de l'utérus, et de l'autre au rectum.

— Le Docteur Skielderup de Copenhague a proposé dans l'hydropisie du péricarde l'ouverture de cette membrane, précédée de la trépanation du sternum : l'auteur n'a jamais eu l'occasion d'exécuter ce procédé opératoire, M. Percy en a obtenu de véritables succès. Le cœur peut donc être mis à découvert ? Un philosophe de l'antiquité disait que si le cœur pouvait être observé découvert comme le visage, il deviendrait aussi trompeur et aussi hypocrite que lui (Rapport de M. Percy). On raconte que le célèbre Harvée fit voir un jour à Charles II un homme qui, par les ravages d'une carie au sternum et aux côtes, avait une fenêtre devant le cœur sur laquelle il portait en forme de volet, une large plaque d'argent. « Voilà donc, s'écria le monarque anglais, le cœur d'un homme vivant ! Le mien est-il fait comme cela, demanda-t-il à Harvee ? Oui, répondit l'illustre anatomiste ; et celui du féroce Olivier ressemble-t-il à celui-là ? Assurément, dit Harvée. Celui du lâche Dryden, qui l'a tant flatté et qui m'encense maintenant ? Tout de même, continua le savant. Tant pis ajouta tristement Charles, et tirant sa bourse : Tenez, dit-il à l'infortuné, c'est pour la leçon que vous avez procurée à votre roi. »

— M. Ducorps, bandagiste, a inventé récemment une culotte dont l'utilité ne saurait être contestée ; on l'applique aux jeunes enfans qui ont contracté l'habitude de se masturber : au moyen de ce vêtement, l'enfant ne peut plus provoquer des jouissances prématurées qui souvent amènent la mort. » Une ceinture élastique maintient sur les hanches la culotte dont le tissu varie suivant la saison, la partie du vêtement qui correspond aux organes génitaux est occupée par un réservoir métallique d'où les urines s'écoulent

sans y séjourner: une échancrure se trouve à la partie postérieure de la culotte, et laisse l'enfant libre de satisfaire à ses besoins.

--- L'entrée accidentelle de l'air dans les veines cause presque immédiatement la mort. M. Magendie qui rédige avec un talent distingué le journal de physiologie expérimentale, a recueilli plusieurs observations curieuses sur cet accident. Un serrurier fut opéré d'une tumeur volumineuse sur l'épaule et la clavicule droites: le chirurgien fut obligé de couper et d'extraire la partie moyenne de la clavicule, le sang écoulé était en petite quantité, le pouls était bon, la respiration facile lorsque le malade s'écria, *mon sang tombe dans mon corps, je suis mort*, et quelques instans après il mourut: l'opérateur crut avoir ouvert la plèvre, à en juger par le bruit étrange et assez fort qu'au moment de l'accident il entendit dans la poitrine: à l'ouverture du corps, la plèvre fut trouvée intacte et le poumon parfaitement sain: on observa une ouverture d'un demi pouce d'étendue à la veine jugulaire externe, au moment où cette veine s'ouvre dans la souclavière, le cœur ne contenait point de sang, ses cavités étaient spacieuses, des bulles d'air étaient dans les vaisseaux du cerveau. M. Magendie présuma dès lors qu'on pourrait produire à volonté ce phénomène sur les animaux; les expériences qu'il cite viennent à l'appui de ses idées. Pour éviter dans une opération l'entrée accidentelle de l'air dans les veines, il conseille de lier aussitôt le bout de la veine lesée, ou bien de la faire comprimer par un aide jusqu'au pansement définitif.

--- Le dictionaire des sciences médicales ressemble au tonneau des Danaïdes, cinquante collaborateurs sont condamnés à y verser leurs articles; Danaüs Panckoucke désespéré de voir son tonneau encyclopédique sans fond, s'efforce d'arrêter les mains infatigables de nos érudits; envain leur fait-il entrevoir que l'X stérile s'approche, et qu'ils seront bientôt réduits au silence après les pauvres lettres, l'Y et le Z, les collaborateurs continueraient plutôt l'alphabet, que de finir le dictionaire, et sourds à la voix de l'éditeur ils préparent déjà une table analytique et raisonnée de tous les articles: modestement renfermée dans quelques volumes, cette table rendra les précédens plus intelligibles, et si à son tour elle n'est pas assez claire on laissera au journal complémentaire le soin de l'éclaircir; enfin les portraits des collaborateurs et la liste des souscripteurs nationaux et étrangers completteront cette vaste encyclopédie médicale.

--- La doctrine des fièvres est pour les médecins ce qu'est la théorie des constitutions politiques pour les publicistes, deux sources intarissables de raisonnemens contradictoires, deux sujets hérissés de difficultés dans la pratique et l'on peut ajouter qu'à l'époque actuelle il a coûté autant de sang pour combattre les unes que pour soutenir les autres.

— Clayton ayant injecté du mercure coulant dans la veine jugulaire d'un chien, le retrouva quatre mois après dans un abcès ou ulcère qu'il avait causé aux poumons, le Docteur Gaspard de St. Etienne a établi d'après des expériences conformes à celles du médecin anglais que le mercure coulant, sous un certain volume, ne peut pas circuler dans l'économie animale pendant la vie, parce qu'il est arrêté mécaniquement dans le système capillaire des poumons, où il gêne la circulation, cause l'inflammation, la suppuration, et même la mort. Mais en est-il de même quand il est réduit en molécules très fines, comme dans l'onguent mercuriel? C'est ce que M. Gaspard n'a pas encore pu nous apprendre malgré ses recherches.

— On fonde un hôpital à Bordeaux, on aggrandit l'hôtel-Dieu de Lyon, que fera-t-on pour celui de Marseille?

J. X. F. Sigaud.

Lettre au Rédacteur Général.

Monsieur,

Votre estimable journal n'étant pas seulement consacré à recueillir les observations médicales qui peuvent intéresser la science, mais à signaler les pernicieux effets du charlatanisme qui, sous quelque forme qu'il se présente, n'en compromet pas moins la vie des hommes, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien y insérer les réflexions suivantes. Puissent-elles remplir le but que je me propose, et mes faibles efforts seront récompensés au-delà de mes espérances!

Depuis long-tems des plaintes s'élèvent de toutes parts contre les abus sans nombre qui annullent la police médicale, et font de l'art de guérir un art trop souvent nuisible. Les accidens malheureux qui se reproduisent à chaque instant ne prouvent que trop l'existence du mal, et le besoin de l'arrêter. A Marseille, plus que partout ailleurs, l'*anarchie médicale* est à son comble, et il est tems enfin de forcer chaque membre d'un art essentiellement conservateur, à se renfermer dans le cercle de ses attributions. On ne sait en effet ce qui doit affecter le plus douloureusement, ou la hardiesse avec laquelle certains pharmaciens ordonnent des remèdes pour des maladies qu'ils ne peuvent connaître, ou l'impudeur de ces médecins assez peu délicats pour colporter des drogues chez leurs malades; mais il n'est pas moins contraire à la morale et à la sureté publique de voir ceux-ci ne pas rougir de tenir chez eux

une pharmacie montée, que les premiers distribuer des remèdes aux personnes assez simples, et malheureusement trés nombreuses qui vont leur demander des conseils. Comment est-il possible qu'au milieu d'une telle coufusion, la médecine ne soit pas nuisible à la classe la plus nombreuse de la société, si facile à tromper! Et quoiqu'il ne soit pas rare de voir le deuil répandu dans les familles par l'imprudence coupable de quelques pharmaciens, ne doit-on pas être étonné que des événemens déplorables ne se renouvellent pas plus souvent. Mais combien de malheurs, dans le courant de l'année ne restent-ils pas ensevelis dans l'oubli, parce qu'ils ne frappent que des membres obscurs de la société! Et par la raison que l'ignorance et la crédulité sont le plus exposées à être victimes d'un sordide intérêt, ceux qui sont chargés de veiller au bien public, ne devraient-ils pas remplir tous leurs devoirs avec sévérité? En sévissant contre les gens de l'art qui méconnaissent volontairement leurs droits croirait-on ne pas réussir à préserver la vie des hommes des dangers qui les menacent à chaque instant? A voir avec qu'elle licence les personnes les plus étrangères à la médecine exercent cet art difficile, on dirait que nous n'avons point de police médicale. Cépendant ce ne sont pas les lois sur cette matière qui manquent, il serait difficile d'en faire de plus parfaites. On n'a qu'à les mettre à exécution et tous les abus disparaîtront sans peine, et les médecins, les pharmaciens, la société entière y trouveront leurs intérêts. Que n'aurais-je pas à dire, si je voulais parler de cette foule de charlatans qui, depuis le premier janvier jusqu'au 31 décembre, encombrent nos places publiques, ou, éludant ridiculement la loi, colportent leurs emplâtres dans les rues; de ces véritables *marrons* en médecine qui cesseront de nuire lorsque les pharmaciens rempliront leurs devoirs en ne délivrant des remèdes que sur l'ordonnance d'un médecin, de ces droguistes qui croient posséder les talens des pharmaciens, en usurpant quelques-uns de leurs droits... Je borne là ces réflexions, persuadé qu'on les trouvera suffisantes pour faire sentir la nécessité d'une police médicale qui, jalouse de faire le bien en réprimant les abus, se décide enfin à mettre en vigueur les lois qui existent.

G. A. T. Sue, *D. M. P.*

AVIS.

A l'avenir nous aurons soin de donner sous ce titre: *Revue des journaux*, les articles les plus intéressans extraits de tous les journaux de médecine nationaux et étrangers, au lieu de ne présenter,

comme nous nous y étions engagés, que l'analyse du journal universel des sciences médicales, du journal complémentaire du dictionaire des mêmes sciences et du journal de pharmacie.

Si l'on considère que ces recueils, tout principaux qu'ils sont, n'offrent pas constamment des articles bien saillans, on conviendra que nous ne saurions nous astreindre à les analyser tous sans devenir fastidieux, et l'on approuvera conséquemment la mutation que nous annonçons. Toutefois, le journal de pharmacie sera analysé avec une bien grande exactitude, pour ne laisser rien ignorer, en fait de découvertes chimiques et pharmaceutiques, à MM. les pharmaciens qui désirent se tenir au courant de ces découvertes.

--- Nous jugeons convenable de placer la table des matières du tome premier à la fin du second qui terminera la première année, et nous promettons pour tous les cinq ans une table analytique des matières contenues dans les dix tomes précédens. Cette table qui ne peut qu'être considérable, sera néanmoins délivrée *gratis* à nos abonnés.

Fautes essentielles à corriger.

Pag. 16, lig. 7, pas que de, lisez: pas de
P. 29, lig. 20, et habitant, lisez: et résidant à
P. 35, dernière lig., unes avec les, lisez: unes dans les
P. 91, lig. 13, gongival, lisez: gencival
P. 97, lig. 13, poison, lisez: poisson
P. 97, lig. 25, poison, lisez: poisson
P. 110, lig. 2, placée, lisez: plané
P. 118, lig. 10, l'imagination. de la, lisez: l'imagination de la
P. 141, lig. 28, réservons de, lisez: réservons à
P. 142, lig. 26, tous détails, lisez: tous les détails.

Fin du tome premier.